Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lestroubadoursca01lasa

THE INSTITUTE OF MEDIEVAL STUDIES
LIBRARY

DUC de la SALLE de ROCHEMAURE
Majoral du Félibrige

Les Troubadours Cantaliens

TOME I

IMPRIMERIE MODERNE
AURILLAC
1910

O los poulidos Gooudotos d'Ourlhat

O los brabos Couaros del Poïs-Nal

En grond morcès

de m'obeire oploudi tot omistousomen
lou tretchie de Noubembré
dozonaou cent det

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
DEC 1 3 1963
LIBRARY

24557

Aux gracieuses citadines d'Aurillac

Aux aimables dames du Haut-Pays

En remerciement

de leurs sympathiques applaudissements
du treize Novembre
dix-neuf cent dix

I

Conférence

en dialecte Cantalien

DONNÉE AU THÉATRE D'AURILLAC

le 13 novembre 1910

AU PROFIT DE L'ÉRECTION DU MONUMENT VERMENOUZE

Monsieur le Président (1),

Je reste confus et vous suis bien reconnaissant des termes flatteurs et trop bienveillants dans lesquels vous m'avez fait l'honneur de me présenter, à titre de conférencier, à nos compatriotes, de votre indulgente bonne grâce à rappeler mes essais en dialecte cantalien. Veuillez en agréer mon merci respectueux et cordial.

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Vermenouze m'a fait l'honneur de demander à mon admirative amitié pour le poète que nous venons de perdre, de risquer une tentative bien téméraire de ma part : vous dire dans l'idiome local

---

(1) M. Charles Delzons, président honoraire du Tribunal civil d'Aurillac, Chevalier de la Légion d'honneur, Président du Comité Vermenouze, fils de l'ancien Représentant du peuple d'Aurillac en 1848, arrière-neveu du général baron Delzons.

ce que fut l'œuvre Cantalienne de Vermenouze. Je sollicite toute votre indulgence pour un compatriote qui se sert pour la première fois en public de notre dialecte, va tenter d'esquisser, à grands traits, l'histoire poétique du Haut-Pays d'Auvergne du douzième au vingtième siècle, de Pierre de Vic à Vermenouze.

LES TROUBAÏRES

DEL

Poïs Nal d'Oubernho

d'ò Pierre d'ò Bit ò Bermenouso

LES TROUBADOURS

DU

Haut Pays d'Auvergne

de Pierre de Vic à Vermenouze

Modamos e Moussurs,

Ound'qu'onossias sur terro, quittomen de laï l
mar, li troubores deis Oubernhats, ço nous dis Ber
menouso :

Deis Oubernhats, pertout lou boun Dieou n'en semeno
(1

Es de fet que, debos Roumo tot plot que per toute
les caires d'Esponho, ô l'orlé del Pourtugal, din ma
d'uno bilo de Belgico é de Houlando, mémomen di
lo Bobiéro é lou Tyrol, sons porla d'ô Poris, Lyoun
Bourdeou, Marseillo é, sonsiprou, de cap ò l'aoutr
de lo Fronço, ai oousi lou nostre potaï d'Ourlhat.

Lou poueto d'Itrat, que n'obio fa l'esprobo, nou
o bé dit :

(1) Bermenouso : « Jous la Cluchado ». — Lo Terro, P. 7

Mesdames, Messieurs,

Où que vous alliez de par le monde, voire même au delà des mers, vous y trouverez des Auvergnats, affirme Vermenouze :

La terre, d'Auvergnats le bon Dieu l'ensemence (1).

Il est certain qu'à Rome aussi bien que dans toutes les provinces d'Espagne, aux frontières du Portugal, dans maintes villes de Belgique et de Hollande, jusqu'en Bavière et en Tyrol, sans parler de Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, et quasi, d'un bout à l'autre de la France, j'ai entendu parler notre dialecte d'Aurillac.

Le poète d'Ytrac a beau nous dire avec son expérience personnelle :

(1) Vermenouze : « Sous le Chaume ». — La Terre, P. 72.

PC
3[illegible]
.L3

Soubenet-bous que tal pouot pas demoura en uno
E bo courre lou mounde, é d'omoun é d'obal,
Que tchia guel, omb'de lo conduito é del trobal
Ourio troubado lo Fourtuno (1).

Li foro pas rès! D'ona fa recurun fouoro poïs, naoutres z'obons din lou song; plongions pas nostro peino ni mai refoulons pas ò ozarda un picossel d'ocouo nostre per ottrapa un moudio d'ocouo deis aoutres. Pus long sons, naoutres, del Ploumb del Contaou, del courtieou ound'obons fodetchia en d'estre efons, maï nous corons de gorda, entre naoutres, lou porlat de lo momo, lo lengo del bret. Lo porlons sons l'i fa fi, l'eimons sons nous entrot-

(1) Bermenouso : « Jous la Chuchado ». — Ois Escouliès d'o Mau.

Souvenez-vous que tel ne peut rester en place
Et, d'amont et d'aval, s'en va courir le monde,
Qui, chez lui, travaillant et se conduisant bien
Aurait rencontré la Fortune (1).

Il prêchera dans le désert! Il nous est instinctif, à nous autres Cantaliens, d'aller butiner au delà de nos montagnes; nous ne sommes pas avares de notre peine, consentons volontiers à risquer une minime partie de notre pécule pour tenter de recueillir d'énormes profits! (2)

Plus nous nous sentons éloignés de notre Plomb du Cantal, de l'enclos natal témoin de nos ébats enfantins, plus nous goûtons le charme d'user entre nous de la langue maternelle, du dialecte de notre berceau. Nous l'employons d'instinct, l'aimons pro-

(1) Vermenouse : « Sous le Chaume ». — Aux Ecoliers de Maurs, P. 329-330.

(2) L'Auvergnat émigre un peu partout, jusqu'en Amérique. C'est vers l'Espagne que se dirige, depuis des siècles, le plus fort contingent de Cantaliens qui sortent de France. La Hollande, la Belgique, la Flandre Française en reçoivent bon nombre. Bordeaux, Lyon, Marseille comptent des Sociétés Amicales prospères d'Emigrants Auvergnats; mais l'émigration à Paris reste, de beaucoup, la plus importante. On l'a beaucoup exagérée en supposant son chiffre supérieur à cent mille. Louis Bonnet (*Auvergnat de Paris*, août 1910) le ramène à trente-deux mille d'après les plus récentes statistiques officielles.

chia que l'opostelons un bouci maï cado jiour en l'i ojusta petas sur petas molebats ô so cotetto : lou Froncès ! Se l'i caou pas troumpa, en effet ; lo nostro lengo d'Oubernho es l'einado ; guello ero fillo fourmado, omistousomen ogotchiado de toutes, bestido, alero, de sedo e de bélous, lo premiero plaço li opportenio tot plot o lo gleisio que peis costels. Ebesques e copelots, noples e bourchiets, Jutchis, oboucats e merchions counessiou que guello, del temps que lou porlat d'ô Poris sourtio en prou fa del bret. Lo lengo Fronceso n'ero enquerro qu'un mesclodis de l'oncien porlat d'ô Poris é d'oquel de delaï lou Rhin, que lo nostro, crano coumo l'einado d'un couarou, s'espondissio, eimado deis sobens, soro del Loti que li obio oppourtat odutchio desempiei que leis souldats d'ô Roumo erou dintrats, pel Liouron, din lo nostre ribieiro de Cero, mill'ons dobon que cat de fournel d'Ourlhat fumesso !

fondément, sans nous apercevoir que nous le défigurons un peu plus chaque jour en lui imposant ajout sur ajout empruntés à sa sœur cadette Française ! Ne nous y trompons pas, en effet, notre langue d'Auvergne a pour elle le droit d'aînesse. Elle était déjà en pleine adolescence, complètement formée, courtisée de tous, somptueuse, alors, dans ses soyeux atours; elle tenait le premier rang, aussi bien dans les salons des manoirs que dans la chaire des églises. Prêtres et évêques, nobles et bourgeois, magistrats, avocats, marchands ne connaissaient qu'elle, alors que le français vagissait, à peine, au berceau. La langue en usage à Paris n'était encore qu'un informe mélange des anciens dialectes Lutéciens et de ceux d'outre-Rhin que la nôtre, déjà riche comme une héritière de grande race, se répandait, appréciée des savants, sœur du Latin dont elle avait tiré grand réconfort aux temps où les Romains avaient débouché dans notre vallée de Cère par le col du Lioran, mille ans avant que, sur l'emplacement de la future ville d'Aurillac, aucun foyer n'envoyât vers le ciel les spirales de sa fumée.

E lou pouople Rouman, oléro, obio l'ompire (1) nous fo entrotchia Bermenouso, toun nou fa soubeni que :

Naoutres que sons lou Naou-Mietjiour
Contaou, Obeiroun é Louzéro
Porlons tobe lo lengo fiéro
De los onticos Cours d'omour.
Lo lengo d'Oc, lo lengo maïre (2)
. . . . . .
Brutalo é groussièro un bouci
. . . . . .
..... Oquele lengo ispro é ruffo
Coumo les mascles del poïs (3).

Orribo, maï d'un couot, dins leis oustaous, qu'un cotèt pus edret, qué z'o sat miel penre de biaï, passo ol dobon de l'einat, se fo douna lou quart é, de fieou en blesto, cesso soun fraire en rié. Otaou o fa lou porla d'o Poris omb'lo nostro lengo meiralo.

Paouco ô paouco, li couguet quitta lo sallo deis costels, los codieros de leis gleisios, dobola ô lo cou-

(1) Bermenouso : « Flour de Brousso ». — Un biel Nodau, P. 224.
(2) Bermenouso : « Flour de Brousso », P. 198.
(3) Bermenouso : « Flour de Brousso ». — Porlicado del Copiscol ol desporti d'o Bit, P. 326.

Le peuple Romain avait alors l'Empire (1).

nous rappelle Vermenouze en nous affirmant que :

Nous autres, qui sommes le Haut Midi,
Cantal, Aveyron et Lozère,
Nous parlons aussi la langue fière
Des antiques Cours d'Amour.
La langue d'Oc, la langue-mère (2)
. . . . . .
Brutale et grossière quelque peu
. . . . . .
... Cette langue âpre et rude
Comme les mâles du pays (3).

Il n'est pas rare de voir dans les familles un cadet mieux doué, plus prévenant que son aîné, damer le pion à celui-ci, se faire avantager et, de fil en aiguille, le ravaler au rang secondaire. Ainsi en usa le dialecte parisien vis-à-vis de notre langue maternélle.

Peu à peu elle dut se résigner à lui céder le pas au château et à l'église, descendre aux cuisines, se

(1) Vermenouze : « Fleur de Bruyère ». — Un vieux Noël, P. 224.

(2) Ibid. Un air de Cabrette, P. 198.

(3) Vermenouze : « Fleur de Bruyère ». — Causerie du Capiscol au banquet de Vic, P. 376.

sino, s'oruca ol contou deis peisons é deis brossiès. Mai d'un couop se li es comegiado ol croumal, lo lengo d'Oubernho!

Besto, enquerre, si l'obiou deissado en uno, jious lo cloujiado; mès lo poustetchierou de per l'oustaou, lo paoubro drollo; en prou fa si l'efon, en tourna d'en classo, lo counessio! Li couguet ona domonda lo retirado os pastres, peis estaples, ois botchiès e boutilliès pitchious, peis mozuts de moutonhos! O connessè qu'oquetchiès mascles gaïre roffinats, s'es désonado é espillonsado ô fa bregoungio! Guello qu'ero, oncien temps, uno démeisello lecodoto e minimouso, que counessio toutes leis tours é reis-de-tours, s'es offonado, sous clon é l'ouet court. Repapio, pécaïre! coumo leis momettos que sabou pas qu'uno consou e disou toujiours lo memo! Treto, lo paoubr'armo, oqueleis fennos bouliargos e maou-cotchiados que s'en boou moleba ô lo bisino l'espletchio que lour monco; otaou fo guello omb'lou Froncès. Couosset lo poou l'ottapo,

réfugier au foyer du paysan et de l'ouvrier. Maintes fois elle y salit sa pauvre robe à la noire crémaillère de l'âtre, la langue d'Auvergne!

Heureuse eut-elle été encore si on l'avait laissé vivre en paix sous le chaume! On l'y pourchassa, la pauvrette, l'obligeant à quitter la chaumière où les enfants la reconnaissaient à peine au retour de l'école. Elle dut aller demander refuge aux pâtres dans les étables, aux vachers et à leurs aides dans les burons de nos montagnes. A fréquenter ces êtres primitifs, elle a pris une désinvolture, un laisser-aller à faire honte! Elle, qui ressemblait jadis à une noble damoiselle délicate et précieuse, experte de toutes les finesses du langage, elle a abdiqué toute coquetterie, désormais sans élan et vite à bout de souffle. Elle radote, la pauvre délaissée, semblable à ces aïeules qui ne se souviennent plus que d'une unique chanson et ressassent toujours la même! Elle fait songer, la malheureuse, à ces ménagères désordonnées et imprévoyantes, sempiternellement condamnées à emprunter à leur voisine quelque ustensile de ménage qui leur manque! Elle en est réduite vis-à-vis de la langue française à ce rôle humiliant de quémandeuse! Elle prend peur,

demouoro bregoungiouso e muto si li caou quitta los poraoulos occoustumados de cado jiour, ò lo bouorio per fa coumplimen ol mounde grond! Es de boun beire que, si lou louraïre que sei ieou n'es gaïre bolion, maou odret que caou sat per eurega, l'olaïre qu'aï empougnat es masso esquissat son gaïre de tolion per embentra lou rostoul!

N'es pas mouorto, ço que de laï, nostro lengo offourtit Bermenouso :

Lengo, destrounado beleou;
Dise pas noun, mès lengo en bido
E que, jious pès que l'aou trupido
Torno quilha lou frount bol ciéou (1).

Se sent qui li fo peino de z'o dire; ço que de l'aï, nostr'ome z'o coufesso:

Nostre poïs n'es plus lou poïs dcïs troubaïres
Z'es estat, din lou temps proqouo; mès huei s'enduer
Fo coumo lo mormouoto é l'our, en plen hiber,

(1) Flour de Brousso: Un er de cobreto.

devient confuse et muette aussitôt qu'il lui faut chercher d'autres mots que ceux dont elle fait usage quotidien à la ferme, ne sait plus tourner un compliment aux gens du grand monde!

Il est facile de voir que si le laboureur que je suis est malhabile à tracer son sillon, la charrue dont je me sers est, aussi, il faut le reconnaître, primitive et fatiguée; son soc n'a plus guère de mordant pour soulever le guéret.

Elle n'est pourtant pas entièrement morte, notre langue, affirme Vermenouze :

Langue détrônée peut-être;
Je ne dis pas non, mais langue vivante,
Et qui sous les pieds qui l'ont foulée,
Relève le front vers le ciel (1).

On sent bien que notre homme ne l'avoue qu'à grand'peine :

Notre pays n'est pas le pays des Troubadours
Il l'a été, jadis, pourtant; mais il s'endort aujourd'hui
Il fait comme la marmotte et l'ours en plein hiver

(1) Vermenouze : « Fleur de Bruyère ». — Un air de Cabrette, P. 200.

E, per lou ribilha courriot des troumpetaïres (1).

Broyat, d'ô Bouisset, Beire d'ô Sont Semoun se li essotchierou leis premiès.

Ocoumencerou lou biaou que Bonchorel, lou pairé, l'Obbat Courchinoux, tontes maïtes, olorgiguerou un picossel. Lour caou senti gra de nous obeire fat entrotchia que lo nostre « Morianno » d'Oubernho ero, enquerro, brobounello que caou sa omb-soun coutillou de combolot, soun boborel courdurat de belou, soun moutchiodou bergoliat so coueiffo-longo de dontello d'Ourlhat, ol ribon espondit, maï siasco plus encodenado d'or, bestido de sedo coum'onton. Demourado, ço de laï comegiado lo « Marianno » d'Oubernho jusqu'o tréton que Bermenouso lo prenguesso ô bello brossado, ço nous dis guel, dins un couonte que, son fa tort eis aoutres, es be un deis pus cranes qu'asco escrit :

O LO MORIANNO D'OUBERNHO

Lo bouole, lo Morianno ;
Lo bouole, maï l'ouraï.

Coumo un forrat de couire esquissàt un bouci,

(1) Flour de Brousso : Oi Felibres, P. 286.

Et pour l'éveiller il faudrait des sonneurs de trompes (1).

Brayat, de Boisset, Veyre, de Saint-Simon l'ont tenté les premiers. Ils ont commencé à curer le fossé que Bancharel père, l'abbé Courchinoux, nombre d'autres encore ont élargi un tantinet. Nous leur devons réelle gratitude pour nous avoir découvert notre « Marianne » d'Auvergne, gracieuse encore, sous sa robe de futaine, son corselet à bavette, ourlé de velours, son fichu multicolore, sa coiffe-longue en point d'Aurillac au triomphant nœud de ruban, bien qu'elle n'ait plus sa lourde chaîne d'or, ses atours somptueux d'antan. Elle gardait néanmoins encore trace de ses anciennes souillures, la « Marianne » d'Auvergne, jusqu'au jour où Vermenouze la prît à pleins bras, nous dit-il, dans une de ses poésies qui, sans faire tort aux autres, est bien une des plus jolies du recueil :

A LA MARIANNE D'AUVERGNE

Je veux la Marianne ;
Je la veux, je l'aurai !

De même qu'un « ferrat » (2) au cuivre usé s'altère

(1) Vermenouze : Ibid. — Aux Félibres, P. 286.
(2) Seau en cuivre poli d'usage général en Haute-Auvergne pour conserver l'eau.

E que perd tout soun lustre ol found d'uno soulhardo.
Tu, mo lengo obioi bel èstre gionto e golhardo,
Te colio plo quauqu'un per te fà sterlusi.

Ieu t'ai fretàdo : jious lo pousco é los ronticlos,
Toun couire tot poulit que se besio pas plus,
Torno lusi, coumo lusis din lou ciéou blus,
O boucàdo de nuet, l'or clàr de los estiélos.

Semblabès, — per te mièl coumparat — Cenrossou :
Ràubo de combolot, mourrolhàdo, pè-nudo,
Quàu diàntre que t'ourio d'oquel temps, counégudo,
Pouot dire qu'obios pàs un er d'estrofouissou?

Mès un bèl moti, ieu, coumo uno nobio eimado,
Te menere pel brat, ô la fouon jioui gorrits,
Ound lo brousso, lou tim e les ginets flourits
Porfumou l'er de lour soubatgio rebouimàdo.

Dins'aigo condo é que toco res de bernous
— Càr regisclo del rot é sul sàple s'olondo,
E soul, lou roussinhou li béu, — dins l'aigo condo,
Lobere tous piéus d'or, ma migo, é tous penous.

Et perd tout son éclat dans le fond d'un souillard,
O toi, ma langue, en vain étais-tu belle et drue,
Il te fallait quelqu'un pour te faire briller.

Je t'ai frottée et, sous les toiles d'araignées,
Sous la poussière, ainsi qu'on voit dans le ciel bleu,
A l'entrée de la nuit, luire l'or des étoiles,
J'ai vu luire à nouveau ton cuivre si joli.

Tu semblais,— pour te mieux comparer,— Cendrillon :
Figure barbouillée, robe pauvre, pieds nus ;
Qui diantre peut, t'ayant connue en ce temps-là,
Dire que t'on aspect n'était pas d'un souillon ?

Mais, par un beau matin, comme une fiancée,
Là-bas, je t'ai conduite à la source sous bois,
Où le thym, la bruyère et les genêts en fleurs
Répandent dans les airs leurs sauvages parfums.

Dans l'eau pure que rien de venimeux n'approche,
— Elle jaillit du roc, s'épanche sur le sable
Et seul, le rossignol y boit, — dans cette eau pure,
J'ai lavé tes cheveux, mie, et tes pieds mignons.

Lobere tous penous, to càro é tos monotos
E, qu'ouro te béguére ol copieu d'un tourrel
Prenguère tous piéus d'or per dels ràis de soulel,
E per un fres porel de mojouflos tos pouotos.

Te culiguère olèro une guerbo de flours,
Noun pàs de leis flours d'ort, mès de leis flours de [londo,
Ol boborel t'en estoquere uno guirlondo
E beguere tous uels tont blus coufles de plours;

Coufles de plours de jioyo — oquoi lo bertat, digo?
E quond t'ès mirolhàdo al miral de lo fouont
Lo roso del bounur o flourit sus toun fron
E toun cur o botut per ieu, mo douço migo.

Aro omb toun polhouguet ple de ribons, sul càp,
Tous escloupous que tràulh'o peno lo coudeno,
E les quatre tours d'or de lo longo codeno
Que pindolo dins toun boborel flouricat,

Omb oquô, n'às pàs plus l'er d'uno postouresso,
E lou mounde porpon, qu'àro te counei pàs,
De te beire à moun brat, sourei é dis tout bàs;
Quó's un nobi que passo obal omb' so mestresso

Oui, j'ai lavé tes pieds, tes mains et ton visage,
Et lorsque je t'ai vue après, sur la colline,
J'ai pris tes cheveux d'or pour des raies de soleil,
Et tes lèvres, ma mie, pour une double fraise.

Alors, je t'ai cueilli des fleurs en quantité,
— Non des fleurs de jardin, mais des fleurs de bruyère,
Pour ton corsage j'en ai fait une guirlande,
Et j'ai vu que tes yeux étaient gonflés de pleurs.

Gonflés de pleurs de joie et, — n'est-ce pas vrai, dis ?
Lorsque tu t'es mirée au miroir de la source, la rose
La rose du bonheur a fleuri sur ton front
Cependant que ton cœur battait pour moi, ma mie.

Et maintenant, avec ta coiffe enrubannée,
Tes deux petits sabots qui foulent l'herbe à peine,
Et tes quatre tours d'or de cette longue chaîne
Qui pend sur ton corsage agrémenté de fleurs,

Avec cela, tu n'as pas l'air d'une bergère,
Et le public jaseur qui ne te connait plus,
De te voir à mon bras, sourit en chuchotant :
C'est un fiancé qui passe au bras de son aimée,

Migo, qu'au z'ourio dit, quond toutchis ô l'oustàu
Te contabou : Bai, Bai te loba, comeisado!
Tu lo Morianno bàulho, è gourlo, è mourrolhado,
Quàu z'ourio dit qu'un jiour serios combiàdo otàu?

Lo *Comeisado* ohuèi n'es pàs plus to bourrèio :
Quòi lo *Morianno*, quòi *lo bouole mai l'ourai!*
Que d'àros en obon, migo, te contorai,
O Morianno d'Oubernho, o tu, nostre Mircio!

Car lo fouon oun toun fron rose s'es otintât,
Toun fron roso coumo lo flour de lo pobio,
Oquelo fouon oquoi lo fouon de Pouesio,
Quòi lo fouon de Jioubenço è d'Immourtolitât (1).

D'oquel jiour, lou porlat d'Ourlhat obio soun robiscouaire lo nostro Morianno « baoulho e gourdo e mourolhado », que disio guel, n'ero plus comegiado, tournabo penre :

..... Les quatre tours d'or de lo longo codeno
Que pindolo din soun boborel flouricat. (2)

(1) Jous la Cluchado : O la Morianno d'Oubernho.
(2) Jous la Cluchado : O la Morianno d'Oubernho.

Amie, qui l'aurait dit, quand tous à la maison,
Te chantaient : Va, va donc te laver, barbouillée !
Toi, Marianne, laide et sale, et mal peignée,
Qui l'aurait dit, qu'un jour tu deviendrais si belle ?

La « Barbouillée », oh ! non, ce n'est plus ta bourrée :
C'est « Marianne », c'est « je la veux, je l'aurai » !
Qu'à partir de ce jour, mie, je te chanterai,
Marianne d'Auvergne, ô toi, notre Mireille !

Car la source où ton front rose s'est incliné
Ton beau front rose s'est incliné ainsi que la fleur du [pêcher,
Cette source, c'est la source de Poésie,
La source de Jouvence et d'Immortalité (1).

De ce jour, le dialecte d'Aurillac avait trouvé son « restaurateur », notre Marianne « laide, sale et mal peignée », suivant ses propres expressions, redevenait nette et propre ; elle suspendait, de nouveau, à son cou :

..... Les quatre tours d'or de cette longue chaîne
Qui pend sur son corsage agrémenté de fleurs (2).

(1) Vermenouze : « Sous le Chaume », — A la Marianne d'Auvergne, P. 369-373.
(2) Vermenouze : A la Marianne d'Auvergne, P. 371.

De lo beire crano é fiero, ol bras de Bermenouso, cadun se disio :

Qu'os un nobi que passo, obal, omb'so mestresso (1).

Entrotchias bous, se bous plai, que, deis Bermenouso, n'io pas ô bel tal! N'es pas de boun ségrè omb'lo nostro Morianno ol bras! Lou pouëto d'en Biéouo, per fa seis « Berbes », espigabo leis mouots, leis bentelabo ol pus fi bentodou, escompabo lo curaillo per gorda que lou pus raoufi semen. Ona li fa omb'guel! leou que counesse lo nostro lengo meiralo de l'obeire opreso, en sourtit del bret, toun fodetchia, omb'leis pastres, per los prados dol Dout (2), counesse que lou porla simple e ruffe deis couarous de componho e deis troboliaires de lo terro. Tot maou pinginado que siasco lo mio lengo, m'en bouole serbi, ço que de laï, son cat de mesclodis de Froncès, per essotchia de bous dire de qu'ero, ol temps n'onat, lou nostre porlat d'Ourlhat, bous fa soubeni deis Troubaïres d'oncien temps qu'oou deissat marco en lou porla.

(1) Jous la Cluchado : O la Morianno d'Oubernho.
(2) Lou costel d'ol Dout, poroquio d'ô Biouet ol ras d'Ourlhat.

A la voir passer fière et pimpante au bras de Vermenouze, on se disait :

C'est un fiancé qui va là-bas au bras de son aimée (1).

Remarquez, je vous prie, que les Vermenouze sont rares ! Il est malaisé à suivre notre Marianne au bras ! Pour les enchâsser dans ses vers, le poète de Vielles choisissait soigneusement ses mots, en faisait un tri minutieux, les tamisait au crible le plus fin, rejetant tous ceux qui lui paraissaient douteux pour ne garder que les expressions de premier choix. Qui pourrait rivaliser avec lui ! Moi qui ne possède notre langue maternelle que pour l'avoir apprise, au sortir du berceau, en jouant avec les pâtres, dans les prairies du Doux (2), je ne connais que l'idiome simple et rude des paysans et des laboureurs. Tout hirsute que soit mon langage, je veux tenter néanmoins de m'en servir sans aucun mélange français pour vous dire ce qu'était jadis le dialecte d'Aurillac, vous rappeler les noms de nos anciens troubadours qui ont conquis leur réputation à s'en servir.

(1) Vermenouze : A la Marianne d'Auvergne, P. 371.

(2) Le château du Doux, commune d'Yolet, près Aurillac, où le duc de la Salle a été élevé.

Beirès tout clar, opresso, que lou nostre Bermenouso, noscut set cens ons oprès guetchiès, es de memo picou, tiro rei de memo souco, o l'ouet tot long que cat deis onciens Troubaïres. Ombe maï de clon que lou pus raouffi, guel conto, miel que cat de mascles z'o fat dobonço, lo terro meiralo, oquel Poïs Nal d'Obernhe qu'uno consou del temps del rey Sent Louis opello « lou nongal de lobenco e de rots forraous, terro de los poulidos drollos é deis mascles bollions ».

N'io brabes quatre motis que lo probo n'es fatchio; l'ome, e lo fenno enquerro dé maï, aimou que leis fo reire e quittomen ploura. Quetchies qu'ensétabou n'io dous mil'ons, leis trobers del Contaou que doliabou los prados de Cero é de Jiourdono obiou gaou, tot plot que naoutrès d'entendre uno consou d'omour

Vous en conclurez, sans hésitation possible, que notre Vermenouze, apparu sept siècles plus tard, appartient bien à la même race, a, vraiment, commune origine avec nos anciens troubadours et que son souffle est aussi puissant que le leur. Avec autant d'énergie que le plus lyrique d'entre eux, il chante, mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, la terre natale, ce haut pays d'Auvergne qu'une « *tenzon* » du temps du roi saint Louis appelle : « Le noyau de schiste et de basalte, patrie des jolies « filles et des mâles vaillants ».

On l'a reconnu depuis bien longtemps, l'homme et, plus encore, la femme, aiment qui provoque leur rire, voire même leurs larmes. Le laboureur qui ensemençait, il y a deux mille ans, les pentes des monts Cantaliens, qui fauchait les prairies riveraines de la Cère et de la Jordanne s'ébaudissait autant que nous à un chant d'amour, frémissait au

d'estrémégi end'escouta un couonte de trebos. D'oousi brugi lo cobreto lour escoufabo lou song.

D'oquetchies pus onciens reis-de-bélets de Bermenouso, deis premiès Troubaïres et Cobretaïres d'Oubernho tout es ogonit. Bent oouto, ben negre e ben ploujiaïre oou dempourtat lours consous! S'ès dis que, del temps del nostre Papo Gerbert, ol d'obou del pourtaou del Moustié d'Ourlhat, se dounabo deis pris, per Sen Guiral, ois Troubaïres qu'obiou conta lo pus poulido consou, jiouat, omb'lo cobretto, lo pus crano bourreio, lou regret, lou pus pietodou. D'oquetchiès, otopaou, n'en sobons pas maï sinoun que liards, ordits, blones, deniès é soouos ifflabou lou fousset deis pus odrets.

O rigour de moudilla leis biels pergons, de tuni peis groniès, de fa lo cerco peis founds d'ormaris, s'es troubado lo rescouoto ound'erou escoundudos leis biellhos consous deis Troubaïres del Poïs-Nal

récit d'une histoire de revenants. Le son de la « cabrette » l'exaltait comme nous.

De ces plus lointains aïeux de Vermenouze, des premiers troubadours et joueurs de « cabrette » d'Auvergne, aucun souvenir n'a survécu. Vent du Nord, vent d'Ouest, vent de neige ont emporté leurs chansons! On raconte qu'au temps de notre Pape Gerbert, au-devant du portail du Monastère d'Aurillac, on distribuait des récompenses le jour de la fête de Saint-Géraud, aux troubadours qui avaient déclamé les plus belles poésies, joué sur la « cabrette » la plus entraînante « bourrée » (1), le plus émouvant « regret » (2). De ces artistes d'antan on ne sait rien de plus, sinon que « *liards, ardits, blancs, deniers* » (3) et sous gonflaient la poche des plus adroits.

A force d'inventorier les vieux parchemins, de fureter dans les greniers, de fouiller les fonds d'armoires, on a fini par découvrir la cachette où dormaient les œuvres poétiques des anciens trouba-

(1) La bourrée, danse spéciale à l'Auvergne, qui comporte une série de pas et de figures assez complexes.

(2) Le « regret » est une mélopée aux accents tristes que le joueur de « Cabrette » compose ou interprète avec un réel sentiment musical.

(3) Menue monnaie divisionnaire du sou, jadis usuelle en Haute-Auvergne.

d'Oubernho, sourtits mai que mai d'olontour d'Ourlhat. Es, en prout fat, de creire lo temo qu'obio lou mounde pès couontes e per los consous, penden bounobel, dous cens ons, d'o 1100 o 1300. Oun es robis de beire lo festo que fosio lou pouople ois Troubaires é Cobrétaires ; otobe n'en sourtio de toutes les caires, des costels tot plot que des cusous ! D'oquel temps, un'ome coumo Bermenouso, rès qu'on so plotino e seun tolon, ourio gognat mai que se bendou los estibados d'en Coliat, d'ol Dout, d'ô Coumblat et d'ô Croupeiros, ensemblé ! Tot leou que se disio qu'un Troubaire porlorio dins uno bilo ou un costel, toutes, brossiès é couarous, bourtchiès e sinhours, les quittes Moungis e Coppelots l'i goloupabou omasso.

Lou pus oncien benio d'ô Bit cotet del sinhour que lebabo lo rento e prendio lou deime sus oquello bilotto tout brobounello del Corlodez, Pierre d'ô Bit, lou Moungi d'o Mountoudoun, coumo l'oppellabou de soun caïre-noum. L'i nosquet o l'ontour de 1150. Coum'ero d'usatchi, d'oquel temps, pès cotets

dours de Haute-Auvergne, originaires, la plupart, des environs d'Aurillac. La vogue universelle qu'ont eue pendant près de deux siècles, de 1100 à 1300, contes et chansons est vraiment incroyable! On reste stupéfait de l'engouement populaire pour les troubadours et les jongleurs. Aussi étaient-ils légion, surgissant de partout, aussi bien des châteaux que des chaumières! Alors, un homme de la taille de Vermenouze, à la parole si ardente, au talent si réel, eût reçu en récompense de ses poésies plus que ne rapportent « l'estivade » (1) des vacheries de Caillac, du Doux, de Comblat et de Cropières! Dès que la nouvelle se répandait de l'arrivée d'un troubadour dans une ville ou dans un château, chacun y courait, artisans et paysans, bourgeois et gentilshommes, les moines eux-mêmes et les prêtres se mettaient de la partie!

Le premier en date des troubadours du Haut-Pays était né à Vic, fils puîné du seigneur féodal de la jolie capitale Carladézienne : Pierre de Vic, « le Moine de Montaudon », surnom sous lequel il est le plus connu. Sa naissance remonte à 1150 environ.

(1) « L'estivade » se dit de la quantité de fromage qui se fait l'été à la « Montagne ». Dans une grande ferme Cantalienne, l' « estivade » peut valoir de 4 à 8.000 francs.

de couarous, lou foguerou Moungi ol Moustié d'Ourlhat. De fa pregarios e conta bespros cado jiour, ensourdet leou lou juen'ome que n'ero gaire deboutious! O rigour de pretchia è de roundina, decidet l'Obbat o lou nounma Priou d'o Moutoundoun, uno crano porroquio, ço nous dis guel, ound lou mounde, de tot deboutious qu'erou, demplissiouo lo cominado de présens, de lo cabo ol gronié.

Son rès fa de maou, ço que de laï, nostre Priou deissabo seis Moungis bottetchia è coufessa ô lour aise; guel estimabo miel goloupa les costels per li fa trontusso. Coubidat de toutes, nostr'ome obio toujiours, o fi de repas, uno consou noubello, un couonte bertodié ou noun, quaouqu'o couyounado per fa reire lou mounde. Lo lengo plo pendudo, bernouso que qu'aou sat; qu'ond n'obio omb'quaouqu'un, li deissabo rès ô dire! Lou mounde, d'oquel temps, n'ero pas minimou coumo sons naoutres ohuey! S'eglotchiabou pas tot biste! Otobe, toun secca paouco sur paouco, nostre Pierré se gienabo gaïre per n'en dire de frescos que toutos serioun pas de boun tourna répéta! Mès, lou guzordas (Dobon

Selon l'usage, coutumier à cette époque pour les cadets de grande race, on l'envoya comme moine au monastère d'Aurillac. Prier et chanter vêpres chaque jour fatigua vite le jeune homme qui n'était guère dévot. A force de quémander et de revenir à la charge, il décida l'Abbé à le nommer Prieur de Montaudon, une magnifique paroisse, nous dit-il, où les gens remplissaient la maison de cadeaux de la cave au grenier, tant était grande leur dévotion.

Sans manquer, pourtant, à ses vœux monastiques, notre Prieur laissait ses Moines baptiser et confesser tout à leur aise. Pour lui, il préférait courir les châteaux des environs, y mener joyeuse vie. Accablé d'invitations, notre homme avait toujours, au dessert, une chanson nouvelle, un récit ou un conte attrayant, quelques gauloiseries qui déridaient les convives. Fin diseur, il était abominablement caustique! Avait-il pris quelqu'un en grippe, il l'accablait de ses sarcasmes! La société de cette époque était moins collet-monté que la nôtre; elle s'effarouchait moins aisément! Aussi en vidant flacons sur flacons, notre Pierre de Vic poussait le sans-gêne jusqu'à une crudité d'expressions qui rend certaines de ses œuvres difficiles à citer. Le coquin

Dieou siasco, ço que de laï!) obio lou biai per z'o dire! Se coumprend que lou rey d'Orogoun, que lo sio beletto ero l'einado e l'héritiéro del costel d'ô Corlat, l'asco monda beni e li asco douna grasso proubendo per lou gorda omb'guel. Mai pourtesso soutono, Pierre d'o Bit n'ero pas Coppelot e l'ome ero d'obis, desiston, que los poraoulos pudou pas! Me forio gaeu, bous catchi pas, de bous dire qu'aouque noun rès de guel; mès, lou sieou porlat es trop soben. Per bous lou fa entendre me leu courio rebira ol potai d'ohuey. Li perdrio so fouorço; e, en plaço de bi biel goustous, bous forio tosta qu'uno trasso de binagre!

Pierrè d'ô Rougiers, noscut ol costel d'oquel bourg qu'oppelons huey Rouziers, ol dejious d'ô Maou, debol Caoussè, es bé un deis pus dolicats Troubaïres que se siasco bit. Si m'ozordabe o bous counta cossi guel fosio l'omour omb'lo Coumtesso d'ô Norbouno, los poulidos consous que contabo ô

(Dieu ait néanmoins son âme) avait manière à lui de dire les pires énormités! On s'explique que le roi d'Aragon, dont l'aïeule était l'héritière de la Vicomté de Carlat (1), l'ait mandé à sa cour et lui ait donné une grosse prébende pour l'y retenir. En dépit de l'habit ecclésiastique qu'il portait, Pierre de Vic n'était pas prêtre; notre homme estimait sans doute que les mots les plus épicés n'ont pas d'odeur! Je résiste à la tentation de citer quelques passages. Sa langue savante s'est beaucoup modifiée depuis lors. Pour la rendre facilement intelligible, il faudrait la traduire en notre dialecte. L'œuvre y perdrait toute saveur; au lieu d'un vin capiteux, je ne vous offrirais qu'un aigre breuvage!

Pierre de Rougiers qui vit le jour dans le château de ce nom, situé au chef-lieu de la commune que nous appelons aujourd'hui Rouziers, entre Maurs et Le Quercy, est un des poètes les plus délicats de son époque. Si je me risquais à vous raconter comment il faisait sa cour à la Vicomtesse de Narbonne, à vous citer les délicieuses chansons qu'il

(1) Douce de Millau-Carlat-Provence, héritière de la Vicomté Carladézienne, épousa en 1111 Raymond-Bérenger-le-Grand, Comte de Barcelone. — Alphonse II, roi d'Aragon, qui appela à sa Cour Pierre de Vic était son petit-fils.

so mestresso, leis molhurs que li orriberou, serions enquerre eici demo ô souel lébon, maï sciasco pas obourious d'oquesto sosou!

Porlossions pas de Guillaoume Mouisset sourtit d'un des pus ritchiès oustaous d'Ourlhat, mestre de lo bouorrio de lo Moussetio entre lou Boueï e Limogno, o lo ponorto de lo bilo. S'es res gorda de guel; se sat soulomen qu'ero cousit de Pierre d'ô Bit; oqueste parlo de guel e de lo suo barbo esporfollado sons obeire l'er de gaïre presa soun tolon.

D'un aoutre Troubaïre de memo temps : Eplès d'o Sognos s'ès counserba gaïre maï. Sinhour d'oquello biloto d'o Sognos, debos Mouriat, nostr'ome obio, ço disou, lou biai per robi lou mounde que l'ourio ousi, sons s'olossa, d'aoubo o souel trescound, que countesso leis guerros qu'obio fatchios ou porlesso d'omour.

N'ai pas besoun, désiston, de bous openré oquello bertat bertodiero que, qu'on n'en biro e qu'o lou cur pret, lo fenno sat miel eima que l'ome! Si lou Boun Dieou oproufito d'oquel omour, guello se fo Sur e sobes, toutes, de qu'es copaplo uno fenno debouado

composait en l'honneur de sa belle, à vous narrer ses malheurs, je vous retiendrai jusqu'à demain, à l'aube, si tardive qu'elle soit en cette saison !

Passons sous silence Guillaume Moisset, issu d'une des plus riches familles d'Aurillac, possesseur du domaine de la Moissetie, entre Le Buis et Limagne, dans la banlieue de notre ville. Ses œuvres sont entièrement perdues ; on sait seulement qu'il était cousin de Pierre de Vic qui parle sans bienveillance de lui et de sa longue barbe, en fait médiocre éloge.

Des œuvres de son contemporain, le troubadour Ebles de Saignes, rien, autant dire, n'est venu jusqu'à nous. Seigneur de la petite ville de Saignes, au voisinage de Mauriac, notre chevalier avait un talent tout particulier de séduction, au dire des chroniqueurs. Son auditoire ne se lassait pas de l'écouter de l'aube au crépuscule, soit qu'il narrât ses exploits ou modulât un chant d'amour.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous apprendre cette vérité maintes fois vérifiée que, quand elle le veut, la femme sait mieux aimer que l'homme. Si elle prend Dieu pour objectif de son amour, elle entre en Religion et l'on sait à quel degré d'abnégation peut atteindre le dévouement féminin dans sa charité

ol pès deis molaoudès peis houspitaous, en temps de guerro, per ossista leis blossats! Bouole be creire que lo Modamo del Costel d'Aouzo eimabo lou Boun Dieou, mès bous pouode offourtit qu'eimabo, maï que maï, lou sieou golou, é que z'o li sobio escrioure de biaï!

Sourtido de per lo Costoniaou, del costel d'Aouzo, din lo porroquio d'ô Sénezergo, nostro Modamo s'ero moridado debos Brioudo, omb'lou signour de Meyronno. Porès qu'oqueste n'ero pas des pus raouffis omb'so bourro griso. D'obeiré fa lo guerro un briou, debos Jerusolen, li obio cuet e recuet lo pel e memomen obio deissat obal brat ou combo. Suffit que nostre fennoto prisabo gaïre lou sieou ome. Ebetchio d'orgin e coubetat, mai qu'omour, lou li obiou fat espousa, lou cap dins un sat, que se dis!

Lou sinhour d'ô Mordougno, ol ras d'ô Nussargo, tchibolié de grondo mino, fotchura ol mouollé, li foguet lo cour. N'en couguet pas maï, n'i ouguet

auprès des malades de nos hôpitaux, son héroïsme sur les champs de bataille. Je veux bien croire que la dame de Castel d'Oze (1) aimait Dieu; je peux vous affirmer, tout au moins, que son amour allait surtout à son amant et qu'elle avait une façon bien personnelle de le lui exprimer.

Née dans la Châtaigneraie, au château d'Oze, dans la paroisse de Sènezergues, notre châtelaine s'était mariée aux environs de Brioude, au seigneur de Meyronne. On prétend que celui-ci n'était plus séduisant cavalier avec sa barbe grise. Il avait guerroyé de longues années dans le royaume de Jérusalem; le soleil lui avait basané la peau; il avait même laissé, dit-on, là-bas, bras ou jambe. Pour une raison ou pour une autre, la Dame n'aimait guère son mari. Tentation de fortune et cupidité, beaucoup plus que l'attirance l'avaient aveuglément décidée à cette union.

Le seigneur de Mardogne (2), au voisinage de Neussargues, chevalier de haute mine, fait au tour, lui conta fleurette. Il n'en fallut pas davantage; ce

(1) La Dame de Castel d'Oze, dont les chroniques médiévales ont fait « Casteldoza » était née au chateau d'Oze, aujourd'hui commune de Senezergues, cant. de Montsalvy, arr. d'Aurillac.

(2) Mardogne, près Neussargues, arrondissement de Murat.

prou que de resto, pécaïre! O estat dit pès counessurs, les pus dolicats, mai z'o poudès creire, que, desempiei dous mil'ons, se counessio rès de tot opposiounat, de tot omistous é douçorel que leis « Berbes » de lo damo del costel d'Aouzo. E lou pus gaou; escouta oquesto, se bous plai, es que lou sieou ome n'en bolet pas de min e n'ouguet jiomaï cat de reprochi o l'i faire! Basto toutos leis fennos, desempiei, n'en pouguessou dire treton!

Es plot de creire qu'ero sourtit d'Ourlhat, noscut ol Pourtaou d'Ourenquos ou pel Bari deis Tonurs, oquel couquinossou de Cobaire, porpondejiaire é gueine que qu'aou sat! End lou beire se penre de lengo ombe soun comborado Bounofouos, oun sat pas lou qu'ogne deis dous merito maï uno jueirado! Leis fennos d'Ourlhat n'oou jiomai estat gaire d'onduro omb'leis ensoulens que leis bouolou espessuga. Prenguerou dobou Bounofouos, lou coutillounaire o couops de barro, e d'oti ou d'en ticouon maï Cobaïre n'en demouret gorrel!

Deissons lou courre debos Roumo, ound foguet

fut même plus qu'il n'en fallait pour la pauvrette! Les plus fins connaisseurs estiment, et on ne peut que se ranger à leur avis, que depuis deux mille ans, aucun cri aussi passionné, aucun gémissement aussi amoureusement plaintif ne s'était fait entendre comparable aux poésies enflammées de la Dame de Casteldoze. Le plus singulier, retenez bien l'histoire, est que l'honneur de son mari n'en souffrit pas et que celui-ci n'eut jamais le moindre reproche à formuler. Fasse le ciel que, depuis notre enamourée, toutes les femmes puissent en dire autant!

Tout porte à croire qu'il était enfant d'Aurillac, né à la Porte d'Aurinques ou au Faubourg des Tanneurs, ce freluquet de Cavaire, fieffé bavard et vraie langue de vipère! A la lecture de sa dispute fameuse avec son collègue Bonafos, on se demande auquel des deux donner les étrivières! Les femmes d'Aurillac n'ont jamais été d'humeur à tolérer les familiarités déplacées. Elles chassèrent à coups de bâton le coureur de jupes qu'était Bonafos; de l'affaire ou pour tout autre raison qu'on ignore, Cavaire lui-même en demeura boiteux.

Laissons-le aller chercher refuge en Italie où il

fourtuno, ço disou, per porla de Pierre d'ô Couols qu'hobitabo oquel costelet ol pus ras d'ô Bit, de Faidit d'ol Bellestat, noscut ol ras d'ô Sent'Ollire, d'Ostor d'o Segret, sourti de lo ribiero del Boounniès, debos Solers, de Bernat Omouroux, dobolat d'ô Sont Flour, que fouguerou toutes deis Troubaires de marco, odrets de lo premiero e mascles berturious. Se bei qu'oquetchiès drollès n'obiou cat de pessomen, rès que les trocossesso; quond infuscabou pas lou mounde per les decida ô ona en Ofrico ou en Jerusolem, esponsa leis Sorrozis, bilhabou pas que de fa l'omour, de n'en counta leis joios!

Un aoutre, pas bufforel ottopaou, noscut beleou ô Roudès, mès que lo suo fomillo croumpet lou Costel d'ô Bissouso, porroquio d'ô Pouminiat, Huguet d'ô Brunet, es de plongi, per mo fe! Fouissat per l'Omour, nostre Tchibolié, repopiabo d'uno Modamo d'Ourlhat qu'oppelabou lo Golliouno. Tot plot lo feuno l'ourio ogotchia de boun uel si lou Couomté

fit, dit-on, fortune ; parlons plutôt de Pierre de Cols, possesseur du petit château de ce nom ; aux portes de Vic, de Faydit de Bellestat, né sur la paroisse de Saint-Illide, d'Astorg de Segret, originaire de la vallée du Vaulmiers, voisine de Salers, de Bernard Amouroux, descendu des hauteurs Sanfloraines. Tous furent Troubadours en renom, de valeur réelle et de belle allure. Ces joyeux drilles paraissent avoir ignoré les soucis, avoir toujours été exempts de préoccupations. Lorsqu'ils ne poussaient pas, par leurs brûlantes tirades, leurs contemporains à partir pour l'Afrique ou la Palestine y massacrer les Sarrazins, leur unique objectif était de célébrer l'amour, d'en décrire les délices.

Un autre poète, non moins apprécié, venu peut-être de Rodez, mais dont la famille avait acquis le château de Vixouzes, paroisse de Polminhac, Hugues de Bruneinc, eut un sort vraiment digne de pitié. Blessé par Cupidon, notre chevalier avait conçu la passion la plus folle pour une dame d'Aurillac, du nom de Gaillane. Il est à croire que celle-ci n'eut pas vu d'un mauvais œil cette recherche, si le comte de

d'ô Roudès bo pas beni Ourlhat per Sont'Urbo. Toun fa fiero, roucountret lo Gollioumo, e, de tot poulido qu'ero guello, n'en benguet fouol d'omour. Decidado ô fa Pascos dobou Roupans, lo Goulliono estimet miel z'ozorda omb'lou Cououte. Nostre paoubre Troubaire, de tot mouque qu'ero, se foguet Moungi!

Sobons que « cad' oussel trobo soun nioud bel » « que l'ebetchio be, en porla, de tira lo cuberto debos se! Obio be prout temo, tira, d'omossa pillos é pillous, bouole, ieu, dire, d'ottroupelo toutes leis Troubaires noscuts, ço disiou, ol Poïs-Nal. Toun respeta oquetchiès que z'offourtissou, m'ès gaïre eisat de creire que Huguet d'ô Peyrols n'en siasco; oqueste tiro rei, de boun sigur, de lo biloto de Roquofouort-Moutonhos, ol Poïs-Bas.

Sei enborossat enquerre de pire per Reymound

Rodez n'était venu à Aurillac à la Saint-Urbain (1). Dans ses promenades à travers la foire, le comte rencontre dame Gaillane dont la radieuse beauté le frappe si fort qu'il en devient éperdûment amoureux. Décidée à faire « Pâques avant Rameaux » (2), Gaillane donne, pour ce faire, la préférence au comte. Notre pauvre Troubadour en fut si marri que de chagrin il se fit Chartreux !

C'est vérité incontestée que « chaque oiseau trouve son nid beau » et qu'à faire l'historique de sa patrie, on « tire, d'instinct, la couverture à soi » ! J'étais tout disposé à recueillir ses plus minces illustrations, à n'omettre le nom d'aucun Troubadour du Haut Pays. Malgré ma déférence pour les historiens qui ont émis cette assertion (3), il m'est vraiment difficile d'admettre qu'Hugues de Peyrols (4) soit originaire du Cantal. Il est sûrement né dans la ville de Rochefort-Montagnes, en Basse-Auvergne.

Je suis plus perplexe encore en ce qui

(1) La plus grande foire d'Aurillac, le 25 mai, elle a motivé, de toute ancienneté, grande affluence de jongleurs.

(2) Expression classique appliquée à toute jeune femme qui n'a pas attendu les délais réglementaires pour devenir mère.

(3) Diction. Stat. du Cantal.

(4) On suppose gratuitement ce Troubadour originaire de la tour de Peyrols, commune de Trizac.

Bidal d'ô Bezoudu que, beleou, n'es pas maï del costel d'o Bezoudun porroquio d'ô Tournomiro que de lo bilo d'ô Bezoudun en Proubenço. Li ourioun estroupiat soun noum que serio Bezalu, un poïs de Cotolougno. De que faire oti; n'en pouode pas maï! En prou fat, si aouse porla de Goboudon lou Biel, Troubaïre de grondo reputotiou. Tot plot, beleou, es noscut ol Poï-Nal; z'o bouole be creire, mès n'en mettrio pas lo mo ol fiot, per mo fe! que n'ai qu'uno!

N'ourio, enquerro, un plen sat o bous dire si obio pas poou dé bous ensourda. Me caou peure lo coursiero, toun regreta de bira tot soute. Me pouode pas tene de m'orresta un picossel, ço que de laï, ol nostre Ostour d'ô Counros, Austau d'Ourlhat counno l'oppelou los histoueros de soun temps. Lou boroun d'ô Counros ero portit omb'lou rey Sent Louis en Egypto; ottoperou omasse lou tuste de lo Monsourah; ensemble fouguerou fat presouniès, talomen que n'en coulet ô Ostour uno crano bouorio omb'so boccado e lou quitte seguen, que li couguet bendre, per que leis Sorrozis l'i dounessou lou bon. De beire s'ogoni en fun de robocaou oquelle Crousado, de

concerne Raymond Vidal de Bezaudun qui n'est peut-être pas plus natif du château de Bezaudun, paroisse de Tournemire, que de la ville de Bezaudun, en Provence. Son nom véritable, massacré par les copistes, serait Bézalu qui est celui d'un Comté de Catalogne. Malgré l'ennui que j'en éprouve, je n'en peux mais! A peine si j'ose parler de Gavaudan-le-Vieux, Troubadour de grande marque. Il n'est pas impossible qu'il soit Cantalien, je ne demande qu'à en découvrir la preuve; mais Dieu me garde d'en mettre la main au feu!

J'aurais grand désir d'en dire plus long sur ce sujet, si je ne craignais d'abuser de votre indulgence. Je coupe court, au regret de tourner bride! Il convient pourtant de nous attarder une minute à notre Astorg de Conros, que les chroniques médiévales dénomment Astorg d'Aurillac. Le baron de Conros avait fait voile pour l'Egypte avec le roi Saint Louis. Auprès de ce monarque il essuya le désastre de la Mansourah, fut fait prisonnier avec lui. Il dut même vendre un de ses plus beaux domaines, vacherie et jeunes bêtes comprises, pour obtenir des Sarrazins sa liberté. A la vue de cette superbe armée de la Croisade s'évanouissant en fumée, en voyant mou-

coumpta tont e tont de mouorts d'oquetchies qu'erou portis frès e golhiards d'Aïgos-Mouortos, li foguet talomen doou ol cur que nostre Boroun se pouget pas tenè dé n'en fa uno consou pietodouso e doulento que caou sat. Quond lo contabo peis costels d'Oubernhe, lo cobretto jiouabo douçomenot un er que, desempiei, ço disou s'es oppelat « Lou Regret ». D'obeire ottopat oquello fretado lou gordet pas de li tourna e de deissa obal seis osses.

Tot molen e ozordious fouguet lou sieou einat que s'oppelabo, tobe, Ostour, talomen que maï d'un o fat mesclodis del païre omb'lou fil. Nostre juen'ome, fat Chibobié de los mo memo del rey Sent Louis, occoumpognet oquesté en Ofrico e ossistet, o so mouort dobon Tunis. S'est counserbat de guel ou del sieou païre, uno consou, ound s'en prend quittomen ò Nostre Signe deis molhurs qu'ossuquerou, d'oquel temps, les paoubres Chrestios! (1)

(1) Se dis, desempiei un porrel d'ons que qu'ouo n'es pas guel mès lou sieou paire qu'o fat oquetchies berbes oprès lou tuste qu'ottopet Sent Louis ò Monsourah e noun pas per lo suo mouort ò Tunis.

rir de maladie tant de braves chevaliers qui s'étaient embarqués, naguère, pleins d'espoir et de santé, à Aigues-Mortes, notre Troubadour eut le cœur si serré qu'il ne put s'empêcher de traduire son navrement en une poésie poignante de désespoir au delà de toute expression. Lorsqu'il la déclamait dans les châteaux d'Auvergne, la « cabrette » l'accompagnait en sourdine d'une plainte triste à laquelle on a donné, depuis lors, le nom de « Regret ». Le souvenir de sa défaite ne le fit pas reculer devant une nouvelle expédition qui lui fut fatale. Ses ossements sont restés en terre Africaine.

Son héritier eut même vaillance, même intrépidité ; il portait même nom, cause de confusion fréquente, chez les chroniqueurs, entre le père et le fils. Ce jeune homme armé chevalier de la main même de saint Louis, accompagna ce monarque en Afrique et assista à sa mort devant Tunis. Il nous reste de lui ou de son père une chanson. Dans son navrement, il s'en prend à Notre-Seigneur lui-même des malheurs qui accablaient alors les pauvres chrétiens (1).

(1) On prétend, depuis peu, que ce n'est pas lui, mais son père qui serait l'auteur de cette poésie qui se rapporterait au désastre de la Mansourah et non à la mort de Saint Louis.

Un centenat d'ons, bounobel, pus tard un efon d'Ourlhat, Guillaoume Bourzat, essatchio be d'ifla l'ouïre de lo cobretto, mès lou clon li es plus! Maï ottape dous pris ol counceours d'ô Toulouso, sos consous soun bufforellos que caou sat. N'o plus memo biaï, se sent que l'ome maï lo lengo soun offonats.

Opres guel, lou nostre potaï dobalo o lo cousino, s'orruco peis estaples, que bous ai dit icou. En prou fa si Curats e Coppelots lou parlou en codiero per lo Costoniaou e debos Solers. Creirias qu'escouorgo los poutotos del mounde grond quond s'en sert omb'bourriares e messatchis! Très cens ons se passcau sons que daisse, censa, traço din cat de libre ni de jiournaou, essetat qu'aouques noun-rès, de çai de laï, qu'aouqu'os consous counserbados de memouorio e uno consounello fino e lecodoto d'un soben noscut ô Bit : Louis d'ô Boissy, qu'ero, si bous plaï un des Crontos « *Ocodomicicus* », ô Poris, ô lo bespro de lo Reboulutiou.

Ol temps de l'Empérur, un Médéci d'ô Bouisset, que poutignabo pas mai que Pierre d'ô Bit, ço m'o estat dit, o estuni uno paouco, s'ozardo, toun courre per lo Costoniaou o lo pisto deis molaoudes, o

Moins d'un siècle plus tard, un enfant d'Aurillac, Guillaume Bourzat, tente encore d'enfler l'outre de sa « cabrette », mais il manque de souffle. En dépit des deux récompenses qu'il obtient au concours littéraire de Toulouse, l'énergie lui fait défaut. Il n'a plus le lyrisme de ses prédécesseurs ; on sent que le poète et la langue elle-même sont à bout !

Après lui, notre idiome descend aux cuisines, va se cacher aux étables, ainsi que je l'ai observé déjà. A peine si curés et chapelains en usent encore en chaire dans la Châtaigneraie ou dans les montagnes de Salers. Il semble vraiment qu'il déchire les lèvres des grands seigneurs qui l'utilisent avec leurs fermiers et leurs serviteurs ! Trois siècles s'écoulent sans qu'il laisse, pour ainsi dire, trace dans aucun livre ou recueil périodique. A peine recueille-t-on, d'ici de là, quelques pièces fugitives, de rares chansonnettes, dont une vraiment fine et délicate, œuvre d'un Vicois, Louis de Boissy, un des Quarante de l'Académie Française, à la veille de la Révolution.

Sous Napoléon Ier, un médecin de Boisset qui n'éprouvait, m'a-t-on dit, pas plus d'embarras que Pierre de Vic à vider un flacon, se risque, tout en faisant ses visites de malades, à rimailler quelque

escrioure qu'aouques noun rès en potaï. Del Curat Bouquièr é de Frédérit d'ô Grondbal, qu'érou, censa, del temps de Broyat, en prou fa, si obons ticouon. Un picossel oprès, Beyré dounet ses « Pioulats d'un rei-petit », un crané librou, qu'oquel que l'o escrit n'o pas ponat l'ounour que li bouolou faïre (1). Bonchorel, lou païre, toun founda soun jiournaou, estompo seis « Bilhados d'Oubernho » ound's'orrucou un flot de coousottos brobounellos que caou sat. D'oquetchies que soun en bido, leis Geraud, Bonchorel lou fil, un troupelou maisse, bouole rès dire que lour jitta lou copel toun possa e fa uno copeissado o despart ol mieou Bicari d'Ayrens d'oncien temps. Toun fa lo classo eis efons, ô Pleou e Ourlhat, oquel Coppelot qu'obio boun cap, s'es ensignat guel tobe. L'Obbat Reymoun Four es bengut soben que caou sat per escrioure lou nostre potaï e si lou dorrie libre de Bermenouso o tot boun biaï omb'soun ourougrafo sobento, l'hounour n'en rebet on'oquel Coppelot. Serio pas juste, otopaou de pas cita lou Cura Faou, d'o Sognos, dobon de porla de l'Obbat Cour-

(1) Se trobailho, d'ô quest'houro ô quilha un mounumen o Beire, ô Son-Semoun, ol ras d'Ourlhat.

peu en notre dialecte. De ses deux contemporains, le curé Beauquier et Frédéric de Grandval, nous ne possédons autant dire rien. Peu après, Veyre donna ses « Pépiements d'un roitelet », livre délicieux dont l'auteur mérite pleinement l'hommage qu'on lui prépare (1). Bancharel, le père, trouva le temps, malgré la fondation de son journal, de publier ses « Veillées Auvergnates », toutes remplies de récits plus intéressants les uns que les autres. Des écrivains Cantaliens, encore en vie grâce à Dieu : les Géraud, Bancharel, le fils, toute une pléiade encore, je ne veux rien dire que les saluer au passage. Je tiens à adresser un salut particulier à mon ancien Vicaire d'Ayrens. Tout en professant à Pleaux et à Aurillac, ce Prêtre, à l'intelligence vive, a accru son érudition. L'abbé Raymond Four a acquis une réelle compétence de linguiste, écrit rationnellement notre dialecte ; si le dernier livre de Vermenouze se présente si bien avec sa graphie savante, l'honneur en revient à ce Prêtre.

Il serait injuste d'oublier le nom du curé Fau, doyen de Saignes, avant d'évoquer celui de l'abbé

(1) Un comité s'est constitué pour élever un monument au poète Veyre, à Saint-Simon, près Aurillac.

chinoux. Oqueste, que se pouot nouuma lou mestré de Bermenouso, prend clou, escompillo peis jiournaous un moudioou de couontes, de noubellos finos et dolicatos, fo estompa en 1884 seis fuels de « *Pousco d'or* ».

Per bonta Courchinoux, coumo li omerito, li o cat de besoun d'ona cuurre; suffit de cita oquesto souetto :

Lou cur es les tres quarts de l'ome.

Lou brabe Courchinoux dounet pas soun cur os très quarts mès tout entier ol poueto d'en Bieouo; otaou, gracios on'oquel Coppelot, coumo n'en qu'ouriot tretchiès ô lo doutchiéno, s'oloncet lou Troubairé de « Flour de brousso », lou mascle qu'oronco lou sal o l'endobon de toutes, lou pus opposiounat e lou millioun contaïre del nostre Poïs-Nal: Orseno Bermenouso.

Del pus long que me soubene, ieou, dobon d'obeire

Courchinoux. Ce poète, qu'on peut vraiment appeler le maître de Vermenouze, débute en éparpillant dans les journaux quantité de nouvelles et contes aussi fins que délicats et publie en 1884 ses feuilles imprégnées de « Poussière d'or ».

Ce livre renferme le meilleur éloge qu'on en puisse faire ; il suffit d'en détacher ce vers :

Le cœur est les trois quarts de l'homme.

L'excellent Courchinoux n'avait pas donné aux trois quarts, mais bien tout entier son cœur au poète de Vielle. C'est grâce à ce prêtre éminent, qui reste un modèle, que l'auteur de « Fleur de Bruyère » entra dans la lice et que l'Auvergne put se glorifier de l'écrivain qui s'est placé en tête de tous les autres, le plus lyrique et le plus grand des poètes du Haut Pays : Arsène Vermenouze.

Je vois encore, dans mes plus lointains souvenirs, bien antérieurs à ma première communion, Garric,

fat lo Cuminiou, bésè Gorrit, lou couarou d'en Bieouo, essigaïre renoummat, beni o Clobiero omb'-soun pitchiou fil Orséno Bermenouso, un droullas de doso-huetch'ons que portio per Esponho. Tout que lou sieou belet espiabo lo boccado (1), mettio d'ocouordi leis dous bouriarès, dintron é sourton (2), lou juen'ome bisitabo lou costel. Counessès baoutres, lo nostro mouodo debos Itrat, Eyrens è Crondellos, leis mascles jioubes li grattou gaire leis cenros ol contou : Fils de couaros ou de brossiès, dobon que lo premiero bourro lour pousse jioul nas, prendou bon fouoro poïs; otaou foguet Bermenouso.

L'obiou replegat din soun premié pillou en Biéouo d'Itrat, lou bint de Settembre 1850; pel l'estiou de 1868 bendio detchia estoffos e espiços ô Illescas, debo Modrid. O tal deis quinz'ons que demouret guel Esponho, s'oposturet, ço nous dit Fargio (3), deis

(1) Cado bouorio o d'ocoustumado un cobaou de 30 ô 100 baccos.

(2) O cado mudado de bourriare, caou fa un « *essit* » per z'o mettre juste entre lou dintron é lou sourton.

(3) Fargio « Consul Général de France à Bâle » noscut Ourlhat qu'o presentat ol mounde « Jous la Cluchado » de Bermenouso.

le riche propriétaire de Vielle-d'Ytrac, Expert agricole en grand renom, venir à Clavières avec son petit-fils, Arsène Vermenouze, jeune garçon de dix-huit ans, qui était à la veille de son départ pour l'Espagne. Tandis que son aïeul examinait la vacherie (1), faisait l'accord entre les deux fermiers entrant et sortant (2), le jeune homme visita le château. On connaît la coutume de la région d'Ytrac, d'Ayrens, de Crandelles; les jeunes hommes ne s'y attardent guère au foyer paternel. Fils de riches propriétaires ou d'ouvriers émigrent avant que le premier poil follet ne leur ait poussé à la lèvre. Ainsi fit Vermenouze.

On l'avait enveloppé dans son premier lange, à Vielle-d'Ytrac, le 20 septembre 1850; au cours de l'été 1868, il vendait déjà étoffes et épices à Illescas, au delà de Madrid. Au cours des quinze années qu'il passe en Espagne, il nourrit son esprit, nous dit Farges (3), des auteurs français, principalement de

(1) Chaque domaine de Haute-Auvergne possède un troupeau de trente à cent vaches laitières qui constitue la vacherie attachée au domaine.

(2) A tout changement de fermier une estimation des cheptels vifs et morts est nécessaire, pour régler la situation respective du fermier entrant et du fermier sortant.

(3) M. Farges, Consul Général de France à Bâle, originaire d'Aurillac, préfacier de « Sous le chaume », de Vermenouze.

libres Froncès, maï que maï deis pouetos de renoum, s'essotchiet memomen o fa deis « berbes ». Cossi li proufitet, guel, de qu'ès soun obro Fronceso, pouderouso e superbo, d'aoutres z'o diroou finomen ; qu'ou es ol delai de lo mio bougo.

Baoutres d'Ourlhat qu'obès ougut lo premiero tasto de seis « berbes » en potaï, sobès que, toun fa coumberce ô lo corriero d'Ourenco, Bermenouso fugio lo bilo tont que poudio per espossetchia puets e plonos, treba peis bouos, goloupa issarts et broussies, courre ô trobers mountonhos e per lo Costoniaou tosta sur plaço lou bi d'Ontraïgos, leis moronos d'ô Maou, leis porobels d'ô Solers.

Cossaïre opossiounat, ô courré, de souel lebon ô rotchiado de nuet, l'ome demplissio pas que l'habrosat ! Bounomen guel nous offourtit qu'o fa maïtes de « berbes » ô trober pois qu'ossitat, ol cuntou, sus lo codeiro de lo saou ! N'obio detchia un moudioou per los pouotchios quond li dounerou, en 1895, lou titré, que li omeritabo tot plo, de « Copiscol de l'Escolo Oubernhato ». Lou jiournolet que prenguet bou, olero, « Lo Cobretto » n'oproufitet. L'on d'oprès

nos grands poètes, se risque même à « commettre » quelques vers. Avec quelle prodigieuse facilité il s'assimila notre prosodie, combien magnifique et sincère est son œuvre poétique française, d'autres le diront avec autorité; cette étude dépasse les limites que je me suis tracées.

Vous autres, citadins d'Aurillac, qui avez eu les prémices de ses poésies Cantaliennes, n'ignorez pas que tout en gérant son négoce de la rue d'Aurinques, Vermenouze fuyait la ville aussi souvent qu'il lui était permis, allait arpenter monts et vallées, errer sous bois, courir à travers landes et champs, escalader nos sommets, parcourait la châtaigneraie, allait goûter sur place le bon vin d'Entraygues, savourer les marrons de Maurs, les délicats fromages de Salers.

Chasseur intrépide, à courir de l'aube à la nuit tombante, notre poète n'emplissait pas que sa gibecière! Lui-même avoue franchement avoir assemblé plus de vers au cours de ses randonnées qu'au coin de l'âtre, sur le siège familial. Ses poches en étaient déjà gonflées lorsqu'il reçut, en 1895, le titre, si justifié, de « Chef de l'Ecole Auvergnate ». La petite Revue Littéraire, « La Cabrette », qu'il lança

nosquet soun premiès libre : « Flour de Brousso ». N'obio pas tort Ajalbert de dire d'oquel'obro : « Touto l'Oubernho té dins oquel libre. Lou potaï, lou nostre potai, lou cresions cofournit ; ti l'obes que se quilho golhard e berturious, tot bourru e, ço que de lai, tot fi, ispre que caou sat e douçorel pourtout. »

Mistral e leis Felibres del Mietchour n'en diguerou tréton e nommerou Bermenouso Mojouraou. Lo fouon ero olondado aro ; quittet plus de tira. N'i o dous ous, en prou fa, dounabo soun segound libre en potai, « Jous la Cluchado », dorrié-noscut é catchionioud, que n'en foro pas d'aoutre, pécaïré.

Si « Flour de Brousso » o sentour de flourettos omossados, toun cossa, ó trober puets é camps, « dins la Cluchado » es blat moulur, fé bulit o lo fenion de lo grongio. L'ome s'es omodurat, guel tobe.

alors, bénéficia de ses productions. L'année suivante parut son premier livre, « Fleur de Bruyère ». Ajalbert (1) avait pleinement raison de dire de ce volume : « L'auteur sut y faire tenir l'Auvergne tout entière. Le dialecte Cantalien, notre dialecte, que nous croyons mort, s'y révèle énergique et vigoureux, rude au possible et pourtant plein de finesse, âpre au delà de toute expression, et, néanmoins, infiniment doux. »

Mistral et les félibres du Midi partagèrent cette appréciation et élurent Vermenouze Majoral. La source poétique avait, dès lors, pris cours, elle ne cessa plus, désormais, de couler abondamment. Il y a deux ans, à peine, il publiait un nouveau recueil de poésies Cantaliennes, son dernier né qui ne sera suivi, hélas! d'aucun autre.

Si « Fleur de Bruyère » fleure l'arome capiteux du bouquet sauvage cueilli au cours de ses chasses, à travers landes et montagnes, « Sous le Chaume » est moisson mûrie, foin délicat qui a concentré son parfum dans la meule soigneusement tassée. L'auteur

(1) Conservateur du Musée de La Malmaison, originaire de Pierrefort, connu par de nombreuses publications littéraires fort appréciées. Son livre « Mon Auvergne » prime toutes ses autres œuvres, aux yeux de ses compatriotes reconnaissants.

Un plouresi, otopat desiston ó lo casso, lou tet, aro, l'estiou pel courticou, orucat, l'hiber, ol contou. Z'o prend plus tout dobon, met plus sul popié toutos los ideios que li passou pel cap, tot frescos, brobounellos é fedétchiairos que li tretou. Los espigo, uno per uno, los passo ol cril é ol bentodou. Se pouot offourti, hordi, que dins seis dous libres, del premié fuel ol dorric, Bermenouso n'o qu'uno temo, maï lou tet soute : centa lo terro meiralo, glourifia l'Oubernho, n'en fa aima los quittos borruios, que disio l'aoutre ! Que que disco, que que noun, toujiours li torno o lo mestresso eimado ; escouta cossi n'en parlo :

Lou cur, en beni biel, s'otenresis ; ohuéi
Leou sente din lou micou naisse e creisse uno rei
Que m'estaco toujiours, pus fouorto é pus soulido
O nostro Oubernho benesido (1).

. . . . . .

(1) Flour de Brousso : Oundoun e cossi fo sous bers lou Copiscol, P. 12.

s'est mûri, lui aussi. Une pleurésie, prise, sans doute, à la chasse ne lui permet plus, maintenant, de dépasser, de tout l'été, l'enclos de sa demeure, le rive, tout l'hiver, devant l'âtre. Il n'a plus même fougue, ne recueille plus sans discernement toutes les idées de premier jet, si fraîches, jolies et gaies qu'elles lui paraissent. Il en fait un tri méticuleux, les passe et repasse au crible et au van. On peut affirmer hardiment que, dans ces deux volumes, de la première page à la dernière, Vermenouze n'a qu'un objectif pleinement exclusif chez lui : chanter la terre natale, magnifier l'Auvergne, en faire aimer, selon le dicton, jusqu'à ses verrues!

Quel que soit le sujet qu'il traite, il revient toujours à l'aimée; écoutez-le parler d'elle:

Le cœur en devenant vieux s'attendrit ; aujourd'hui
Je sens dans le mien naître et croître une racine
Qui m'attache, toujours plus forte et plus solide,
A notre Auvergne bénie (1).

. . . . . .

(1) Fleur de Bruyère. — Où et comment fait ses vers le « Capiscol », ,P. 13.

Oquel pots que bei sous fils, gronds é pitchious
Tournas bos guel, coumo s'entornou boi bourgnous
L'obilho trobolhairo omb'so cargo de bresco (1).

Lou caou entendre bonta :

.....Lou couol de Cabro é lou rude Liouron
Toujiours embirounat de brumos é d'ouratchis
Lou Ploumb, rei del Contaou, quilho soun largi froun (2)

Per dire de qu'es oquel lion qu'estaco l'Oubernhat ol terrodou, cat de mascle n'o trouba lo poriero d'oquesto :

....Coumo dins un crot se counserbo un nougal
L'omour del pois din moun cur se counserbabo (3).

Oousisses lou pourta lo sontat de l'Oubernho, bioure ò lo terro meiralo, o lo glorio :

De lo terro d'Oubernho ound'Diéou nous o plontat
Omb'deis soulideis reis coum'oquellois deis aoubres,

(1) Flour de Brousso : « Ois Oubernhats d'o Poris », P. 182.
(2) Flour de Brousso : « Ois Felibres », P. 288.
(3) Jous la Cluchado : « Lo Terro », P. 68.

A. VERMENOUZE
1850–1910

Ce pays qui voit ses fils, grands et petits,
Revenir comme s'en retourne vers les ruches
L'abeille laborieuse avec sa charge de miel (1).

Il faut l'entendre vanter :

.....Le Col de Cabre et le rude Lioran
Toujours environné de brumes et d'orages
Et, plus haut, au dessus de ces puys sauvages,
Le Plomb, roi du Cantal, dresse son large front (2).

Nul n'a trouvé expression plus imagée pour dépeindre la force du lien qui attache l'Auvergnat à son terroir :

.....Comme, sous l'écale, un noyau se conserve,
L'amour de mon pays subsistait dans mon cœur (3).

Il faut l'entendre porter la santé de son Auvergne, boire à la terre natale, à la gloire :

De la terre d'Auvergne où Dieu nous a plantés
Enracinés solidement comme ses arbres,

(1) Fleur de Bruyère : « Aux Auvergnats de Paris », P. 183.
(2) Fleur de Bruyère : « Aux Félibres », P. 68.
(3) Sous le Chaume : « La Terre », P. 68.

De lo terro ound, jiomaï, si boulons serens paoubres.
Respet é glorio ol soou que, per n'aoutres, se duer
Coum'un liet omistous, quond lo mouort nous enduer
Ol soou que nous nouiris, nous bailo e nous proudigo
Lou lat del troupel, l'or nourricié de l'espigo

. . . . . .

O ta, terro d'Oubernho, o tu tout moun omour
Omour de fil, omour de nobi, omour de fraïre
Car érès, tout ensemble, é mo sorre é mo maïre
E mo nobio glouriouso, o terro oun soui noscut (1).

Oquello terro meïralo, n'en counci l'histouero del pus long; lou caou beire, intchiprou, lo cilho escuro, porla deis estrongiès que l'offrobérou :

L'ECLE ET LOU GAL

Orribet en Oubernho, un moti
César, lou counquistaïre Loti
Un moti

(1) Jous la Cluchado : « Lo Terro », P. 86 87.

De la terre où jamais personne n'a pâti.
Respect et gloire au sol, qui pour nous autres, s'ouvre
Comme un lit amical, quand la mort nous endort,
Au sol qui nous nourrit, nous donne et nous prodigue
Le lait du troupeau, l'or nourricier de l'épi.

. . . . . .

A toi terre d'Auvergne, à toi tout mon amour,
Amour de fils, amour d'époux, amour de frère,
Car tu es, tout ensemble, et ma sœur et ma mère,
Et mon épouse fière, ô terre où je suis né (1).

De sa terre natale il connaît la plus lointaine histoire; il faut le voir, hargneux, le sourcil froncé, maudire l'étranger qui l'a dévastée :

L'AIGLE ET LE COQ

Il arriva en Auvergne un matin
César, le conquérant Latin
Un matin

(1) Ibid : « La Terre », P. 86-87.

En plen cur de l'Oubernho
Orribet lou Loti.

Tout plego dobon guel ; tout fusis
Quand so terriplo espaso lusis
Tout fusis
Quond din so rudo pougno
L'espaso esterlusis

Passo coumo un senglar qu'o pret bon
E fo soun traou, lou mourre en obon
D'un fier bond
L'immourtal conquistaïre
Lompo é crido : En obon !

En obon ! En obon ! O trober
Toute lo terro e tout l'uniber
O trober
Leis nocious eglosiados
De l'immense uniber !

Soun tchiobal om del song jusqu'ol couol
Orniquo en plen poïs mountognol
Jusqu'ol couol

En plein cœur de l'Auvergne
Arriva le Latin

Tout plie devant lui, tout fuit
Quand sa terrible épée étincelle
Tout fuit
Quand dans sa rude poigne
Etincelle l'épée

Il passe comme un sanglier qui a pris élan
Il fait son trou, la hure en avant
D'un fier élan
L'immortel conquérant
Passe rapide et crie : en avant

En avant ! en avant ! à travers
Toute la terre et tout l'univers
A travers
Les nations glacées d'épouvante
De l'immense Univers

Son cheval a du sang jusqu'au col
Il hennit en plein pays montagnard
Jusqu'au cou

Soun tchiobal ornicaire
O del song mountognol

Quau lou pouot orresta ? Quogni gal
Pouot dire ô l'ecle : Soui toun égal ?
Quogni gal !
N'en beires un tout aro
Que sero soun egal

Cesar es en Oubernho Trupis
Lo car bibo e lou song del pous
Nous trupis
Mès lou cur d'un grond pouople
Bat din nostre pous.

. . . . . .

Un ome din lou cicou estiolat
O lo cimo des puets s'es quilhat
Estiolat
Lou cieou courouno d'astres
L'ome que s'es quilhat.

Mespresso l'ormoduro ; uno pel
D'our fouretchi li sert de montel
Uno pel

Son cheval qui hennit
A du sang montagnard.

Qui le peut arrêter? Quel coq
Peut dire à l'aigle : je suis ton égal
Quel coq ?
Vous en verrez un, tout à l'heure
Qui sera son égal

César est en Auvergne ; il foule la chair
La chair vive et le sang du pays
Il nous foule
Mais le cœur d'un grand peuple
Bat dans notre pays.

. . . . . .

Dans le ciel étoilé, un homme
A la cime des Puys, s'est dressé
Etoilé
Le ciel couronne d'astres
L'homme qui s'est dressé.

Il méprise l'armure : une peau
D'ours sauvage lui sert de manteau.
Une peau

Sus so cueisso bourrudo
Se desplego en montel

E soun picou de lioun rousse e dur
Semblo uno guerbo de blat modur,

. . . . . .

Buffo dins uno bono de braou
E fo retuni tout lou Contaou

. . . . . .

O los armos! So bouès din lot nuet
O rebilhat lo coumbo e lou puet
Din lo nuet
O rebilhat leis mascles
De lo coumbo è des puets.

Cat de Troubaires d'oncien temps n'o ouet pus clar, clou pus fouretchi, foufo pus oposiounado que n'en met Bermenouso o nous fa beire Bercengétoris e seis Oubernhats qu'oppostelou leis Lotis. Lou caou entendre broma so joio del trioumphé deis nostres :

Sur sa cuisse velue
Se déploie en manteau.

Et sa chevelure de lion rousse et dure
Ressemble à une gerbe de blé mûr

. . . . . .

Il souffle dans une corne de taureau
Et fait retentir tout le Cantal

. . . . . .

Aux armes ! sa voix dans la nuit
A réveillé le vallon et le puy
Dans la nuit
Elle a réveillé les mâles
Du vallon et des puys.

Aucun de nos anciens Troubadours n'a souffle plus lyrique, élan plus sauvage, fougue plus entraînante, que n'en met Vermenouze à dépeindre Vercingétorix et ses Arvernes écrasant les Latins ! Il faut l'entendre crier sa joie du triomphe des nôtres :

Ol pé deis rots gigonts, lou Loti
Se desplego ol souel del moti

. . . . . .

Olonguo obal soun brat, lou Cesar
Bol puet que semblo un niou de gusar

. . . . . .

Et l'autre, lou fier mascle Oubergnat
Se te dret, omoun, coumo un bergnat

. . . . . .

Quoi lou ser ; lou soulel tout sonnous
Fresound ol found d'un cièu ourotchious

. . . . . .

Deis Lotis ofrobats, mouorts ou bious
S'ocostelou sui rots e pei rious.

. . . . . .

E Cesar bregoungious lempo obal

. . . . . .

E Cesar, soul, son ormado
Plouro sur soun tchiobal
E leis mountognols fiers e bourruts
Tornou mounta bos puets é boi suts

. . . . . .

As plo fat toun deber, moun poïs.
Glorio o toun fil Bercengétoris (1).

(1) Fleur de Brousse : « L'Fele e lei Gal », P. 352 et suiv.

Au pied des rochers géants, le Latin
Se déploie au soleil du matin.

. . . . . .

Il allonge, là-bas, son bras, le César
Vers le puy qui ressemble à un nid de busard

. . . . . .

Et l'autre, le fier mâle Auvergnat
Se tient droit, là-haut, comme un vergne

. . . . . .

C'est le soir : le soleil tout sanglant
Disparaît, au fond d'un ciel orageux

. . . . . .

Des latins balafrés, morts ou vifs,
S'amoncellent sur les rochers et dans les ruisseaux

. . . . . .

Et César, honteux, détale là-bas

. . . . . .

César, seul, sans armée
Pleure sur son cheval

Et les montagnards, fiers et velus,
Remontent vers les puys et vers les sommets.

. . . . . .

Tu as bien fait ton devoir, mon pays
Gloire à ton fils Vercingétorix (1).

---

(1) Fleur de Bruyère : « L'Aigle et le Coq », P. 353-365.

Desempiei que lei nostres bolcans se soun escoutits, desempiei que lo nostro terro efregido li fo broulha lou blat, eat de mascle d'Oubernho n'o contat otaou! Caou creiro que lou nostre potaï desonat, nostro lengo miet-mouorto pouot enquerro porla tot plo! Quond Bermenouso l'empougno, lo brondis coum'un'espaso e li fo jitta fioc! Escoutons lou nous dire de que besio, guel, dins un raibe, possa dobon seis uels cucats, ol rot del Lat, de Laroquobielho. — « Ieu sei tot biel coumo lo creociou », li dit lou rot; ai bit:

... Deis omes blounds, o ieis longos moustachios
Bestits de pels de loups, ormats de grondos atchios
Que trojious d'un pougnet odret e pouderous
D'aoutres, deis omes bruns, differents de longatchi
Miel bistits, miel ormats, mès omb'min de couratchi
Serou poustats obal. Et qu'ou es obal, l'efon
Que de tous fiers belets o regiscla lou song!

. . . . . .

Belcouop pus tard, ai bit tourna de los Crousados
Leis debris glourious de noumbrousos ormados
Deis omes qu'erou pas toujiours toutes entiès
Om de lei gnafros per dobon, noun per dorguiès
Obiou, moougrès oquouo lo grondo e noplo mino

Depuis que nos volcans se sont éteints, depuis que notre terre refroidie fait germer les moissons dans son sein, aucun barde arverne n'avait poussé d'aussi mâles clameurs! Qui aurait cru que notre dialecte appauvri, que notre langue agonisante était encore capable de tels accents! Quand Vermenouze la prend corps à corps, il la brandit comme un glaive, en fait jaillir des étincelles! Entendons-le nous raconter son rêve lyrique, les yeux mi-clos, au pied du « Rocher de lait » de Laroquevieille:

— « Je suis aussi vieux que la création », lui dit le roc; j'ai vu:

... Des hommes blonds à la longue moustache,
Vêtus de peaux de loup, armés de grandes haches
Qu'ils lançaient d'un poignet adroit et puissant.
D'autres, des hommes bruns, différents de langage
Mieux vêtus, mieux armés, mais avec moins de courage,
S'étaient dressés là-bas, et c'est là-bas, enfant
Que de tes fiers aïeux le sang a jailli.

. . . . . .

Beaucoup plus tard, j'ai vu revenir des Croisades
Les débris glorieux de nombreuses armées
Des hommes qui n'étaient pas toujours tout entiers
Avec des blessures béantes par devant, non par derrière
Ils avaient malgré cela la grande et bonne mine

Del souldat qu'o toujiours pourtat nal soun dropeou
E lou lour qou'ero oquel de lo Fronço e de Dieou.
Car lou doun qu'en neissent te foguet uno feio,
Fronço, oquoi d'eima miel luta per uno ideio
Que per un intérêt.

. . . . . .

Pus tard,enquerro,ai bit,qou'ero en quatrebint-doutche,
Deis mourbous de bint'ons, coueifats d'un bounet routchi
Porti per lo frountiéro omb'deis esclots os pès.
Leis Prussiens s'en risiou. Mai d'aoutres; mès oprès
S'en estre plo trufat, n'obeire plo fa festo,
Quond l'Ollemand bouguet lour tusta sus lo besto
Lou reste se combiet en grimaço de poou,
E leis Prussiens, d'obon des catchio-niou, fusioouo (1).

Li o din l'obro de Bermenouso,cinquontos tolhous, e maï, pus ogrodibous, pus grocious qu'oquesto; n'i o pas un ound'lou poueto de nostre temps se siasco maï otturat fronc-o-fronc deis pus fomus Troubaires del temps n'onat. C'aou que siasco pouot penre toutos les conseus, toutos los obres deis Oubernhats les pus odrets que lous ai citat; pas un mouonto à lo cenjio de Bermenouso!

(1) Flour de Brousso : « Lou rot del Lat », P. 74-76.

Du soldat qui a porté toujours haut son drapeau
Et le leur, c'était celui de la France et de Dieu
Car le don, qu'en naissant, te fit une fée
France, c'est de mieux aimer lutter pour une idée
Que pour un intérêt.

. . . . . .

Plus tard, encore, j'ai vu (c'était en quatre-vingt-douze)
Des morveux de vingt ans coiffés d'un bonnet rouge,
Partir pour la frontière chaussés de sabots.
Les Prussiens s'en moquaient ; et bien d'autres aussi, [mais après
S'en être bien amusés, en avoir fait gorges chaudes,
Quand l'Allemand voulut leur taper sur la veste
Les railleries se changèrent en grimace de peur
Et les Prussiens devant des blanc-becs prenaient la [fuite! (1)

L'œuvre de Vermenouze est faite de cinquante poésies plus séduisantes que celles-ci ; il n'en est pas une où le poète du vingtième siècle ait égalé mieux le plus fameux Troubadour Médiéval. Qu'on prenne toutes les « tenzons », tous les « sirventés » des plus fameux Ecrivains Auvergnats que j'ai cités, pas un seul n'atteint la hauteur de Vermenouze.

(1) Fleur de Bruyère : « Le Rocher du Lait », P. 75-77.

Bous ai dit que leis onciens Troubaires n'oou gaire conta que lo guerro é l'omour; mai es bé rale, qu'en porla d'oqueste, darcou pas lo bougo de mai d'uno combado. Lou reprotchi o estat fat ô Bermenouso d'obeire, ni maï un Copelot ou un Moungi, bouloun tariomen ignoura l'omour. S'ès caou entendre sus oti.

Bermenouso, lou pouëto, n'ero pas un coutillounaire e din touto soun obro, trouborès pas uno poraoulo que pudio, que fasco escurci lo cilho ô digus. Mès, dises-me si n'o pas lou respet omistous de lo fenno, si sat pas lou biai de lo peure e de culi, quond bouro, lou poutou, l'omé qu'o escrit :

E, qu'os oti qu'un jiour
Seguere fouissat per l'omour.
Uno droulloto jioubénélo
Que s'opelabo Lisounelo
Me jiouguet oquel meisson tour.

J'ai dit que les anciens Troubadours n'ont guère chanté que la guerre et l'amour; il est même bien rare qu'en parlant de celui-ci ils ne franchissent pas très largement les bornes de la bienséance! On a fait à Vermenouze le reproche d'avoir, tel un Prêtre ou un Moine, volontairement ignoré l'amour (1). Il faut s'entendre sur cette allégation. Notre poète n'a pas été un « coureur de jupon ». Son œuvre ne contient pas un mot malsonnant, une expression choquante. Convenez avec moi qu'il avait un tendre respect de la femme, savait le lui témoigner, était en bonne posture pour obtenir la récompense d'un baiser, celui qui a écrit :

Et c'est là qu'un jour
Je fus piqué par l'amour.
Une fillette, une jouvencelle
Qui s'appelait Lisette
Me joua ce mauvais tour!

(1) Au lendemain de la mort de Vermenouze, H. Bonnet écrivait dans l'*Indépendant du Cantal :* « L'amour source de vie, ne l'a jamais possédé. Cette corde a manqué à son luth. Il semble que :
» ..... Nulle robe n'ait passé dans sa vie ».
» Tant pis! nous le regrettons, car nous y perdons sûrement quelques enchantements ».

Lou dinnargue o le messó grondo
Remorquabe sous meis bious, so pel fino é condo
E soun boborel relobat.
Un moti m'egotchiet, quno seguet ocobat! (1)

Si n'o bougut espousa cat, qu'ono n'es pas que leis mespressesso los Oubernhatos, Goodoutos ou fillos de couarou :

Nostro Oubernho o de giontot fillos
De tin conde e de pieou roussel
Son coutou din lou boborel
E que n'ou pas fret o los ourilhos (2).

Mes surtout, quand beires mostrou drollos golhardos
O brat tendut, corga leis grends carris de fe,
Pourres pas ta de mui que de dire ombe fe :
Quoni ruie pougnet n'ou pas leis mountagnardos! (3)

Nostr'ome n'es pas de meno bourro que lou

(1) Fleur de Brousse. « Lou Sobar ». P. 22.
(2) Fleur de Brousse. « Lo Consou del Fel ». P. 378.
(3) Fleur de Brousse. « Ok Folibres ». P. 202.

Le Dimanche à la grand'messe
Je remarquais ses yeux vifs, sa peau fine et nette
Et son bavolet bombé.
Un matin elle me regarda, ce fut fini! (1)

S'il ne s'est pas marié, ce n'est pas par mépris des Auvergnates, jeunes citadines d'Aurillac ou filles de riches propriétaires ruraux :

Notre Auvergne a de belles jeunes filles
De teint clair et de cheveux blonds
Sans coton dans le corsage.
Et qui n'ont pas froid aux yeux (2).

Mais surtout quand vous verrez nos gaillardes jeunes [filles,
A bras tendus charger les grands chars de foin
Vous ne pourrez pas faire moins que de dire avec [conviction :
Quel rude poignet ont les montagnardes! (3)

Notre poète ignore le libertinage du Moine de

(1) Fleur de Bruyère : « Le Sabbat », P. 22.
(2) Fleur de Bruyère : « La chanson du vin de Fel », P. 378
(3) Fleur de Bruyère : « Aux Félibres », P. 292.

Moungi d'ô Mountoudoun, oquel rei-de-belet del Curat d'ô Meudon; es pus dolicat en omour, guel préféro nous dire cossi :

..... Se foou lo cour
Omb' de leis boues de tourtourelo
Lo postourelo e lou postour
Dous efons que sentou l'omour
Mes iau connessou pas enquerro! (1)

Lou nostre potaï s'ero jiomaï offrouquit, tot omistous e douçorel, per porla d'omour coumo dins : « *L'Einado d'en Puet Vaou* », uno de los obros los pus goustousos de Bermenouso. Cat de Troubaïre Oubernhat n'o conta tot sutilomen lo beltat de so migo, n'o trouba reis-de-tours pus golonts per fa connesse los qualitats de lo sio mestresso, sons'uno poraoulo de trop :

..... So caro jionto e poulido
Es d'un tin plus blonc que lou lat.
Es fresco coum'un ginouflat.

(1) Fleur de Brousse. « Un er de cobretto », P. 204.

Montaudon, ce lointain ancêtre du joyeux Curé de Meudon ; il laisse à d'autres les grivoiseries, préfère nous dire comment :

..... Se font la cour
Avec des voix de tourterelles
La pastourelle et le pastoureau
Deux enfants qui ressentent l'amour
Mais ne le connaissent pas encore (1).

Notre dialecte n'avait jamais connu pareille souplesse, tenu langage si galant, parlé d'amour avec l'enthousiasme de l' « Ainée du Haut Puech », une des œuvres les plus savoureuses de Vermenouze. Aucun poète d'Auvergne n'a célébré plus délicatement les charmes de sa mie, n'a trouvé périphrases plus enamourées pour magnifier les qualités rares de sa maîtresse, sans pourtant dépasser jamais les limites du bon goût :

..... Son visage gracieux
Et d'un teint plus blanc que le lait
Est frais comme une giroflée.

(1) Fleur de Bruyère : « Un air de Cabrette », P. 205.

Qu'aou lo bisto, jiomai l'ouplido
Sou uel o lo coulour del cieou
Sou bouco qu'os uno ciriegio.

. . . . . .

Lou picou fi de mo migo
Es d'or lusen e pur
Pus roussel que lo sigo
Ou lou fromen modur.
Es d'or coumo soun cur
Lou picou fi de mo migo
Quond pense e soun uel blus
Pense pas ó res plus!
Del noum de moun eimado
Lo bouco es perfumado
Coumo uno flour d'Obricou
E gardo un geut de micou
Res que d'obeire noummado
Mo migo e moun eimado
Quond mo migo es omb'iéou
Me crese din lou cieou! (1)

Onat dire, oppresso, si oousai, que lou pouëto d'en

(1) Jous la dichado: L'Einado d'en Puet-Nau. P. 33, 49, 50.

Qui l'a vue, jamais ne l'oublie
Son œil a la couleur du ciel
Sa bouche est une cerise.

. . . . . .

Les cheveux de ma mie
Sont d'or luisant et pur
Plus blond que n'est le seigle
Que n'est le froment pur.
C'est d'or comme son cœur,
Que sont ses fins cheveux.
Songeant à son œil bleu
Je ne songe à rien plus.
Du nom de mon aimée
Ma bouche est parfumée
Comme une fleur d'avril
Et garde un goût de miel
Rien que d'avoir nommé
Ma mie et mon aimée.
Quand elle est avec moi
Je me crois dans le ciel (1).

Osera-t-on dire encore que le poète de Vielle igno-

(1) Sous le Chaume. — « L'aimée du Haut Puech ». P. 33. 49. 50.

Bieouo sat pas porla de l'omour! D'entendre bonta otaou lo Lisounello d'en Puet-Naou, donno ebetchio, permouito, de fa hounestomen un poutou on'oquello drollo!

Opposiounat de l'Oubernho, coum'es guel, poudès bous omogina si z'o sat penre de biai per bonta los duos caousos que nous donnou lou mai gaou: cobretto et bourreio! Oquello cobretto que:

..... Sat d'une crano moniero
Esprima lou plosé, lou pessomen, l'omour (1).

Serio cranomen lebat lou donsaire qu'end'entendre « Paro ol loup Bélotto », « Lo bouole lo Morianno », « Per los camps d'en Douno », « Ieou n'ai cinq sos, mo migo n'o que quatre », s'osordorio de premié bond ô lo nostro bourreio!

Fillo de boun oustaou, sat pas
Trépégia ni fa de grimaço
E soul, un donsaire de raço
Orribo ô counesse soun pas

(1) Flour de Brousso: Os cobretaires, P. 300.

rait le langage de l'amour! A lire le portrait de la Lisette du Haut-Puech, on a, ma foi, envie de déposer un honnête baiser sur la joue de cette jolie fille!

Admirateur passionné de l'Auvergne, on imagine les trésors d'ingéniosité que prodigue Vermenouze pour chanter nos deux joies les meilleures : la *Cabrette* et la *Bourrée*. Cette Cabrette qui

..... Sait de crâne façon
Exprimer le plaisir, le chagrin, l'amour (1).

Il s'exposerait à une déception quasi-certaine, le danseur qui, au chant de nos bourrées fameuses : « *Prends garde au loup, la belle; Je la veux, la Marianne, je la veux et je l'aurai; Dans les landes de Dône; J'ai cinq sous, ma mie n'en a que quatre* », se risquerait, de prime-saut, à vouloir danser notre « Bourrée » :

Fille de bonne maison elle ne sait pas
Trépigner ni faire de grimace
Et seul un danseur de race
Arrive à connaître son pas.

(1) Fleur de Bruyère : « Aux Museteurs », P. 301. N.

Tout oquel qu'è fouort e qu'è leste
Jioube, nerbous e degourdit
Crei plo donsa; mes n'es pas dit
Qu'o guel lo bourreio se preste.

..... Nostro mountagnardo
Deperdicio pas soun omour
Se daisse lountemps fa lo cour
E peis Oubernhats souls se gardo.

. . . . . .

Per l'Oubernhe, Diou te foguet
Gionto donso deis nostres paires
Et q'ouo fouguet un cobretaïre
Oquel que, premié, te jiouguet.
Omai tu, cobretto, pécaire
Per l'Oubernho, Dieou te foguet.

E lo bourreio é lo cobretto
Tenroou toujiours lou memo rong
Car soun fillos d'un mémo song
E, coumo din lo memo onetto
Duermou dous bessous, tronc ö tronc
Otaou foou bourreio e cobretto (1).

(1) Flour de Brousso: Os cobretaires. P. 306-308.

Quiconque est fort et leste
Jeune, nerveux et dégourdi
Croit bien danser; mais il n'est pas démontré
Qu'à lui la bourrée se prête.

..... Notre Montagnarde
Ne gaspille pas son amour
Elle se laisse faire la cour longtemps
Et pour les seuls Auvergnats se réserve.

. . . . . .

Pour l'Auvergne Dieu te fit
Gente danse de nos pères
Et ce fut un museteur
Celui qui le premier te joua.
Toi aussi, Cabrette, pauvre
Pour l'Auvergne Dieu te fit.

Et la « Bourrée » et la « Cabrette »
Tiendront toujours le même rang
Car elles sont filles d'un même sang
Et, comme dans les mêmes langes,
Dorment deux jumeaux côte à côte,
Ainsi font « Bourrée » et « Cabrette » (1).

(1) Fleur de Bruyère « Aux Museteurs ». P. 307-309.

Si, per conta leis guerros d'onton, porla d'omour, gorda en memouorio coustumos e usatchis del pois, Bermenouso n'en crigno cat, es, maï que maï bouiégrond e lou mestre de toutes, digus li passo ol dobon, quond nous fo bisita, caire per caire, tout lou Poïs-Nal, d'ô Solers ô Ontraiguos, d'Orgintat ol Liouron. Puets nals, ribieros oumbrousos, los quittos camps piouados, mouodos onciennos, quolitats e défaous de nostro raço, mascles escorbilhats é fillounos bregoungiousos, leis bestios, memomen, que guel fo porla coumo Chrestios : Boccados ol pargue e bedels escompillats per los estoullos, braous berturious e bioous odoundats ol jioug, ouillos douçottos otroupelados ô l'orle d'un couminaou, cabros obrocados peis termes, lébres e perdigals eglotchias pel cossaire, les quittes tessous, sous bouostro gracio, tout li passo, de tout fo recurun!

Ogotchias, se bous plai, lou fiéraou deis pouors gras, ol Pourtaou d'Ourenco, un jiour de Sent Morti :

Jious lo neplo pesado é fregio del moti
Un moudiou dé pouors gras bufou, roundinou, gisclou,
E s'estorissou ol miet deis goouliats que regisclou.

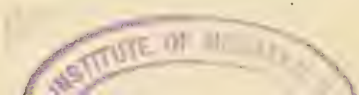

Pour chanter nos luttes d'antan, parler le langage de l'amour, faire revivre antiques coutumes et vieux usages du Haut Pays, Vermenouze ne craint, certes, aucun rival. Mais il est, surtout, passé maître, excelle à nous entraîner, à sa suite, dans tous les coins et recoins de notre province, de Salers à Entraygues, d'Argentat au Lioran. Hautes cimes, vallées ombreuses, jusqu'aux landes stériles; habitudes ancestrales, qualités et défauts de la race, gars hardis et timides jouvencelles, animaux, eux-mêmes, qu'il fait parler comme Chrétiens; vacheries au parc et jeunes veaux éparpillés au pacage, fiers taureaux et placides bœufs sous le joug, tendres agnelles tassées à l'angle d'une prairie communale, chèvres grimpant aux haies, lièvres et perdreaux fuyant épouvantés devant le chasseur, les « cochons » eux-mêmes, ne vous en déplaise, défilent dans ses vers, lui sont thèmes à poétiques récits.

Etudions avec lui, si vous le voulez bien, le marché aux « cochons gras », à la porte d'Aurinques, un jour de foire de la Saint-Martin :

Sous le brouillard intense et glacé du matin
Nombre de cochons gras soufflent, grognent, criaillent
Et se vautrent dans les flaques éclaboussantes.

Rousino. Lou fieraou n'es qu'un largi fongat.
Eici, qou'ès un Tounki de mourre rebregat
Redoun coum'un pounçou, court de combos et d'oou-
[rilhos
Que moufio lou pobat greissou e lou moudillo.
Obal, un biel tessou negre coum'un songlar,
Bourrut, o belcouop mai de bourro que de lard,
Espingo de soun miel, penno coum'uno bacco
E cerco o fa peta lo beto que l'estaco.
Deis Rouquets (1), mourré-prin, trigissou en paou pus
[long
Quaouques pougnats de bren mesclats omb'de l'oglon
E pel miet del fieraou, tout'uno pourcelado
Této uno truéjio morrelado (2).

Counei toutos lei roundinos del nostre poïs, lou Copiscol, n'o furga toutes leis gospolias. Lou courrio poueire segrè, troouqua omb guel, « Ol souel lebon », « Per lo Costoniaou », ona mongia omb'guel « Lou Combojiou », escouta « Un er de cobreto » ou « Un biel Nodaou », fa uno paouso ol rot d'o Corlat :

Qu'o pourtat sons flotchi tout lou pès d'uno bilo.

(1) Pouorcs d'ô Loroco qu'appelons deis « Rouquets ».
(2) Jous la Cluchado. — « Lo Fiero », P. 24-25.

Il bruine. Le foirail n'est qu'un large bourbier
Ici c'est un « *Tonkin* » au museau retroussé,
Aussi rond qu'un tonneau, court de jambe et d'oreille
Qui flaire le pavé graisseux et le fouit.
Là-bas, c'est un vieux porc, noir comme un sanglier,
Bourru, il a bien plus de bourre que de lard,
Qui se démène, joue du pied comme une vache
Et cherche à rompre ainsi le cordeau qui l'attache.
Des « *Roquets* » (1), nez pointus, mangent un peu plus [loin
Quelques poignées de son mêlées avec des glands.
Au centre du forail, tout une cochonnée
Tête une truie noire de boue. (2).

Notre « *capiscol* » connaît tous les dictons, cent fois rabâchés, du pays, en a fouillé tous les halliers. Il serait délicieux de le suivre, de courir avec lui, *Au Soleil levant, A travers la châtaigneraie;* d'aller manger, en tête à tête avec lui, *Le jambon;* écouter *Un air de musette* ou *Un vieux Noël;* faire halte au rocher fameux de Carlat :
Qui a porté, sans fléchir, tout le poids d'une ville.

(1) Porcs de Laroquebrou (Cantal) dits « Roquets ».
(2) Sous le Chaume : « La Foire », P. 25.

Li escouta « Un biel de lo bielho », uno de sos obros los pus cranos, « Lo Tota », oquel couonte tot goustous qu'escaouffo lu cur pire qu'un beire de bi biel, fa roncouontre de « L'Efon d'Itrat », de « Leis dueis Menettos », del « Segaire Guinot », del « Bourrut » et de « Pontuel ». Segons lou un briou din lo Costoniaou ound' :

..... Tals que deis souldats en guerro
En bothollous corrats, poumats coumo des caous
Beiren leis costoniès golhards sourti de terro
E poussa quittomen ol miet deis rots foraous.
Bers, d'un ber lusen de foyonço bernissado
Ocatou tout lou soou : trobers, coumbo et tourrel.
Desplegou largiomen lour cimo esporfolhado
E quilhats sus lour rei, dur e soulidè ortel
Les costoniès orciats s'obeurou de soulel (1).

Basto, en tourna o l'oustaou, li pougossions la toutes « Lou raibe del belet » qu'espero son pessomen :

... Quond l'houro del grond mysteri
Tout d'un couop sounoro per guel

(1) Jous la Cluchado. — « Lou Pois-Bas », P. 364-365.

l'écouter nous déclamer : « *Un vieux de la vieille* », une de ses plus jolies poésies; « *La Tante* », cette nouvelle si délicate, qui donne aussi chaud au cœur qu'un verre de vin vieux; faire la rencontre de « *L'Enfant d'Ytrac* », des « *Deux Menettes* », du « *Faucheur Guinot* », du « *Bourrut* » et de « *Pantuel* ». Suivons-le dans cette châtaigneraie où :

..... Tels que des soldats en guerre
En bataillons carrés, pommés comme des choux,
Vous verrez s'élever les châtaigners vivaces;
Vous les verrez poussant sur les rocs les plus durs
Verts, d'un vert éclatant de faïence émaillée
Ils couvrent tout le sol, pentes, buttes et combes
Ils déploient largement leur tête ébouriffée
Et, droits sur leurs racines, orteils solides et durs,
Cependant qu'à leur pied la terre est assoupie
Ces arbres altérés s'abreuvent de soleil (1).

Puissions-nous, de retour à notre foyer, y faire tous : « *Le rêve de l'aïeul* », qui attend sans crainte :

..... Quand l'heure du grand mystère
Tout à coup sonnera pour lui

(1) Sous le Chaume : « Le Bas-Pays », P. 365.

N'ouro pas poou del cemeteri
Tout plet de flours e de souel

. . . . . .

S'endurmiro jioul terme berd
Din lo bouno terro de Fronço
Omb'lo fe bibo e l'esperonço
Del Chrestio qu'o fa soun deber (1).

Otaou o fa Bermenouso que, Chrestio, z'ero coumo n'i o gaire! Indulgen e serbiaple ô toutes, serio possat pel fiot per rondre serbice ou fa plose. Intchiprous, inquiet coum'un cordaire, cucabo lo cilho e z'o prendrio ô lo reber omb'oquetchiès que li countestabou so religion e li fosiou couontre. « Souei Chrestio », ço disio guel :

« Souei Chrestio »,

... Peccodou mès Chestio. Tout lou mounde
Sat que dobon leis jioporels qu'obons huei,
Quond s'ogis d'opora l'Ebongilo é so lei
Qou'ès pas ieou que cale e que m'escounde!

. . . . . .

(1) Flour de Brousso. — « Lou raibe del belet ». P. 400.

Il n'aura pas peur du cimetière
Tout plein de fleurs et de soleil

. . . . . .

Il s'endormira sous le tertre vert
Dans la bonne terre de France
Avec la foi vive et l'espérance
Du Chrétien qui a fait son devoir (1).

Vermenouze a pleinement fait sien ce Chrétien exemple et a mis dans son accomplissement une fidélité peu commune. Indulgent à tous, d'une serviabilité que rien ne lassait, il ne prenait de l'humeur et ne se révélait combatif que contre les adversaires de ses convictions religieuses. « Je suis Chrétien », affirmait-il :

..... Pécheur, mais Chrétien, tout le monde
Sait que, devant les aboyeurs des temps présents
Quand il s'agit de l'Evangile et de sa loi
Je ne me tais ni ne me cache.

.....

(1) Fleur de Bruyère. « Le Rêve de l'aïeul ». P. 408.

E, qou'ès pas lou Chrestio souet, qou'ès l'ome libre
Qou'ès l'Oubernhat, qou'ès lou Froncès que parlo
[eici (1).

Ol jiour d'ohuei, cadun o sos idéios e lo Poulitico, lo robestio, nous dibiso que trop! Toun deissa lou culte libre, respéta lou biai de cadun, toutes, ço me pense, disons omb'Bermenouso :

Boulons d'estré d'un poïs libre
E qou'ès sus un puet Oubernhat
Que berrias lou dorrié Felibre
Se quilha per lo Libertat (2).

Se pouot dire sons oboiondado que, dobon Bermenouso, cat de mascle n'obio porlat otaou de l'Ouber-

(1) Jous la Cluchado. — « Ois Escouliès d'o Mau », P. 324-325.
(2) Flour de Brousso. — Porlicado del Copiscol ol desporti d'o Bit. P. 332.

Et ce n'est pas le Chrétien seul, c'est l'homme libre
C'est l'Auvergnat, c'est le Français qui parle ici (1).

A notre époque, chacun est ancré dans ses convictions et l'affreuse politique ne sème que trop la division parmi nous. Avec un profond respect pour les idées d'autrui et sans chercher, en rien, à faire du prosélytisme inopportun, nous pouvons dire tous avec notre poète :

Nous voulons être d'un pays libre
Et c'est sur une cime Auvergnate
Que vous verriez le dernier Félibre
Se dresser pour la liberté (2).

On peut l'affirmer, sans craindre aucune exagération, aucun poète avant Vermenouze n'avait trouvé de tels accents pour chanter l'Auvergne.

(1) Sous le chaume : « Aux écoliers de Maurs », P. 325.
(2) Fleur de Bruyère : « Causerie du Capiscol au Banquet de Vic ». P. 333.

nho! Digus, tot de laï-long que se serque, s'es serbi d'uno lengo tot raoufi, tot pinginado, tot lecodoto, sons mesclodis de Froncès, sons cat de pieou de robonello deis porlats estrongiès, din lou pur froumen del noste potaï. Gorletchio pas lo suo lengo, n'es pas goondotto, topaou, porlat noturel e fronc de couarous e de bouriaïrès, de bouié e de brossié, lengo des troboliaires de lo terro, deis mascles que laourou, ensettou, dailhou, e, dimmergues ou per festos, birou uno bourreio donnou lou couop de togou, soute, ô fa trombla lo poustado, porlat de fennos d'oustaous que sabou mena lou bure, empresura leis encolats, borga lo combi, presti un sedat, fa bourriouos e pescojious.

D'oquello lengo qu'o offronquido, fa crano coum'uno nobio, nirbouso coum'un mascle de bint'ons, Bermenouso s'en sert que per glourifia lo terro meiralo, n'en porla omb'eime, sossicat é omour. Jiomaï

Personne, aussi loin qu'on remonte, ne s'était servi d'une langue aussi belle, aussi châtiée, aussi caressante, sans ombre d'importation française, sans mêler jamais l'ivraie des langues étrangères au pur froment de notre dialecte. Elle n'est ni boiteuse ni surchargée d'expressions citadines, la langue de Vermenouze; pur et naturel idiome du paysan et du fermier, du bouvier et de l'ouvrier, vrai langage des travailleurs de la terre, des rudes gars qui labourent, sèment, fauchent, et, dimanches ou jours de fêtes, « virent » une « Bourrée », la martellent de l'énergique coup de talon à faire trembler les travées, langue usuelle des ménagères expertes à la fabrication du beurre, habiles à la confection du fromage blanc, excellentes à rouir le chanvre, à pétrir une fine miche, à préparer crêpes et « bouriols » (1).

De cette langue qu'il a assouplie, rendue séduisante comme une jolie mariée, musclée comme un mâle de vingt ans, Vermenouze se sert merveilleusement, pour glorifier la terre natale, parler d'elle avec science, expérience et amour. Jamais, il est bon

(1) Minces galettes de sarrazin très appréciées des agriculteurs Cantaliens.

n'o escrit uno ligno que fasco fasti, dit uno poraoulo bernouso. Digus n'o maï fat que guel per empotchia leis nostres d'ouplida, de lai long, lou terrodou, de perdre ebetchio de li tourna per estira lou prat de dobon lo pouorto, obouna lo bouigo de dorrié l'oustaou. Escompillats ô toutes les caires del mounde, negats din Poris, trescounduts ol pus found d'Esponho, leis nostres émigrons seriou leou, coumo toutes maites, deis dérocinats, demourorio isoulats coumo cobonels per un cosaou, si n'obiou pas lou lion del porla meiral. Pertout se pouot dire, d'ô Poris ô Modrid, ound'leis nostres parlou potaï, Bermenouso es counegut, so « Flour de Brousso » flourit, e maï d'un, o tal de bilhado, s'orucoro ombe gaou jious lo cloujiado del Mestre Oubernhat.

Ti o cossi soun obro, tont estimado deis sobens Mietjouraous, oploudido dé toutes, n'es pas soulomen obro glouriouso de Troubaire, pus sutilo qu'oquellos d'oncien temps, mès obro sonitouso, ginerouso è fouorto de fil omistous de l'Oubernho.

de le redire, il n'a écrit une ligne qui puisse faire loucher le lecteur, prononcé une parole caustique. Personne n'a plus puissamment contribué que lui à empêcher nos émigrants épars sous toutes les latitudes, d'oublier la terre natale ; à accroître chez eux le désir d'y revenir jouir de leur labeur, à grandir la prairie qui s'étend devant la porte de la maison ancestrale, amender le champ qui la borde. Eparpillés à tous les coins du monde, noyés dans l'immense Paris, perdus au fin fond de l'Espagne, nos émigrants deviendraient vite des déracinés, comme tant d'autres, se sentiraient isolés comme chats-huants dans une ruine, s'ils n'avaient pas entre eux le lien puissant de la langue maternelle. Partout, peut-on dire, de Paris jusqu'à Madrid, partout où nos compatriotes parlent notre idiome, Vermenouze est goûté, sa « *Fleur de Bruyère* » répand son âcre parfum et plus d'un Auvergnat, au cours des longues veillées d'hiver, se blottit avec délices « *Sous le chaume* » de notre poète.

C'est par là que ses poèmes, hautement appréciés de ses confrères du Midi, trouvent partout chaleureux accueil, que son œuvre n'est pas seulement celle d'un Troubadour supérieur à tous ses devanciers, mais surtout l'œuvre saine, généreuse et forte d'un

Lou mounumen que li boulons quilha naoutres l'i omerito; sero o so plaço ol pès del nostre Papo Gerbert, ol ras del Ginéral Delzoun. Fil de paoubres brossiès d'ô Belliat, Gerbert mountet ô lo pus cimo ô rigour de trobal, on'un temps oun l'ingnourenço ero tot espesso que leis funs sus leis mountonhos un ser de plejio. Sourtit d'uno bielho raço d'Ourlhat, ound'leis omes de tolon se couomptou per doutchiéno, lou Ginéral Delzoun, mascle fier et berturious, foguet esterlusi soun espaso o trober cent botalhos jious uels de Nopouleoun. Ol ras d'oquelleis glorios moundiales, lous nostre Bermenouso diro ol possont que si guel fouguet min soben que Gerbert, si n'ouguet pas oucosieu de douna so bido per lo Fronço coumo Delzoun, o fa, ço que de laï, ticouon d'un aoutre biai. De toutes los caousos onciennos qu'ocobabou de s'ogoni, n'o omossa les trots escompillats, lour o douna lo retirado din dous libres ound'o omogat e bressa l'Oubernho tout entiero.

D'oti, so memouorio demouroro en ounour ol Poïs-Nal. Tont que lo neou ocotoro, cad'hiber, leis cimos del Contaou, que bromoro l'ecir, ol contou deis

fils passionné de l'Auvergne. Vermenouze mérite pleinement l'hommage que nous voulons lui rendre; le monument que nous désirons lui dresser sera bien à sa place au voisinage de la statue du notre Pape Gerbert et de celle du général Delzons. Fils de pauvres mercenaires du village de Belliac, Gerbert atteignit, par la science, aux plus hautes cimes en un temps où l'ignorance était aussi opaque que les brumes de nos montagnes par une soirée pluvieuse. Issu d'une vieille race d'Aurillac, chez laquelle les hommes de mérite sont légion, le général Delzons, soldat intrépide, brandit son épée dans cent batailles, sous les yeux de Napoléon. Auprès de ces gloires mondiales, Vermenouze dira au passant que, s'il fut moins savant que Gerbert, si l'occasion lui manqua de s'immoler pour la France, comme Delzons, il a réalisé, néanmoins, sous une autre forme, œuvre de patriote. Il a réuni les débris épars de notre patrimoine ancestral, les a empêchés de s'abolir, en les recueillant dans deux livres où il a su faire passer l'âme même de l'Auvergne.

C'est à ce titre que sa mémoire restera en honneur au Haut Pays. Aussi longtemps que la neige jettera chaque hiver son linceul sur le Cantal et que la

nostres oustaous, leis efons deis nostres efons ligirouo *Jous la Cluchado* del Mestre d'en Bieouo. Tont que, per primo, berdejioroou les puets d'o Solers, que lo brousso de leis nostros camps flouriroou, *Flour de Brousso* ne se froustiro.

Ensignat pel rei-de-belet o l'efontou, lou noum de Bermenouso possoro, de generociou en generociou, ourgul e ounour de l'Oubernho recounessento ol pus grond de ses Troubaires, on'oquel que lo tont eimado e tot plo contado.

tempête hivernale fera rage, au coin de l'âtre de nos demeures, les enfants de nos petits-enfants liront « *Sous le Chaume* », du maître de Vielle.

Aussi longtemps que la saison printanière fera reverdir les pacages de Salers et fleurir nos landes, la « *Fleur de Bruyère* » ne se fanera pas.

Répété par l'aïeul à l'enfantelet, le nom de Vermenouze se répercutera, de génération en génération, conservé avec orgueil par l'Auvergne reconnaissante au plus grand de ses poètes, de tout l'amour qu'il lui a porté, du génie qu'il a exclusivement consacré à la chanter.

La Presse Cantalienne, qui avait prêté son concours avec cordiale unanimité au Comité Vermenouze, organisateur de cette conférence, en a rendu compte en termes infiniment bienveillants pour le conférencier. Plusieurs journalistes ont voulu employer, eux aussi, le dialecte d'Aurillac et ont prouvé qu'ils le maniaient avec un rare bonheur d'expressions :

15 novembre 1910

Le Journal du Cantal, républicain quotidien :

LA SOIREE VERMENOUZE

Il ne faut pas abuser des mots, mais je crois que la qualification de petit triomphe, est la seule qui convienne à la soirée d'hier.

D'abord une salle superbe, de grande première. La ville avait donné, la province aussi. Les forains, ces

forains que la mercuriale des fromages est seule capable en hiver d'arracher à leur gentilhommière, avaient envahi l'orchestre et le balçon. Le parterre lui-même était au complet, résultat un peu inespéré pour un conférencier qui annonce au programme une Etude sur les Troubadours depuis Pierre de Vic.

Pourtant il n'aurait pas fallu croire que le théâtre ne fut rempli que d'auditeurs enthousiastes et délirants, décidés à étouffer l'étoile sous les rappels et les fleurs. Certes le souvenir de Vermenouze planait dans la salle et prédisposait à la bienveillance d'une façon générale, ce qui n'empêche pas que M. le duc de la Salle était attendu comme au coin d'un bois par deux sortes de gens, aussi terribles les uns que les autres : les Félibres et les Patoisants.

Les Félibres, c'est-à-dire les lettrés, les mandarins de langue d'oc, se demandaient comment M. de la Salle, avec un vocabulaire aussi réduit, avec une langue si desséchée par le malheur des temps et l'hostilité des siècles, qu'on lui voit les os, pourrait, pendant une heure, longueur ordinaire d'une conférence, parler sans faiblir, d'art, d'histoire et de poésie.

Les Patoisants étaient, peut-être, plus sceptiques

encore. Malgré le renom de l'orateur, son titre de Majoral, c'étaient tous des Saints Thomas.

— Voyons, il parle patois, le vrai patois?

— Mieux que vous.

— Mais le patois de Piarrou de Yolet, de Juon d'Ytrac?

— Mais oui, mon ami, mais oui!

— Ta, ta, ta, ça doit être quelque langue de savant, ou du français patoisé, où quelques mots de patois surnageront de ci de là, comme des yeux sur du potage maigre.

Et il n'y avait pas moyen d'en tirer autre chose.

Aussi, quand M. le Président Delzons ouvrit la séance par une allocution d'une sobriété élégante, ou chaque mot évoquait une idée, le silence s'établit instantanément, mais il semblait venir d'un peu partout un murmure assourdi, celui de la critique fourbissant ses armes.

M. de la Salle ne parlait pas depuis deux minutes que le murmure — oh! un bruissement de cigales — s'était évanoui et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'un tumulte véritable éclatait dans la salle, un tumulte d'applaudissements.

Nous ne donnerons pas ici, malgré l'envie que nous

en avons, l'analyse de cette conférence, de tous points remarquable dans le fond et dans la forme, mais le *Journal du Cantal* va faire mieux : il va la donner en feuilleton.

La seconde partie de la soirée a continué l'enchantement. M. Monteil, accompagné brillamment par le maëstro Permann, a chanté avec la magnifique voix que tous lui connaissent et une émotion et une âme de circonstance, un petit morceau délicieux. *Les Pièus de Mo Migo*, paroles de Vermenouze et musique du compositeur Versepuy, puis le *Qual Mouri*, de Jasmin. M. Gandilhon Gens-d'Armes, venu tout exprès de Paris pour apporter à Vermenouze un témoignage d'admiration qui chez lui est un culte, a dit avec une conviction, une fougue, un talent qui ont électrisé la salle *Un Biel de lo Bièlho*. Quand il a dit le vers : « En obon, en obon ! », vraiment on entendait déboucher la Vieille Garde elle-même.

Que dirons-nous de M. Establie? C'est qu'il a dit *Les Deux Menettes*, cette pièce populaire, comme il a été rarement donné de l'entendre à Aurillac. C'est une pièce dans la première manière de Vermenouze, un peu haute en couleur, qui ne redoute pas un peu de truculence dans le geste et dans la voix. M. Establie nous a

donné au contraire le paysan madré, finaud et un peu craintif de la châtaigneraie, qui raconte avec une grande joie intérieure le mauvais tour qu'il a joué à ces menettes, qu'il n'aime pas au fond, mais sans oser trop s'en vanter, comme n'aurait pas manqué de le faire le paysan le plus indépendant et le plus exubérant des environs d'Aurillac.

Un trait donnera une idée de la joie ressentie par l'auditoire. M. le duc de la Salle était en train d'en raconter une bien bonne sur Pierre de Vic et une gente grande dame d'Aurillac. Et il y avait dans un coin du parterre un brave homme qui écoutait oreilles et bouche bées. Le récit fait dans sa langue par ce beau Monsieur sur la scène l'avait tellement étonné qu'il en pleurait d'un œil et en riait de l'autre. Oui, parfaitement. Et, se tapant sur la cuisse, il ne trouvait, en regardant l'orateur, que ces mots pour exprimer l'admiration qui débordait en lui... Mais au fait, ce n'est pas très convenable. Tant pis, ce l'est encore plus que le *Mot* du Vieux de la Vieille et c'est aussi éloquent.

— *Quogni bougré, quogni foutu bougré!*

Armand DELMAS.

La Liberté du Cantal, journal quotidien indépendant :

CONFÉRENCE DU DUC DE LA SALLE DE ROCHEMAURE

La soirée littéraire organisée par le Comité du monument Vermenouze et qui a été donnée hier au théâtre, a obtenu le plus vif succès. Un public aussi nombreux que distingué emplissait la salle. Parents, amis, admirateurs de notre poète s'étaient donné rendez-vous pour rendre encore hommage à son talent et pour écouter le conférencier.

Rarement, même aux plus grandes soirées théâtrales, on vit public aussi élégant. Les dames s'étaient parées de leurs plus beaux atours. L'éclat des diamants et des ors, joint à celui des robes, produisait le plus gracieux effet.

Le rideau se lève à 8 h. 30. Sur la scène avaient pris place les membres du Comité : MM. Delzons, président honoraire du tribunal, président du Comité; Delmas, avocat; Delteil, notaire; Appert, avocat; Gandilhon Gens-d'Armes, secrétaire de la *Veillée d'Auvergne;* de Parieu; Bouygues de Lamartinie, maire d'Ytrac; Dr Cazals, conseiller général; Volmerange, inspecteur

des eaux et forêts; colonel Candèze; Tourdes, artiste peintre; Theil; Alfred Douët; Pichot; Meyniel, avocat.

M. le président Delzons, président du Comité, ouvre la séance et présente l'orateur avec le charme et la distinction que tout le monde lui connaît. Il fait l'éloge du duc de la Salle qui, partout où ses nombreuses relations l'attirent, sait faire aimer la France et, aussi, la petite patrie, l'Auvergne.

— Votre amour pour le pays natal, dit M. Delzons, s'étend à tout ce qui l'intéresse : son histoire, ses légendes, son idiome. Vous avez fait revivre la langue du pays.

« Nul mieux que vous, ajoute M. Delzons, qui avez été l'ami et le collègue de Vermenouze, n'était mieux qualifié pour prononcer l'éloge de notre grand poète cantalien. »

M. le président termine en remerciant tous ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette soirée, les artistes, le public et la presse.

M. le duc de la Salle, après avoir, à son tour, remercié M. Delzons, s'excuse de vouloir prononcer en patois l'éloge de Vermenouze. C'était, certainement, le premier essai tenté d'une conférence faite en notre dialecte cantalien. Et ce coup d'essai fut un coup de maître.

M. le duc de la Salle a émerveillé — le mot est juste — son auditoire. Sa causerie fut un vrai régal pour tous ceux qui connaissent et parlent le patois. Et cette langue-mère qui, comme le disait justement l'orateur, s'était réfugiée et conservée dans les étables et au coin du feu, combien elle était suave sortant de la bouche même du conférencier qui en connait toutes les expressions, même vieillies, et la manie avec autant d'aisance que n'importe quel fermier ou maître bouvier.

M. le duc de la Salle a fait l'historique des troubadours qui, depuis Pierre de Vic, ont écrit en patois et contribué au succès de notre dialecte. Le conférencier s'est surtout attaché à démontrer le talent du « capiscol » Vermenouze. Tous ceux qui l'ont précédé, réunis, ne l'atteignent pas à la ceinture. M. de la Salle a fait l'éloge de Vermenouze comme patriote, comme auvergnat et comme chrétien. Vermenouze n'a point écrit une seule ligne qui ne puisse se mettre sous les yeux de la petite fille la plus innocente. Son seul et unique amour fut la terre. Et il employa toutes les ressources de son talent à la chanter et à la célébrer. »

« Pour chanter, dit M. de la Salle, nos luttes d'antan, parler le langage de l'amour, faire revivre antiques coutumes et vieux usages du Haut-Pays, Vermenouze

ne craint, certes, aucun rival. Mais il est, surtout, passé maître, excelle à nous entraîner, à sa suite, dans tous les coins et recoins de notre province, de Salers à Entraygues, d'Argentat au Lioran. Hautes cimes, vallées ombreuses, jusqu'aux landes stériles habitudes ancestrales, qualités et défauts de la race; gars hardis et timides jouvencelles, animaux eux-mêmes, qu'il fait parler comme chrétiens; vacheries au parc et jeunes veaux éparpillés au pacage; fiers taureaux et placides bœufs sous le joug, tendres agnelles tassées à l'angle d'une prairie communale, chèvres grimpantes aux haies, lièvres et perdreaux fuyant épouvantés devant le chasseur, les « cochons » eux-mêmes, ne vous en déplaise, défilent dans ses vers; lui sont thèmes à poétiques récits.

Je n'aurai pas la prétention d'analyser la conférence du duc de la Salle. Ceux qui l'ont entendue aimeront à la relire car, certainement, le conférencier la fera éditer. Et les autres, tous ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pu venir écouter le duc de la Salle, liront avec plaisir cette page d'histoire locale.

De fréquents applaudissements ont maintes fois interrompu l'orateur et la péroraison a été saluée par une salve de bravos.

Le public était unanime à louer et à féliciter le duc de la Salle.

Nos vieilles grand'mères auraient été heureuses de l'entendre parler la langue qu'elles ont toujours parlée et tracer d'elles ce si beau portrait où toutes se seraient reconnues. M. le duc de la Salle est un conférencier consommé et ce rare talent a puissamment contribué au succès de sa causerie.

***

Après une courte suspension, la séance reprend.

M. Gandilhon Gens-d'Armes a débité avec âme et expression un sonnet qu'il avait composé pour Vermenouze quelques jours avant sa mort, et une poésie en patois du poète.

M. Monteil, dont tous les amateurs de musique connaissent et apprécient la voix aussi chaude que puissante, a chanté les *Cheveux de ma Mie,* une poésie de Vermenouze, mise en musique par notre distingué compatriote, M. Marius Versepuy. M. Monteil a aussi interprété une poésie de Jasmins, *Me cal mouri* (il me faut mourir). M. Permann, le distingué organiste de Notre-Dame-aux-Neiges, accompagnait M. Monteil au piano.

M. Establie a mis la note gaie. Son apparition sur la

scène a soulevé une tempête de rires et d'applaudissements. C'est le type de l'Auvergnat pur sang. Il a dit *Les deux Menettes, La Foire, Pierre d'Ytrac*, poésies patoises de Vermenouze.

Il est à peine besoin d'ajouter que tous les artistes ont été frénétiquement applaudis et bissés.

La conférence d'hier a donc pleinement réussi. Et le but que se proposait le Comité est atteint et dépassé. L'idée du monument Vermenouze est lancée. Les souscriptions deviendront de plus en plus nombreuses. Bientôt nous verrons la fine silhouette d'Arverne de notre grand poète se dresser sur une de nos places, à côté des statues du pape Gerbert et du général Delzons.

Tous ceux qui aiment la petite patrie — et quel est celui, parmi les Auvergnats, qui ne la chérit d'une façon toute particulière — seront reconnaissants au duc de la Salle d'occuper ses loisirs à faire revivre, à garder et conserver, pur de tout mélange, notre patois, la langue de nos aïeux depuis des siècles et qui sera encore longtemps l'idiome de nos arrière-petits-enfants. Grâce aux efforts de quelques personnalités, notre langue-mère remonte de l'étable au château et reconquiert partout son droit de cité qu'elle n'aurait dû jamais perdre.

Jean GREGOIRE.

Le Progrès du Cantal, organe d'union radicale et socialiste :

LA CONFÉRENCE SUR VERMENOUZE

Le Comité du monument Vermenouze peut être fier de son initiative, car la soirée littéraire qu'il a organisée dimanche, au théâtre municipal, a obtenu un succès des plus brillants.

Un public nombreux autant qu'élégant était accouru, envahissant de bonne heure toutes les places pour rendre hommage à notre cher poète disparu et pour écouter le talentueux conférencier qu'est M. le duc de la Salle de Rochemaure.

Ce fut donc devant une salle archi-comble, que le rideau s'est levé à 8 heures et demie. Sur la scène avaient pris place les membres du Comité :

MM. Delzons, président honoraire du tribunal, président du Comité; Delmas, avocat; Delteil, notaire; Appert, avocat; Gandilhon Gens-d'Armes, secrétaire de la *Veillée d'Auvergne;* de Parieu; Bouygues de Lamartinie, maire d'Ytrac; Dr Cazals, conseiller général; Volmerange, inspecteur des eaux et forêts; colonel Candèze; Tourdes, artiste peintre; Theil; Alfred Douët; Pichot; Meyniel, avocat.

La séance est ouverte par M. le président du Comité, qui présente au public le distingué orateur dont il fait l'éloge mérité. Il dit tout l'amour de ce dernier pour le pays natal et il rappelle que M. le duc de la Salle fut l'ami et le collègue de Vermenouze. Nul n'était donc mieux qualifié que lui, ajoute M. Delzons, pour prononcer l'éloge de notre grand poète cantalien.

En terminant, M. le président adresse ses chaleureux remerciements aux artistes, au public et à la presse qui ont tous contribué à rehausser l'éclat de cette soirée littéraire.

Avant de commencer sa conférence, M. le duc de la Salle remercie M. Delzons des paroles aimables qu'il vient de prononcer et s'excuse auprès du public de vouloir faire sa conférence en notre dialecte cantalien.

M. le duc de la Salle fait alors, en patois, l'historique des troubadours depuis Pierre de Vic. L'orateur s'attache surtout à démontrer le talent d'Arsène Vermenouze qui sut si bien, dit-il, faire revivre les antiques coutumes et vieux usages du Haut-Pays et dont le seul et unique amour fut la terre, cette terre d'Auvergne qu'il chanta et célébra avec un talent sans égal.

Littéralement émerveillé, l'auditoire souligne fréquemment les paroles de l'excellent conférencier qui

manie avec une aisance parfaite notre dialecte cantalien, cette « langue-mère » dont il connaît jusqu'aux expressions les plus surannées.

Le *Progrès du Cantal* se propose de publier incessamment cette conférence, magnifique page d'histoire locale que nos lecteurs liront avec le plus vif intérêt et le plus grand plaisir.

Pendant la seconde partie du programme de la soirée, M. Gandilhon Gens-d'Armes a débité avec talent une poésie patoise de Vermenouze.

M. Monteil, accompagné au piano par M. Permann, a fait apprécier une fois de plus sa magnifique et puissante voix dans *Les Pièous de mo Migo*, poésie de Vermenouze mise en musique par M. Marius Versepuy.

La note gaie fut apportée par M. Establie qui a soulevé les rires et applaudissements de l'auditoire dans les poésies patoises de Vermenouze : *Les deux Menettes, La Foire,* et *Pierre d'Ytrac.*

En résumé, soirée bien réussie qui a dépassé bien au delà les espérances du Comité.

16 novembre 1910

L'Avenir du Cantal, journal républicain départemental :

LES TROUBAIRES CONTOLIENS

Counferenço per moussu lou duc de lo Sallo de Rochemaure ol tiatre d'Ourlhat, lou 13 de noubembre 1910.

Lo lengo d'oc, lo lengo maire
Que les froncimans boudrioù tua
Lo bielho lengo des troubaires
Es en tren de rebiscoula.

Cado couop que lo mouor dimpouorto
Un pouèto del Poïs-Naut,
Diriaï qu'un ongi lou tronspouorto
Dessus los cimos del Contaù.

Dimpieï qu'Orsèno Bermenouso
Es portit dins l'Eternitat
Nostro lengo pus bertodiouso
Se quilho ombe maï de fiertat.

N'on dirio qu'o leissat soun amo
Dins lei bouos e dessus tes puets
D'oquelo terro tout aimado
Que tout poulidomen contèt.

L'obes qu'es tournado o lo mouodo
Lo lengo ruffo des peisons
Dimpiei que pertout l'on s'omouodo
Per ounoura l'un des pus gronds

E des pus glourious contaires
Que jiomaï beguèrou lou jiour,
O porti deis onciens troubaires
Dins l'Oubernho et dins lou Mièt-jiour

Sur uno placo de lo bilo
Pas plo lon del papo Gerbert
Que dins lou brounze se proufilo
En lebont lo mo dretcho en l'er.

Ol raz de l'oumbro glouriouso
Del boilhont gineral Delzoun
Les biels omis de Bermenouso
Où jurat de groba soun noum.

Tio cossi lou duc de lo Sallo,
Dimmergue, ol tiatre d'Ourlhat
Dobont uno superbo sallo
Ound lou pople s'èro omossat

Nous tenguet un poulit lougatge
Dins lo puro lengo del bret.
Rondeguet cranoment oumatge
O l'efont d'Ytrat qu'illustret

Lo terro que l'obio bit naisse
Coumo cat pusses de sobents
De gincrals, coumo cat maisse
D'oquesses que noummons soubent.

Lou nople couarrou d'o Clobieiro
— Coumo un nobi toujiour frisat —
Es ome de grondos moniciros
Tout coufit de cibilitat.

Mès dins lou porla de componho
L'ome li se counci to plo
Que cat de pastre de mountonho
Que se trontusso om seis esclops

Otobe codun se corrabo
Coumo dins uno « Cour d'omour »
De l'oncien tems renoubelado
Peis troubaires del Naut Mièt jiour.

Disioù que lo lengo meiralo
S'èro escoundudo bol contou:
Graço o bous moussu de lo Sallo
Demo lo porloroù pertout

E sons faire de poulitico
Oùren belèu lou grond ploser
De proucloma lo Republico
Deis felibres, del « gai sober ».

Emile BANCHAREL.

Ourliac, 15 de noubembre 1910.

Le temps et la place nous manquent pour faire un compte rendu détaillé de la soirée littéraire donnée au profit du monument Vermenouze.

Le rideau s'est levé à 8 h. 30. Sur la scène avaient pris place les membres du Comité : MM. Delzons, président honoraire du tribunal, président du Comité;

Delmas, avocat; Delteil, notaire; Appert, avocat; Gandilhon Gens-d'Armes, secrétaire de la *Veillée d'Auvergne;* de Parieu; Bouygues de Lamartinie, maire d'Ytrac; Dr Cazals, conseiller général; Volmerange, inspecteur des eaux et forêts; colonel Candèze; Tourdes, artiste peintre; Theil; Alfred Douët; Pichot; Meyniel, avocat.

M. le président Delzons, président du Comité, a, en termes choisis et pleins d'à propos, présenté le distingué conférencier M. de duc de la Salle de Rochemaure, majoral du Félibrige, qui a porté plusieurs fois hors des frontières de la France, le bon renom de l'Auvergne, soit à Madrid, soit à Lisbonne, soit devant l'université de Cologne. Il a ensuite remercié chaleureusement et individuellement tous ceux qui ont prêté leur concours à cette fête du Félibrige Cantalien. MM. Gandilhon Gens-d'Armes, venu tout exprès de Paris pour rendre hommage à la mémoire de l'illustre défunt; M. Establie, fidèle interprète des œuvres cantaliennes de Vermenouze; M. Monteil, le ténor à la voix si souple et si chaude; M. Permann, le distingué professeur de piano qui a bien voulu compléter la séance par l'inappréciable ressource de son talent d'artiste accompagnateur.

La salle était comble et, à toutes les travées, on

pouvait admirer, dans leurs plus riches atours, les plus gracieuses de nos concitoyennes. Ce fut une délicieuse soirée, d'un charme original et nouveau dont tous les assistants garderont précieusement le souvenir.

M. le duc de la Salle fut un conférencier de « primo cartello », un patoisant-félibre consommé dans l'art de bien sentir le verbe et de bien dire. Aussi ne lui ménagea-t-on pas les encouragements et les ovations les plus spontanées. Passant tour à tour des précurseurs du Félibrige au regretté Vermenouze, il sut envelopper dans son étude, intelligemment conçue et savamment écrite, les noms de tous ceux qui ont collaboré peu ou prou à la « maintenance » de la langue d'Oc en Haute-Auvergne.

M. Gandilhon Gens-d'Armes débita avec beaucoup d'expression et de brio un sonnet de sa composition dédié à Vermenouze et le fameux poème de Vermenouze « Un Bièl de la Bièlho ».

M. Establie fut on ne peut plus amusant, dans son costume montagnard, et son interprétation des « Deux Menettes, La Foire et Piorrou d'Ytrat », les poésies si pittoresquement écrites par Vermenouze.

Quant à M. Monteil, il chanta à la perfection les « Cheveux de ma Mie », par Vermenouze, avec musique

de notre jeune et distingué compositeur, M. Marius Versepuy ; puis « Me cal mouri », poésie languedocienne de Jasmin, d'un rythme pathétique, supérieurement accompagnée par le maître Permann.

A tous, organisateurs, conférencier et interprètes, merci !

La Démocratie Cantalienne, journal républicain radical :

POUR LE MONUMENT VERMENOUZE

Intéressante Conférence de M. le duc de La Salle

Sur les Poètes patois du Cantal

(Lou Poïs nal)

La coquette salle du théâtre d'Aurillac était dimanche beaucoup trop petite pour contenir l'affluence énorme de compatriotes accourus pour applaudir le Conférencier, M. le Duc de la Salle de Rochemaure. C'était bien le cas de dire que le public impatient assistait à une première représentation d'une pièce inédite. Jamais encore la salle de la rue de Lacoste n'avait entendu notre dialecte patois se dérouler en phrases élégantes et sonores comme il nous a été donné d'en savourer l'essai

heureux. C'est que M. de la Salle est un merveilleux conférencier, et le public était d'autant plus émerveillé que chacun se demandait où et comment l'orateur disert, qui vit dans un milieu où le dialecte patois est à peu près inconnu, avait pu apprendre la tournure spéciale de cette syntaxe inédite, les mots savoureux, intraduisibles dans la langue française, la poésie toute locale qu'en faisaient jaillir les menestriers et les troubadours du moyen âge. Quelle étude complète a dû faire des troubadours cantaliens le savant Conférencier! Comme il nous l'a dit lui-même, il avait appris les rudiments du dialecte de nos montagnes avec *les pastres dol Dout,* propriété de sa famille, mais les finesses de ce dialecte, les mots concis du patois, où avait-il pu les trouver? Soyons reconnaissants à notre éminent compatriote d'avoir délaissé pendant quelques mois le langage français, qu'il manie, du reste, avec élégance et facilité, pour nourrir sa pensée des pensées et des expressions des *fabliaux* du moyen âge. De Pierre de Vic, en passant par l'abbé Courchinoux, les Bancharel, Veyre, de Saint-Simon, jusqu'au poète patoisant qui les domine tous, Vermenouze, le Conférencier nous fait assister et par son érudition et par son patois sonore et élégant, à la période d'éclat

de ce dialecte spécial, qui n'est ni la langue d'oc, ni la langue d'oil, mais qui tient des deux, à son éclipse, pendant près de cinq cents ans, à sa résurrection avec les derniers poètes cantaliens que je viens de citer, et d'autres que j'oublie, et à son apogée avec Vermenouze.

Avant ces derniers patoisants, nous dit le Conférencier, le dialecte cantalien était descendu des églises et des châteaux aux cuisines et dans les étables. Avec *Flours de Brousso* et *Jous la cluchado,* il escalade le Parnasse, prend une modeste place à côté de la langue de Théocrite, Homère, Aristophane, de sa marraine la langue de Virgile et d'Horace, et vient se ranger derrière la langue incomparable des Racine, des Voltaire, Lamartine, Victor Hugo, pour ne citer que quelques noms! Il fait mieux encore. Avec M. le duc de la Salle il paraît sur l'arène où brille le Conférencier et y prend une place enviée et inoubliable!

Dr GRANIER.

FOMUSO PORPONDIJIADO

Les omes que se sou otroupelats per faire un mounumen ol brabe Bermenouso, d'obon Dièou sio, obioou ourgonisad, per dimmergue possa, uno fomuso porpon-

dijiado. Oquetchis omes sous gaou è témous. E quond se foutou une idéio dins lo cruquo, couès « coumo un cun de fer dins lo rei d'un soucal ». Noou poou de rès, è rès pouot les empotchia d'orriba o lour offaïre.

Déjias ouo culit, un bouci pertout, de biaï ou de biasso, un porilhat de millo frones, maï passo. Mès n'en bouolo enquèro maï! Bouolo faïre ticouon de crane, de fomus; ticouon que fouguesso o l'ouossado de l'ome qu'o semenad sur nostre poïs glorio è ounour. E quond sous omis l'ouroou quilhad sus un roucal, diroou otaou :

« Bàoutres que possaï ogotchia oquelo caro! Lo counissès! Couès l'ome qu'o robiscouat lou bouostre porla. Ol mièt de toutos leis lenguos, s'éro perdut, pécaire! E sobès que Bermenouso l'onet querre pel lo mo è que lou ménet ol mièt de n'aoutres. Mès èro maou pentchina, tout mourolhat, è salle o fa déféci.

« Bermenouso l'eimabo quond mémo. E sobès toutes que quond'oqueste ome eimabo ticouon couère per tout de bou. Lou pouèto que dubio, pus tard, se faire porla de guel os quatre coins de lo Fronço, rebiret leis margos è s'ocronquet o rondre nostre potai min ruffé et pus prope.

« Lou rébréguet dins l'aio condo de souon cerbel, li conjiet lo comisio è li corguet un obilhomen noubiaou.

Dins oquesto tingudo poudio, ogaro, se présenta pertout. Otobé, Bermenouso, tordet pas o imbitad oquitchis que parlou leis lenguos sores, o beni li faïre uno bisito d'omista. Ço lour diguèt :

Troubaïres del Mietchiour, cigoliès è félibres!
Bouostro lengu'è lo nostr'oou téta mémo lat
Arles è Montauban pouodou coumprendre Ourlhat
Ourlhat, de soun coustat, sat lisi bouostres libres.

Coumo dous rious freirat mesclou lour pur cristal,
Dins les councours é dins les joutos pouétiquos,
Mescloren piousomen nostrey lenguos ontiquos,
Et sérès bien benguts, frayres, dins lou Contal.

« Leis troubaïres, leis cigoliès è leis félibres del Mietjiour benguèrou uno bondo è leis cobrettaïres lour foguérou uno crano festo. E, per remercia leis musiciens del Poïs-Nal, Bermenouso lour porlet otaou :

... Musiciens que dins nostroïs Muralhos
De l'ouire notiounal benès ifla lo pel,
Toutes leis Oubergnats bous quittou lou copel
E bous cridou . Brabo! d'o Maou ô Moudalho!

« Baoutres que possaï bous roppelaï tout ocouot! Mès leis boustres pitchious éfonts pourriouo l'ignoura. Olèro, boulon, naoutres, que l'Oubernhe è leis Oubernhats pourtessou toutchiour dins lour cur lou soubenir de l'ome qu'o ressucitad lour lengo! »

***

Dounc, dimmergue lou ser lou théâtre de lo billo èro borrigia de mounde. Leis modamos, jiontos è cranos, è leis moussurs ombé lou poporel blonc, érou benguts de près è de long, de tout caïre, per ouosi oquel que dubio faire esturlusi dobon nostres ueils escorcolhats, Bermenouso è soun trobal. Les pendents et les onellos de leis madamos lonçabous de temps en temps de leis luciados è fosiouo toutchiour espornussouo. Digus, poutignet. Maï que fouguesso lo bestro de Sen-Morti, digus estoquet lou pouli.

Oquetchis qu'obiouo douna lou branlé risiouo coumo deis escoaufolièts. Erou countents coumo deis rats on tres nouses. Es tobé bertad de dire qu'ouo lou nas enquèro pus fis que lo besto. Bous érou estat quère lou couarrou d'o Clobieiro son cat de bregouongio. Ah! de sigur que se moutchiou pas ombe lou ped, coumo les ogniels.

Moussu lou Duc de Lo Salo lour foguèt pas lo

pouoto. Benguet ol golop. Aimo, guel tobe, lou potaï è les que lou parlou. Lou couarrou d'ol Dout n'o pas lo lenguo o lo pouotchio. L'o plo pendudo, per mo fe! Oquel ou oquello que li posset les ciséoux jious lo pièlo per li coupa lou fièou, l'ocertet cranomen bien. Porlorio tout un jiour son ober lo seccado. Sério copable de fiouoga un quintaou de lone son mettre un ouriouo o lo bouco per li douna lou cupit. Los poraoulos li benou coumo l'aio o lo fouont. Porlet maï d'uno ouro. Toun possa, n'en diguèt be caouqu'unos, mais couero talome fi, tolomen plo embouya, que leis sentias pas possa! Debouoseguèt un fomus groumel sons embouolhat lou fiéou. E, de « fiéouo en betto », nous diguèt de qu'éro « ol temps n'onat lou nostre porlat d'Ourlhat é nous foguèt soubéni deis troubaïres d'oncien temps. »

» Beirès tout clar, opresso, ço diguèt, que lou nostre Bermenouso, noscut sinq cens ons oprès guetchis es de memo pieou, tiro rei de memo souco, o l'ouet to long que cat deis onciens troubaïres. Ombe maï de clon que lou pus raouffi, guel conto miel que cat de mascle z'o fat dobonço, lo terro meiralo, oquel Poïs Nal d'Ourbernhe, qu'uno consou del temps del rey Sent-Louis oppello : « Lou nougal de lobenco e de rots forraous, terro de los poulidos drollos è deis mascles bollions. »

Oprès Pierre d'o Bit, un lopin que n'obio pas fret oïs ueils; de Faydit d'ol Bollestat, noscut ol ras d'o Sent-Olire; d'Ostor d'o Segret, sourtit de bos Solers; de Guillauome Bourzat, de Bernat Omourous, efons d'o Sent-Flour, è d'un aoutre porilhat « que n'érou pas bufforel, lou nostre potaï dobalo o lo cousino, s'orruco peis estables, è sieis cens ons se passou son que daisse traço dins cat de libre ni de jiournaou. » Ol temps de l'Emperur, lou potaï tourno opporaïtre ombe les Broyat d'o Bouisset; Beyro, d'o Sont-Simoun è Bonchorel, d'Ourlhat. On'oquetchis que sou en bido, Bonchorel lou fil, Géraud, lou cura Faou d'o Sogno, lou Mojoural lour « jietto un couop de copel », passo en s'orresta un picoudou pel l'obba Courchinoux, oquel coppelot, « coumo n'en quouriot tretchis o lo doutchino », è orribo ol troubaïre de *Fleur de Brousso*, « lou mascle qu'orronco lou sal o l'en dobon de toutes, lou pus opposiounat é lou milliour contaïre del nostre Poïs-Nal : Orsèno Bermenouso. »

Olèro, Moussu lou duc de Lo Salo empougno o bello brossado lou trobal de Bermenouso, lou boulègo, l'espessugo de tout biaï, lou biro dessus, lou biro dijious, gléno pertout, è saouclot, de çaï de laï, los pus jiontos flours espondidos dins leis escrits del Copiscol, los ossemblo

omb'un crane tolon, n'en fo un bouquet jionte è porfumat è nous dis :

« Ti o l'obro de Bermenouso, tont estimado deis sobens Mietjouraouos, opploudido de toutes. N'es pas soulomen obro glouriouso de troubaïre, mès obro sonitouso, ginerouso è fouorto de fil omistou de l'Oubernhe.

« Lou monumen que li boulons quilha naoutres, l'i omerito ; sero o so plaço ol pès del nostre Papo Gerbert, ol ras del ginéral Delzouns. Fil de paoubres brossiès d'o Belliat, Gerbert mountet o lo pus cimo, o rigour de trobal ; on'un temps oun l'ignourenço ero tot espesso que leis funs sus leis mountonhos un ser de pleijio. Sourtit d'uno bielho raço d'Ourlhat ound'leis omes de tolon se couomptou per doutchiéno, lou ginéral Delzouns, mascle fier e berturious, foguet esterlusi soun espasso o trober cen botalhos jious uels de Nopouleoun. Ol ras d'oquelleis glorios moundialos, lous nostre Bermenouso diro ol possont que si guel fouguet min soben que Gerbert, si n'ouguet pas oucosiou de douna so bido per lo Fronço coumo Delzouns ; o fa, ço que de laï, ticouon d'un aoutre biaï. De toutes los caouses onciennes qu'occobabou de s'ogoni, n'o omossa les trots escompillats, lour o douna lo retirado din dous libres ound'o omogat e bressa l'Oubernhe tout entièro.

« D'oti, so memouorio demouroro en ounour ol Poïs-Nal. Tont que lo neou ocotoro, cad'hiber, leis cimos del Contaou, que bromoro l'ecir, ol contou leis nostres efons ligirouo « *Jous la Cluchado* » del Mestre d'en Bieouo. Tont que, per primo, berdejioroou les puets d'o Solers, que lo brousso de leis nostros camps flourioou « *Flour de Brousso* » ne se froustiro.

« Ensignat pel rei de belet o l'efontou, lou noum de Bermenouso possoro de generociou en generociou, orgul è ounour de l'Oubernhe recounessento ol pus grond de ses troubaires, on'oquel que lo tont aimado e tont plo contado. »

Quond Moussu de lo Sallo borèt lo bouco, ieou ouoguère uno poou torriplo. Créguère que lo trobado del théâtré onabo s'esclofa sul lo poustado et qu'onosion toutes mourri, escrossats coumo deis olimats, n'en benguère fret coumo uno bouobo. Fouguère léou tourna de moun pessomen. Ocouèro lou public que fosio ço qu'oppelou, crèse plo, en froncès, « une formidable ovation » o Moussu de lo Sallo.

Ah ! se lou couarrou d'o Clobièro ogourmondit otàou soun mounde, n'o pas enquèro ocobat ! Mès crigné pas per guel. Tenro couop, bous en respouonde !

Oprès qu'ougorion entendut deis ortistos conta è débi-

ta, onorions ol lièt, tronquilles è countents, coumo del moundé qu'oou possat un sèr que n'oblidoroou jiomaï.

JIOSET.

L'Indépendant du Cantal, journal du parti radical et radical-socialiste :

LA CONFERENCE SUR VERMENOUZE

Devant une salle comble — le public des grands jours — a eu lieu dimanche soir, au théâtre, la conférence organisée par le comité du monument Vermenouze. Disons tout de suite qu'elle a eu un énorme succès.

M. le président Delzons, en une allocution pleine de finesse, d'élégance et d'à-propos, a ouvert la séance et présenté le conférencier, M. le duc de la Salle de Rochemaure, majoral du félibrige.

Celui-ci, au milieu d'un silence augmenté d'une curiosité bien compréhensible a ensuite pris la parole.

D'une voix forte mais harmonieuse qui porte dans toute la salle et devient peu à peu vibrante d'enthousiasme et d'amour, il dit en un patois très pur qui est cependant le vrai patois du terroir, l'ancienneté de notre langue, fille de la langue d'Oc.

Poète, il la fait revivre, il la symbolise il lui prête une âme, la sienne.

Au temps où le français vagit encore entre les latinismes et les germanismes qui l'étouffent, on parle partout notre dialecte, dans les castels comme dans les chaumières, dans les églises et dans les cours d'amour.

Et si elle est

Brutalo e grossiero un bouci
Oquelo lengo ispro e ruffo
Ceamo leis mascles del poïs

parfois elle s'adoucit, dans ces antiques laies, qu'on nomme en Auvergne les « regrets »

Omb' de leïs boues de tourtourelo
Lo pastourelo et lou pastour
Dous efons que sentou l'amour
Mès lou counesso pas en querro.

Puis le conférencier évoque au milieu de rires discrets, le souvenir moyen-âgeux (j'allais ajouter par anachronisme et rabelaisien) de Pierre de Vic, le joyeux prieur de Montaudon, gaie paroisse du Carladès. La guerre et

l'amour, tels sont les éternels sujets des *sirventés* et des *cansons* que les Troubadours, dans les sombres et larges salles des manoirs, récitent aux rêveuses châtelaines et aux héros chevaleresques, qui iront mourir sous les murs d'Antioche ou de Jérusalem. C'est la Dame du castel d'Auze, Sapho passionnée de notre vieux pays, le baron de Conros, d'autres encore, qui défilent sous nos yeux.

Mais après la guerre des Albigeois, le midi asservi n'eut plus de littérature, et notre idiome, proscrit des châteaux et des villes, se réfugia au fond des châtaigneraies, et dans les hautes montagnes. Et ce fut ce « squelette » de langue qu'employèrent Veyre et Courchinoux, et qu'ils surent nous faire aimer. Après eux, Vermenouze dans *Flour de Brousso* fut, suivant le mot d'Ajalbert, la personnification même de cette Auvergne qu'il a si bien chantée.

Là, en plein cœur de son sujet, M. de la Salle enleva littéralement son auditoire. Son amitié pour le grand évocateur de la patrie auvergnate donnait à ses accents une chaleur communicative qui aurait enthousiasmé les plus froids si la salle entière n'avait déjà vibré à l'unisson.

Des applaudissements fréquents et chaleureux ont

ponctué cette belle harangue dont la péroraison a été accueillie par une triple salve de bravos.

La seconde partie de la soirée fut aussi très goûtée du public. M. Monteil, accompagné par M. Permann, chanta de se belle voix de ténor, un petit morceau délicieux, *Les pièus de mo Migo*, paroles de Vermenouze, musique du compositeur Versepuy.

Lou pieou fi de mo migo
Es d'or lusen et pur
Pus roussel que lo sigo
Ou lou froumen modur

Puis cette chanson si triste de Jasmin, *Qual mouri*.

M. Gandilhon Gens-d'Armes, venu tout exprès de Paris, dit avec émotion et grand talent *Un Biel de lo Bielho*, un des plus beaux morceaux de l'œuvre poétique de Vermenouze. Sa diction colorée fait revivre les charges épiques et légendaires des bonnets à poils qui mouraient en criant : Vive l'Empereur ! M. Gandilhon Gens-d'Armes a obtenu un franc et légitime succès.

Après lui M. Establie — un jeune — a dit et mimé à la perfection plusieurs poésies populaires : *Les deux Menettes, La foire, Pierrounel d'Ytra.*

Il a récolté à son tour de vigoureux applaudissements.

En somme, soirée délicieuse pour tout le monde et — ce qui ne gâte rien — joli profit pour l'œuvre entreprise.

Henri PAREL.

19 novembre 1910

L'Auvergnat de Paris :

LE MONUMENT VERMENOUZE

La soirée littéraire organisée par le Comité du Monument Vermenouze, au théâtre d'Aurillac, a obtenu le plus vif succès. Rarement, même aux plus grandes soirées théâtrales, on vit public aussi élégant. M. Delzons présidait. M. le duc de la Salle prononça en patois l'éloge de Vermenouze. C'était le premier essai d'une conférence faite en notre dialecte cantalien et les auditeurs n'eurent pas à le regretter. M. Gandilhon Gens-d'Armes a débité avec âme et expression un sonnet qu'il avait composé pour Vermenouze. M. Monteil a chanté les « Cheveux de ma Mie ». La conférence a pleinement réussi. L'idée du monument Vermenouze a fait du chemin. Les souscriptions sont déjà nombreuses et le deviendront de plus en plus, car tous ceux qui aiment

l'Auvergne auront à cœur de glorifier son poète. Le total des sommes recueillies s'élève déjà à 2.999 francs.

20 novembre 1910

La Croix du Cantal. — Son « *reporter* » n'a pas vu avec les mêmes yeux que tous ses confrères cantaliens public et conférencier :

UNE CONFÉRENCE
SUR ARSÈNE VERMENOUZE

M. le duc de la Salle de Rochemaure avait été invité à faire une conférence sur Vermenouze. On sait que M. de la Salle est majoral du félibrige. A la vérité, son bagage littéraire, en dialecte d'Oc, est léger. Mais ses *Récits Carladeziens* ont de la couleur, et même, par endroits, un relief assez intense.

Nous savions que M. le duc de la Salle connaît notre vieille langue mieux qu'aucun paysan d'Ytrac ou de Yolet. Mais le public Aurillacois était peut-être moins bien informé. La conférence qui eut lieu, dimanche dernier, au théâtre d'Aurillac, jeta un auditoire de belles dames et de messieurs chics dans une véritable stupéfaction. Qui ne connaît de ces gens qui prennent la sottise pour de la distinction, tiennent pour vulgaire

le parler de nos aïeules, et croiraient déchoir en usant de cette langue qui exprima, dans le passé, tant de beaux et généreux sentiments ?

M. le duc de la Salle a rendu *select* le patois d'Auvergne. Il fallait, pour cela, un grand seigneur. Puisse-t-il avoir donné au beau monde qui l'applaudissait le goût de parler notre vieux dialecte. C'est la première fois qu'un orateur usait, en public, de la langue maternelle. Le succès fut éclatant. Il y avait, dans tout l'auditoire, une vraie joie d'entendre ces bonnes, et vieilles, et savoureuses expressions. M. le duc de la Salle a appris le patois, au sortir du berceau, en jouant avec les pâtres, dans les prairies du Doux. Il ne l'a jamais oublié. Il ne suffit pas de le lire. Il faut fermer les yeux et l'écouter. On s'imagine alors quelque fermier jovial, ami de la bonne chère et des gais propos, cossu d'ailleurs et coiffé d'un opulent chapeau aux larges bords.

Je ne vous ai pas dit encore le sujet que M. le duc de la Salle a traité. Cela importe peu. Le charme de sa conférence, c'était la saveur de notre dialecte, le ton, la gaieté, la verve cordiale du conférencier. Disons cependant que M. le duc de la Salle a parlé des troubadours cantaliens, depuis Pierre de Vic jusqu'à

Vermenouze. Pas de découvertes d'érudition. Comme nous aimons le passé littéraire de l'Auvergne, et que l'abbé R. Four, le bon félibre, est notre collaborateur, nos lecteurs connaissent le Moine de Montaudon, et Cavaire, et Bonafos, et tous nos troubadours. Nous leur en parlerons encore.

Citons un fragment du discours de M. de la Salle. Il y est question de M. l'abbé Courchinoux, qui dirigea longtemps ce journal : « L'abbé Courchinoux, qu'on peut vraiment appeler le maître de Vermenouze, débuta en éparpillant dans les journaux quantité de nouvelles et contes aussi fins que délicats et publia en 1884 ses feuilles imprégnées de « Poussière d'Or ». Ce livre renferme le meilleur éloge qu'on en puisse faire : il suffit d'en détacher ce vers :

Le cœur est les trois quarts d'un homme

« L'excellent Courchinoux n'avait pas donné aux trois quarts, mais bien tout entier son cœur au poète de Vielles. C'est grâce à ce prêtre éminent, qui reste un modèle, que l'auteur de *Fleur de Bruyère* entra dans la vie et que l'Auvergne peut se glorifier de l'écrivain qui s'est placé en tête de tous les autres, le

plus lyrique et le plus grand des poètes du Haut-Pays : Arsène Vermenouze. »

.·.

La conférence fut présidée par M. le président Delzons, qui prononça, pour présenter l'orateur, une allocution d'une sobriété et d'une distinction classiques. Elle s'acheva par de la musique. M. Monteil chanta *Les Pièus de Mo Mio,* dont les paroles sont de Vermenouze et l'air de Versepuy. M. Gandilhon Gens-d'Armes, venu tout exprès de Paris, électrisa la salle en débitant : *Un biel de la Bielho.* M. Establie a déchaîné la gaieté bruyante de l'auditoire avec *Les Deux Menettes.* Ce fut, pour notre cher Vermenouze, un triomphe.

Adresser les souscriptions, pour le monument de Vermenouze, à M. Delteil, notaire à Aurillac.

LAIK.

Le Journal du Travailleur, publié hebdomadairement par *La Liberté du Cantal,* reproduit textuellement le compte rendu de ce journal.

La Semaine Auvergnate, jeune Revue Parisienne régionaliste, a publié, la première, le 17 novembre,

le texte intégral de la conférence qu'elle a fait suivre de cette bienveillante appréciation :

Nous devons ici des remerciements chaleureux au duc de la Salle de Rochemaure ; nos amis, abonnés et lecteurs se joignent à nous pour les lui présenter sincèrement, cordialement. L'éminent félibre, en confiant le texte de sa conférence à *La Semaine Auvergnate* a fait un de ces gestes dont il est coutumier et qui lui attirent la respectueuse sympathie de tous les gens intelligents. Nous voudrions que notre grand Vermenouze y trouvât, en définitive, quelque profit et nous faisons un appel chaleureux à ceux que le texte de la conférence du duc de la Salle de Rochemaure, publié par *La Semaine Auvergnate,* a enthousiasmés : qu'ils envoient le tribut de leur admiration au comité du monument Vermenouze. C'est à Vermenouze, plus qu'à nous-mêmes, que nous avons songé en publiant la conférence du majoral du Félibrige, que ce soit Vermenouze qui retire les bénéfices de nos efforts : nous nous contenterons volontiers de la gloire, pour cette fois !

POUR VERMENOUZE

La soirée organisée au Théâtre d'Aurillac, au profit

du monument Vermenouze, a eu lieu dimanche soir, à 8 heures. Disons de suite qu'elle a eu un succès complet.

M. Delzons, ancien président du Tribunal, présidait cette fête. Remarqué autour de lui, sur la scène : MM. Armand Delmas, avocat; Delteil, notaire; le docteur Cazals; Gandilhon Gens-d'Armes, etc.

En quelques mots très heureux, le président a ouvert la séance. Il a parlé en admirateur de l'œuvre de Vermenouze et adressé ses remerciements à tous ceux qui ont prêté leur concours à l'organisation de cette soirée. Il a ensuite donné la parole à M. le duc de la Salle de Rochemaure, majoral du Félibrige, pour traiter — en dialecte cantalien — le sujet suivant : « *Les Troubadours cantaliens de Pierre de Vic à Vermenouze.* »

Traiter un sujet littéraire dans notre pauvre vieil idiome, n'est pas chose aisée, comme bien on pense. Aussi la tâche qu'avait assumée le distingué majoral était-elle particulièrement difficile. Bien des auditeurs, surtout parmi ceux qui ont essayé d'écrire notre langue locale, se demandaient si le conférencier n'allait pas être souvent obligé de « patoiser » du français. Eh bien, ceux-là furent vite détrompés.

Avec la plus grande aisance, M. de la Salle attaque

son sujet. Il parle d'abord de notre langue qui, dit-il, est la sœur aînée de la « langue de Paris ». Il rappelle qu'elle a été formée et cultivée bien avant la langue du Nord; il parle des anciennes « cours d'amour », des « troubaïres » du Cantal et de ce que l'on a pu savoir de chacun d'eux. C'est une revue complète de ceux qui ont cultivé la langue d'Oc en notre haute Auvergne.

Enfin l'éloquent majoral en arrive à Vermenouze — le plus grand de tous et de beaucoup. Il examine son œuvre cantalienne et, à l'aide de citations nombreuses et bien choisies, sait faire partager à l'auditoire son admiration pour le grand poète du terroir.

Entrer dans une analyse de cette partie de la conférence nous mènerait beaucoup trop loin et ne pourrait que donner une idée très insuffisante de ce qu'elle fut.

« Lou Couarrou d'ô Clobiéiro » possède à fond notre langue locale; il en sait toutes les finesses et la manie en virtuose. C'est sans doute pour cela qu'il connaît si bien et admire si fort l'auteur de *Flour de Brousso.*

Les applaudissements nombreux et nourris qui l'ont

souvent interrompu dans sa causerie ont dû lui prouver qu'il avait su, au plus haut point, intéresser son auditoire.

Après lui, M. Gandilhon Gens-d'Armes, venu tout exprès de Paris pour apporter son tribut d'admiration à Vermenouze, a dit de fort belles poésies de sa composition, dédiées au « Capiscol »; il a ensuite débité, d'une manière impeccable, la poésie du Maître : *Un Bièl de lo Biélho.* Il a été très applaudi.

M. Monteil, un toulousain possesseur d'une très belle voix, a chanté divinement, accompagné par M. Permann : *les piéus de mo mio* (poésie de Vermenouze, musique de M. Marius Versepuy) et *Me cal mouri!* de Jasmin.

M. Establie, habillé en « costogneirèl », a récité avec verve et humour : *Lei duos Menetos, Piorrou l'efont d'Ytrat* et *lo Fiéyro.*

La séance a été levée à 11 heures.

Je ne connais pas encore le chiffre net de la recette, mais le Comité Vermenouze doit être content, car la salle était comble.

H.-M. DOMMERGUES.

Le Journal du Cantal, La Liberté du Cantal, Le

Progrès du Cantal, *L'Avenir du Cantal*, *L'Indépendant du Cantal* ont publié en feuilleton le texte entier de cette conférence.

27 novembre 1910

La Voix des Montagnes (Mauriac), journal indépendant :

VERMENOUZE A-T-IL IGNORE L'AMOUR?

L'abondance des matières ne nous a pas permis, dimanche dernier, de noter l'intéressante conférence que M. le Duc de la Salle de Rochemaure, un fin lettré aussi habile à bien dire en patois qu'en français, donnait la semaine dernière à Aurillac « sur les Troubadours Cantaliens, de Pierre de Vic à Vermenouze ».

Nos confrères d'Aurillac publient cette conférence *in extenso* : et ils ont raison, car elle est un vrai régal littéraire. Qu'on en juge par ce court extrait :

Bous ai dit que leis onciens Troubaïres n'ou gaire conta que la guerre et l'omour; maï es bé rale qu'en porla d'oqueste, darcou pas lo bougo de maï d'uno

combado! Lou reprotchi o estat fat o Bermenouzo d'obeire, ni mai un copelot ou un moungi, boulountariomen ignoura l'omour! S'es cau entendre sus oti. Bermenouzo, lou pouëto, n'ero pas un coutillounaire, e din touto soun obro, trouborès pas une poraulo que pudio, que fasco escurci lo cilho o digus. Mès, dises-me si n'o pas lou respet omistous de lo fenno, si sat pas lou biaï de lo penre et de culi, quont bouro, lou poutou l'ome qu'o escrit :

E, qu'os oti qu'un jiour
Seguere fouissat per l'omour.
Uno droulloto jioubénélo
Que s'oppelabo Lisounelo
Me jiouguet oquel meisson tour.
Lou dimergue, o lo messo grondo,
Remorquabo sous uels bious, so pel fino e condo
E soun borel relebat.
Un moti m'egotchiet; qouo seguet ocobat!

*Lou nostre potai s'ero jiomai offronquit, tot omistous e douçorel, per porla d'omour, coumo dins l'*Einado d'en Puet-Nau, *uno de los obros los pus goustousos de Bermenouzo. Cat de Troubaïre n'o conta tot sutillomen lo beltat de so migo, n'o trouba reis-de-tours pus*

golonts per fa counesse los quolitats de lo suo mestresso, sons une poraulo de trop :

... So caro jionto e poulido
Es d'un tin pus blonc que lou lat.
Es fresco coum'un ginouflat.
Qu'au l'o bisto jiomaï l'ouplido
Soun uel o lo coulour del cieu,
So bouco qu'os uno ciriégio.

. . . . . .

Lou pieu fi de mo migo
Es d'or luscn e pur
Pus roussel que lo sigo
Que lou froumen modur
Es d'or coumo son cur
Lou pieu fi de mo migo
Quond pense o soun uel blus
Pense pas o res plus!
Del noum de moun eimodo
Mo bouco es porfumado
Coumo uno flour d'Obrieu
E gardo un gout de mieu
Rès que d'obeire noummado
Mo migo et moun cimado,

Quond mo mïgo es omb ieu
Me crese din lou ciéu!

Onat dire, opresso, si ousaï, que lou poueto d'en Bieuo sat pas porla de l'omour! D'entendre bonta otau lo Lisounello d'en Puet-Nau, donno etbetchio, permouito, de fa ounestomen un pouton un'oquello drollo!

D'autres conférences seront données. Le comité du monument Vermenouze, réuni à Paris le 22 octobre, sous la présidence de M. Francis Charmes, a pris, nous dit la *Veillée d'Auvergne*, d'importantes mesures pour assurer le succès de son œuvre. Déjà, les souscriptions s'élèvent à 3.000 francs. Les lecteurs de la *Voix*, dont Vermenouze fut l'ami et le collaborateur, se feront un honneur de s'associer à l'hommage que l'Auvergne va rendre à son poète. Ils pourront adresser leurs souscriptions à M. Delteil, notaire à Aurillac.

La Veillée d'Auvergne, Revue parisienne, artistique, littéraire et régionaliste.

LES TROUBADOURS CANTALIENS

de Pierre de Vic à Vermenouze

Sur ce sujet, le Duc de La Salle de Rochemaure, Majoral du Félibrige, a fait le 13 novembre, au

Théâtre d'Aurillac, sous les auspices du Comité Vermenouze, une conférence qui a eu un juste retentissement. Prononcée toute entière en patois, elle avait été, chose plus rare encore, *pensée en patois*. Elle a rempli d'aise les aurillacois en général et les félibres en particulier. Elle produira le même effet sur tous ceux de nos lecteurs qui parlent ou du moins entendent, si peu que ce soit, un de nos dialectes de langue d'oc. C'est pourquoi nous nous faisons un plaisir et d'ailleurs un devoir d'en donner le texte *in extenso*.

Mais il y a des lecteurs qui n'entendent rien et ne prennent aucun intérêt aux patois méridionaux. Ne faut-il pas leur offrir une traduction? Aucune ne saurait, à notre avis, leur rendre suffisamment sensibles la saveur originale, le parfum de terroir, l'humour rustique, l'âpre verdeur du langage de ce pâtre lettré qu'est le Duc de La Salle. A quoi bon, dès lors, leur présenter un texte français? Peut-être — et ce serait chose regrettable — à les détourner tout à fait de regarder le texte patois! Quelques-uns, sans doute, se serviraient de la traduction pour, en la comparant au texte, s'initier à la connaissance du dialecte. A ceux-là nous dirons : si vous avez ce louable désir, achetez, lisez et étudiez *Jous lo Cluchado* de Vermenouze et les *Récits*

carladéziens du Duc de La Salle (1). Vous trouverez dans ces deux livres texte patois et traduction, notions de grammaire et de prononciation.

Et puis — il faut bien le dire en passant — est-ce que la *Veillée,* revue régionaliste, est faite pour donner aux sceptiques l'impression que les dialectes d'oc sont des dialectes étrangers qu'il faut traduire? Certes, nous voulons bien, à titre de curiosité pour certains de nos lecteurs, donner de temps en temps la traduction d'un poème patois (il en est d'un peu difficiles) ; mais ce doit être l'exception et non la règle. Il faut considérer que pour nous, Auvergnats aimant tout de l'Auvergne, le français et le patois sont nos langues maternelles. Le patois, dira quelqu'un, mais il se meurt! — Allons donc! Ecoutez le Majoral d'Auvergne.

(*Suit le texte de la conférence en dialecte Cantalien.*)

(1) Aurillac. — Imprimerie Moderne, 1905.

II

Les Troubadours

Leurs origines — Leur développement — Leur apogée — Leur décadence — L'Ecole d'Auvergne. — Ses ramifications — Troubadours de Basse Auvergne et Troubadours du Velay.

Un journal Cantalien publiait récemment cette humoristique réflexion :

L'Auvergne... à Berlin.

« Voulez-vous étudier les œuvres des Troubadours « Auvergnats? Ne questionnez pas nos compatriotes; « ne cherchez pas dans les revues locales d'érudition; « ce serait peine perdue. Les Auvergnats ignorent, ou « à peu près, leurs vieilles gloires littéraires. Consultez « pour les textes de nos vieux poètes : C. A. F. Mahn : « *Die Werke der Troubadours* (Berlin, 1846-53), ou « Carl Oppel : *Provenzalische Chestomathie* (Leipzig, « 1907)... etc.

« Pierre d'Auvergne, Pierre Rogier et le Moine de « Montaudon ont eu les honneurs d'une édition com- « plètes de leurs œuvres... en Allemagne. M. l'abbé « Four, le bon Félibre, renseignera là-dessus tous les « lettrés curieux de nos vieux auteurs...

« Pour les autres, attendez qu'un étudiant de l'Uni-

« versité de Halle ou de Berlin ait accouché de sa « thèse de doctorat (1) ! »

Il convient, certes, de rendre hommage à la science Allemande, de reconnaître l'aptitude particulière des érudits d'Outre-Rhin à déchiffrer et collationner un manuscrit, leur habileté à restituer, au milieu de leçons diverses, le texte le meilleur et à l'épurer des scories dont les copistes l'ont altéré à travers les âges, leur compétence à fouiller minutieusement une époque ou la vie d'un écrivain et à en reconstituer les moindres phases. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les savants Allemands ont apporté une part contributive des plus précieuses à l'étude de notre littérature médiévale. Les uns ont fouillé les origines mêmes et les transformations successives de nos idiomes méridionaux, tandis que d'autres, s'attachant à des travaux d'ensemble, ou se spécialisant à une Ecole, à une région, à un personnage, ont appliqué à ce labeur, leur patience de recherches, leur ténacité de travail, leur ferme logique de déduction, caractéristiques de leur méthode et de leur tempérament. La longue liste,

(1) La Croix du Cantal — 28 août 1910.

probablement incomplète encore, qu'on trouvera à la fin de ces pages témoigne de la multiplicité de leurs efforts (1). Ces œuvres sont belles et bonnes, jettent une lumière pénétrante et nouvelle sur nos célébrités poétiques médiévales et l'on se prend à regretter, en effet, qu'elles n'aient pas été écrites en terre Occitanienne par les érudits issus de la même race que les Troubadours. Mais ces travaux, auxquels il est de toute équité de rendre justice, aussi bien qu'à ceux des Italiens (2), ne sauraient faire oublier les magistrales études de nos historiens, de nos littérateurs et de nos critiques. Avec autant de science et une délicatesse d'esprit plus affinée, les Gaston Paris, les Chabanneau, les Paul Meyer, les Thomas, les Jeanroy, pour ne citer que les plus récents, ont fourni les plus belles assises à ce monument de critique et d'érudition dont Hugues de Saint-Circ jetait déjà les bases dès le XIIIe siècle,

(1) Voir à la fin du volume la bibliographie des ouvrages Allemands sur les Troubadours. — On ne saurait trop rendre hommage aux savants travaux des Kuner, Roerner, Mos, Stimming, Schultz, Diez, Keller, Beck, Pillet, Wechssler, Zeker, Appel, Kolsen, Mahn, Zenker, Hirschfeld. Pratsch, Lévy, Lowinski, Patzold, Vossler, Lang, Scherer, Lüderitz, Pannier, etc.

(2) Voir la bibliographie à la fin du volume.

par ses précieuses biographies des Troubadours (1) et auquel travaillent encore nombre d'érudits Français, les professeurs Constans et Anglade, des Facultés d'Aix et de Toulouse, entre autres (2).

Grâce aux uns et aux autres, nos Troubadours sortent de la pénombre accumulée sur eux par les siècles. En même temps que l'enthousiasme irréfléchi, que leur avaient voué les romantiques de 1830, s'estompe, leur valeur réelle apparait plus exacte; une part leur est faite, moins exagérée, sans doute, mais plus solidement motivée, dans la formation

(1) Il est certain que le Troubadour Hugues de Saint-Circ n'est pas l'auteur de toutes les biographies, bien qu'il écrive : « Et sachez que moi, Hugues de Saint-Circ, qui ai écrit ces *raisons* — « *razos* », etc. ». — Chabaneau donne, aux premières pages de son précieux ouvrage : Biographies des Troubadours, Toulouse, 1885, l'histoire et la critique de ces biographies du XIIIe siècle.

(2) M. Constans, Professeur de Littérature Romane à la Faculté d'Aix-Marseille, Majoral du Félibrige, a donné de remarquables travaux sur des textes du moyen âge et a encore en cours de publication un travail de haute érudition sur Jean de Troyes. M. J. Anglade, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse : « Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence ». Paris 1908. Nous ferons de fréquents emprunts à cette étude de haute érudition qui résume pleinement, sous une forme des plus accessibles, les plus récentes découvertes. A maintes reprises, le distingué Professeur Toulousain, que nous rencontrons dans les réunions Félibréennes, a bien voulu nous faire bénéficier de sa haute compétence en Littérature médiévale.

de notre langue et l'amélioration de notre caractère. La société qui leur donna naissance et leur permit de se développer se révèle aujourd'hui à nous, sous son jour vrai, avec sa sensualité et ses aspirations d'idéal, son afféterie et ses besoins artificiels, ses goûts de magnificence parfois extravagante et sa rudesse de mœurs moins corrompues qu'exacerbées. Les Troubadours furent les reflets de leur époque autant qu'ils l'éclairèrent; ils contribuèrent, certes, pour une large part à répandre et à accroître cette déviation du cœur qui conduisit à une malsaine exagération des sentiments les plus instinctifs. Mais ils n'eussent pas glissé si vite sur la pente du conventionnel et du faux, si la société tout entière, où et dont ils vivaient, ne les y avait poussés. A évoquer sommairement leur histoire on sera porté à « beaucoup leur pardonner parce qu'ils ont beaucoup aimé » et on oubliera certaines de leurs faiblesses pour se souvenir, avec leur plus récent historien français, que c'est grâce à eux que « la France du « Midi a enseigné aux littératures naissantes à « exprimer sous une forme artistique les sentiments

« les plus doux, les affections les plus chères qui « aient fait battre le cœur des hommes » (1).

Tout en faisant la part large à l'exagération de certains de leurs apologistes, il est indiscutable que les provinces des Gaules comprises entre la Loire et la Méditerranée, étaient infiniment supérieures, dès le XIe siècle, aux pays septentrionaux, comme degré de culture intellectuelle et de civilisation. La pensée y était plus hardie, s'exprimait plus librement, en une langue mieux fixée que sur les bords de la Seine; la langue d'Oc avait pris une incontestable avance sur la langue d'Oïl. Il faut chercher, disait-on volontiers, la raison de la prééminence méridionale dans le fait que les pays d'Oc n'étaient autre chose que les sept provinces de la Gaule romaine, mieux compénétrées par le génie Latin et où s'étaient conservés les germes encore

(1) Anglade, P. 301-302.

vivaces de la culture antique. Si, en même temps qu'on admire le raffinement littéraire des Troubadours, on leur reproche un genre trop maniéré, une lascivité extrême, c'est qu'ils ont hérité des qualités et des défauts de la décadence romaine dont ils procèdent et sont, en réalité, les héritiers directs. La critique moderne, dont le savant professeur Anglade s'est fait l'interprète autorisé (1), voit ailleurs l'origine de l'efflorescence poétique du XIIe siècle. Dans le Midi médiéval, qui allait de la Loire aux extrémités de la Catalogne, de l'Océan au delà des Alpes, la différence entre les dialectes divers était infiniment moins sensible qu'aujourd'hui. Une langue prédomina, exclusive à tous les Troubadours, dont le Dante lui-même, aurait songé, dit-on, à se servir, la langue Romane (2) ou, plus

(1) Anglade : Les Troubadours.

(2) Nous nous conformons à l'usage généralement admis jusqu'ici en employant les dénominatifs de « *Langue Romane* », mais nous reconnaissons avec la Critique moderne qu'il n'y a jamais eu, en réalité, une langue spéciale dénommée « *Romane* ». La langue des Troubadours était appelée par eux « Limousine, Auvergnate, Provençale ». Elle était incontestablement dérivée du Latin, mais avait gardé, comme le veulent de savants linguistes, nombre de mots Celtes, Grecs et même de la langue d'Oil, conservés des dialectes parlés de la Loire à la Méditerranée avant la conquête

exactement, la langue Limousine, qui ne portait pas d'autre nom au XIIe siècle et ne s'est appelée qu'au XIIIe : « langue Provençale » (1). Le Troubadour Cantalien ou Provençal, Languedocien ou Avignonnais ne chantait ni ne composait en son dialecte natal, mais exclusivement en cette langue Romane.

« Elle unissait, dit un écrivain Cantalien, de « l'époque Romantique (2), la douceur à l'énergie. « Dérivée du Latin, comme le Français, l'Italien et « l'Espagnol, elle l'emportait sur ses rivales, en « conservant beaucoup plus de mots Celtes et en « participant aux beautés du Grec qu'on avait « longtemps parlé à Marseille. Elle était en usage, « non seulement dans les contrées méridionales de « la France, mais elle était encore entendue et

Romaine, ou importés par les conquérants qui l'avaient, tour à tour, foulée : Goths et Francs. En réalité, le Français, l'Italien, l'Espagnol sont, au même titre que la langue des Troubadours, des « *Langues Romaines* ». — Lorsqu'au XIVe siècle les sept Troubadours Toulousains voudront empêcher la disparition de leur langue ancestrale, ils déclareront que la violette, l'églantine, le souci d'or ou d'argent ne seront décernés qu'à des poésies en langue « *Romaine* ».

(1) Anglade : Les Troubadours. P. 7 à 10 et 306. Note 4.

(2) Probablement le Baron de Sartiges d'Angles. — Annuaire du Cantal, année 1830.

« cultivée en Italie, en Espagne, en Angleterre et « jusqu'en Allemagne. »

En parlant de la langue qu'ils emploient, à l'exclusion de tout autre dialecte, les Troubadours l'appellent toujours « *Lengua Romana* » et par abréviation « *Romans* ». « Les critiques Italiens, « Espagnols, Portugais, dit un des meilleurs histo- « riens modernes des Troubadours ne qualifient « jamais cette langue ou cette poésie par l'épithète « de Provençale; ils l'appellent ordinairement lan- « gue ou poésie du Limousin : « *Lemosina* », quel- « quefois *d'Auvergne*, désignant évidemment l'une « et l'autre par la patrie des plus renommés entre « les Troubadours qui représentaient le mieux la « nouvelle poésie » (1).

Constatons avec quelque orgueil que la langue poétique du Moyen Age a porté le nom d'Auvergne, concurremment avec celui du Limousin, bien avant d'être appelée Provençale. C'était, en effet, de ces deux provinces centrales que venaient les premiers et plus fameux Troubadours ainsi que le constate

(1) Baret : « Les Troubadours et leur influence sur la Littérature du Midi de l'Europe ».

dans sa chronique le Portugais Nunez de Liâo : « Le « roi don Denis (de Portugal), écrit-il, fut bon Trou- « badour et, pour ainsi dire, le premier qui ait écrit « des vers, ce que l'on commença à faire de son « temps à l'imitation de ceux d'Auvergne et de « Limousin ».

Le troubadour fameux Pierre Vidal (1) tient même langage, lorsque, dans son traité de grammaire et de versification romanes, il dit :

« Totz hom que vol trobar ni entendre deu pri- « merament saber que neguna parladura no es na- « turals ni drecha del nostre lingage, mais aquella « de Lemosi et de Proenza e d'Alvernha et de Caer- « sim. »

« Tout homme qui veut s'adonner à la poésie doit « premièrement savoir qu'aucun idiome n'est notre « droit et naturel langage hormis celui qu'on parle « en Limousin et en Provence, en Auvergne et en « Quercy. »

Ce n'est donc pas de Catalogne, comme auraient voulu le supposer les historiens Bastero, Amat, etc.,

(1) Troubadour Toulousain dont H. de Saint-Circ donne la longue biographie. Voir Chabaneau. P. 64 et suiv.

que la poésie Romane serait remontée en Provence pour continuer son expansion en Aquitaine, Languedoc, Auvergne et Limousin, mais de ces dernières provinces, son vrai berceau, qu'elle est descendue vers le sud. Sans remonter aux « *Sons* » ou mélodies du Poitou, c'est dans cette province qu'apparaît le premier Troubadour, Guillaume VI, comte de Poitiers (1087-1127) et ce serait aux limites du Poitou et du Limousin qu'il faudrait placer le berceau de la poésie des Troubadours (1). Simple chanson populaire à l'origine, elle a évolué, peu à peu, vers la chanson « *courtoise* » (2) s'adressant à une élite plus raffinée. Il est certain que, dès les premières années du XIIe, la langue des Troubadours est fixée, des règles poétiques existent, toute une technique est constituée qui ira grandissant jusqu'à l'infinie diversité de la métrique, puisqu'on comptera, au XIIIe, plus de mille formes de la strophe, dans la lyrique Provençale.

Le caractère du Méridional, plus gai, plus léger, son esprit plus vif, ses mœurs plus faciles, son

(1) Anglade. P. 8.

(2) « *Chanson courtoise* », digne d'être chantée dans les Cours d'Amour et à la Cour des monarques protecteurs des Troubadours.

existence plus large dans un pays plus fertile, firent, sans doute, que de son berceau, quasi au centre des Gaules, la Poésie descendit vers le Sud, y pénétra vite dans les mœurs, au lieu de remonter vers le Nord qui lui fut toujours plus réfractaire. Elle y reste épique et satirique, mais surtout lyrique et la distinctive des Troubadours Méridionaux, en opposition avec les Trouvères du Nord, sera, jusqu'à la fin, la grâce, la mollesse et la flatterie. Le souci de la gloire n'apparaît souvent, chez eux qu'après le culte de la femme. Encore en parlent-ils avec une insouciance et une légèreté qui jurent avec les serments répétés de fidélité, de constance, d'éternelle passion qui emplissent leurs chansons d'amour. Les femmes, la religion et la guerre sont leurs trois grandes sources d'inspiration; mais il faut reconnaître que sous l'influence chrétienne, l'amour idéal et chevaleresque qu'ils préconisent, relève la femme, si abaissée par l'antiquité, en fait la souveraine maîtresse des actions et des pensées. Il faut, sur ce terrain, saluer en eux les précurseurs du Dante et de Pétrarque. En idéalisant la femme, alors même qu'une certaine dose de sensualité se mêlerait parfois à leur culte pour elle, en célébrant

cette passion épurée et respectueuse dont ils faisaient profession, ils ont contribué puissamment à introduire dans les mœurs ces habitudes chevaleresques, cette propension à la déférence et à la courtoisie qui constituent une des plus précieuses qualités françaises.

C'est, au reste, avec la Chevalerie que les Troubadours se développent et les deux institutions ont simultané déclin. L'une et l'autre surgissent, à peu près ensemble, vers le milieu du XIe siècle, agonisent vers la fin du XIVe; il ne restera plus au XVe que de misérables jongleurs et, à l'aurore du XVIe, François Ier sera le dernier roi-chevalier. Comme le Chevalier, le Troubadour a une dame vers laquelle il élève toutes ses pensées, pour qui il fait parade de son talent poétique comme le Chevalier de sa valeur. Religion, Guerre, Amour, sont la trinité, objets sacrés de leur culte, à laquelle ils demandent inspiration pour leurs poèmes aussi bien que pour leurs actions d'éclat.

Jusqu'à leur disparition, les Troubadours resteront forcément esclaves, plus que tous autres écrivains, du public auquel ils s'adressaient, de ses goûts et de ses passions, de l'ambiance dans laquelle

ils vivaient. Pour plaire et arriver à la célébrité, ils devaient refléter les amours et les haines des seigneurs qui les faisaient vivre, obtenir, à tout prix, les suffrages d'un auditoire dont ils étaient aussi directement tributaires que nos artistes dramatiques et lyriques contemporains. Avant de rêver célébrité et honneurs, le plus grand nombre demandait à la carrière poétique le bien-être de la vie et la fortune. Aussitôt qu'il avait émergé de la foule, le Troubadour embauchait à sa solde un ou plusieurs « *jongleurs* » pour l'accompagner sur la citole (1) et le rebec (2), tandis qu'il déclamait ses poésies. Il allait ainsi de château en château, de ville en ville, boute-en-train indispensable de toute fête, prétexte recherché de ces grandes réunions, de ces Cours d'amour, de ces assemblées littéraires dont la noblesse féodale, claustrée dans ses manoirs, se montrait particulièrement friande. Parvenait-il à la célébrité, il devenait dispensateur de gloire et de renommée, comblé de largesses par les barons dont il chantait les hauts faits, magnifiquement récompensé par les princes et les souverains dans les

(1) Sorte de luth.
(2) Violon à trois cordes.

Cours d'amour où il avait été proclamé « le mieux disant et le mieux chantant ».

Tous n'étaient pourtant pas des professionnels faisant métier de poète pour gagner leur vie; les seigneurs les plus qualifiés et les plus nobles dames, elles-mêmes, les princes les plus puissants et jusqu'aux plus grands monarques ne se bornaient pas au rôle de protecteurs. Beaucoup descendirent dans la lice, disputer, en Cour d'amour, le prix de poésie à leurs humbles rivaux. Les empereurs Othon II et Frédéric Barberousse, les rois Richard-Cœur-de-Lion, d'Angleterre, Alphonse II et Pierre III d'Aragon, Frédéric II de Sicile, le comte Guillaume IX de Poitiers, le Dauphin d'Auvergne, Robert, les comtes de Foix et de Rodez, le prince d'Orange, le marquis de Montferrat, le vicomte de Turenne, Robert, évêque de Clermont, Bertrand, le puissant sire de la Tour-d'Auvergne, bien d'autres encore, conquirent la palme en maints tournois littéraires, furent les émules, souvent victorieux, des Troubadours officiels les plus réputés. Dans le Haut Pays d'Auvergne, auquel nous limitons cette étude, Pierre de Vic, rejeton d'une illustre lignée féodale, Astorg d'Aurillac, baron de Conros, Ebles, Com-

tour de Saignes, le dame de Castel-d'Oze, Pierre de Rogier, Astorg de Segret, Faydit du Bellestat, Pierre de Cols, Hugues de Bruneinc rivalisent avec les Cavaire, les Amouroux, les Borzats, fils de leurs œuvres. Il faut même reconnaître, qu'au moins en Haute-Auvergne, ce fut dans les hautes classes de la société que la Poésie recruta ses plus nombreux et ses plus fervents adeptes.

Les Troubadours sortis du peuple débutaient généralement par le métier de jongleurs où ils développaient leurs talents poétiques. Bien antérieurs aux Troubadours, les Jongleurs étaient un héritage de la société Romaine, aussi vieux, peut-on dire, que le monde qui, dès ses origines, aima à être amusé. Les poètes, grands seigneurs, leur confiaient volontiers le soin de débiter les chansons qu'ils avaient composées ou se faisaient accompagner par eux sur les instruments à cordes pendant qu'ils les chantaient ou les déclamaient. « Ce contact continuel entre Troubadours et Jongleurs favorisait la confusion des deux classes » (1). Nombre de Troubadours furent en même temps Jongleurs et quantité de ces

(1) Stimming, dans le « *Grundriss* » de Grœber II B, P. 16, cité par Anglade. P. 45.

derniers sentirent s'éveiller en eux, au contact des poètes, le goût du « bien dire », s'élevèrent au rang des Troubadours. Plusieurs parmi les plus réputés ont eu ces modestes débuts.

A l'égal de celles des autres provinces d'Oc, les salles des châteaux Cantaliens ont vu se presser d'aristocratiques réunions pour écouter les Troubadours. A Carlat, à Scorailles, à Mardogne, à Conros, à Murat, à Apchon, à Madic, dans toutes les demeures féodales de quelque importance, Troubadours et Jongleurs étaient choyés. Les parvis de l'Abbaye d'Aurillac, des Monastères de Mauriac et de Saint-Flour ont vu se grouper des foules joyeuses pour entendre « *cansons* » et « *sirventés* » dont la liberté de langage et la causticité n'effarouchaient pas les moines d'alors. Tandis qu'au Bas-Pays, le Dauphin tenait cour ouverte à Vodables, l'évêque Robert, à Clermont, que la célèbre « Cour de l'Epervier » attirait annuellement au Puy-en-Velay poètes de Provence et de Languedoc, d'Aquitaine et de Limousin, qu'aux frontières même du Haut-Pays, le comte de Rodez, les vicomtes de Turenne, de Canillac, de Ventadour entretenaient sous leurs toits des Troubadours en assez grand nombre pour

constituer autant d'écoles distinctes de poésie, les vallées Cantaliennes bénéficiaient du va-et-vient de ces bardes nomades et le Haut-Pays fournissait à leurs troupes un important contingent de Troubadours qui s'illustrèrent dans tous les genres poétiques en honneur au moyen âge.

Ils étaient, en effet, des plus variés les genres multiples, toujours infiniment compliqués, dans lesquels devaient s'exercer, tour à tour, l'ingéniosité et la verve des Troubadours. Pour être vraiment réputés Maîtres en Gai-Savoir, ils devaient pouvoir rimer avec une égale facilité une « *Canson* », un « *Sirventés* », un « *Chant de Croisade* », un « *Planh* », une « *Tenson* », une « *Pastourelle* », une « *Romance* », ou une « *Aube* », à ne citer que les variétés poétiques les plus usuelles.

La « *Canson* » — Chanson —, exclusivement consacrée à l'amour, était le thème préféré, essen-

tiel même, de la poésie médiévale. Composée ordinairement de six à sept strophes ou couplets, — « *coblas* » — elle se terminait volontiers par un envoi — « *tornada* » — et n'avait jamais de refrain. Souvent badine et parfois d'un libertinage éhonté, elle pousse, d'autres fois, la passion au paroxysme comme dans cette affirmation d'Arnaud de Marveil : « Si je perdais celle que j'aime, Dieu, lui-même, « n'aurait pas de quoi me consoler ! » Volontiers, elle se fait satirique et railleuse : « Faites l'amour « aux plus laides, montrez de l'indifférence aux « belles c'est le moyen de réussir », affirme Thibaut, comte d'Orange.

Le plus souvent, le ton de flatterie, d'adulation, est si outré qu'il serait difficile de croire à la sincérité des sentiments exprimés si d'indéniables exemples ne prouvaient à quel degré les Troubadours poussaient l'exaltation sentimentale, telle l'histoire ou la légende de Geoffroy Rudel, prince de Blaye. Devenu éperdûment amoureux de la comtesse de Tripoli, sur la seule vue de son portrait, il part pour la Croisade dans l'unique but de contempler l'adorée. Tombé malade en mer, il était mourant quand le navire aborda Tripoli. La com-

tesse, avertie de la passion du poète qu'elle n'avait jamais vu, se rend à bord, donne une bague au Troubadour qui n'a que le temps de la porter à ses lèvres avant d'expirer! On mourait d'amour, au moyen âge, affirment les fervents de la Chevalerie, ou de pneumonie prise à soupirer dans le brouillard, sous les fenêtres de sa dame, prétendent les sceptiques!

L'étymologie du mot « *Sirventés* » (1) — récit, satire —, reste douteuse. Tandis que certains voient son origine dans le fait d'être composé pour des serviteurs ou par des serviteurs, c'est-à-dire des poètes de Cour, d'autres, plus nombreux, estiment que le nom donné à cette poésie viendrait de ce que le « *Sirventés* » était agencé sur la forme et sur l'air d'une chanson, simple composition « au service » d'une autre plus noble qu'elle imitait « servilement ». Convenons que l'une et l'autre explications sont fort alambiquées et constatons que, si le « *Sirventés* » moral ou religieux, pratiqué surtout à l'époque de la décadence, reste presque toujours simplement banal, le « *Sirventés* » politique a

(1) Les Trouvères l'appelaient « *Serventois* ».

pour nous un beaucoup plus grand intérêt. Il nous initie, en effet, aux mœurs, aux usages vrais d'une société dont la chanson ne nous dépeint que les sentiments par trop fictifs. Les Troubadours s'identifient aux événements dont ils sont spectateurs, ils doivent épouser, pour être applaudis, les haines et les enthousiasmes de leurs protecteurs leurs récits, pour amplifiés qu'ils soient, n'en représentent pas moins l'opinion, au jour le jour, une sorte de Presse embryonnaire, bien peu indépendante, il est vrai, puisque, à vouloir émettre des idées personnelles, porter des jugements impartiaux, ils risqueraient la suppression de la solde qui les fait vivre.

Au « *Sirventés* » se rattachent aussi les « *Chants de Croisades* », poèmes d'allure plus vigoureuse, que Troubadours et Jongleurs allaient déclamer de Cour en Cour, de manoir en manoir pour décider les Chevaliers au départ, les exciter à aller, outre-mer, pourfendre les Infidèles. Plus littéraires que celles de Pierre L'Hermite, ces exhortations enflammées produisaient mêmes effets et déterminèrent bien des volontés hésitantes.

Au même genre se rattache encore le « *Planh* »

— la plainte, — triste élégie qui devient un cri de douleur vraie, lorsqu'elle pleure la mort d'un être cher, s'encolère contre le sort aveugle, gémit sur les deuils de la patrie Romane. Le « *Planh* » le plus émouvant, sorti d'une plume Cantalienne est, sans conteste, le poème d'Astorg d'Aurillac-Conros déplorant la captivité de Saint Louis sur la terre Africaine (1).

Tout autre et nécessitant chez son auteur des qualités bien différentes est la «*Tenson*», sorte de polémique dialoguée dont les sujets les plus divers fournissent le thème. Son origine paraît remonter au vieil usage des Cours d'amour où la reine proposait aux jouteurs quelque point délicat, quelque question des plus quintessenciés sur laquelle les deux rivaux devaient émettre une opinion et la défendre contre l'adversaire jusqu'au triomphe ou à la défaite. A la Cour d'amour tenue à Pierrefeu, deux Troubadours célèbres prirent pour thème de leur « *Tenson* » cette question épineuse : « Qui est plus digne d'être aimé,

(1) Nous verrons qu'on avait cru jusqu'ici ce « *planh* » composé en 1270 à l'occasion de la mort de Saint Louis. Il est aujourd'hui démontré qu'il se réfère à La Mansourah.

« de celui qui donne libéralement ou de celui qui « donne malgré soi, afin de passer pour libéral ». Ou encore : « Quel est l'homme le plus amou- « reux : celui qui ne peut résister au désir de parler « constamment de la dame qu'il aime ou celui qui y « pense en silence.» Ailleurs on étudia ce grave problème : « Un amoureux qui est heureux dans son « amour doit-il préférer être l'amant ou le mari de « sa dame ». Si les arguties byzantines auxquelles les deux partenaires ont recours, n'offrent plus que médiocre intérêt, leurs réflexions et arguments tirés de la vie usuelle sont une précieuse source de documentation, montrent souvent ce libertinage, au moins imaginatif, assez coutumier aux Troubadours.

La « *Pastourelle* » et la « *Romance* » nous font voir, sous un tout autre aspect, la poétique médiévale. Dans la première, le poète imagine une rencontre fortuite avec une bergère. Après quelques compliments, notre homme offre son amour. Dialogue plus ou moins prolongé mais qui ne finit généralement pas à l'honneur de la vertu champêtre ! La « *Romance* », difficile parfois à distinguer de la « *Pastourelle* », est également le récit d'une aven-

ture d'amour fait sous forme dialoguée, plus en faveur chez les Trouvères que chez les Troubadours qui lui préfèrent toujours la « *Pastourelle* ».

La plus mièvre, peut-être, mais si gracieuse production des poètes Méridionaux, certainement la moins connue, est l' « *Alba* », — l'aube — qui tire son nom de ce que le mot « aube » doit revenir à chaque couplet. Le plus récent et le plus complet des historiens de la poésie Méridionale fait entendre en termes aussi exacts que voilés la nature de ce poème : « Il suffit de rappeler la situation de Roméo et de « Juliette quand le chant mélodieux du rossignol « vient leur annoncer le jour. Seulement, dans « l'aube », le chant du rossignol est remplacé par la « voix d'un ami fidèle qui a poussé le dévouement « jusqu'à veiller toute la nuit à la sécurité de son « compagnon » (1).

Pour apprécier à toute sa valeur l'œuvre si curieuse des Troubadours, son influence exacte, il faudrait l'étudier en détail avec le savant Professeur Anglade, passer en revue « *jeux-partis* », « *coblas* », « *sixtines* », « *descorts* », « *complaintes* », « *con-*

(1) Anglade. P. 68.

gés », « *énigmes* », « *justifications* », « *ballade* », « *lai* », « *virelai* », « *triolet* », « *rondeau* » où la recherche des formes et des rythmes lutte avec les difficultés de rime et de versification. Ils s'ingénient à varier les mètres, à codifier une prosodie complexe et ardue, à multiplier les difficultés inouïes de la rime et l'entrecroisement des vers « mâles et femelles » :

Lo vers deg far en tal rima
Mascl'e femel que ben rim

Le vers je dois faire en telle rime
Mâle et femelle qui bien rime

enseigne un des plus célèbres Troubadours Auvergnats, Cantalien peut-être : Gavaudan-le-Vieux. — « L'agencement des rimes est l'objet d'un soin tout « particulier; il existe toute une terminologie pour « désigner ces combinaisons » (1).

Parfois, plus subtils qu'éloquents, les Troubadours ont fatalement versé dans l'exagération, ont limé et poli outre mesure, donné souvent la prédominance à la forme sur le fond, délayé sans raison des pensées sans originalité et sans grandeur, trop cir-

(1) Anglade. P. 68.

conscrit au seul amour le thème de leurs œuvres. Il est évidemment exagéré de traiter les Trouvères de vulgaires plagiaires, de concréter uniquement dans les Troubadours toute cette efflorescence épique du moyen âge et de ne rien admettre, en dehors d'eux, de digne du moindre intérêt; mais il serait plus injuste encore de ne pas reconnaître leur salutaire influence, de leur dénier la large part qu'ont eue leurs efforts et jusqu'à leurs défauts, dans l'œuvre progressive d'émancipation de l'esprit humain.

La civilisation méridionale du XIIe siècle était-elle vraiment trop hâtive, comme l'insinuent avec quelque malicieux dédain, les « *Francimans* » et cette société raffinée portait-elle fatalement en elle les germes d'une corruption précoce qui l'eut bientôt dissoute et anéantie? L'affirmation semble des plus risquées! A chaque point culminant de l'Histoire, il s'est trouvé des esprits chagrins et des vertus farou-

ches pour affirmer que le comble de l'abomination était atteint et que le monde allait être englouti sous le poids de ses forfaits. Lorsqu'aux IXe et Xe siècles Rome était le théâtre de scandales sans nom qui vont du pontificat de Jean VIII à celui de l'austère et génial Cantalien Silvestre II (1), certains « *millénaristes* », mais non pas la généralité des peuples, comme se sont complu à l'affirmer les historiens anti-catholiques, ne prédisaient-ils pas la fin du monde pour l'an 1000? Au temps même où le Capétien tenait sous sa rude poigne le Midi pantelant, la France septentrionale, si orthodoxe pourtant, et si vertueuse, à en croire les annalistes aux gages de Montfort, était si peu exempte des humaines faiblesses que le pieux évêque de Chartres déclarait au

(1) C'est cette période lamentable dont le savant Cardinal Baronius, l'annaliste quasi-officiel de l'Eglise dit : « C'est ici que se place le commencement de ce siècle qui a mérité par ses cruautés et l'absence de toute vertu le nom de siècle de fer. Partout triomphe le génie du mal et la décadence intellectuelle est si complète que cette époque est appelée à bon droit le siècle des ténèbres... Le Christ dormait dans sa barque et les flots déchaînés menaçaient d'engloutir ce frêle esquif. Tout était mort et pas une voix ne s'élevait pour implorer son secours. Ceux qui devaient veiller au salut de l'Eglise faisaient cause commune avec ses ennemis et dans leurs vœux sacrilèges ils cherchaient à s'assurer l'impunité en souhaitant que le Christ ne se réveillât plus ! » — (Card. Baronius, Annal. T. X., P. 685).

saint roi Louis IX que jamais pareille corruption n'avait existé chez les laïques et les clercs (1). Sous les Valois, les huguenots se voilaient la face des intolérables scandales dont ils étaient témoins; la Réforme, qui devait tout épurer, connut, à son tour, les défaillances de la chair. A la fin du XVIIIe siècle, l'insouciant scepticisme des classes dirigeantes amena un effroyable cataclysme où sombrèrent un état de choses suranné, des abus trop réels, mais non

(1) Au XIIIe siècle, sous le règne même de Saint Louis, les désordres et les scandales étaient aussi grands dans l'Eglise. Ainsi Philippe de Savoie, excellent Capitaine, sans cesse guerroyant, n'ayant pas la plus légère attache à l'Eglise fut fort canoniquement préconisé par le Pape Evêque de Valence. « Faisant preuve de mœurs plus militaires que sacerdotales », il ne se préoccupa jamais de son Evêché que pour en toucher les revenus! Le grand Archevêché de Lyon étant devenu vacant, il fut élu fort légitimement à ce Siège et, sans renoncer à celui de Valence, préconisé Archevêque de Lyon en janvier 1245 par Innocent IV. Cet Archevêque et Evêque laïque, chef d'armée, jouit paisiblement de ces Sièges pendant vingt-trois ans! Clément IV, juriste strict, fut scandalisé du cumul! Il obtint à grand'peine, le 7 juillet 1266 que Philippe de Savoie renonçât au moins à Valence. Quand Clément IV le pressa, le 5 mai 1267, de recevoir les Ordres Sacrés, « Philippe, « Comte de Savoie, obéit cette fois, mais ce fut pour épouser, le « 11 juin, Alix de Méranie, Comtesse de Bourgogne! » — (Chanoine Nicolas, Vie de Clément IV, P. 214-218. — Martène, II, col. 462, n° 458. — Abbé Martin : Conciles et Bullaires de Lyon, P. 245.)

pas la Nation, qui se régénéra sur les champs de bataille napoléoniens et prit, à travers le XIXe siècle, conscience de ses droits. Il est permis de supposer que de l'excès même de civilisation, de cette licence de mœurs si fort reprochée au Midi du XIIe siècle, serait né, à travers quelque crise passagère, un état autre, plus conforme aux immanentes règles de la morale et de la raison, « ce nouvel ordre de choses » auquel aspirait déjà Virgile (1). Un réformateur pacifique, quelque François d'Assise eut surgi, réalisant, par son entraînante parole et son ardente charité, la réforme des mœurs, quelque prince, énergique pétrisseur de peuples, eut peut-être mené à bien, pour le Midi, l'œuvre épuratrice nécessaire. Mais il était écrit que Provence et Bretagne, Languedoc et Lorraine devaient avoir communauté d'institutions politiques. La sauvage ruée des aventuriers du Nord, sous masque religieux, l'irruption, sous couleur de guerre sainte, des faméliques vassaux des Capétiens, noyèrent dans le sang la civilisation méridionale et ses abus, couvrirent de leurs clameurs la voix des Troubadours, ensevelirent sous les ruines

(1) « Virgile : Eglogues ».

tout ce qui avait fait la force et la faiblesse du Midi, tout ce qui était son orgueil et sa joie, tout ce qui faisait son charme preneur et le différenciait du Nord. Avec la liberté de penser et d'écrire fut enlevée à ses plus valeureux fils jusqu'à la liberté de vivre!

A travers les massacres de Béziers et de Carcassonne, le désastre de Muret, la prise de Toulouse, la chute de Montségur, le temps n'était plus aux amoureuses « *cansons* », aux idylliques « *pastourelles* » ; la douleur de la défaite ne pouvait inspirer aux pauvres Troubadours endeuillés que « *sirtés* » vengeurs et lugubres « *planhs* ». Quelques-uns nous ont laissé le récit, tout palpitant d'horreur, des longues luttes sanglantes où sombra définitivement l'indépendance Romane, tel Guillaume de Tudelle. La poésie méridionale n'est pas morte, certes; mais, pendant de longs siècles, elle va rester muette. En vain quand renaît un calme relatif, quand le mariage de l'héritière de Toulouse avec le frère de saint Louis a fait du Languedoc une province française, les Troubadours qui ont survécu à la tourmente tentent-ils de se refaire une place dans l'ordre social nouveau. Le goût n'est plus aux chan-

sons; chacun pleure sa famille décimée, sa richesse perdue. « La plupart des grandes maisons s'étaient « appauvries, observent très justement les auteurs « de l'Histoire littéraire de la France; plusieurs « d'entre elles avaient péri totalement, les fortunes « avaient passé en d'autres mains. Le besoin s'étant « fait sentir là où régnaient auparavant l'abondance « et la joie, les Cours d'amour étaient devenues « muettes. Les portes des châteaux se fermaient et « les Troubadours, les voyant closes, ne voyagèrent « plus. Ils accusèrent alors les seigneurs d'avarice; « ceux-ci n'étaient que ruinés. L'économie, devenue « nécessaire, avait remplacé les folles dépenses. « Chacun songeait à soi et au moyen de réparer ses « pertes. Les mœurs changèrent, l'hypocrisie régna « où l'effronterie marchait à découvert. La dévotion « apparente s'accrut, les Confréries de la Vierge « se propagèrent. On chanta au lutrin au lieu de « chanter dans les Cours et aux banquets des sei- « gneurs. Les Troubadours voyageurs qui sont les « Troubadours véritables disparurent. Désormais « sédentaires, ceux qui restaient prirent tous les « défauts qu'ils devaient contracter en cessant de « voir le monde. Ils se firent un jeu de la rime et

« multiplièrent les difficultés croyant augmenter « par là leur mérite. Ils devinrent satiriques, médi- « sants.... Les encouragements furent rares et l'ou- « bli à peu près général » (1). Mais, le plus puissant facteur de la disparition des Troubadours fut encore l'Inquisition.

« Les sentiments de l'Eglise vis-à-vis de la poésie « des Troubadours paraissent avoir varié avec le « temps et peut-être aussi avec les hommes » (2). On a compté jusqu'à seize ecclésiastiques parmi les Troubadours, dont deux évêques et un pape, nombre de chanoines et de dignitaires réguliers. Le fanatique évêque de Toulouse, Folquet, était Troubadour avant d'obtenir la mitre, le pape Clément IV (Guy Folqueys) accordait cent jours d'indulgence à qui récitait ses poésies (2), Guy d'Ussel, le grand Trouba-

(1) Hist. Littér. de la France. T. XX. Art. d'E. David.

(2) Anglade, P. 29.

(2) Ibid. Il est bon de dire que ces poésies étaient en l'honneur de la Vierge. Clément IV, Gui Folqueys (Folquet, Foulques)). Guido Fulcodi (1195-1268), né à Saint-Gilles (Gard), d'abord guerrier, puis juriste éminent, membre du Conseil du roi Saint Louis. Evêque du Puy après son veuvage, Archevêque de Narbonne, Cardinal, élu Pape en 1265, sous le nom de Clément IV. Juriste très savant, Prêtre très pieux, il fut un puissant agent des Capétiens dans la soumission du Midi, donna aux Inquisiteurs une consultation approbative célèbre, sans être jamais person-

dour Limousin, était chanoine, comte de Brioude et de Montferrand (3), le Rouergat Daude de Prades, chanoine de Maguelone, les Cantaliens Pierre de Vic, Prieur de Montaudon et de Villefranche, Pierre de Rogiers, chanoine de Clermont, etc. Mais, en réalité les Troubadours n'étaient pas gens pieux et leurs

nellement un fanatique persécuteur. Le Chanoine Nicolas, curé de Saint-Gilles, qui vient d'écrire sa vie (in vol. in-8, Nimes 1910), paraît avoir eu pour principal objectif de faire ressortir surtout sa sainteté et de rendre officiel le culte dont il est honoré à titre de Bienheureux. Cette étude laisse entièrement dans l'ombre les talents poétiques de Folquyes, se contentant de le louer d'avoir été « bien chantant ». On sait que les historiens accusent Clément IV d'avoir répondu à Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, qu'il avait fait roi de Sicile et qui le consultait sur le sort du jeune Conradin de Hohenstauffen, son compétiteur vaincu, qu'il fit décapiter : « La vie de Conradin c'est la mort de Charles d'Anjou, la mort de Conradin c'est la vie de Charles. »

(3) Guy d'Ussel, ses deux frères, Ebles et Pierre, et leur cousin Elie, étaient tous quatre Troubadours et se prêtaient mutuel appui. Guy ou plutôt Guillot a laissé son nom au château de La Garde-Guillotin qu'il habitait (commune de Merlines, canton d'Eygurandes, arr. d'Ussel (Corrèze). L'héritière de ces Troubadours fut Claudine d'Ussel, fille de Claude, seig. de La Garde-Guillotin, etc., et de Françoise de Tournemire de Marzes. Elle épousa Robert de Lignerac, Lieutenant-Général du Roi en Haute-Auvergne, Capitaine de Carlat, en faveur duquel Henri IV érigea la terre de Marze (cant. de St-Cernin, arr. d'Aurillac) en Marquisat. La fille unique de ces époux, Claudine de Lignerac-Marzes, dame héritière de La Garde-Guillotin, Marzes, etc., épousa Jean, Comte de la Salle, baron de Larodde-Aulhac, etc., qui devint ainsi Marquis de Marzes et possesseur des biens de cette branche de la maison d'Ussel.

conceptions de l'au delà étaient plus voisines du Paganisme que du Catholicisme. Le sentiment religieux tenait peu de place dans leurs œuvres, de même qu'il était relégué à un rang fort secondaire dans la société méridionale du XIIe siècle. Nombre de Troubadours, même parmi les ecclésiastiques, étaient violemment anticléricaux, censuraient avec la dernière causticité les mœurs de Rome aussi bien que celles du clergé local. En général, gens de conduite légère, ils n'avaient pas de la vie le concept catholique, ne la considéraient pas du tout comme une « vallée de larmes », mais bien plutôt comme un lieu de délices et de joie. Familiers avec la Divinité, ils adressaient à Dieu une poétique prière pour lui demander de protéger un rendez-vous amoureux (1).

On conçoit que l'Inquisition ait tenu de tels gens pour suspects, leur ait fait comprendre, à maintes reprises, qu'ils « sentaient fortement le fagot » ! Les Troubadours, chez qui la fermeté de caractère n'était pas précisément la note dominante, se le tinrent pour dit. Etroitement surveillés par les Dominicains, les Franciscains, les Jacobins et tous les autres Ordres

(1) L'invocation à Dieu de Giraut de Bornelh, dans ce but tout profane est une de ses plus belles œuvres.

qui s'étaient implantés nombreux dans chaque ville, les quelques poètes qui trouvaient encore à vivre après les désastres de la Croisade, en Languedoc ou Provence, se hâtèrent d'adresser à la Vierge, chansons, aubes et romances. A lire cette poésie religieuse on s'aperçoit vite que les formules ont à peine varié et qu'habitués à de plus profanes sujets, les poètes désorientés chantent l'amour céleste en termes équivoques, adressent à la benoite Vierge les mêmes compliments que jadis à leur dame, vont jusqu'à se déclarer « les amants parfaits » de la mère de Jésus ! C'est surtout parce qu'elle est devenue, ainsi, trop conventionnelle, que la poésie des Troubadours a lentement agonisé et finalement disparu ; car « la « convention et l'artifice peuvent donner l'illusion « de la vie ; ils ne la rempliront pas » (1).

L'Auvergnat, dit-on volontiers, est doué d'apti-

(1) Anglade

tudes commerciales hors pair. Econome, laborieux, prudent en affaires, « débrouillard », acceptant sans rechigner, au début, les plus ingrates besognes, il se hisse, à force de poignet, à l'échelon supérieur, en franchit même, parfois, bon nombre avec une surprenante énergie. Affiné par l'instruction, il sera naturellement porté vers les sciences exactes, l'étude du Droit, l'Economie politique, les combinaisons financières, s'assimilera de préférence les connaissances positives dont le but lui apparaîtra pratique et rémunérateur. Ses deux plus fiers génies, le Cantalien Gerbert et le Clermontois Pascal sont des mathématiciens, des philosophes, des esprits éminemment positifs. Ne cherchez en Auvergne, ajoute-t-on, ni poètes, ni peintres, ni musiciens; la mentalité ambiante y est réfractaire à l'Idéal. Gerbert n'a produit que quelques détestables vers latins et l'on imagine difficilement Pascal rimant un bouquet à Chloris!

Sans être fausse de tous points, l'affirmation est quelque peu outrée. Convenons que l'Auvergnat est plus naturellement porté à voir dans les pentes herbeuses de ses montagnes de gras pâturages pour les vacheries cantaliennes qu'il n'est enclin à célébrer poétiquement leur vert d'émeraude, à chanter les

cimes altières de ses puys. Le torrent qui en dévalle pour s'épandre librement dans la vallée, le charmera moins par l'harmonieuse musique de ses cascatelles qu'il ne lui suggérera la fructueuse pensée d'un profitable endiguement, permettant d'arroser une plus vaste étendue. Les jeux d'ombre et de lumière le laisseront indifférent et les chevauchées de nuages l'intéresseront, surtout, à titre de pronostics de l'orage prochain !

Est-ce à dire que l'Auvergnat soit insensible aux charmes alpestres de sa terre natale, incapable d'en traduire, sous une forme idéalisée, les grandioses ou sauvages beautés? Son émotivité, pour être un peu confuse, peut-être, n'en est pas moins réelle et sincère. Mais, outre que le sens poétique ou musical, la perception de la magie des couleurs restent, en tous temps et en tous pays, l'apanage d'une élite, l'Auvergnat est moins disposé que bien d'autres par la pente naturelle de son esprit, à développer le germe artistique que des préoccupations d'ordre plus terre à terre lui feront trop souvent laisser s'anémier, improductif.

Elle est, néanmoins, des plus honorables la longue liste de nos artistes, de tous nos pionniers de l'Idéal

à travers les siècles. J'en ai feuilleté ailleurs les dyptiques (1) dont pourrait s'enorgueillir plus d'une province. Le voisinage du Limousin, qu'on regarde comme le berceau de la Poésie médiévale, facilita, sans doute, son infiltration dans nos montagnes. Si le premier des Troubadours Cantaliens qu'on connaisse surgit dès la fin du XIIe siècle, il y a tout lieu de supposer que d'autres, avant lui, avaient déjà abordé la « *canson* » et le « *sirventés* » puisque les règles de cette prosodie nouvelle étaient connues, professées, même, peut-être au Monastère d'Aurillac où Pierre de Vic paraît bien les avoir apprises. Presque simultanément, aux extrémités les plus opposées du Haut-Pays d'Auvergne (2), des Troubadours apparaissent en pleine possession d'un talent qui avait nécessité des maîtres experts pour le former et l'assouplir aux règles complexes de l'art de « bien dire ».

(1) « *Régionalisme Auvergnat* ». Conférence donnée à la Faculté des Lettres de l'Académie de Clermont-Ferrand, le 23 janvier 1909.

(2) Ebles de Saignes réside aux limites de l'Auvergne et du Limousin (arrondissement actuel de Mauriac), la dame du Castel d'Auze vient des frontières du Haut-Pays et du Quercy, va habiter sur la lisière du Gévaudan et du Velay. Astorg de Segret est des environs de Salers, Bernart Amouroux de Saint-Flour. Pierre de Vic, Pierre de Cols, Cavaire, Borzatz d'Aurillac ou des environs.

Il n'y eut jamais d'écoles de Poésie, au sens strict du mot, où le Troubadour put aller apprendre son art. Le contact de ses aînés, les leçons de l'expérience lui servaient de formation. Jaufre Rudel, prince de Blaye, celui-là même qui s'en fut mourir d'amour à Tripoli, nous révèle quelle fut la grande et véritable école des Troubadours :

Maîtres, maîtresses de chansons
Assez autour de moi foisonnent.
Mille oiselets sur les buissons
Célèbrent les fleurs qui couronnent
Nos gazons déjà renaissants (1).

Pourtant, en dehors de la Nature qui reste leur grande inspiratrice, les Troubadours employaient la saison d'hiver, où les voyages étaient plus difficiles, à s'instruire, « à aller à l'école », nous dit Giraud de Bornelh. Chaque seigneur assez riche et assez féru de poésie pour grouper autour de lui une pléiade de Troubadours, tels, pour ne parler que de l'Auvergne et de ses frontières, le Dauphin Robert, à

(1) Rudel. Traduction de l'Abbé Papon : « Parnasse Occitanien». P. 21.

Vodables, le marquis de Canillac, les vicomtes de Turenne et de Ventadour dans leurs châteaux, constituait, par le fait même, une école. Ces groupes se différenciaient l'un de l'autre par des procédés, un genre spécial à chacun qui ont permis de classer les Troubadours en cinq grandes écoles nettement délimitées : Ecole d'Aquitaine se subdivisant en Limousine, Gasconne et Saintongeoise. — Ecole d'Auvergne comprenant le Haut et le Bas-Pays, ainsi que le Velay. — Ecole de Rodez. — Ecole de Languedoc comprenant celles de Toulouse, Narbonne et Béziers. — Ecole de Provence groupant les Provençaux proprement dits, les Provençaux-Catalans, les sous-écoles de Vienne en Dauphiné et de Montferrat (1).

L'Ecole d'Auvergne a ses distinctives propres, nettement accusées ; chez elle, mieux et plus que dans bien d'autres, la grâce et l'éclat prédominèrent. « Certaines provinces, dit Baret, paraissent avoir « été dans de meilleures conditions que d'autres, « puisqu'il est incontestable qu'elles ont produit les

(1) E. Barret : « Les Troubadours », 1867. D'autres historiens n'admettent que partiellement cette classification nécessairement un peu arbitraire.

« premiers et les meilleurs Troubadours. Ces pro-
« vinces, il faut l'établir hautement et définitive-
« ment, furent l'Aquitaine, l'Auvergne, et surtout
« le Limousin. Cela est démontré directement par
« l'étude attentive de l'histoire et des productions
« des Troubadours, indirectement par le témoi-
« gnage des étrangers » (1).

« Aucun manuel, nous écrivait récemment le pro-
« fesseur Anglade, n'a songé à classer nos Trouba-
« dours par province... Nous méconnaissons nos
« gloires méridionales et il faut que l'Etranger s'en
« occupe !... Chabaneau a classé les Troubadours par
« provinces ; mais je sais que cette classification est
« trop générale... » Si admirable, en effet, que soit l'œuvre de Chabaneau, elle est, sur certains points, incomplète, et l'auteur pose souvent de prudents points interrogatifs sur le lieu d'origine de plusieurs Troubadours. La liste qu'il a dressée pour l'Auvergne reproduit, en l'améliorant, celle de Baret, mais sans distinguer entre la Limagne, le Haut-Pays et le Velay. Il rejette, à juste titre, certains noms incontestablement étrangers à la province que

(1) Ibid.

le Dictionnaire statistique du Cantal y avait admis, tel Raymond-Vidal de Bézaudun ou plus exactement de Bézalu (1), ignore l'origine Cantalienne de Faydit du Bellestat, reste hésitant devant d'autres. Prenant exemple sur ce maître dont la critique, pourtant si avertie, et la science incomparable n'ont d'égales que sa prudence, nous n'avons revendiqué pour le Haut-Pays que les Troubadours dont l'origine Cantalienne est appuyée de documents probants, nous préférons l'écueil de négliger quelqu'une de nos célébrités de second ordre plutôt que de courir le risque de prendre à d'autres provinces celles qu'elles pourront peut-être réclamer, un jour, comme leurs.

Notre modeste ambition ne dépasse pas les limites du Haut-Pays et nous n'avons tenté de rechercher que les poètes Cantaliens du moyen âge, laissant à d'autres le laborieux honneur d'un travail d'ensemble sur l'Ecole d'Auvergne et Velay, tout entière. Mais il paraît indispensable de donner, en les accompagnant d'une biographie sommaire, les noms des Troubadours de Basse-Auvergne et de ceux du

(1) Voir à l'article des Troubadours Cantaliens d'origine incertaine les raisons qui font écarter ce Troubadour comme Cantalien.

Velay avec lesquels nos poètes Cantaliens faisaient corps, pour ainsi dire, étaient en rapport constants. Dans l'état actuel de la critique, la Basse-Auvergne peut sûrement revendiquer comme siens :

Guillaume-Robert Ier, Dauphin d'Auvergne (1169-1234). — Ce prince, légitime héritier du Comté d'Auvergne, aurait dû posséder en entier les domaines de ses aïeux au lieu de celui fort restreint auquel il était réduit. Il était fils de Guillaume VII, le Grand ou le Jeune, qui n'avait pu lui laisser que des Etats amoindris, au lieu de la totalité de l'héritage de son père Guillaume VI comprenant l'entière Comté d'Auvergne qui aurait dû lui advenir. Tandis que Guillaume VII accompagnait le roi de France Louis VII en Palestine, son oncle paternel, qu'on appela depuis Guillaume VIII, s'empara de la Comté d'Auvergne. La querelle entre les rois de France et d'Angleterre envenima les choses tant et si bien, qu'à son retour de la Croisade, le seigneur légitime ne put déloger l'usurpateur et dut se contenter d'une faible partie de ses anciens domaines avec le titre de Comte de Clermont. Il ne put laisser que ce territoire fort amoindri à son fils Guillaume-Robert. Celui-ci transigea avec Philippe Auguste en 1199 et

en 1229 avec saint Louis, adopta le titre de Dauphin d'Auvergne, peut-être en mémoire de son bisaïeul maternel, Guignes II, Dauphin du Viennois. Ce qu'on appela, dès lors, le Dauphiné d'Auvergne, ne comprenait qu'une partie de la Limagne et du Velay. Robert, « le gentil Dauphin », choisit pour résidence le château de Vodables près d'Issoire, et ne songea, pendant la première partie de sa vie, qu'à y tenir cour fastueuse, à y grouper autour de lui les Troubadours dont il partageait les poétiques travaux. Ses œuvres témoignaient d'un goût réel et le classent en bon rang parmi ses rivaux les plus réputés. Sa querelle avec son cousin, l'évêque de Clermont, sa dispute avec le riche bourgeois Pellissier, bailly de la Vicomté de Turenne, donnent une curieuse peinture des mœurs du temps dans les « *sirventés* » de la dernière violence où le Dauphin exhalait sa colère. Il mourut en 1234, peu regretté des Troubadours qu'il avait congédiés le jour où il s'était aperçu qu'il avait mangé, à les fêter, plus de la moitié de sa fortune (1).

---

(1) Chabaneau : P. 54 à 57 et 174. Gr. n° 119. Barbreri P. 121. Hist. Litt., T. XVIII, P. 607. Etien. de Bourbon : An. Hist. publ. par Lecoy de la Marche.

Robert d'Auvergne, évêque de Clermont (1). — Ce cousin germain du Dauphin fut un triste évêque, si la moitié seulement de ce que nous dit Robert Ier de sa révoltante avarice et de ses mœurs dépravées est exact. Il n'hésitait pas plus à faire assassiner le mari de sa maîtresse (2) qu'à exiger mille sous d'or de ses riches diocésains pour leur accorder les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Aux invectives du Dauphin, l'Evêque répondit par des « *sirventes* » d'égale violence. C'est à lui que nous devons de savoir, notamment, que le Dauphin, ayant fait agréer ses hommages par la belle Maurine, une des suivantes de sa femme, cette dame ayant un jour fantaisie de manger des œufs au lard, s'en alla demander un quartier de porc frais à l'intendant de Vodables. Celui-ci, sur l'ordre du Dauphin, ne consentit à lui bailler qu'une tranche de jambon. Ladrerie immonde, s'écrie l'évêque, indigne du dernier des vilains! Les accusations de son cousin n'empêchèrent pas l'évêque Clermontois d'être nommé archevêque de Lyon en 1227. Il ne jouit que sept ans de

(1) Il fut évêque de Clermont de 1195 à 1227, puis archevêque de Lyon jusqu'en 1234.

(2) Ce malheureux époux était Chatard de Caulet, seigneur de Peschadoires, cant. de Lezoux, arr. de Thiers (Puy-de-Dôme). Chabaneau, P. 55.

son titre primatial et s'en alla continuer en Purgatoire, sans doute, sa dispute avec le Dauphin mort à la même époque (1).

Pierre d'Auvergne. — Ce fils d'un bourgeois de Clermont, né vers 1130, nourri, dans son enfance, des auteurs latins, fut vraiment le chef de l'Ecole d'Auvergne à laquelle ses poèmes et jusqu'à ses satires particulièrement méchantes ajoutèrent un grand éclat. Fêté, adulé à la Cour de Castille, comme à celles du Comte de Provence, des Vicomtes de Narbonne et de Melgueil, et du Duc de Normandie, ses longs voyages ne l'empêchèrent pas d'atteindre à une extrême vieillesse. Les trente poèmes qui restent de lui justifient largement sa réputation de « premier Troubadour du monde » qu'il conserva jusqu'à l'apparition de Giraud de Borneil (2). L'application très heureuse qu'il fit de la musique à ses chansons fut un des grands facteurs de son incroyable vogue; il faut reconnaître que ses réformes en prosodie, la belle inspiration de ses œuvres eurent une aussi large part à ses succès. Amoureux de la méta-

(1) Chabaneau, P. 55 et 174. Gr. n° 119. Hist. Litt. T. XVIII. P. 607. Baluze, T. I, P. 71.

(2) Célèbre Troubadour Limousin né à Exideuil (Dordogne).

phore, visant à la prétention et à la science, il manque d'imagination et de sensibilité. Plus satirique qu'élégiaque ou idyllique, son meilleur vers sur l'amour est peut-être celui où il dit que « l'homme sans amour ne vaut pas mieux que l'épi « sans grain » (1).

Pierre de Manzat, qu'on orthographiait *Maensac* au XIIe siècle. — Pierre et son frère Astorg, également Troubadour, mais dont aucune œuvre ne nous est parvenue, étaient deux Chevaliers peu fortunés dont les terres relevaient du Dauphin. Les deux frères convinrent qu'Astorg garderait pour sa part héréditaire le manoir paternel, mais abandonnerait à Pierre le produit de ses œuvres poétiques. Notre Troubadour fut-il, en réalité, bien loti? On ignore ce que lui rapportèrent les droits d'auteur de son frère! Très épris de la femme de Bernard de Thiers, probablement puîné dans cette maison vicomtale, il l'enleva et l'emmena dans un des châteaux du Dauphin. En vain le pauvre mari recourut aux foudres de l'Eglise; une expédition militaire organisée pour reprendre la dame n'eut pas meilleur résultat, le

(1) Chabaneau: P. 53 (Biogr.) et 163. Gr. n° 323. Barbieri, P. 95. Hist. Litt. T. XXV, P. 114. Fauriel, T. II, P. 9. P. Meyer, P. 98.

Dauphin ayant soutenu de ses armes le ravisseur, son vassal, Pierre de Manzat était, nous dit la chronique, un beau et élégant cavalier dont les chansons étaient aussi divertissantes par les airs que par les paroles. Deux seulement nous ont été conservées (1).

Hugues de Peirols. — Dans un but de piété filiale envers la terre natale dont on n'a guère le courage de les blâmer, les divers écrivains qui ont concouru, au milieu du XIXe siècle, à la rédaction du Dictionnaire statistique du Cantal, ont voulu rattacher ce Troubadour au Haut-Pays en le faisant naître dans la vieille tour en ruines de Pérols, commune de Trizac, dans l'arrondissement de Mauriac (2). Il est surabondamment établi que notre poète appartenait à la très ancienne maison de Peyrols qui doit son nom à un château voisin de Rochefort-Montagnes, en Basse-Auvergne (3), fils ou frère de Pierre de Peyrols qui vivait en 1183 et de Guillaume qui figure dans divers actes de 1196 à 1199.

---

(1) Chabaneau : P. 58 (Biogr.) et 165. Gr. n° 348. Hist. Litt. T. XVIII, P. 618. Fauriel, T. I, P. 491. Teulet : Layettes, T. II, P. 383, a. Annuaire du Cantal, an. 1830.

(2) Dict. Stat. du Cantal, T. II, P. 155. Trizac, commune du cant. de Riom-ès-Montagnes, arr. de Mauriac.

(3) Bouillet : Nobil. d'Auvergne, T. V, P. 104. Rochefort-Montagnes, chef-lieu de cant. de l'arr. de Clermont-Ferrand.

Vassal du Dauphin, Hugues fut un commensal de la Cour de Vodables où il se perfectionna dans l'art de bien dire. C'est là qu'il s'éprit de la sœur du Dauphin, Assalide d'Auvergne, femme de Béraud de Mercœur, qui lui fut d'abord bienveillante, puis cruelle. De désespoir, notre Chevalier partit pour la Palestine, mais avant de s'embarquer composa cette chanson connue, délicieux dialogue entre lui et l'Amour. Présent à la prise de Damiette par les Chrétiens, lorsqu'il vit cette place retomber, l'année suivante, au pouvoir du Sultan d'Egypte, notre Troubadour composa sur la terre Syrienne, vers 1222, un poème qui reste une des plus belles et des plus curieuses productions de la littérature médiévale. Débarqué à Marseille, il s'en fut à Montpellier, moins éprouvé que le reste du Midi par l'invasion de Montfort, y rencontra une belle et honneste dame qui agréa ses hommages. Il l'épousa et vécut heureux dans la docte cité jusqu'à sa mort, au dire de certains historiens, tandis que d'autres veulent qu'il ait pieusement fini chanoine de Clermont (1).

---

(1) Chabaneau, P. 58 (Biogr.) et 167. Gr., n° 365. Barbieri, P. 125. Hist. Litt. T. XV, P. 454, T. XVII, P. 419. Fauriel, T. II, P. 44, 117, 131. Thomas, P. 115.

Bertrand II, sire de la Tour, chef de cette illustre race auvergnate, à laquelle adviendra, au XVe siècle, le Comté d'Auvergne, était fils de Bertrand Ier et de Matheline de Béziers. Plus puissant que bien des princes souverains, Bertrand vivait, paraît-il, fort sobrement dans son château de la Tour-d'Auvergne (1), au cœur des montagnes, sans verser dans le travers des folles prodigalités si coutumières aux seigneurs de son temps. Dans un couplet des plus mordants, le fastueux Dauphin lui reproche sa manière mesquine de vivre, lui disant qu'étant riche, puissant, généreux, il se renferme bien à tort dans son château avec ses autours et ses faucons, et que lorsqu'il réunit vingt personnes à sa table, il croit célébrer la fête de Noël ou celle de Pâques. Il est à croire que le Dauphin avait déjà réformé sa Cour et réduit son train lorsqu'il parlait ainsi à son riche et puissant voisin, puisque le sire de la Tour lui répond avec grand à propos qu'il aurait mauvaise grâce à vivre autrement puisque, lui, Dauphin, lui donne l'exemple d'une vie encore plus retirée et que

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoire.

« tel maître, tel valet ». Ce couplet est la seule poésie de Bertrand de la Tour qui ait été conservée (1).

Michel de la Tour. — Ce Troubadour, originaire de Clermont, semble-t-il, et sans attaches à la Maison de La Tour-d'Auvergne, est surtout connu par un recueil qu'il composa vers 1300, de poésies de Troubadours et de biographies de plusieurs d'entre eux, Pierre Cardénal entre autres. — Le même recueil qui existait encore au XVIIe siècle, contenait plusieurs poésies de lui. A cela se borne tout ce que l'on en peut dire (2).

Il est de toute évidence que la Basse-Auvergne a dû fournir de plus nombreux Troubadours. Le centre intellectuel qu'était Vodables avait dû susciter, dans la province, de nombreuses vocations et plus d'un Jongleur, sans doute, entré à ce titre chez le Dauphin, y sentit se développer son talent poétique au contact des Lettrés qui y fréquentaient assidûment. Il est à souhaiter que cette recherche tentât quelque érudit de l'envergure du conseiller Bou-

(1) Chabaneau, P. 134. Gr. n° 92. Barbieri, P. 121. Hist. Litt., T. XVIII, P. 615 Annuaire du Cantal, année 1830.
(2) Chabaneau, P. 4 et 159-160. Barbieri, P. 120.

det (1) à qui sa connaissance profonde de l'histoire médiévale faciliterait singulièrement ce travail. La liste des pensionnés du « *gentil Dauphin* » en serait probablement grossie.

Les poètes Velaisiens n'ont jamais été séparés de l'Ecole auvergnate dont ils faisaient partie. Ce qu'on appelait au moyen âge « l'Evêché du Puy — *Arescat del Puoi* » — était moins étendu que le département actuel de la Haute-Loire, puisque toute une partie de l'arrondissement de Brioude faisait alors partie de l'Auvergne.

Le Velay avec lequel nos Troubadours du Haut-Pays étaient en relations continues (2) compte pour ses plus célèbres Troubadours :

Pons de Chapteuil, né au château de ce nom, en l'Evêché du Puy (3), est le prototype du grand seigneur terrien et du parfait Chevalier. De superbe

(1) M. le Conseiller Boudet, Président de la Société de « La Haute-Auvergne », est l'auteur de nombreux ouvrages de haute érudition sur la Haute et la Basse-Auvergne. Ses vastes et méticuleuses recherches ont rendu d'immenses services à l'histoire médiévale de l'Auvergne.

(2) Nous verrons Pierre de Vic nommé « Seigneur de la Cour de l'Epervier du Puy », Ebles de Saignes collaborer avec des Troubadours du Velay.

(3) Saint-Julien-Chapteuil, chef-lieu de canton, de l'arrondissement du Puy (Hte-Loire).

stature, d'une élévation de sentiments et d'une dignité de vie rares en son siècle, le bon Chevalier s'était donné tout entier à son amour pour Alazaïs d'Anduze, femme d'Ozil de Mercœur. Mais cet amour était si respectueux et si pur que jamais le mari n'en prit ombrage. Pons s'ingéniait à donner fête sur fête en l'honneur de sa belle qui y prenait grand plaisir. Il s'avisa un jour de craindre que ce ne fut que pour ces divertissements qu'il lui offrait, qu'Alazaïs lui témoignait de la bonté; désireux de l'éprouver, il passa en Provence où il affecta de s'attacher à la vicomtesse de Marseille. Silence dédaigneux de la baronne de Mercœur qui défendit de prononcer devant elle le nom du perfide. N'y pouvant tenir, notre Chevalier retourne en Velay où il tente par les plus touchantes chansons d'apaiser sa belle. Désespéré de la ténacité de sa rancune, Chapteuil prend la croix et prêche la guerre sainte en d'enflammés « *sirventés* ». Joignant l'exemple aux exhortations il part pour la Palestine où il trouve une mort glorieuse (1). Les trente poèmes lyriques que nous

(1) Pons de Chapteuil est d'une violence extrême dans ses « Chants de Croisade »; il promet le Paradis à ceux qui partent, menace de l'enfer ceux qui restent! Il n'y a pour lui que deux moyens de se laver de ses fautes: se croiser ou se faire Moine!

possédons de lui sont tous de belle allure; son « *planh* » sur la mort d'Alazaïs, d'une émotionnante sincérité, est, de beaucoup, le plus touchant (1).

Pierre Cardénal, fils d'un seigneur du Velay, appartenait à une des familles de Chevalerie des plus considérables du pays. Ses parents, rêvant pour lui les dignités ecclésiastiques, l'avaient placé tout enfant à l'école des Chanoines de la Cathédrale du Puy, espérant bien qu'il occuperait plus tard une des stalles de la basilique. L'enfant y prit surtout le goût de la poésie et dès qu'il eut donné, probablement à la Cour de l'Epervier du Puy, ses premières productions, « se sentant, dit Michel de la Tour, son

Les vieillards et les femmes qui ne peuvent partir sont obligés, d'après lui, de se dépouiller de leurs biens en faveur de l'expédition! Cette outrance fait dire à l'Abbé Millot, dans son Histoire Littéraire des Troubadours. « Jusqu'où allaient donc les préjugés « superstitieux de ce siècle! Marcher contre les Turcs ou se faire « Moine! Il faut courir en Asie les armes à la main pour éviter « l'Enfer et les vieillards sont seuls dispensés d'une obligation qui « tend au malheur des familles, à la ruine des royaumes. On les « oblige encore d'acheter cette dispense à prix d'argent! C'est « ainsi qu'une aveugle crédulité entrainait les hommes dans toutes « sortes d'abîmes! »

(1) Chabaneau, P. 60 (Biogr.) et 168. Edit. écrit. dans « Leben und Werke des Trobadors Ponz de Capduoil, von Max von Napolsky, Halle 1880. Gr. n° 325. Barbeiri, P. 67, 124. Hist. Litt., T. XV. P. 22, T. XVII, P. 420.

biographe, beau, jeune et gai » s'en alla courir le monde. Le roi Jacques d'Aragon, les grands seigneurs du Midi firent l'accueil le plus flatteur au jeune Troubadour qui occupa peut-être même le poste de Secrétaire du Comte de Toulouse (1). « Il « fut, nous dit Fauriel, un de ces Troubadours de « haut rang qui formaient, pour ainsi dire, la no- « blesse, l'aristocratie de l'ordre et qui avaient à « leurs gages des jongleurs qu'ils menaient partout « pour chanter leurs vers et qui se faisaient « entendre dans toutes les Cours » (2).

Pierre Cardénal est un des rares Troubadours qui ne connut pas l'amour ou, du moins, ne le chanta pas. Il existe même de lui une pièce fort piquante dans laquelle il se félicite de faire, sur ce point, exception à ses confrères et d'avoir su conserver toujours sa liberté. Naturellement moraliste et satirique, le poète Vellave est une nature généreuse et fière qui ne peut voir le mal sans en être courroucé et qui se donne mission, dans les soixante-dix poèmes que nous avons de lui, de le signaler et le flétrir par-

(1) Teulet, T. I, P. 268, b.
(2) Fauriel : Hist. de la poésie Provençale, T. II.

tout. Il mourut presque centenaire à la fin du treizième siècle (1).

Garin-le-Brun, gentilhomme du Velay, né dans l'Evêché du Puy, paraît être le même personnage que Garinus Bruni qui fut garant vers 1174, avec Raymond des Baux, Bermond d'Uzès et d'autres seigneurs, d'un serment de fidélité prêté par Bernard-Atton VII, vicomte de Nîmes, au comte de Toulouse (2). Il s'acquit une réelle célébrité dans la « *tenson* », genre de poésie auquel il se consacra exclusivement.

« Garins lo Bruns si fo un gentils castellans de « Neillac, de l'Evesquat del Puoi-Santa Maria. E fo « bons trobaïre, e fo a maltraire de las dompnas « com deguesson captener. Non fo trobaire de vers « ni de chansos, mas de tempsos. »

Garin-le-Brun était un gentil châtelain du Velay, dans l'Evêché du Puy Sainte-Marie. Il fut bon Troubadour et maltraita les dames qui le laissèrent

(1) Chabaneau, P. 62 (Biogr.) et 163. Gr. n° 335, P. 47. Mila Poètes lyriques Catalans, P. 11. Barbieri, P. 127. Hist. Litt. T. XX, P. 569. Fauriel, T. II, P. 174, 217.

(2) Teulet, T. I. P. 108, a.

captif. Il ne composa ni vers ni chansons, mais uniquement des tensons.

Celle qu'il dédia à un Troubadour cantalien donnera occasion de reparler de lui, à propos d'Ebles de Saignes (1).

Elie-Guillaume Grimoard-Gausmar, plus habituellement appelé *Gausmar*, a été dédoublé par quelques historiens qui ont vu en lui deux personnages distincts. Il était un puîné de l'illustre et puissante maison des Grimoard (parfois Grimard), seigneurs de Grizac en Gévaudan, de laquelle sortira, au XIVe siècle, le pape Urbain V (1362-1370) (2). Ce cadet, probablement sans fortune, paraît avoir conquis jeune les honneurs de la Chevalerie; mais attiré vers la libre existence des adeptes du Gay Savoir, il avait abandonné l'éperon d'or du Chevalier pour la

(1) Chabaneau, P. 53. (Biogr.) et 143. Gr. n° 153, P. 50-1. Hist. Litt, T. XV, P. 463, T. XVII, P. 419. Bartsch-Gundrin, n° 218.

(2) Les Grimoard, seigneurs de Grizac, où ils résidaient, de Bellegarde, Verfeuil, etc., se sont éteints en Urbaine de Grimoard-Grizac qui épousa vers 1490 Guillaume de Beauvoir, baron du Roure, Castillon, Saint-Florent, dont la descendance a toujours fait précéder le nom de Beauvoir de celui de Grimoard.

citole et le rebec du Jongleur (1). Son intimité avec un Troubadour Cantalien, sa collaboration avec lui donnera occasion d'entrer dans plus de détails sur sa vie (2).

Guilhem de Saint-Didier était chef de cette vieille lignée auvergnate, possessionnée aux environs de Brioude, éteinte dans les Chalençon-Rochebaron et finalement dans les La Salle-Val-le-Chastel qui ont conservé la terre de Saint-Didier jusqu'à la Révolution (3). Guilhem était un riche baron de l'Evêché

(1) On a vu que nombre de Troubadours firent l'apprentissage de leur carrière comme Jongleurs, apprirent en déclamant, les poésies d'autrui, les règles complexes de la prosodie d'alors. Il arrivait aussi que des Troubadours en étaient réduits par leur inconduite à retomber à l'état de Jongleur, tel Gaucelm Faydit, Troubadour célèbre, qui, ayant tout perdu aux dés, dut se faire jongleur et subit l'humiliation de n'être plus reçu qu'à titre anonyme dans la troupe des jongleurs, chez les seigneurs qui l'avaient fêté jadis comme poète.

(2) Chabaneau, P. 149-150. Gr. nº 218. Hist. Litt. T. XVIII, P. 643.

(3) La terre de Saint-Didier-sur-Doulon, arr. de Brioude, passa, à l'extinction de la famille qui en portait le nom, dans celle de Chalençon-Rochebaron. Au XVIe siècle, Anne de Chalençon-Rochebaron, dame héritière de Val-le-Chastel, Saint-Didier, etc., porta tous les biens de sa maison à son mari Damien de la Salle. Ce rameau, puîné, de la maison de la Salle, connu sous le nom de La Salle-Val-le-Chastel, a possédé Saint-Didier jusqu'à la Révolution et s'est éteint, alors, dans les Bouillé.

du Puy, Chevalier de grand mérite, aussi vaillant à la guerre qu'habile et heureux à composer « *sirventés* » et chansons, nous dit son biographe. D'aspect séduisant, infiniment aimable et gracieux, ses hommages étaient convoités de toutes les grandes dames; il les offrit à Marquise de Polignac, femme du Vicomte Héracle III, et belle-sœur du Dauphin d'Auvergne. Mais cette grande dame que la suite nous montrera terriblement excentrique, pour ne rien dire de plus, déclara au soupirant qu'elle ne l'agréerait comme Chevalier que si le Vicomte, son mari, l'en priait expressément. Guilhem se soumit à cette originale épreuve, composa une chanson si attendrissante que le Vicomte, flatté de voir sa femme recherchée par un seigneur d'un si grand mérite, joignit ses instances à celles du Chevalier-Troubadour. La belle Marquise, comme on appelait d'habitude la Vicomtesse de Polignac, se laissa fléchir, et, après avoir entendu la chanson de Guilhem chantée par son propre mari, accorda ses faveurs à son auteur et le prit pour Chevalier.

Ces amours restèrent-elles simplement platoniques? Nul ne le sait au juste, tant la Vicomtesse y apporta de prudence et Guilhem de discrétion,

n'ayant d'autre confident que son ami Hugues Mareschal. Dans ses chansons, qu'il consacra toutes désormais à célébrer sa belle, il se désignait lui-même sous le nom de Bertrand et disait d'Hugues Maréchal qu'il était un autre lui-même, un autre Bertrand. Longtemps, ce trio fut heureux, notre pauvre Guilhem devait en éprouver amère désillusion qu'il semble, du reste, avoir quelque peu préparée.

Il y avait au pays de Vienne, en Dauphiné, une noble dame, la Comtesse de Roussillon (1), si belle et si parfaite que les Chevaliers et Barons l'accablaient d'hommages. Guilhem de Saint-Didier était-il inconstant de nature ou trop facilement inflammable? La Vicomtesse de Polignac lui avait-elle donné quelque chagrin et voulut-il affecter de porter ailleurs ses hommages et ses chansons ou reçut-il le coup de foudre, invinciblement séduit par la belle Comtesse Dauphinoise? Toujours est-il qu'il s'attacha à son char et dans sa joie de voir ses soins agréés, en négligea totalement sa dame, paraissant oublier le lien qu'il avait trouvé si doux.

(1) Roussillon, chef-lieu de cant. de l'arr. de Vienne (Isère).

Fureur de Marquise de Polignac qui nous apparaît d'une jalousie féroce, incapable de supporter l'humiliation d'un dédain, allant par les voies les plus expéditives au parti le plus extrême de la vengeance? Elle fait appeler Hugues Mareschal et lui tient sans ambages ce très net et très clair discours que les chroniques nous ont soigneusement conservé : « Hugues, je vous choisis désormais pour mon Che- « valier; aucun ne me plaît davantage et vous êtes « celui que le traître Guilhem pourra, à bon droit, « être le plus mortifié de me voir prendre pour le « remplacer. Or, je vous déclare que l'envie m'a « prise d'aller en Dauphiné, en pèlerinage à Saint- « Antoine (1) ; nous ferons étape à Saint-Didier, et « là, dans le propre château de Guilhem, dans sa « propre chambre, dans son propre lit, vous couche- « rez avec moi ». Le chevalier Hugues, quelque peu interloqué de cette brutale déclaration, sans préambule aucun, s'empressa de répondre : « Vous me « comblez vraiment, Madame; qu'il soit fait selon « votre bon plaisir, je suis tout à vos ordres ». Et la Vicomtesse, montant à cheval, suivie de ses demoi-

(1) Canton et arrondissement de Saint-Marcellin (Isère).

selles d'honneur et de ses Chevaliers, emmenant Hugues, piqua droit au château de Saint-Didier. Elle y mit pied à terre et demanda l'hospitalité. Guilhem était absent; mais son intendant, ses serviteurs s'empressèrent autour de la dame de Polignac et se mirent entièrement à ses ordres. Quand vint le soir, continue sans sourciller le chroniqueur, elle se fit conduire à la chambre de Guilhem, coucha dans le lit habituel de ce seigneur et fit très ostensiblement coucher Hugues avec elle. La nouvelle d'un pareil esclandre se répandit avec la rapidité de l'éclair dans tout le pays. Guilhem de Saint-Didier en fut profondément marri; mais n'en laissa jamais rien paraître. Il affecta toujours, au contraire, ignorer la chose, ne permit jamais qu'on en parlât devant lui; mais s'attachant, de plus en plus, à la Comtesse de Roussillon, il arracha de son cœur son amour pour Marquise de Polignac, se bornant à composer sur ce triste épisode une des plus touchantes poésies qui soit sortie de sa plume (1).

(1) Chabaneau, P. 58 (Biogr.) et 151. Hist. du Languedoc, T. VI. P. 37. Gr., n° 234. Meyer, P. 26. Barbieri, P. 61 et 116. Hist. Litt. T. XV, P. 449, P. XVII, P. 419

Gausseran de St-Didier, petit-fils de Guilhem (1), nous a laissé une ou deux chansons où il célèbre sa passion pour la fille de Guillaume IV, marquis de Montferrat, troisième femme de Guignes VI, comte de Vienne en Dauphiné. Le Comte viennois était déjà âgé quand il contracta cette troisième union; Gausseran était un jeune et élégant cavalier qui avait hérité de la bonne mine de son aïeul. Celui-ci avait trouvé jadis le bonheur dans la vieille ville où mourut, dit-on, Ponce-Pilate (2); le petit-fils y fut tout aussi heureux, affirme le chroniqueur; c'est tout ce que nous savons de lui (3)!

Nous avons esquissé à grands traits l'histoire de cette efflorescence de poésie qui atteignit son point culminant au XIIIe siècle, évoqué les noms des Troubadours de Basse-Auvergne et du Velay, de ceux, au moins, dont l'origine est incontestable; ten-

(1) Une substitution avait dû avoir eu lieu dans la maison de Saint-Didier. Il est certain que Gausseran était le fils de la fille et non du fils de Guilhem. Cette fille unique héritière de sa maison avait du imposer à son mari les nom et armes des Saint-Didier, fait assez fréquent jadis.

(2) Selon une tradition, Ponce-Pilate, Proconsul de Judée, aurait été nommé en Gaule et serait mort à Vienne où une pyramide a été élevée sur son tombeau. Rien n'est moins prouvé.

(3) Chabaneau, P. 63, (Biogr.) et 141 Gr. n° 168, 231, 10.

tons de restituer au Haut-Pays d'Auvergne ceux de ses fils qui firent partie de la poétique phalange, chantèrent Dieu, la guerre et l'amour dans cette langue Romane dont notre dialecte cantalien du XXe siècle est l'incontestable héritier.

III

Les Troubadours Cantaliens

Biographies

XIIe-XIVe Siècles

« Les documents sur les Troubadours de Haute-Auvergne ont manqué » (1), constatait mélancoliquement, en 1853, Paul de Chazelles, l'un des auteurs du dictionnaire statistique du Cantal. Cet ouvrage ne donne, en effet, que cinq noms de Troubadours réputés appartenir à la Haute-Auvergne (2), dont un lui est manifestement étranger, issu d'une race féodale du Bas-Pays, l'autre peut-être Catalan (3). Dans l'Annuaire du Cantal de 1830, le

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. II, P. 151.

(2) Ibid. P. 155.

(3) Hugues de Peyrols n'est pas né dans la tour de Perols, commune de Trizac, arr. de Mauriac, mais au château de Peyrols, près Rochefort-Montagnes, arr. de Clermont.

Pierre Vidal de Bézaudun est né, selon les uns, au château de Bézaudun-Tournemire, arr. d'Aurillac, tandis que d'autres le font originaire de Bézaudun en Provence et qu'une troisième opinion veut qu'il s'appelle Vidal de Bézalu, originaire de Bézalu en Catalogne. Nous dirons plus amplement à sa biographie l'état actuel de ce problème.

baron de Sartiges d'Angles donne comme Auvergnat ce poète peut-être Pyrénéen et tente d'esquisser les biographies de quelques Troubadours Auvergnats sans distinguer entre le Haut et le Bas-Pays. Cette étude n'avait intéressé, depuis, aucun érudit et le Cantal restait ignorant des gloires poétiques médiévales qu'il pouvait légitimement revendiquer. Les récents travaux des savants Français et Allemands venant en aide à nos recherches personnelles, continuées longues années durant, nous ont fait croire pouvoir tenter sans trop de témérité de dresser, au moins, une première liste des Troubadours Cantaliens qui se grossira peut-être encore à la longue.

Il est déjà malaisé de rechercher, parmi les quatre cents Troubadours, environ, dont les noms sont venus jusqu'à nous, ceux qui appartiennent à l'Ecole Auvergnate. La difficulté s'accroît singulièrement pour démêler, dans cette sélection première, les poètes que peut revendiquer sûrement le Haut-Pays d'Auvergne. Bien loin de former un tout homogène, le département actuel du Cantal est fractionné par la chaîne de ses montagnes en régions d'affinités

différentes. Cette ligne de démarcation est si nette, subordonnée au partage des eaux, qu'elle apparaît d'une manière sensible dans le langage qui s'y fractionne en plusieurs dialectes franchement distincts. Les arrondissements de Murat et de Saint-Flour, cette région d'outre-Lioran, se rattachent à la Limagne et au Velay et les Troubadours issus d'elle subissaient nécessairement l'irradiation des deux centres poétiques qu'étaient, au XIIe siècle, la cour du Dauphin d'Auvergne siégeant au château de Vodables, près d'Issoire et celle, si fameuse par ses assises littéraires, de l'Epervier, au Puy-en-Velay. L'arrondissement d'Aurillac côtoie les frontières du Rouergue, du Quercy et du Limousin, sans grandes attirances vers Clermont mais bien plutôt vers le midi Toulousain. Les Troubadours nés sur son sol durent naturellement aller rechercher l'art de bien dire à ces centres intellectuels, d'accès facile pour eux, qu'étaient les groupements poétiques patronnés dans leurs demeures par les comtes de Rodez, les vicomtes de Turenne et de Ventadour. L'arrondissement de Mauriac participe à la fois à la Limagne et au Limousin ; les poètes qu'il a fournis devant subir, presqu'à part égale, l'influence de

l'Ecole Limousine et de celle de Clermont. Mais il faut tenir compte aussi de ce que tel Troubadour comme la dame de Castel d'Oze, née à la lisière du Haut-Pays et du Rouergue, n'a chanté son amour que lorsqu'elle a été transplantée par son mariage aux confins du Gévaudan et du Velay, rattachée par là même à l'Ecole du Puy. Pierre de Rogiers, dont la première enfance s'était écoulée aux frontières de l'Auvergne et du Quercy, à proximité de Turenne, où affluaient les poètes Limousins et Méridionaux, a été fixé de bonne heure à Clermont par son Canonicat. Puis, le Troubadour était essentiellement oiseau migrateur; il allait gaiement d'étape en étape, comme Pierre de Vic, d'Aurillac à Saragosse, en passant par Ventadour et Le Puy, comme Cavaire ou le baron de Conros, des bords de la Jordanne aux rivages de la Vénétie ou à ceux de Tunis, plus loin encore, jusqu'en Palestine et en Egypte. Il serait donc presque toujours téméraire de vouloir rechercher dans leurs poèmes, dans leur manière de faire ou leurs préférences pour tel ou tel genre, une indication de leur origine. Retrouver leur lieu de naissance, découvrir leurs attaches certaines à une

famille Cantalienne est l'unique point de repère, la seule preuve indubitable qui permette au Haut-Pays de revendiquer comme siens ces gais enfants à l'humeur vagabonde.

A feuilleter le recueil de biographies des Troubadours, composé au treizième siècle par le Quercinois Hugues de Saint-Circ, au moins pour une bonne part, deux poètes seulement y figurent appartenant au Haut-Pays dont un seul avec indication certaine de son origine Cantalienne. Grâce aux récents travaux des savants, tant étrangers que français, les ténèbres se sont peu à peu dissipées, au moins partiellement; ceux-là mêmes qui ne se sont pas occupés spécialement du lieu d'origine des Troubadours, ont souvent apporté, néanmoins, leur part contributive à la solution du problème en révélant tel détail de leur vie.

Au cours de trente années de recherches sur l'Auvergne et ses anciennes familles, nécessitées par diverses publications, nous avions fait, maintes fois, d'intéressantes découvertes sur les poètes du Moyen Age et les liens qui les rattachaient à telle race de la province. Ces documents amassés nous ont per-

mis de dresser une liste certaine, sinon complète, des Troubadours Cantaliens. Nous avons cru devoir n'y faire figurer que les poètes dont le lieu de naissance et l'ascendance connue ne laissent subsister aucun doute, groupant en un chapitre spécial ceux dont l'origine reste encore nébuleuse. D'autres viendront qui compléteront cette liste, restitueront peut-être de nouveaux noms à leur province natale.

Le Troubadour ne vaut que par ses œuvres; elles seules ont sauvé son nom de l'oubli, nous permettent de pénétrer quelque peu dans l'intimité de ce curieux monde du douzième et du treizième siècles, d'esprit léger, de mœurs faciles, tout débordant de la joie de vivre. Mais le quart, à peine, de l'ensemble des poésiés médiévales nous est parvenu et, encore, le plus grand nombre sans la musique qui les mettait en valeur. Or, c'est précisément l'union étroite des paroles et de la musique qui donne à cette poésie sa physionomie particulière. Le désir de ne pas détourner l'attention de la musique fit abandonner très vite aux Troubadours la poésie narrative pour se cantonner dans le genre lyrique et sentimental. Sans ce puissant réconfort, qui leur manque aujourd'hui,

beaucoup de chansons, jadis en vogue, nous paraissent insipides et la réputation de leur auteur surfaite. Le plus grand nombre de nos Troubadours Cantaliens a été particulièrement maltraité par le temps; de plusieurs il ne nous reste que d'insignifiants fragments; encore, à qui serait curieux de les lire, est-il à peu près impossible de se les procurer. Publiés partiellement dans quelques livres spéciaux, devenus rares, réédités plus complets et plus corrects, dans les ouvrages Allemands, leur recherche difficile rebute vite les plus intrépides. On serait, au reste, mal récompensé de sa peine en se trouvant en présence d'un texte inintelligible au plus grand nombre, édité toujours sans traduction. Même parmi les lettrés les plus cultivés, bien rares sont, aujourd'hui, ceux dont la curiosité littéraire s'est aiguillée vers la langue Romane et qui la possèdent assez pour pouvoir goûter nos Troubadours dans le texte original.

Il nous a paru intéressant de réunir la totalité des œuvres connues de nos poètes Cantaliens du Moyen Age en recherchant pour chacune d'elles, chez les

Français ou les Allemands, la leçon la meilleure dont nous indiquons toujours la provenance.

Un prêtre Cantalien érudit, M. l'abbé Four, a eu la pieuse pensée de consacrer les rares loisirs que lui laissait jadis l'enseignement et aujourd'hui le ministère paroissial, à traduire et publier quelques-unes des poésies de nos Troubadours Cantaliens (1). Sa valeur réelle de linguiste, sa connaissance de la langue Romane, qui décèle une étude approfondie, nous font vivement regretter que ses traductions ne soient pas plus nombreuses. Nous aurions sollicité de lui l'autorisation de les reproduire ici. Faire nous-même ces traductions, nous n'y avons pas songé. Outre que le temps matériel nous eut fait défaut, notre incompétence nous l'interdisait. Autre chose est de lire assez couramment les textes Romans pour n'avoir pas besoin de recourir à un traducteur, au cours des recherches qu'a nécessitées ce travail, autre chose est de rendre fidèlement en Français l'œuvre, parfois volontairement obscure de forme de nos anciens poètes. M. R. Lavaud,

(1) Dans *La Croix du Cantal,* notamment, dans les numéros des 4 sept., 9 oct., 4 déc. 1910.

Agrégé des Lettres, Mainteneur du « *Bournat* » du Périgord, Professeur au Lycée de Laon, auteur d'une édition critique avec traduction Française du fameux Troubadour Arnaut Daniel (2) a bien voulu se charger du travail délicat de traduction des poésies de nos Troubadours. Nous le remercions cordialement de nous avoir ainsi permis d'offrir à nos compatriotes, avec le fruit de nos recherches sur nos poètes Cantaliens du Moyen Age, une traduction qui rende accessible à tous ce que le temps a épargné de leur œuvre. Nous adressons pareil merci à M. R. Rohmer, archiviste-paléographe, ancien élève de l'Ecole des Chartes, attaché à la Bibliothèque Nationale. Sa parfaite connaissance de l'allemand nous avait fait lui demander la traduction de nombre de travaux des savants d'outre-Rhin sur nos Troubadours.

Ainsi, même au delà de la tombe, le poète Cantalien du vingtième siècle, Arsène Vermenouze, aura contribué à la vulgarisation des œuvres de ses devanciers puisqu'il est la cause occasionnelle de

(2) R. Lavaud : « Les poésies d'Arnaut Daniel, — 1180-1220 ». Toulouse, Privat 1911. .

cette publication. Nous souhaitons que ceux de nos compatriotes qui prendront quelque intérêt à la feuilleter, veuillent bien y voir un hommage reconnaissant des encouragements sympathiques qu'ils nous ont prodigués avec une bonne grâce si spontanée pendant notre causerie sur les Troubadours Cantaliens de Pierre de Vic à Vermenouze.

Pierre de Vic

Prieur de Montaudon

Tenant sur le poing l'épervier
de la Cour du Puy

Miniature extraite du manuscrit fr. 854
de la Bibliothèque Nationale

Pierre de Vic

(Lo Monges de Montodo)
Le Moine de Montaudon

Moine de l'Abbaye d'Aurillac
Prieur de Montaudon et de Villefranche

XIIe-XIIIe

Vic-sur-Cère, aujourd'hui coquette station thermale et climatérique, avait été déjà appréciée des Romains (1) avant de devenir la capitale judiciaire du Carladez. Dès le haut Moyen Age, deux familles, qui avaient très probablement commune origine, s'en partageaient le domaine féodal sous la suzeraineté des Vicomtes de Carlat. L'une avait pris le nom du bourg lui-même, « *vicus* », l'autre avait tiré le sien de la rivière de Cère qui baigne le pied de l'antique cité. Ces deux races de Vic et de Cère ont fourni une brillante lignée de paladins et de preux chevaliers, dont plusieurs ont laissé trace glorieuse dans nos annales. Elles possédaient en indivis, en « *pariage* », le château de Vic, appelé le « *Castel-*

(1) Les fouilles opérées en 1829 à la fontaine minérale mirent à jour des vestiges de villas Gallo-Romaines, des fragments de vases, des monnaies à l'effigie d'Auguste, Claude, Vespasien, Dioclétien, Licinius. — Cf. Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 549.

Viel », qu'elles habitaient l'une et l'autre et qu'elles devaient entretenir à frais communs (1). Il dominait la ville, englobait sa partie haute dans la triple enceinte de ses remparts dont on pouvait suivre, naguère encore, les traces fort apparentes.

De la cime du roc qu'occupait le château où naquit, vers 1145 ou 1150, notre Troubadour (2), de la plate-forme de son donjon où le futur Prieur dut

(1) Autant les documents abondent à partir du XIIIe sur la famille de Vic et celle de Cère, autant ils sont rares au XIIe. On connait pourtant, grâce à deux actes d'hommages rendus par les sires de Vic aux Vicomtes de Carlat, en 1265 et 1283, Guillaume de Vic, probablement neveu de notre Troubadour et Alix sa femme, Bertrand de Vic, son neveu, et sa femme Elve. On sait aussi, que, du temps de Pierre de Vic, son château natal changea de suzerain lorsqu'en 1219 Henri Ier, Vicomte de Carlat, attribua, avec d'autres châteaux, celui de Vic à son fils cadet Guibert. Une branche de la maison de Vic s'éteignit, au XIVe, en Huguette de Vic mariée à Renaud de Boissonis et l'autre rameau n'avait plus, à la même époque, pour unique héritière que Mirabellie de Vic qui épousa Jacques de la Roque, seigneur de la Moissetie, Requiran, Montal, etc., lequel devenu ainsi co-seigneur de Vic, rendit hommage pour cette terre au Vicomte de Carlat en 1355. Cette maison de la Roque-Montal, rameau puîné des sires de Roquenatou, près Aurillac, une de nos plus grandes races médiévales, a subsisté, au moins, jusqu'en 1789.

(2) Le savant Ant. Thomas dit, dans son Etude sur la Littérature Provençale en Italie au Moyen-Age, 1883 : « Le Moine de Montaudon... né à Vic-sur-Cère, d'une famille noble dont on ignore le nom » ! Assez de titres et de chartes révèlent pourtant l'existence de la maison de Vic, jusqu'à son extinction au XIVe.

faire ses premiers pas, l'œil embrasse un des plus somptueux panoramas du Plateau Central. — « Do-
« minant la rivière qui se déroule en large ruban
« devant lui réfléchissant le ciel dans ses eaux et
« portant leur fraîcheur au sein des fécondes cam-
« pagnes, des bosquets et des jardins... la vue jouit
« des plus attrayantes perspectives et des contrastes
« les plus heureux. Tandis qu'à droite, la vallée
« semble fuir comme un fleuve de verdure ou
« comme un de ces paysages d'Ionie aux contours si
« doux, à l'opposite... Vic, l'antique cité judiciaire
« du Carladez, s'étage au pied des groupes de
« rochers abrupts et bizarres, colosses grimaçants
« comme des idoles Hindoues; puis, les yeux reposés
« par l'ombre des massifs..... sont tout à coup
« éblouis par la magnificence de la haute vallée de
« Cère et, parcourant avec ravissement la suave
« mosaïque de cet admirable bassin, s'élèvent de
« chaînons en chaînons vers les lignes sévères et
« sublimes des monts Cantaliens qui terminent
« l'horizon » (1).

(1) H. de Lalaubie et P. de Chazelles: Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 50.

La plus belle des vallées de Haute-Auvergne s'étale luxuriante aux pieds de Vic, sertie de riantes collines que décore la plus vigoureuse végétation. — « La Cère y décrit mille méandres au milieu de « champs et de prairies d'une extrême fertilité. Par- « tout s'élèvent des châteaux, de belles maisons de « campagne, de belles fermes, des hameaux, des « villages. De nombreux troupeaux paissent dans « les prairies coupées d'une multitude de canaux « d'irrigation. En arrière s'élève le Plomb du Can- « tal, ordinairement chargé de neige de novembre « à la mi-mai ou battu par les orages pendant « l'été » (1).

Si l'enfant qui devait devenir le plus ancien de nos poètes Cantaliens dont l'œuvre nous soit parvenue, détachant ses regards de ce vaste et riant tableau, les reportait en arrière vers les montagnes, il pouvait admirer un paysage tout différent mais non moins majestueux. Au pied même du roc qui supportait « *Castel-Viel* », une étroite gorge se creuse où l'Iraliot, torrent vagabond descendu des

(1) Hugo : « La France pittoresque ».

hautes cimes avoisinantes, se précipite en charmantes cascatelles.

« Le ravin est étroit, pressé de part et d'autre « par la montagne et cependant rien de plus pitto- « resque. Des champs et des jardins montent en « étage sur ses rampes, des prés verts et ombreux « en tapissent le fond. Des rives du torrent s'élan- « cent des frênes, des aulnes, des noyers et des ceri- « siers, des fentes de chaque roc s'échappent à pro- « fusion des rosiers sauvages, des bruyères aux « fleurs empourprées, des campanules, des lise- « rons... Cette gorge pleine de charme et de rêverie « semble naître du pied d'une roche escarpée... où, « du fond d'une vasque rocailleuse, tombe une des « cascades les plus mystérieuses, les plus hautes et « les plus curieuses. Elle forme deux jets... La pers- « pective de la première cascade fuit gracieusement « entre deux blocs qui s'élèvent comme des pilastres « au-dessus de la seconde; sa nappe blanche se des- « sine admirablement dans ce cadre grisâtre. A « peine ses eaux se reposent-elles dans le bassin « qu'elles ont ciselé, qu'elles en sortent, reprennent « leur élan entre les deux promontoires et rebon- « dissent de dix mètres de hauteur jusqu'au fond de

« l'abîme. Le site entier de la cascade est aussi « remarquable qu'imprévu. A travers les escarpe- « ments qui le resserrent apparaît un nouveau ciel, « un nouvel horizon, l'œil devine un espace plus « large, plus aéré, un paysage moins tourmenté, « plus tranquille, c'est en effet le val de Malepie « dont les verdoyantes pelouses commencent pour « s'élever vers de plus hautes régions. Tout ce mer- « veilleux ensemble laisse dans l'âme une impres- « sion que le temps et la distance ne parviennent « pas à effacer » (1).

Pierre de Vic devait garder toujours dans la sienne le souvenir du riant tableau qui avait ébloui ses yeux d'enfant et à qui était né dans cette plantureuse et ravissante vallée Carladézienne, la vie devait apparaître douce et facile. Il la trouvera telle, en effet, saura garder toujours une imperturbable belle humeur, écarter de sa route toute cause de tristesse, voire même tout souci d'ambition. Revêtu du froc bénédictin qu'on lui a fait endosser tout enfant, il le portera comme le portaient, de son

(1) H. de Lalaubie : « La cascade du Trou-de-la-Conche ». Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 546.

temps, ses pareils, sera aussi peu Moine que possible, ignorera tout de l'ascétisme, chantera, en revanche, sans se lasser jamais, les jolies femmes qui daigneront lui sourire, les mirifiques vertus des flacons poudreux qu'il éprouvera plaisir toujours nouveau à vider.

Pour juger équitablement Pierre de Vic, il faut ne pas perdre de vue qu'il était un cadet de grande maison jeté au cloître sans vocation religieuse aucune, simplement parce que tel était l'usage, pour les puînés de la Noblesse et de la Bourgeoisie, en ce douzième siècle particulièrement fertile en scandales ecclésiastiques et dont les mœurs étaient effroyablement dissolues dans les hautes et basses classes laïques aussi bien que dans le Clergé. En vain, deux siècles plus tôt, notre génial pape Cantalien, Sylvestre II, l'austère Gerbert, aux mœurs si pures, à la mentalité si haute, avait tenté d'endiguer la dégoûtante simonie, l'incroyable corruption des Evêques et des Clercs. En vain le concept autoritaire de Saint Grégoire VII s'était appliqué, au milieu même de ses luttes contre le pouvoir civil, à réformer l'Eglise; les scandales persistaient plus

désolants que jamais. Nombre d'abbayes et de bénéfices ecclésiastiques étaient encore aux mains des seigneurs laïques qui les avaient reçus du roi en récompense de services militaires ou obtenus par un simulacre d'élection simoniaque. N'ayant d'ecclésiastique que la tonsure et l'habit (1), ils vivaient grassement dans les monastères, comme en pays conquis, entourés de leur femme, de leurs fils et de leurs filles, de leurs soldats et de leurs chiens (2). Si les malheureux moines affamés tentaient quelque réclamation, invoquant les obligations abbatiales imposées par la règle bénédictine : « Je ne sais pas lire », répondaient ces singuliers abbés en repoussant dédaigneusement le Code monacal (3). Si peu cléricale que nous apparaisse la vie de

(1) « Ecclesiastici tantum tonsurâ et habitù ».

(2) « Nunc, autem, in Monasteriis, Abbates laici, cum suis uxoribus, filiis et filiabus, cum militibus morantur et canibus ». Actes du Concile de Trosly en Bourgogne, année 909. Cf. Labbe, T. IX, Col. 529.

(3) « Regulam quomodo leget, quomodo intelliget? Si, forsan, oblatus fuerit hujusmodi Codex, respondebit: « Nescio litteras. » Ibid. Ce ne sont pas les ennemis de l'Eglise, mais les Evêques de France réunis en Concile qui tracent ce lamentable tableau de la décadence Monacale. Les guerres perpétuelles, l'hérésie Albigeoise n'avaient fait qu'accroître le désordre au XIIe.

Pierre de Vic, si étranger à la mentalité chrétienne et homme de mœurs dissolues qu'il se révèle crûment dans ses écrits, le Prieur de Montaudon n'était ni meilleur ni pire que la plupart des dignitaires ecclésiastiques de son temps.

L'Abbaye d'Aurillac, où il entra comme novice vers 1160 ou 1165, n'avait connu aucun de ces néfastes abbés laïques; la règle bénédictine s'y était passablement maintenue et le révérendissime Abbé Pierre Bruni qui la gouvernait depuis 1155, canoniquement élu, s'efforçait d'en conserver de son mieux le domaine spirituel et temporel. Il avait fort à faire pour y parvenir et il est bien à croire que ses luttes à main armée contre les Bourgeois d'Aurillac qui refusaient obéissance à son autorité, lui firent négliger plus d'une fois la surveillance des exercices de piété de ses moines. Ce fut au milieu de constantes échauffourées qui mettaient journellement aux prises les troupes abbatiales et les belliqueux habitants de la ville que Pierre de Vic fit son noviciat et plus d'une fois les bruits de bataille durent ponctuer pour lui le chant des Heures Canoniques! L'abbé de Saint-Géraud, héritier du saint Comte,

fondateur de la ville et de l'Abbaye (1), entendait être, « de par la grâce de Dieu », le maître absolu de sa « bonne ville » d'Aurillac. Bourgeoisie et plèbe, imbues de cet esprit républicain qui s'était conservé dans nos montagnes, souvenir confus des libertés gallo-romaines, qui forcera bientôt les seigneurs féodaux à l'affranchissement des Communes, arguaient des privilèges immémoriaux de leur Consulat, défendaient bravement, à main armée, leur liberté contre Monseigneur l'Abbé, sans se laisser intimider par la crosse qu'il brandissait contre eux, les anathèmes qu'il fulminait contre leur rébellion. Sentant qu'il n'était pas le plus fort, l'Abbé appela à son secours le Comte de Toulouse; celui-ci s'engagea par un accord du 1er octobre 1180 à prêter main-forte à l'Abbé contre les gens d'Aurillac et ceux d'Arpajon, la bourgade voisine de la cité abbatiale (1), mais reçut en échange de sérieux avan-

(1) On sait que Saint Géraud, Comte d'Aurillac, fils de Gérald, Comte du Limousin, né en 856, au château de Saint-Etienne d'Aurillac, fonda en 898, au pied de son manoir, l'Abbaye qui a donné naissance à la ville d'Aurillac et l'institua héritière de ses immenses domaines.

(1) « Cum guerra esset d'Arpoios et de Aurelhaco ». Sur l'Abbatiat de Pierre Bruni, Cf. : Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 133 et : « Mgr Bouange, Evêque de Langres : Saint-Géraud et son illustre Abbaye ».

tages en terres que lui donna l'Abbé à Toznac et Puycelsi en Albigeois. Déjà en 1176, Pierre Bruni avait dû offrir au puissant Comte Toulousain la ville et le monastère de Cayrac, en Quercy, dépendant d'Aurillac, pour obtenir un secours de troupes contre ses vassaux révoltés.

On imagine ce que dut être, en des temps aussi troublés, le noviciat de notre Troubadour ; l'instinct ancestral devait s'éveiller en lui au bruit de la bataille et comme tant d'autres moines ses contemporains, il dut manier plus souvent la colichemarde et la pique que la discipline ou le goupillon ! Mais si sa formation monastique fut des plus rudimentaires et sa ferveur des plus tièdes, il est à croire qu'il retira, au moins, de son séjour au cloître d'Aurillac, de sérieux avantages intellectuels.

L'Ecole du Monastère d'Aurillac, le « Secrétariat » de l'Abbaye, comme on l'appelait, avait gardé la réputation européenne qu'il avait déjà, au dixième siècle, lorsque Gerbert y étudiait sous la direction du savant écolâtre, Raymond de Lavaur. Sa magnifique bibliothèque, enrichie par Silvestre II, contenait la plupart des chefs-d'œuvre de

l'antiquité et grâce au fameux traité de la Réthorique, envoyé jadis de Reims par Gerbert à son ancien maître le moine Bernard, on y enseignait encore, deux siècles après le génial pâtre de Belliac, les Belles-Lettres et la Poésie avec un particulier succès. Plus enclin, sans doute, à l'étude qu'à la ferveur monastique, Pierre de Vic dut passer de plus longues heures à la bibliothèque qu'au chœur, lire les poètes profanes avec plus d'intérêt qu'il ne mettait d'onction à psalmodier l'Office! A certaines réminiscences, on le sent nourri des antiques; le libertinage de plusieurs de ses productions n'en exclut pas la valeur littéraire. On l'imagine volontiers, à Saint-Géraud d'Aurillac, novice et moine plus assoiffé de science que brûlé d'ardeurs mystiques!

Les biens immenses, s'étendant des monts Cantaliens jusqu'en Périgord, englobant la majeure partie de la Haute-Auvergne, légués par le saint Comte Géraud à son Abbaye d'Aurillac, s'étaient considérablement accrus à travers les siècles. Le Concile de Latran de 1224 n'avait pas encore interdit aux moines le service paroissial; l'abbé de Saint-Géraud

avait institué dans le domaine abbatial nombre de Cures et Prieurés où il envoyait un certain nombre de Religieux assurer le service paroissial, acquitter les fondations pieuses et administrer les biens. Loin de toute surveillance, bien renté, menant grasse vie, le Prieur était devenu vite un dignitaire, tenu, peu ou prou, à la résidence, passant plus volontiers son temps à fréquenter les châteaux de son voisinage qu'à prodiguer consolations et secours aux chaumières de son Prieuré. Chaque famille seigneuriale intriguait auprès de l'Abbé pour obtenir qu'il nantît d'un de ces plantureux bénéfices, son cadet entré en Religion.

Notre jeune moine, que l'esprit bénédictin ne parait guère avoir jamais imprégné profondément, fut vite las de la stricte observance à laquelle il devait, extérieurement au moins, se plier au cloître d'Aurillac. Il harcelait l'Abbé, le faisait solliciter par ses parents pour obtenir quelque riche prébende. Aussi, paraît-il avoir reçu assez vite satisfaction et obtenu, tout jeune encore, sa nomination à l'important Prieuré de Montaudon.

En vain a-t-on fouillé les archives, en vain les

érudits les plus sagaces ont-ils compulsé chartes et pouillès; il est impossible d'identifier le Prieuré dont fut investi Pierre de Vic, de déterminer, même approximativement, avec quelque certitude, la région où il était situé. Philippson tente, dans son étude, à grand renfort de savantes déductions étymologiques, de rechercher si ce ne serait pas Montaud en Forez (1) et Sabatier, faisant sienne cette opinion, déclare, sans plus de preuves, qu'il était voisin de Saint-Etienne (2). Pour qui a étudié l'histoire de l'Abbaye d'Aurillac, la supposition est tout à fait invraisemblable. En dehors de l'immense territoire Abbatial Auvergnat, le Monastère de Saint-Géraud possédait de nombreux domaines, bénéfices, Prieurés, biens et propriétés de toutes sortes dans les diocèses de Saint-Flour, Clermont, Cahors, Rodez, Albi, Mende, Saintes, Limoges, Périgueux, Angoulême, Agen, Toulouse, Vence, Valence,

(1) Philippson : « Le Moine de Montaudon ». Halle, 1873.

(2) Sabatier : « Le Moine de Montaudon ». Nimes, 1879. Les savants Allemands ont cherché, avec un grand luxe d'érudition Latine, à établir le radical de Montaudon : « Monachus de Monte-Dodonis » — Kalischer : Observationes in Poesim Romanensem. — Monte Aldo, Aldonis, féminin : Alda, Français : Aude (Bartsch). Monte-Albedone (Suchier).

Die, Viviers, Elne-en-Roussillon et jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle; jamais on n'a relevé la plus minime possession dans le diocèse de Lyon dont Saint-Etienne et le Forez ont toujours dépendu au spirituel. L'assertion de Philippson et Sabatier ne paraît pas soutenable.

Il existe, dans le voisinage Sud-Est de Clermont-Ferrand, un monticule isolé qui porte, de toute ancienneté et encore aujourd'hui, le nom de Montaudon ou Montaudou, « *Mons-Odonis* » — Mont d'Odon — en souvenir, peut-être, d'Odon, Duc d'Aquitaine en 688, dont la suzeraineté s'étendait sur l'Auvergne. On distingue encore sur le versant Nord-Est de ce monticule un reste de muraille Gallo-Romaine qui a fait partie d'un grand édifice et qu'on appelle « muraille des Sarrazins ». Un manuscrit de la bibliothèque des Carmes Déchaussés de Clermont dit qu'il y avait là un temple dédié à Mercure. Des fouilles entreprises en 1775 amenèrent la découverte de pavés en mosaïque, de fragments de marbre et de poterie, de médailles Romaines (1). Voilà en Auvergne un lieu de Mon-

(1) A. Tardieu : Grand Dict. Hist. du Puy-de-Dôme, 1877, P. 221-222.

taudon, remontant incontestablement à une antiquité reculée. Une « celle » Monacale a pu fort bien, là, comme en tant d'autres endroits, utiliser les ruines Romaines, convertir en église chrétienne le temple païen, fonder un Prieuré qui a disparu plus tard, au cours des guerres Anglaises du XIVe ou des luttes religieuses du XVIe, les unes et les autres si néfastes à notre province.

La proximité de la ville de Clermont, centre intellectuel, résidence de nombreux Troubadours, le voisinage de Vodables où le Dauphin d'Auvergne tenait sa cour, expliqueraient logiquement la notoriété acquise par le Prieur de Montaudon, sa popularité auprès des seigneurs du pays, ses courses faciles de château en château, nombreux dans un périmètre restreint, ses relations, bientôt cordiales, avec le Dauphin Robert qu'il a pu fréquenter assez assidûment, en raison de la proximité de Vodables et de la facilité des communications, pour se faire apprécier de ce Prince.

Le Montaudon voisin de Clermont-Ferrand répondrait bien aux descriptions que nous avons du Prieuré de Pierre de Vic et toutes les circonstances

connues de fréquentations et situation lui sont, de tous points, applicables. Une bulle du Pape Nicolas IV de 1289, énumérant quelques-unes, seulement, des possessions de l'Abbaye d'Aurillac, ainsi que le remarque expressément le Souverain Pontife, nous apprend que le Monastère de Saint-Géraud possédait au diocèse de Clermont les Prieurés de Dauzat, Fourvolet, Persac ou Sperchas (1). Il ne répugne pas à croire que Montaudon pouvait également faire partie du domaine Abbatial Aurillacois, omis par le Pape dans son énumération du treizième siècle ou déjà aliéné peut-être, alors, par voie d'échange ou toute autre. On conviendra que l'Abbé Pierre Bruni connaissant son fils spirituel Pierre de Vic, poète, mondain, amoureux de la bonne compagnie et de la bonne chère ne pouvait lui octroyer un bénéfice qui comblât mieux ses désirs qu'un Prieuré aux portes de la capitale de l'Au-

(1) Dauzat-sur-Vodables, com. du cant. d'Ardes et de l'arr. d'Issoire. Fourvolet paraît avoir disparu plus complètement encore que Montaudon. Aucun lieu habité du Puy-de-Dôme ne porte plus ce nom. Il paraît en être de même de Persac, à moins que ce ne soit Les Persats, com. de Charensat, cant. de Saint-Gervais, arr. de Riom.

vergne, riche alors en poètes et leur rendez-vous favori, dans une région peuplée d'une aristocratie nombreuse et non loin de ce Dauphin Robert, grand protecteur des Troubadours qu'il accablait alors de largesses. Si rien ne rend l'identification de Montaudon-lez-Clermont péremptoirement prouvée, tout la fait supposer vraisemblable.

Notons, pour être complet, qu'il existait, au temps de Pierre de Vic, une famille d'ancienne chevalerie qui portait le nom de Montaudon. Ses membres paraissent résider à Bordeaux et aux environs, y remplir des fonctions militaires importantes (1). Il est certain que Pierre de Vic a fait

(1) Les recherches sur les Montaudon du XII siècle et leur lieu précis d'origine n'ont pas donné de résultats précis. En revanche les pièces abondent sur eux aux XVI et XVII; cette famille occupa toujours à Bordeaux un rang distingué. Le 21 août 1630, Menaud de Montaudon, Conseiller du Roi, Trésorier Général des Finances en Guyenne, achète un hôtel sis à Bordeaux, place du Palais (Biblioth. Nat., Pièces orig. 2007). Le même donne quittance de ses gages et « du droit de bûches » attaché à son office, le 16 novembre 1632. Oger de Montaudon, Conseiller au Parlement de Bordeaux, donne quittance de ses gages le 23 novembre 1657. Le 27 janvier 1676, M. de Cursol, veuve de Menaud de Montaudon, donne une quittance de la dernière année des gages de son mari.

Les Montaudon portaient : D'argent à un monde d'azur,

un séjour prolongé en Guyenne; nous verrons que c'est en cette province, alors Anglaise, qu'il connut notamment l'Empereur Othon IV qui avait passé sa jeunesse en Aquitaine, auprès du frère de sa mère, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, dont notre Prieur était fort apprécié. La supposition que le bénéfice de notre Troubadour était situé en Guyenne, peut-être en Agenais où l'Abbaye d'Aurillac en possédait plusieurs (1), n'est certainement pas dénuée de vraisemblance. Nous laissons à plus

croisé et entré de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Nous nous promettions beaucoup d'avoir découvert à Paris un vieillard nonagénaire, dernier héritier de cette famille : M. de Montaudon, ancien Directeur à la Foncière-Incendie, espérant qu'il serait documenté sur le lieu d'origine de sa famille, l'époque et les circonstances de sa disparition. Il est mort en décembre 1910, avant que nous ayons pu l'aborder!

(1) La Bulle de Nicolas IV de 1289 nous apprend que l'Abbaye d'Aurillac possédait au diocèse d'Agen les Prieurés de Montsempron, dont on s'est demandé si ce ne serait pas celui de Montaudon, ceux de Montalzat, Ledat, Almayrac. Une commune voisine de La Réole porte encore le nom révélateur de « Saint-Pierre d'Aurillac ».

habile et plus heureux chercheur le soin d'identifier définitivement le Prieuré de Montaudon (1).

Voilà notre Prieur tiré de « l'assujétissement du cloître », respirant plus à l'aise! « Fort honnête homme », dira-t-on, au dix-septième siècle, dans le sens qu'on attribuait alors à cette expression, il prend grand soin des intérêts matériels qui lui sont confiés, administre avec scrupule et grande habileté le temporel de son Prieuré. Ses moines le bénissent; jamais telle abondance, aussi grand confort n'ont régné au couvent! Loin de drainer, à son profit ou pour enrichir les siens, les revenus du Prieuré, il les accroît sans cesse, au contraire, de toutes les largesses dont le comble la Noblesse du pays. Le Prieur de Montaudon est, de nature, bon vivant et gai compagnon; l'austérité monacale, la gravité sacerdotale ne sont pas son fait. Il lui faut rire,

(1) L'Abbé Four s'était demandé si Montidou en Carladez ne cacherait pas le Montaudon du XIIe. Rien ne permet de croire que ce hameau voisin du bourg de Vézac (cant. et arr. d'Aurillac) ait jamais eu, si près de l'église paroissiale, aucune importance civile ou religieuse.

Le Montaudon près Clermont ou la localité dont les Montaudon de Bordeaux tiraient leur nom, paraît remplir beaucoup mieux les conditions.

chanter, aimer après boire. Joyeux ancêtre de l'immortel Curé de Meudon, ce précurseur de Rabelais garde sous le froc, qu'il ne dépouilla jamais (1), même pour les parties les plus fines, les ataviques instincts de ripaille et d'amour que lui ont transmis les rudes barons Auvergnats, ses ancêtres. Ses chansons à boire et ses chansons d'amour provoquent le bon et large rire chez les barons, chevaliers et nobles dames des alentours de Montaudon, tandis que ses spirituels « *sirventés* », ses cinglantes satires charment les plus délicats. Châtelains et riches bourgeois se le disputent, vingt lieues à la ronde! Il n'est, sans lui, joyeuse réunion, gai festin, fête carillonnée! Chacun le comble de cadeaux, acquitte en dons magnifiques les heures charmantes qu'on lui doit; le gai Prieur de Montaudon est la « coqueluche » de tous!

Parfaitement désintéressé ou, peut-être, scrupuleux observateur de son vœu monastique de pauvreté (on ne saurait avoir toutes les faiblesses!) il apporte fidèlement tout ce qu'il reçoit à son Prieuré dont la

(1) « Portan tota via les draps Mongis », Chron. Anon. du XIIIe siècle.

Pierre de Vic, *Prieur de Montaudon*

Déclamant ses poésies

Miniature extraite du manuscrit fr. 12474 de la Bibliothèque Nationale

richesse s'accroît et les domaines s'étendent (1). La chronique médiévale, elle-même, en témoigne dans sa sèche véracité :

« Lo Monges de Montaudo si fo d'Alvernhe, d'un « castel que a nom Vic, qu'es près d'Orlac. Gen- « tils hom fo; e fo faitz morgues de l'abaia d'Orlac, « e l'Abas sil det lo Priorat de Montaudon. E, lai, « el se portet ben de far lo ben de la maison. E « fazia coblas, estan en la morgia e sirventes de « las razons que corion en aquela encontrada. Eill « cavalier eill baron sil traissen de la morgia e « feiron li grand'honor e deiron li tot so qu'el vole; « et el portava tot à Montaudon al sieu priorat. « Mout crec e melhuret la soa gleisa portan tota « via los draps mongils » (2).

« Le Moine de Montaudon était originaire d'Au- « vergne, né au château de Vic, dans le voisinage « d'Aurillac. Gentilhomme de race, il se fit Moine

(1) « E el portava tot à Montaudon, al sieu Priorat. Mout crec é melhuret la soa gleisa ». Ibid.

(2) Ce recueil de biographies des Troubadours, infiniment précieux pour leur histoire, a été composé, au milieu du XIIIe siècle, par le poète Uc de Saint-Circ. Il a été publié plusieurs fois au XIXe, notamment par Raynonard en 1820. Chabaneau l'a réédité : Hist. du Languedoc, X, 209-323.

« à l'Abbaye d'Aurillac dont l'Abbé lui conféra le « Prieuré de Montaudon. Il y réussit admirable- « ment à faire prospérer les affaires de son Cou- « vent, y composa des couplets, sirventes et contes « qui se répandirent dans le pays. Chevaliers et « barons l'attiraient hors de son Monastère, lui « faisant grande fête, le comblant de cadeaux. Il « portait fidèlement tout ce qu'il recevait à Mon- « taudon, améliora considérablement ainsi la « prospérité de son Prieuré. De sa vie il ne « consentit à dépouiller le froc monacal. »

Non seulement notre Prieur, peu assidu aux exercices claustraux, résidait plus souvent dans les châteaux voisins qu'à son monastère, mais faisait des randonnées telles que ses Moines passaient de longs mois, des années entières, même, semble-t-il, dans le voir! Il est difficile de concilier l'affirmation d'un de ses biographes qui veut qu'il voyageât : « sans perdre de vue pourtant le gouvernement de son Prieuré » (1), avec les propres aveux de notre Prieur. Dans sa chanson XIV (2),

(1) Philippson : « Le Moine de Montaudon », P. 1 à 18.
(2) D'après l'édi 'on Philippson.

composée en 1194, il nous apprend qu'il a visité Toulouse, Carcassonne, parcouru Auvergne, Limousin, Périgord, Quercy, Rouergue, Gévaudan, Vivarais, Provence, Gascogne, Albigeois, Catalogne. La chanson I (vers 75) raconte son long séjour en Poitou auprès de Richard-Cœur-de-Lion, la chanson III (vers 56) son intimité avec le vaillant Comte d'Angoulême et la chanson XVII (vers 20) la bienveillance que lui a témoignée le Comte de Toulouse.

— « Comme chanteur ambulant, dit le même « écrivain, il fut en relations avec les grands sei- « gneurs de l'époque. Il gagna ainsi, comme nous « l'apprend la chanson XII, la faveur des rois « Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion et se « réjouit tout particulièrement de la douceur de « ce dernier. Il fit également la connaissance du « roi AlphonseII d'Aragon » (1).

Que le Prieuré de Montaudon fût au voisinage de Clermont ou qu'on le situe en Agenais, il ne faut pas oublier qu'en 1152, l'Aquitaine entière

(1) Ibid.

dont l'Auvergne faisait partie, avait été portée en dot par Eléonore de Guienne, femme répudiée de Louis VII roi de France, à son second mari Henri Plantagenet, l'Angevin, qui était devenu en 1154 roi d'Angleterre et que l'Auvergne était, de droit et de fait, province Anglaise, du vivant du Prieur de Montaudon. Ses relations avec les rois Anglais Richard-Cœur-de-Lion et Jean-sans-Terre, ses souverains légitimes, sont donc toutes naturelles et il n'est pas étonnant que ces rois se soient montrés bienveillants à un de leurs sujets dont l'attachement leur était d'autant plus précieux que son dévouement pouvait s'exercer dans cette province d'Auvergne qui multipliait les efforts pour se soustraire à leur domination et s'identifier à la France. Philippe-Auguste avait d'aussi bonnes raisons de traiter favorablement le Prieur-Troubadour qui pouvait, par ses sirventés et ses chansons, servir sa politique. L'habile monarque Capétien, excipant de sa qualité de suzerain suprême de l'Auvergne, était intervenu, comme son père, dans la querelle entre les Dauphins et les Comtes d'Auvergne et

avait confisqué la province (1). Notre poète a pris soin de nous renseigner lui-même sur ses préférences et de nous dire quelle intimité dévouée l'unit toujours à son royal compère en poésie, le chevaleresque Richard Cœur-de-Lion (2).

Dans ses courses multipliées, il n'avait eu garde d'oublier un château voisin de l'Auvergne, véritable école de poésie où affluaient les Troubadours dont les nobles châtelains se déclaraient les protecteurs et les confrères et où les plus célèbres aimaient à prolonger leur séjour : Ventadour en Limousin où trônait alors la belle Vicomtesse Marie (3).

---

(1) On sait que tandis que Guillaume VII, Comte d'Auvergne, était en Palestine en 1147 avec le roi de France Louis VII, le frère cadet de son père usurpa le Comté d'Auvergne et réussit à s'y maintenir. A son retour, le Comte spolié dut se contenter d'une infime partie de ses anciens Etats qu'on appela le Dauphiné d'Auvergne.

(2) Surtout dans la chanson V.

(3) Certains historiens ont cru que la Vicomtesse de Ventadour, aimée de Pierre de Vic, était la seconde femme d'Ebles V, Marie ou plutôt Marguerite de Turenne. Sabatier, notamment, parle de cette dame et de ses deux sœurs comme contemporains de notre Troubadour : « Ces trois dames « *las tres de Torena* » — les trois de Turenne — ont été souvent célébrées par les Troubadours de cette époque. La blonde Mathilde, dont les cheveux avaient le reflet du rubis, reçut les hommages des plus riches seigneurs et leur préféra Bertrand de Born. Elise était renommée pour le charme de sa conversation et sa piquante

Fille d'Adhemar V, Vicomte de Limoges, et de Sarah de Cornouailles, cousine d'Henri II, roi d'Angleterre. Marie de Limoges avait épousé Ebles V, Vicomte de Ventadour, chef de cette illustre maison Limousine issue de celle de Comborn. La belle et sage Vicomtesse se consolait de sa stérilité en tenant dans son château de Ventadour (1) une cour fastueuse où affluaient les poètes. Son mari qui partageait ses goûts poétiques n'était-il pas l'arrière-petit-fils d'Ebles II-le-Chanteur, à qui ses chansons et ses « sirventés » avaient valu la réputation d'un des meilleurs Troubadours de

gaieté : elle fut chantée par Raymond Jordan. Quant à Marie, la meilleure dame et la plus gracieuse de son temps, « *la meillor donna e la plus aviens que fos en aquela sazo* », elle inspira les chants de Gaucelm Faidit (originaire d'Uzerches près Ventadour). Elle composa des tensons et ses décisions dans les débats poétiques furent tenues en haute estime ». L'étude des dates porte à croire qu'il s'agit plutôt de la première femme d'Ebles V ; Pierre de Vic était trop âgé, lors du second mariage du Vicomte de Ventadour, probablement même déjà retiré à Villefranche en Roussillon.

(1) Ventadour, cant. d'Egletons, arr. de Tulle, Corrèze. Les imposantes ruines de ce grand château se dressent toujours sur leur roc, dominant de trois cents pieds la Luzège, dans le site le plus sauvage.

son temps (1). Pons de Capdeuil, Troubadour Vellave, était un des hôtes assidus de Ventadour, ainsi que Guy d'Ussel qui y séjournait presque constamment et avait célébré la belle Vicomtesse dans presque toutes ses chansons. — « Malgré l'éclat de « sa cour, dit son biographe, Marie conserva sa « réputation intacte. Elle fut une des meilleures « dames et des plus estimées du Limousin; sa « sagesse intéressait autant que sa beauté. Jamais « sa gaieté ne l'entraîna dans des folies; simple « dans ses manières elle n'abusait pas de sa gran- « deur. Nulle dame, enfin, ne fit plus de bien et ne « se garda mieux de tout mal » (2).

Pierre de Vic, admis dans ce poétique cénacle, put s'y perfectionner au contact des deux maîtres célèbres qu'étaient Pons de Capdeuil et Guy d'Ussel. Ce dernier, Chanoine de Brioude et de Montferrand, rongeait son frein, se desséchait d'ennui

(1) On sait qu'Ebles II avait fait l'éducation poétique du fils d'un de ses serviteurs, Bernard, connu comme Troubadour, sous le nom de Ventadour. L'ingrat disciple gagna le cœur de la Vicomtesse: Agnès de Montluçon. Ebles enferma sa femme et chassa le poète trop entreprenant.

(2) Hist. Littér., T. XVII. Marie de Limoges, Vicomtesse de Ventadour mourut sans enfants entre 1215 et 1218.

depuis que le Légat du Pape lui avait arraché le serment de renoncer à la poésie profane, de laisser ses frères et son cousin continuer sans lui à courir les Cours d'Amour. Le Prieur de Montaudon à qui l'abbé d'Aurillac avait été plus clément en lui permettant de chanter à son aise sans quitter le froc remplaça le désolé Chanoine dans sa passion officielle et déclarée pour la belle et vertueuse Vicomtesse de Ventadour.

Passion officielle est bien le terme qui convient à ces sortes de liaisons célébrées à grand renfort de poésie, sans que, pour cela, le Troubadour qui déclarait à tous les échos se mourir d'amour, songeât à rien obtenir de sa belle. Peut-être ne faudrait-il pas, pourtant, généraliser à outrance; mais il y a tout lieu de supposer que la brûlante passion du Prieur de Montaudon resta purement platonique. Les chansons que Pierre de Vic consacre à célébrer son amour se ressentent, sans doute, du caractère superficiel de ses sentiments et ne sortent pas de la banalité courante. Notre Troubadour n'est, au reste, ni un idéaliste ni un grand amoureux. Un de ses biographes observe avec raison :

— « Ses chansons..... manquent de naturel et de

« conviction..... il avait trop de bon sens pour répé-
« ter ce que disaient les poètes d'amour de son
« époque. Il paya son tribut à l'amour, à la beauté,
« suivant l'usage des Cours; mais... ses armes pré-
« férées, qu'il manie de main de maître, sont la
« raillerie et la plaisanterie et ses traits sont diri-
« gés contre le plus sacré des sentiments chevale-
« resques : contre les femmes! » (1)

Au bout de quelques années de vie errante, notre Prieur pris de lassitude, sans doute, de scrupules, peut-être, ou, encore, admonesté par l'Abbé d'Aurillac, réintégra Montaudon (2). Il vécut un an ou deux, nous confesse-t-il (3), dans la solitude de son Monastère, renonçant à toute mondanité. Sa retraite était si absolue que ses anciens amis, ses bienfaiteurs l'oubliaient, le croyant entièrement perdu pour eux. Ce beau zèle cénobitique fut de courte durée; il lui prouva seulement qu'il n'était, décidément, pas fait pour le cloître et que le désir se réveillait en lui, plus irrésistible que jamais, de retourner à la Cour des Grands, de

(1) Philippson, loc. cit.
(2) Il le raconte dans sa chanson XII, vers 31-32.
(3) Chanson XII, vers 10.

reprendre sa belle vie nomade. C'était en 1193, peut-on affirmer, grâce à la chanson XII où il annonce sa résolution. Ce poème porte, en effet, date certaine puisqu'on voit qu'il fut composé pendant la captivité de Richard-Cœur-de-Lion et que l'auteur, mentionnant Philippe-Auguste, sous le nom de Randon, exprime la crainte que Saint-Jean d'Acre ne soit repris par les Sarrazins en l'absence du roi Anglais et ne prive ainsi les Croisés d'une importante place de guerre.

Notre poète, saturé de vie conventuelle, sentit la nécessité de rompre avec les obligations, si bénignes fussent-elles, que lui imposait son Priorat. Il s'en revint à Aurillac trouver le seigneur Abbé. Lui rendant un compte détaillé de sa gestion, il lui montra les accroissements considérables réalisés, grâce à lui, à Montaudon, sous son Priorat, prouva à son chef que s'il était un piètre moine il fallait le tenir, en revanche, pour un administrateur émérite. En récompense des brillants résultats obtenus, il sollicitait la faveur d'être déchargé d'un bénéfice que tant d'autres convoitaient et la permission de courir le monde. C'était, en d'autres termes, sa sécularisation qu'il réclamait. L'Abbé d'Aurillac la

lui accorda et, le relevant des obligations bénédictines, le dispensant de l'observance des prescriptions monacales lui permit de mener désormais la vie mondaine pour laquelle il avait beaucoup plus de vocation que pour l'existence conventuelle. De cette décision Abbatiale on peut conclure avec quasi-certitude que Pierre de Vic n'était pas prêtre, n'avait même reçu ni les ordres majeurs, ni même, probablement, les ordres mineurs, mais simplement la tonsure et l'habit. En un temps où les abbés laïques pullulaient, il n'était nul besoin d'être engagé dans les ordres pour être fort canoniquement nommé à un Prieuré.

« E tornet s'en ad Orlhac al sieu Abat, nous dit « Uc de Saint-Cirq, monstran lo melhuramen qu'el « avia fach al Priorat de Montaudon e preguet li « queill des gracia ques degues regir al sen del « rei N'Anfos d'Aragon e l'Abat laill det. »

« Puis il revint à Aurillac, auprès de son Abbé, « lui montrant les améliorations qu'il avait réali- « sées au Prieuré de Montaudon et il lui demanda « l'autorisation de pouvoir régler sa vie d'après « les volontés du roi Alphonse d'Aragon. L'Abbé « la lui accorda. »

Son meilleur protecteur, Richard-Cœur-de-Lion, était en captivité; Pierre de Vic s'était tourné vers le « bon roi Alphonse » qui l'avait déjà traité avec une spéciale bonté et convié à faire partie de la poétique pléiade qui entourait le monarque Aragonnais.

Quiconque taquinait la Muse, s'était essayé dans l'art de bien dire, s'affirmait adepte du « *Gay-Sçavoir* », était assuré de trouver bon accueil à la Cour d'Aragon. Justifiant par ses largesses envers les poètes le titre de Mécène de son temps que lui prodiguaient les Troubadours, Alphonse II prétendait adorner sa couronne royale des lauriers poétiques, plus fier de voir une de ses « *canzons* », un de ses « *sirventés* » applaudi par un aéropage de Troubadours que de ses éclatants succès militaires sur le Comte de Toulouse (1). Esprit délicat, amoureux du beau, auteur des poésies qui lui auraient valu,

(1) Né en 1152, de Raymond-Bérenger IV, Comte de Barcelone et roi d'Aragon, par son mariage avec Pétronille d'Aragon, héritière de ce royaume, Alphonse II avait succédé, à peine âgé de dix ans, en 1162, à son père, sur le trône d'Aragon et au Comté de Barcelone. En 1167, il chasse le Comte de Toulouse de la Provence, dont ce prince s'était emparé, à la mort du Comte Raymond-Bérenger-le-Jeune, cousin d'Alphonse II, et la donne à son frère cadet, Pierre-Raymond-Bérenger.

même s'il eût été un simple mortel, un rang brillant parmi les Troubadours, le roi d'Aragon s'appliquait à attirer auprès de lui les poètes. Contes, chansons et sirventés du joyeux Prieur de Montaudon lui avaient plu, sans doute, et il était bien aise d'entendre, après les belliqueuses strophes de tel de ses commensaux attitrés, les gais refrains d'une Muse anacréontique. Mais il avait de particulières raisons de se montrer spécialement bienveillant à Pierre de Vic qui était son féal et presque son sujet, circonstance que les biographes du Prieur de Montaudon paraissent avoir ignorée. Alphonse II était, en effet, le petit-fils de Douce de Milhau-Carlat-Provence qui avait apporté, en 1111, à son mari Raymond-Bérenger-le-Grand, Comte de Barcelone, les Vicomtés de Carlat, Milhau, Gévaudan, Lodève qu'elle tenait de son père Gilbert de Milhau-Carlat, dernier mâle de sa race, et le Comté d'Arles et Provence qui lui provenait du chef de sa mère Gerberge d'Arles-Provence, héritière de ce véritable

---

Marié à Mafalde, fille d'Alphonse 1er, roi de Portugal, il n'avait pas eu d'enfants de cette union, se remaria à Sancha, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille, dont il laissa trois fils et quatre filles quand il mourut en 1196.

royaume (1). Si Alphonse II avait cédé en 1167 tous ses droits effectifs sur Carlat à Hugues II, Comte de Rodez, déjà possesseur du domaine réel d'une partie de la Vicomté Carladézienne, il avait formellement stipulé par cet acte la suzeraineté suprême de la Couronne d'Aragon sur l'entière Vicomté de Carlat. On voit donc que, non seulement dans les siècles précédents et depuis l'origine de la féodalité, les sires de Vic avaient été les vassaux des ancêtres maternels du roi d'Aragon, mais que Pierre de Vic lui-même, si son froc ne l'eut affranchi du devoir militaire, aurait pu être obligé par le devoir féodal à répondre, sous la bannière du Comte de Rodez, Vicomte de Carlat, à l'appel d'Alphonse II. Le lien féodal, si fort encore au

(1) La primitive Maison de Carlat, qu'on disait d'origine Gallo-Romaine, s'était éteinte dans les Vicomtes de Milhau qui n'en étaient peut-être qu'un rameau. Gilbert, Vicomte de Carlat, Milhau, Lodève et Gévaudan fut marié par son oncle, le Cardinal de Carlat, Abbé de Saint-Victor de Marseille et Archevêque de Narbonne, à Gerberge, héritière du Comté d'Arles et Provence, véritable royaume qui s'étendait de Tarascon à Nice. Maîtres du Centre et du Sud-Est de la Gaule, ces époux n'eurent que deux filles : Douce qui apporta en 1111, la presque totalité de ces biens à son mari Raymond-Bérenger-le-Grand, Comte de Barcelone et Etiennette, mariée au sire des Baux, qui présida, dans son fameux château des Baux, près d'Arles, tant de Cours d'Amour et fut, pendant le XIIe siècle, la grande protectrice des Troubadours.

douzième siècle, l'évocation de la vassalité des ancêtres de Pierre de Vic vis-à-vis des Vicomtes de Carlat dont il était l'héritier, prédisposèrent, sans doute, le royal poète Aragonais à faire spéciales largesses à son joyeux confrère Carladézien.

Ce n'est pas sans motifs personnels que notre Troubadour range, dans un de ses meilleurs sirventés, au nombre de ceux qu'il a en particulière estime, les grands seigneurs généreux qui font larges présents aux poètes et qu'il affiche, en revanche, le plus profond mépris pour les petits présents et les cadeaux sans valeur. Si Alphonse II l'avait comblé de bienfaits, un prince Auvergnat devait se montrer tout aussi généreux envers lui.

Robert Ier, Dauphin d'Auvergne, luttait de générosité et de magnificence, à l'égard des Troubadours, avec le roi d'Aragon. Jeune, généreux, enthousiaste, auteur de poésies d'un mérite réel, « le gentil Dauphin » était fort apprécié des Troubadours, non seulement à cause de ses générosités, mais aussi comme juge des tournois poétiques où son opinion faisait autorité. Réduit à un assez maigre domaine par la spoliation dont sa race avait été victime, ne possédant plus que le Dauphiné d'Auvergne et le

Velay, il menait un tel train, entretenait auprès de lui si nombreuse cour, était si prodigue de largesses, qu'il y dissipa plus de la moitié de son bien. Une de ses plus belles générosités en faveur de la « gaie science » avait été la fondation de la « *Cour de l'Epervier* » au Puy-Sainte-Marie, comme on appelait alors la ville du Puy-en-Velay, à cause de sa basilique « angélique » (1) et de sa Vierge noire.

De même qu'à Lille-en-Flandres, avant de célébrer la fête de l'Epinette, on élisait un roi chargé d'organiser les joutes et les réjouissances de l'année, les fêtes périodiques du Puy comportaient même dignité. Ce roi ou seigneur de la Cour du Puy « *seigner de la cort del Puoi* » était chargé d'y organiser les fêtes de « l'Epervier », à la fois chevaleresques et poétiques. Les chevaliers y accouraient de fort loin, y entraient en lice pour rompre des lances contre tous venants. Un épervier d'or

(1) Une pieuse tradition veut que la célèbre cathédrale du Puy ait été consacrée par le Christ lui-même, assisté des anges, pendant la nuit précédant la date fixée pour cette cérémonie ; d'où son nom de « basilique angélique ». Le culte spécial rendu à la Vierge, au Puy, remonterait à une époque fort reculée. La Vierge noire qui y est actuellement vénérée, aurait été rapportee de Palestine par Saint-Louis.

· orge de montaudo ·

Mor menuem sdauzes vire. tom pulliers que ·a·
uol seruir. z hom qop uol auraubir. menuem. e cauals
que uir. z enuiam si dieus maluir. tomes hom que uop pa·
resulir que negun colp nom auir. capelan e monge barbilir

E tenc toma p enuoza. car
es paubra m'cigullozia. e ma
Lapidinger ter esmolur. car cama uop sesporta. neus
sem toma de uloria. z enueiam te cauaier fors de sos paiso ui
mier. car e lo seu no a mestier. uil sol te prar el mozier pebre
o destar. al foguier. E t enueiam te fozr mancuia hom uol
pilf q pozt bancuia. e audi austoz e uiduia. e pauca car e gus
caudeuia. z enueiam p san maur uop daiga e prar de ui. e can
uiey estassier. mar menuem e uop auessi car nom azaur de
loz nuy. E auciam lagri nepauuia. e car car es mal ue
che uiua. e prire q mer mes yuia. e uiella pura q uop dura.
z enueiam p sim dal mag. audis hom e uop gum solan. e uoiei
ab cauals glan. e ligir ab cauals auman. menuem e mal
dir de dam. E t enueiam p uiscerna. maiar ses foe cam
fozz yuerna. e iazer ab uiella caserna. car ne sent flapior de
tauna. z enueiam cen es uop fer cam sel q lauol la enquer
z enueiaz de mazir fer. car ieu li uei bela mollh. car ie nom toma
uin pfer. E auciam p sim saluayre e toma cozr auol vi
olapire. z ab pauca ira uop fraire. z a to ioc paubre prestaire.
z enueiaz p sir marcel. deas penas e. i. manel. e uop pansers
en un castel. e ric hom ab pauc de renel. z e money dare e
cantel. E t enueiam si dieus m vallis. tas tanta ab bzeu
mollis. hom cab mal uoniozas raiha. z austere pzan dauol ni
lha. z enueiaz estar apozt. car fa gran temps in plou fozt. z ferr
ennicy delamor. menuem cen fa pieri de mozt. car lav q tenso
a luir tozt. E uiar vos q fozr me nia. uiella gazals car
uop sania. e paubra soudadeyra ma. e cozel q fa cambal mia.
z enueiam p sant ao. toma gialab magir co. e semiozer q
uop mal fon. q no pot tomni. cant a son. maiot enuieg no
sin el mo. E n car ia may q menuem. caualgar ses capa
de pluera. e cam uop ab mo caual nueu. q sa magnoira li
uiera. e enueiz e nom sap lo de sela car ostra lairo. e fluc
la ser cadillo. e maluar hom oms ma majso. que nom fa mia dij
si mal no. . . — . . — el so de la rassa.

LES «ENNUIS» DU MOINE DE MONTAUDON

Transcription de Jean Beck

Très ref.

Fort men nui - e, si je se di - re, le vil lan ga - ge

Vis nou adap

d'un beau si - re, Et son pro - chain qui veut de trui - re

Mennuie, et le che - val qui ti - re Et men - nui - e, sur

mon se - lut. Jou venceau qui por - te l'é - cu

Sans a - voir un seul caup re - çu, Cha - pe - lain et

moi - ne bar - bu Et me - di - sant au bec ai - gu

LES «ENNUIS» DU MOINE DE MONTAUDON

Transcription de Jean Beck

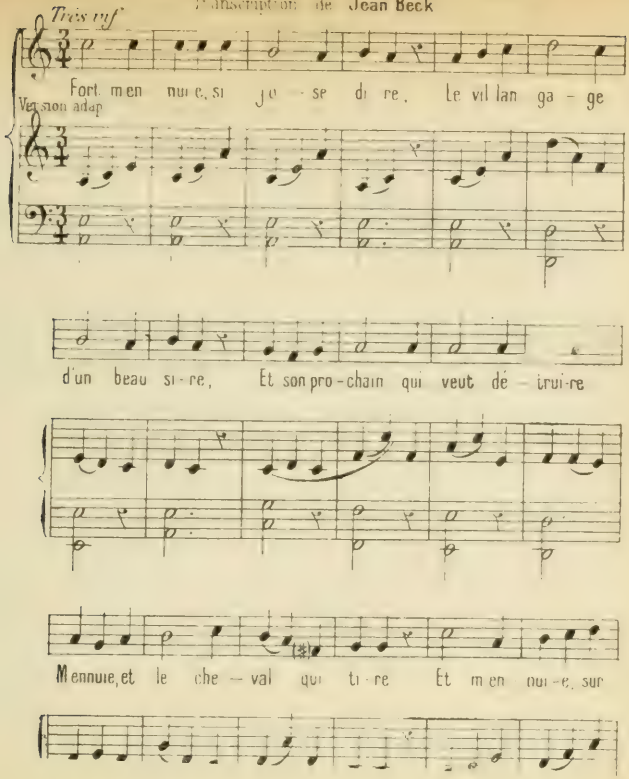

placé sur un perchoir au milieu du champ clos était le prix du tournoi. Le vainqueur en faisait hommage à la dame pour la beauté de laquelle il venait de combattre, heureux de prouver ainsi sa courtoisie et sa valeur car, disait-on : « Que celui « qui ne sait se décider au moment opportun, ne « se hasarde pas à prendre l'épervier à la cour « du Puy ». La « Chanson de la croisade contre les Albigeois » rend témoignage combien ce dicton était alors répandu : « Joris, sa ditz lo Coms, non « detz espaventer. Qui non sap cosselh prendre « l'ora que l'a mestier ja à la Cort del Poï no « prenga l'esparvier » (1).

« Jori, dit le Comte, ne m'épouvantez pas. Que « celui qui ne sait se décider au moment critique « ne se hasarde pas à prendre l'épervier à la Cour « du Puy. »

Nous savons encore par la soixante-quatrième des « *Cento Novelle antiche* » (2) que : « Qui se sen- « tait riche de biens et de cœur prenait l'épervier

(1) La Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par Paul Meyer, 2 vol. in-8, Paris 1875-1879, T. II, P. 399.

(2) Recueil de Nouvelles d'un anonyme Italien. Cf. Sabatier : Le Moine de Montaudon, Nîmes, 1879.

« sur le poing et avait, par la suite, à faire les frais « de la Cour tenue cette année ». La même chronique nous renseigne sur la cour d'amour et les joutes poétiques qui succédaient aux passes d'armes. Le « seigneur » était assisté de quatre « *approvatori* » qui examinaient les chansons que les concurrents leur soumettaient, signalant les bonnes, rendant les autres à leurs auteurs pour être corrigées.

Une anecdote authentique montre quelle célébrité avait acquise cette « Cour du Puy », l'affluence de poètes et de seigneurs qui y accourait, en même temps qu'elle dépeint la mentalité de cette société féodale du XIIe siècle.

« Un chevalier troubadour, Richard de Barbe-« zieu, avait perdu les bonnes grâces de sa dame « par suite d'une indiscrétion. En vain il avait « sollicité son pardon. « Je ne lui pardonnerai, « avait-elle répondu, qu'autant que cent barons, « cent chevaliers, cent dames, cent demoiselles me « crieront à la fois merci, sans savoir à qui leur « prière s'adresse ». Le chevalier réfléchit que le « temps approchait des fêtes de la Cour du Puy. « Il se dit que sa dame y viendrait. Il composa

« une « *canson* » et le matin de la fête, il monta « sur l'estrade et chanta devant l'assemblée une « plainte si touchante, d'un accent si vrai, que « toute la foule cria merci et Richard reçut le « pardon de sa dame. »

Robert, dauphin d'Auvergne, conféra au Prieur de Montaudon la « seigneurie » de la « Cour de l'Epervier du Puy » et notre troubadour conserva cette charge autant que dura l'institution, nous dit la chronique précitée.

« E fo faitz seigner de la Cort del Puoi Santa « Maria e de dar l'esparvier. Lonctemps ac la sei- « gnoria de la Cortz del Puoi, tro que la Cortz se « perdet. »

Ce fut, sans doute, pendant son Priorat que Pierre de Vic fut investi de cet honneur envié; il dut jouir nombre d'années des privilèges et émoluments attachés à cette fonction puisqu'il ne sortit de charge que le jour où un besoin impérieux d'économie en amena la suppression. A écouter ses généreux instincts, le dauphin Robert avait gaspillé une bonne partie de son patrimoine; force lui fut d'enrayer. Désormais aussi économe, avare même, disent les Troubadours déçus, qu'il avait été

dépensier et gaspilleur, notre dauphin ne prit plus sur le poing l'épervier du Puy qui ne trouva aucun autre seigneur pour le recueillir; ainsi disparut pour notre poète sa « seigneurie » de la Cour de l'Epervier. Pierre de Vic n'était pas homme à rester longtemps sans protecteur effectif. Peut-être en quelque « *sirventés* », qui ne nous est pas parvenu, conta-t-il son infortune au roi d'Aragon; il est certain que celui-ci lui offrit de venir à sa cour et que notre homme s'empressa de répondre à cet appel.

« El reis, lisons-nous dans Saint-Circ, li coman-
« det qu'el manges carn e domnejes e cantes e tro-
« bès; et el si fetz. »

« Le roi lui ordonna de manger de la viande, de
« courtiser les dames, de chanter et composer des
« poèmes; ce qu'il fit. »

Les ordres du roi répondaient trop bien à ses désirs pour douter de son empressement à s'y conformer! Délaisser les abstinences multipliées de l'Ordre de Saint Benoît, abandonner le régime quasi végétarien des moines pour de franches lippées, ne plus éviter soigneusement le contact avec l'être de perdition qui fit chasser notre premier père du Paradis terrestre, s'adonner tout entier à

l'inspiration poétique, était un programme des plus conformes à ses goûts. Aussi mit-il tous ses soins à le réaliser de son mieux. A le voir vivre la vie des cours, personne ne se serait souvenu que Pierre de Vic avait porté le froc, si sa religieuse obstination à conserver la sainte livrée d'un état dont il ne pratiquait aucune des obligations, n'avait rappelé à chacun que le plus « rabelaisien » des Troubadours était d'Eglise (1).

Sa joie d'être délivré du joug Monastique, son humeur vagabonde durent lui faire prendre par le plus long, fractionner son voyage en diverses étapes, pour se rendre en Catalogne auprès de son royal protecteur. Il arriva, sans doute, à la Cour d'Aragon en fin 1193 ou dans le courant de 1194, paraît y avoir séjourné, au moins, jusqu'à la mort d'Alphonse II survenue en 1196.

Ainsi privé brusquement du protecteur qui assu-

(1) Qu'on ne croit pas que le Prieur de Montaudon était un type unique et que son froc fît scandale dans les sociétés fort libres où il le compromettait! Daude de Prades, Chanoine de Maguelone (Montpellier) alla autrement loin! « Au point de vue « profane, très profane même, la palme appartient à Daude qui « peut compter au nombre des ancêtres les plus immédiats de « Rabelais ». Anglade, P. 29.

rait sa vie, notre poète se mit en quête de trouver qui se constituât sa Providence! Découvrir un autre Mécène aussi grandiose que le petit-fils de Douce de Carlat qui assuma, à lui seul, cette charge, lui fut peut-être impossible ou bien son humeur vagabonde lui fit-elle préférer s'adresser successivement à plusieurs et courir le monde? Son biographe médiéval nous dit laconiquement :

« E poïs, el se parti d'aqui e s'en anet en Espain-
« gna e fo li faitz grans honors e grands plasers
« per totz les reis e per totz les barons els valens
« homes d'Espaingna. »

« Il partit de là (la cour d'Aragon) et alla en
« Espagne où il fut comblé d'honneurs et de gra-
« cieusetés par tous les rois et tous les barons ainsi
« que par les grands d'Espagne. »

Il faut entendre, sans doute, que ses randonnées en diverses Cours, auprès de plusieurs rois et de quantité de riches seigneurs, lui firent parcourir la partie de la péninsule Ibérique déjà reconquise sur le Maure à la fin du XIIe siècle. Mais il ne serait pas impossible que son humeur aventureuse l'eut conduit en territoire islamique. Le même problème se pose, pour son illustre compatriote Gerbert qui

alla peut-être à Cordoue et à Séville apprendre des savants Arabes les mathématiques, l'algèbre, l'astronomie, la médecine où ils étaient passés maîtres (1). Il est aujourd'hui pleinement démontré que si fantaisie lui en prit, il put le faire sans le moindre risque pour sa vie, ni pour sa foi catholique, sans avoir même à quitter son froc bénédictin qu'il se fit une gloire de ne jamais dépouiller (2).

---

(1) Les Arabes et les Juifs avaient seuls, au Moyen-Age, quelques notions sérieuses de Médecine. Le roi Saint Louis, dont les entrailles, fort mauvaises, s'irritaient aussitôt qu'il était en pays chauds, était soigné par le Médecin Arabe du Sultan d'Egypte, qui le sauva de la dysenterie qui décimait l'armée Chrétienne. Malgré les prohibitions de l'Eglise, les Croisés ne voulaient que des Médecins Arabes.

(2) « Portan tota via les draps Mongils » dit le Chroniqueur anonyme du XIIIe siècle.

Au Xe, Jean de Vendières, Abbé de Gorzes, en Lorraine, Ambassadeur de l'Empereur Othon-le-Grand auprès d'Abdérame, Kalife de Cordoue, se refusa à quitter son froc Bénédictin à la Cour du souverain Arabe. Celui-ci avait envoyé, en 955, à l'Empereur Germanique une ambassade composée d'un Evêque Catholique accompagné de nombreux Clercs. En 905, Alonzo, roi des Asturies donnait pour précepteur à son fils Ordono, un savant Arabe. Les traités d'alliance étaient fréquents entre les rois Chrétiens du Nord de la Péninsule et les Emirs Sarrazins. A plusieurs reprises on vit des troupes Chrétiennes combattre dans les rangs des armées Musulmanes et le Wali (Gouverneur) de Sarragosse prêter main-forte au Comte de Barcelone contre ses voisins Chrétiens. (Rossceuw. Saint Hilaire, T. III, P. 416. Sandoval, P. 88 et les Chron. Espagnoles).

Le sort des chrétiens d'Espagne sous la domination sarrazine était tout autre, en effet, que certains historiens nous le présentent. Fort tolérants, se contentant d'un impôt modique, les Maures vainqueurs laissaient toute liberté religieuse à leurs sujets catholiques. La hiérarchie sacrée se recrutait en liberté, les évêques espagnols tenaient des assemblées autant qu'ils le voulaient ainsi qu'en témoignent irrécusablement les actes des nombreux conciles de Tolède et de Cordoue. Cette ville, capitale du Kalifat, possédait un grand nombre d'églises catholiques dont plusieurs étaient des édifices d'une richesse inouïe. Les monastères étaient nombreux et fort prospères. Les kalifes allaient jusqu'à prendre leurs ambassadeurs parmi les évêques et les moines catholiques, à s'entourer de serviteurs chrétiens. Le secrétaire particulier du grand kalife Abdérame, Récémond, était chrétien et la sultane Lobna qui exerça sur le fameux kalife Al Hakem II une influence omnipotente, qu'il consultait sur toutes les agaires de l'Etat, appartenait au catholicisme (1).

(1) Cf. Rosseeuw. Saint Hilaire : Hist. d'Espagne, T. III, passim.

Une vie, actuellement sous presse, de Gerbert, qui passa plu-

On serait tenté de supposer une incursion de Pierre de Vic en terre Islamique en raison des contes et des nouvelles qu'il composa. Aucune de ces œuvres ne nous est parvenue; mais on sait qu'elles eurent un grand succès, contribuèrent grandement à la réputation littéraire du prieur. Or, le conte est une production très exclusive du génie arabe et dont la paternité lui appartient sans conteste.

Les Hispano-Arabes semblent bien avoir abordé les premiers ce genre spécial où se complaît leur fertile imagination et qui engendrera, plus tard, chez nous, les nombreux fabliaux et les Soties où s'exercera la verve de nos pères. Le conteur arabe traduit dans son œuvre imaginative toutes les aspirations de ce peuple ardent et sensuel. L'amour et l'enthousiasme guerrier en sont les thèmes exclusifs; à les célébrer, il s'enivre comme d'un trou-

---

sieurs années de sa jeunesse en Espagne, une étude, en cours de publication à Barcelone, sur Douce de Carlat, Comtesse de Barcelone, nous a obligé à rechercher spécialement la situation des Chrétiens Espagnols sous la domination Arabe, du IXe au XIIIe siècle. La situation des Catholiques sujets du Kalife de Cordoue était indiscutablement préférable à celle de leurs coréligionnaires Français, Portugais, etc., du XXe siècle!

blant parfum, laisse son âme voluptueuse, sa sensitive imagination flotter dans les rêves d'un sensualisme effréné. Ce qui nous reste de l'œuvre de Pierre de Vic porte à croire que ce genre dut le séduire et que sa puissance créatrice, sa propension à une sensualité extrême le poussèrent à lutter de hardiesse licencieuse avec ses émules Sarrazins.

On peut dire de notre plus ancien poète Cantalien qu'il était un moine fantaisiste, mais on ne saurait lui appliquer l'épithète de « mauvais diable », puisque chacun sait que « lorsque le diable devint vieux, il se fit ermite » !

Or, quand vint l'âge pour Pierre de Vic, lorsqu'il fut lassé de sa vie errante, il éprouva enfin le désir d'une existence plus stable, le besoin de sociabilité persista chez lui ; et, bien loin de rechercher la solitude, il souhaita reprendre cette vie conventuelle du monastère de Saint-Géraud et du prieuré de Montaudon qu'il avait délaissée pour les mondanités des Cours. L'abbaye d'Aurillac possédait en Cerdagne, sur le versant aujourd'hui français des Pyrénées, l'important prieuré de Villefranche-de-Conflent, cette antique capitale du « Pays de Conflent » bâtie

au confluent du Tet et du torrent de Fillols (1). Le prieuré en avait été fondé et largement renté en 1095, par Guillaume-Raymond qui avait édifié la belle église romane encore debout de nos jours. La pieuse libéralité du seigneur pyrénéen, patron de cette église, venu peut-être, comme Borel, comte de Barcelone, vers 962, en pèlerinage au tombeau de saint Géraud, avait fait entrer ce bénéfice Cerdagnais dans le patrimoine de l'abbaye d'Aurillac. Pierre de Vic, prieur démissionnaire de Montaudon, qui n'avait jamais cessé d'appartenir, au moins théoriquement, au monastère d'Aurillac dont il avait toujours porté l'habit, sollicita de l'abbé collation de ce bénéfice qui lui fut accordée :

« E anet s'en à un priorat en Espaigna que a « nom Villafranca, qu'es de l'Abaia d'Orlhac; e « l'Abas l'oill donet. »

« Et il se retira dans un prieuré en Espagne,

(1) Aujourd'hui commune du cant. et de l'arr. de Prades (Pyrénées-Orientales). Barthélemy : Etude sur les Etablissements Monastiques du Roussillon, 1857, P. 32. Le Prieuré Bénédictin de Saint-Pierre-de-Belloc, à Villefranche en Roussillon, paraît avoir été cédé ultérieurement par l'Abbaye d'Aurillac à celle de Saint-Martin-du-Canigou, le fameux Monastère Pyrénéen, récemment relevé de ses ruines par Mgr de Carsalade du Pont, Evêque de Perpignan.

« nommé Villefranche, dépendant de l'abbaye d'Au-
« rillac. L'abbé le lui donna. »

De cette époque de sa vie date, sans doute, un de ses plus intéressants poèmes dont un fragment seul nous est parvenu. L'honneur revient à M. Fabre d'en avoir identifié les personnages et fait ressortir l'importance, caractéristique de la tournure d'esprit de notre poète (1).

Cette « *cobla* », qui n'est pas « *esparsa* » comme l'a cru Philippson, mais plutôt un fragment de chanson, a été écrite en 1212 ou 1213, prouve C. Fabre dont nous allons résumer la démonstration :

Le Prince auquel Pierre de Vic adresse sa « *cobla* » n'est pas Frédéric II, mais l'Empereur Othon IV (1198-1218), lequel triomphe partout après 1208 et mérite ainsi les éloges que lui adresse le Prieur de Villefranche. Il se fait couronner à Saint-Pierre de Rome le 4 octobre 1209, reçoit les hommages de l'Italie et de la Provence, du Dauphiné, du Comte de Toulouse, du roi de Castille. Le

(1) C. Fabre : « Le Moine de Montaudon et l'Empereur Othon IV ». Annales du Midi, année 1908.

Pape rêve de mettre l'Empereur à la tête d'une nouvelle Croisade et les Troubadours font écho enthousiaste à ce projet. Notre poète connaissait de longue date Othon qui, neveu par sa mère, Mathilde d'Angleterre, de Richard-Cœur-de-Lion, avait passé sa jeunesse en Aquitaine auprès de son oncle avec qui le Prieur était en véritable intimité (1). Il n'est pas surprenant qu'il adresse ses compliments au neveu de son royal protecteur, le félicite de son élection à l'Empire et de ses succès. Il est également évident que la « *cobla* » est antérieure au 27 juillet 1214, date de la bataille de Bouvines où sombrera la fortune d'Othon ; elle se place donc entre 1212 et 1213.

Cette date justifie également ce que dit la « *cobla* » du roi d'Angleterre. « Jean-sans-Terre, explique « Fabre, a triomphé du Clergé d'Angleterre en « 1209 et 1210, mais le Pape ne le laisse pas tran- « quille et le dépose en 1212 comme il avait déposé, « un an auparavant, Othon lui-même. C'est donc « à ce moment suprême de la lutte que Pierre de « Vic, très indépendant d'esprit, comme on le voit,

(1) La « *cobla* » V (Philippson, P. 37-39) atteste la bienveillance du roi Richard pour notre Troubadour.

« félicite son ancien ami Othon de gouverner contre « les conseils de ses « *Baillos* » et des « *Servenz* » « et de soutenir énergiquement le roi d'Angleterre. « Mais il est évident que la « *cobla* » a dû être « précédée ou suivie de l'exposé de la situation « politique et c'est pour cela surtout que je crois à « la composition d'une « *tenson* » (1).

Comme Gerbert, son prédécesseur au cloître de l'Abbaye d'Aurillac, notre Prieur nous apparaît déférent du pouvoir dogmatique du Saint-Siège, mais sans épouser la politique du Pape contre l'Empereur et les Rois.

Chez notre Troubadour, les rêveries poétiques, les facultés imaginatives, ne faisaient pas tort aux qualités administratives et n'oblitéraient pas ses instincts Auvergnats d'ordre, d'économie, de bonne gestion des intérêts matériels qui lui étaient confiés. A Villefranche-de-Conflent comme à Montaudon, il se montra administrateur hors pair jusqu'à son dernier jour :

« E el lo crec l'enrequi, el meilloret, e lai el « mori e definet. »

(1) C. Fabre, loc. cit.

« Il l'augmenta, l'enrichit, l'améliora et y ter-
« mina ses jours » (1).

Ses cendres reposent sous les voûtes romanes de la vieille église Pyrénéenne sans qu'aucun monument, aucune inscription rappelle, pas plus sur sa tombe qu'au lieu de son berceau, le nom du premier et du plus célèbre des Troubadours Cantaliens.

A lire ce qui reste de ses œuvres, on est pris de sympathie pour ce « joyeux drille » qui n'entend prendre de la vie que les roses qu'il peut cueillir au passage, laissant à d'autres les austères et mystiques joies de se déchirer aux épines. L'indulgence naît aussi pour ce « parfait galant homme » qui ne paraît avoir commis, de sa vie, aucune action basse et vile. Sans les partager toutes, on comprend ses amours et ses haines qu'il avoue ingénuement. Il aime et apprécie grandement, nous dit-il : « Les
« cours remplies de bonnes gens, l'homme qui a
« honte et se repent de ses péchés, la joie, la bonne
« chère, les présents. Rien ne lui est plus agréable
« que se régaler d'un gros saumon à l'heure de
« Nones, d'entretenir sa maîtresse auprès d'un clair

(1) Vers le milieu du XIIIe siècle, croit-on. Cf. Fauriel : Hist de la Litt. Provençale, T. II.

« ruisseau, de faire la joie de sa mie, de lui prodi-
« guer les baisers et plus encore si possible. En
« revanche, il déteste, a en fort piètre estime : les
« petits présents, les jeunes gens bavards, le grand
« seigneur qui porte longtemps son écu sans y rece-
« voir le moindre coup, le prêtre et le moine barbus,
« le mari qui aime trop sa femme, trop d'eau ou peu
« de vin dans son verre, les critiques du jeu de dés
« et ne trouver personne qui lui prête au jeu lors-
« qu'il est à sec et qu'il veut continuer la partie. Il
« englobe dans la même réprobation et tient en par-
« fait mépris, la courtisane pauvre et mal vêtue,
« l'homme qui épouse sa concubine, la femme qui
« s'abaisse jusqu'à prendre son valet pour amant. »

Qu'on ne se récrie pas sur l'étrangeté de certaines préférences du Prieur et sur la trop rude franchise de ses aveux. Nous confessons avoir dû les mutiler, en taire toute une partie, vraiment par trop humoristique, suivant en cela l'exemple du premier historien des Troubadours, l'abbé Millot, qui écrivait en ce dix-huitième siècle, pourtant peu farouche : « Cette énumération dont j'ai omis quelques points
« obscènes est entremêlée de serments par Saint
« Martin, Saint Dalmas, Saint Sauveur, Saint Mar-

Volc quieu chan-tes de leys se - la - da - men.

Per-que yeu chant em es fors con po — gues

(rall.)

So far e dir cals a — ui — nens pla - gues.

« cel, Saint Ouen, Saint Martial, bien d'autres « encore! » (1)

Il convient aussi d'observer que les chansons des Troubadours n'étaient pas faites pour être déclamées, mais chantées. La musique atténuait singulièrement la portée de certains passages et la recherche de l'effet à obtenir par le chanteur devait influencer le poète, le pousser à forcer la note pour obtenir l'effet scénique.

Combien, parmi nos chansons en vogue du vingtième siècle, de couplets risqués, Gaulois même, sont applaudis à l'audition qui font protester le lecteur! Nous avons pu retrouver la musique ancienne d'une des chansons de Pierre de Vic; l'éminent spécialiste J.-B. Beck, qui s'est consacré à la reconstitution de la musique médiévale et dont les travaux font autorité, a bien voulu transcrire en musique moderne une des œuvres de notre Troubadour. Nous lui exprimons tous nos remerciements pour sa précieuse collaboration (2).

---

(1) Abbé Millot, (d'après les manuscrits de Lacurne de Saint-Palaye) : Hist. Littér. des Troubadours, 3 vol., Paris 1774. T. III.

(2) J.-B. Beck a exploré, en philologue, les bibliothèques d'Europe pour réunir toutes les chansons du XIe au XIVe siècle.

Grâce à un écrivain Italien du moyen âge, Francesco da Barberino (1), il est possible de présenter sous un jour moins défavorable le premier des Troubadours Cantaliens. Il est permis d'affirmer qu'il ne fut pas un « fanfaron de vices », comme porterait à le croire le ton licencieux de certaines de ses productions, et que sous les « vices de forme » de son langage moins que châtié, dont son

Sa thèse de Doctorat : « *Die Melodien der Troubadours* » à l'Université de Strasbourg, 1908, donne l'exposé de sa méthode scientifique, la démonstration de l'interprétation rythmique (modale) et la transcription de plus de deux cents mélodies des Troubadours. Le problème qu'il a résolu était de fixer le rythme et la mesure musicale que la notation n'indique pas par elle-même. Son récent livre « La Musique des Troubadours », Paris 1910, donne un résumé succinct de sa doctrine rythmique avec un choix de transcriptions en notation moderne de nombre de chansons des Troubadours.

M. Beck a eu l'amabilité de distraire de la précieuse collection qu'il a formée avec un goût affiné, le portrait de Pierre de Rogier et les délicieux petits personnages extraits des enluminures des divers manuscrits des Troubadours, nous autoriser à les faire reproduire. Grâce à lui, nous avons pu émailler cette étude de ces curieux échantillons de l'art du miniaturiste au XIIIe siècle, puisés aux sources les plus authentiques.

(1) Ant. Thomas, de l'Institut, a fait paraître en 1883, dans la Biblioth. des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, Fascicule 35, une étude des plus érudites et des mieux documentées sur « Francesco de Barberino et la Littérature Provençale en Italie, au moyen âge », qui a révélé ces passages aujourd'hui perdus du Prieur de Montaudon.

siècle doit surtout être rendu responsable, il fut un poète, amoureux du beau, appréciant le bon, mais aussi un fort honnête homme chez qui la liberté d'expressions n'étouffait ni l'élévation de la pensée, ni le respect de la morale et de la conscience.

Barberino cite, en effet, de lui cette pensée qui ne figure pas dans le recueil de ses œuvres aujourd'hui connues :

— « Si je te suis, Amour, c'est pour que tu me « sois un frein contre les vices et un sentier char- « mant vers les vertus et non parce que j'espère, « grâce à toi, arriver à la gloire. »

On chercherait aussi vainement parmi les poésies de notre Prieur venues jusqu'à nous celle que Barberino avait sous les yeux quand il écrit :

— « Le Moine de Montaudon dit : « Qui me « prouvera qu'il est illicite d'aimer une dame « comme un vrai ami? Si j'aime mon ami pour « moi-même, je ne l'aime pas véritablement; si je « l'aime et pour lui et pour moi, je l'aime encore; « mais si je l'aime pour moi et contre lui, alors je « le hais ». — « Ainsi, continue-t-il, j'aimerai ma « dame pour moi, afin que, dans l'espérance de lui « plaire, je m'écarte du vice et m'attache à la vertu

« et puisse ainsi mener une vie agréable. Je l'aime-
« rai pour elle, c'est-à-dire que je l'honorerai et que
« j'exalterai son nom et sa réputation et que je
« serai le gardien de son honneur, comme si c'était
« l'honneur de mon ami. Et si, par hasard, la fra-
« gilité humaine fait naître en moi quelque désir
« déréglé, je triompherai de ce désir par la force
« de son amour et je crois que ce sera une plus
« grande preuve de vertu d'avoir des désirs et de
« les réprimer que de ne pas en avoir. »

Barberino nous révèle un troisième personnage, également inconnu, de notre Troubadour à propos d'une question d'étiquette; Pierre de Vic pose comme un principe cette règle de délicatesse et de savoir-vivre que : « Celui qui reçoit une marque de
« déférence de quelqu'un et surtout d'un égal est
« tenu de lui rendre la pareille quand l'occasion
« s'en présente. »

Le même écrivain médiéval supplée encore à la perte des œuvres du Prieur de Montaudon, autres que ses poésies lyriques qui seules nous sont venues en nous résumant une Nouvelle faisant partie d'un recueil de Contes écrits par notre Troubadour qui a été perdu depuis lors :

— « Au temps où vivait le Comte de Toulouse, « racontait Pierre de Vic, un de ses Chevaliers, « nommé le seigneur Hugonet, fut surpris avec la « femme d'un autre dans la ville de Montpellier et « conduit en présence du Comte par les bourgeois. « Interrogé à ce sujet, il avoua tout. Le Comte lui « dit alors : « Comment as-tu osé compromettre « ainsi et mon honneur et le tien? » — Le Cheva- « lier répondit : « Monseigneur, ce que j'ai fait, « tous vos chevaliers, tous vos écuyers le font ». « Le Comte, alors, après avoir donné des ordres « pour que justice fut faite, lui dit, en substance : « Un exemple coupable ne doit pas t'induire à fail- « lir et tu ne dois pas couvrir ta faute de l'exemple « d'autrui, car cet exemple t'accuse plus qu'il ne « t'excuse. La vraie vertu consiste à rester bon au « milieu des méchants » (1).

(1) Francesco de Barberino dit : « J'ai trouvé cette parole du « Moine de Montaudon ainsi que beaucoup d'autres très belles « du même auteur, au commencement d'un livre Provençal qui a « pour titre *Flores dictorum nobilium Provincialium* ». Ce texte avait fait croire d'abord que l'ouvrage en question était tout entier de Pierre de Vic et que Barberino l'avait pris pour modèle de ses « *Fiori di Novelle* ». Le savant Allemand Bartsch a pleinement démontré que les « Flores » étaient une sorte d'anthologie contenant des œuvres du Prieur de Montaudon avec celles de ses confrères Provençaux. Ant. Thomas donne, dans l'ouvrage précité le texte latin des passages que nous avons reproduits.

Nous voilà bien loin du ton libertin, des chansons qui ont tant nui à la réputation de notre Prieur, en même temps qu'elles prouvaient sa valeur littéraire. Il est permis d'en conclure que si l'œuvre entière de Pierre de Vic nous était parvenue, il se révélerait bon vivant à ses heures, sachant s'adapter aux milieux où il vivait, faire siennes les mœurs de ses contemporains, mais, en même temps, brave homme, ayant un fond réel d'honnêteté, prisant la vertu à son prix, s'efforçant de ne pas sacrifier toujours à cette fragilité humaine dont il reconnaît le tyrannique et détestable empire.

Pierre de Vic est surtout un satirique; son imagination est de tournure singulièrement originale et fantasque. Il est difficile d'imaginer idée plus bizarre que sa supposition d'un voyage en Paradis, non pas en esprit, mais en chair et en os, son froc sur les épaules. Notre homme reste ébahi du « plaid » que tient Dieu le Père et des singuliers plaideurs qui lui exposent leurs doléances. Les voûtes et les murailles des maisons de la planète terrestre sont là , personnes animées, douées de la parole, menant grand tapage et venant porter plainte contre les dames. Elles reprochent aigre-

ment aux filles d'Eve d'user tant et tant de peinture pour embellir leurs visages qu'il n'en reste plus pour badigeonner les voûtes, peindre à fresque les murs! Les dames se défendent énergiquement, trouvent maints arguments pour s'innocenter. Saint Pierre et Saint André, pacifiques cœlicoles, s'interposent, ménagent une transaction. On tombe d'accord que les dames auront un délai de quinze ans pendant lequel elles pourront peindre, farder et émailler à leur gré leurs séduisantes personnes, mais qu'elles devront ensuite y renoncer à tout jamais. Sur ce, chacun se retire satisfait. Mais l'échéance fatale arrivée, aucune dame n'a le courage de renoncer à l'usage qui lui est si cher. Elles redoublent, au contraire, d'artifices, ne font plus, du matin au soir, que composer des couleurs et des pâtes dont le poète énumère les ingrédients. Elles y emploient telles quantités de produits que ceux-ci renchérissent dans de fantastiques proportions! Ce que Pierre de Vic ne saurait leur pardonner, c'est qu'elles ont par là rendu presque introuvable le safran si délicieusement nécessaire à la confection de la bouillabaisse!

— « L'idée, plus qu'originale, a quelque chose

« d'Aristophanesque, dit un critique; la mise en « œuvre en est dure, sèche et grossière, mais vive « et spirituelle. »

Sa satire contre quinze Troubadours de sa connaissance ne le cède en rien, en vigueur et en mordant, à celles de Pierre d'Auvergne. Bienveillance et charité ne sont pas personnes qu'il fréquente; on le verra par ses appréciations sur son cousin. Concluons pourtant que Pierre de Vic vaut mieux que le portrait que trace de lui Pierre d'Auvergne :

Ab lo setzesm' i agra pro;
Lo fals monge de Montaudo
Qu'ab tolz tensona e canten;
E a laissat dieu per baco,
E quar ane fetz vers ni canso,
Degral om tost levar al sen.

Avec le seizième je m'arrête :
Le mauvais Moine de Montaudon,
Qui de tout fit tenson et canson
Et laissa Dieu pour Bacchus.
Médiocres sont ses vers et ses chansons,
Que l'on devrait aussitôt disperser au vent.

On ne saurait, à notre avis, porter sur Pierre de Vic jugement plus équitable et plus complet que Sabatier : « Comme poète, nous ne voudrions pas « lui assigner la première place; il n'eut, en effet, « ni le charme d'un Bernard de Ventadour, ni la « fougue d'un Bertrand de Born, ni la pureté « élégante d'un Guiraud de Borneil, le premier « des Troubadours, comme l'appelle la Biographie « Provençale. Il se fit surtout remarquer dans la « satire et si, comme les maîtres du genre, il ne « s'est pas adressé aux vices de tous les temps, « communs à tous les hommes, il sut, avec beau- « coup de finesse, tourner en ridicule les travers « de son siècle et nous devons regretter la perte « des poésies qu'il composa dans la première « époque de sa vie, alors qu'il n'avait pas encore « quitté Montaudon; elles seraient de précieux « documents pour l'histoire des mœurs et des cou- « tumes féodales. Mais ce qui le distingue surtout « et ce qui le rend intéressant à connaître, c'est « qu'au milieu de la société chevaleresque de la fin « du XIIe siècle, il représente cet esprit enjoué « plein de bonhomie et en même temps de malice, « cet esprit Gaulois qui, dans la Littérature Fran-

« çaise, jeta un si vif éclat avec les conteurs du « XVIe siècle, fut transmis par notre grand Lafon- « taine aux petits poètes érotiques du XVIIIe et « est parvenu jusqu'à nous avec le chantre de « Lisette et de Roger-Bontemps » (1).

(1) Sabatier : « Le Moine de Montaudon ». Nîmes, 1879.

Désireux de mettre en pratique le précepte de Boileau :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté
Mais le lecteur Français veut être respecté

de ne gêner ni le lecteur ni le traducteur, nous avons prié M. Lavaud de traduire en Latin tous les passages trop réalistes des œuvres de Pierre de Vic et des autres Troubadours.

Guillaume Moisset de la Moissetie

(Guilhen Moysès)

XIIe-XIIIe

Il est intéressant de prendre une race à ses débuts, de la voir surgir brusquement de la plèbe, grâce à quelque coup de fortune, héroïsme ou génie de l'un des siens, ou de suivre sa lente ascension à travers les siècles, de constater son accroissement à chaque génération, de compter, un à un, tous les chaînons qui rattachent un puissant seigneur du XIVe siècle à l'humble serf qui fut son ascendant direct aux alentours de l'an mille. — On se rend compte à cette étude, de ce qu'il a fallu de patient labeur, de ténacité de volonté, d'efforts sans cesse renouvelés, aux représentants successifs d'une famille, pour la libérer d'abord du travail manuel, affiner chez les générations suivantes les facultés intellectuelles pour que ses membres trouvent, dans l'exercice de professions de plus en plus libérales, le levier de leur fortune. Une stricte économie, de judicieux achats de propriétés, des alliances suivant toujours une gamme ascendante, ont fait le reste. Une race sortie

du peuple d'Aurillac fournit ce curieux et très typique exemple.

Possesseur de l'immense territoire légué par Saint Géraud à l'Abbaye qu'il avait fondée, l'Abbé d'Aurillac eut le devoir d'assurer à ses sujets la distribution de la justice et de châtier les crimes commis sur ses domaines. A l'origine, quelques Moines, commis à cet office par leur chef, constituaient le Tribunal correctionnel et civil qui jugeait sans appel. Un homme choisi dans le peuple de la cité abbatiale, en considération de la force de son biceps et de son endurance à la marche, recevait mission de l'Abbé de rechercher les criminels, courir après eux, les arrêter et les conduire devant les Juges. L'homme fut vite insuffisant à la tâche, sans doute, dut chercher main-forte, prendre des aides, et s'élever naturellement, ainsi, à la dignité d'une manière de Brigadier de Gendarmerie, voire même, petit à petit, de Lieutenant de Police. Mais, à l'inverse de nos théories modernes qui interdisent, au moins virtuellement, le cumul, notre homme, nous apprend le Baron Delzons, après avoir recherché, arrêté, conduit l'inculpé à ses juges, était encore chargé d'exécuter leur sentence. « Il pendait,

mutilait, fustigeait de sa propre main les coupables » (1). L'office, producteur, sans doute, d'émoluments rémunérateurs, devint vite héréditaire. C'est grâce à lui que la famille très plébéienne, à l'origine, des Moisset se hissa hors de la tourbe populaire jusqu'au rang des notables, puis des bourgeois de la cité abbatiale et arriva, lentement mais complètement, à pénétrer dans les rangs de l'aristocratie Cantalienne.

Cette famille *Moysès* ou *Moyssetz*, ainsi qu'on orthographiait indifféremment son nom au Moyen Age, avait déjà gravi plusieurs échelons de l'étiage social au XII° siècle. Ses membres étaient maintenant gens d'importance qui présidaient à l'arrestation des criminels plutôt qu'ils n'y procédaient eux-mêmes et portaient le titre pompeux de « *Viguiers de l'Abbaye d'Aurillac* ». Pourtant une enquête publiée en 1849 par le Baron Delzons, dont l'érudition est toujours si éclairée et si sûre, semble dire qu'ils infligeaient encore de leurs mains les peines infamantes (2).

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 220.

(2) L'exécution des sentences capitales n'entraînait, au Moyen Age, aucune déconsidération pour l'exécuteur. De même que les

Les économies réalisées avaient, sans doute, permis aux Moisset de se créer à Aurillac une demeure confortable; très anciennement, fort probablement dès le XIIe siècle, au moins, ils y avaient joint le luxe d'une maison de campagne aux portes mêmes d'Aurillac. Ils avaient créé, sur la rive gauche de la Jordanne, au delà de la Porte du Buis, une ferme qu'on avait naturellement appelée du nom de son propriétaire : la ferme, le domaine des Moissets. « *Boria sive affarium quod vocatur Solet dels Moyssets* », dit encore un acte du XIVe siècle (1). Le nom du possesseur s'incorpore pour ainsi dire à la terre qui le fait sien en le latinisant au féminin : « La ferme de « *la Moyssetia* » dit-on au XIVe (2) et tandis qu'au XVIe, le dialecte Cantalien l'appelle encore

Moisset, les plus hauts barons remplissaient en personne sans aucune répugnance leur office de Viguier, alors même qu'il les obligeait à devenir exécuteur des hautes œuvres et bourreaux. Ainsi, en 1264, Astorg d'Aurillac, baron de Conros, Viguier de l'Abbaye de Saint-Géraud et l'un des plus grands seigneurs de Haute-Auvergne, pend haut et court de ses aristocratiques mains un voleur nommé Bertrand Nicholaï, condamné à la potence par le Juge Abbatial.

(1) E. Amé, Dict. Topog. du Cantal. 1897. P. 316. Titre de 1392. Pièces de l'Abbé Delmas.

(2) Recon. à l'Hôpit. de la Trinité. Titre de 1445.

« *Lo Moyssetio* » (1), les actes rédigés en français disent déjà : « *Le chasteau de la Moyssetie* » (2) qui deviendra « *La Moyssetie* » du XXe siècle.

La transformation des propriétaires avait été aussi complète que celle de leur domaine rural. Tandis que celui-ci passait de la ferme au château, ses maîtres, déjà classés parmi les fonctionnaires laïques les plus considérables de l'Abbaye d'Aurillac, gravissaient le dernier échelon de la hiérarchie féodale, entraient dans la noblesse, chaussaient l'éperon d'or du Chevalier. Au temps même où cette famille donnait à l'Ecole d'Auvergne un Troubadour, son chef, Raymond Moisset, Chevalier, seigneur de la Moissetie, père ou frère de notre Troubadour exerçait, antérieurement à 1224 et fort probablement dès le troisième quart du XIIe siècle, la charge déjà héréditaire dans sa famille, de Viguier de l'Abbaye de Saint-Géraud. Il la transmit à son fils Savary, également honoré du titre de Chevalier, lequel était encore en fonctions après 1284.

Quelle était l'origine de la parenté absolument

(1) Titre de 1594, Pièces du Tab. Lacassagne.
(2) Titre de 1525, Arch. Municip., S. II, Reg. 8.

certaine entre les familles Moisset et de Vic? Le Chevalier Raymond Moisset était-il fils d'une Vic, sa femme était-elle sortie de cette famille, ou, au contraire, la dame de Vic, mère du Prieur de Montaudon, était-elle une Moisset? Deux documents, sans trancher absolument la question, donnent au moins sur elle des renseignements précis. Le Prieur de Montaudon nous apprend de la manière la plus positive que le Troubadour Guillaume Moisset était « son voisin et son cousin » (1). Guillaume ou les siens étaient donc possessionnés à Vic-sur-Cère ou aux environs. Nous trouvons, en effet, Savary Moisset, Chevalier, Viguier de l'Abbaye d'Aurillac, très probablement frère du Troubadour, ses frères et neveux Géraud, Chevalier (2), Hugues et son fils

(1) Chabaneau dit., P. 150 : « Guilhem Moysès (alias Lo Marquès, dans le Manuscrit C. seulement). Troubadour nommé par le Moine de Montaudon comme son voisin et son cousin. Il était donc Auvergnat ». Gr. numéro 224. Hist. Litt., T. XVII, P. 572.

Chabaneau signale ensuite en note un lieu de Moyssetz dans le Var, tout en se gardant d'établir aucune corrélation entre ce lieu de Basse Provence et le Troubadour qu'il constate être Auvergnat.

(2) Il serait intéressant de lire l'acte en original. On sait combien y sont fréquentes les abréviations et souvent une simple initiale pour désigner les divers membres d'une même famille con-

Bernard, Damoiseaux, ces deux derniers co-seigneurs de Roquenatou, paroisse de Marmanhac, inscrits, tous, au nombre des vassaux nobles de la Vicomté de Carlat, en raison de deux mas situés dans les dépendances de Vic qu'ils possèdent avec droit de justice, haute, moyenne et basse (1). On les retrouve faisant hommage au Vicomte de Carlat, en 1284, pour ces deux fiefs. Raymond Moisset, leur descendant, renouvellera la même formalité en 1335 et Savary II en 1355 (2). Tout porte à croire que ces propriétés Carladéziennes étaient advenues aux Moisset du chef de leur mère sortie de la maison de Vic et qu'elle les avait portées en dot à son mari le Chevalier Raymond Ier Moisset, Viguier d'Aurillac. Cette fille de la maison de Vic, sœur du père du Prieur de Montaudon, ayant eu pour fils Savary, Géraud (qui est peut-être notre Troubadour lui-même), Hugues et Guillaume le Poète, ce dernier

courant à un acte. L'interprétation ou la distraction d'un copiste a plus d'une fois transformé un Guillaume en Géraud! Il se pourrait fort bien que le Géraud, frère de Savary et de Hugues, paraissant tous fils de Raymond, fut notre Troubadour lui-même.

(1) Dom Coll. Nobil. d'Auv. Noms féodaux, P. 692.

(2) Bouillet : Nobil. d'Auv. : T. IV, P. 155.

était bien le cousin germain de Pierre de Vic et son voisin en raison des propriétés Vicoises qu'il tenait de sa mère.

On constate à quel degré cette famille est parvenue, dès l'aurore du XIIIe siècle, dans la hiérarchie nobiliaire, en voyant Hugues Moisset, très probablement frère de notre Troubadour, épouser la fille d'une des plus illustres races du voisinage d'Aurillac : N. de Roquenatou, fille de Guy de la Roque, co-seigneur de Roquenatou dont elle hérita sa part dans cette forteresse fameuse (1). Quelques années plus tard, Bernard Moisset, fils de ces époux, co-

(1) Roquenatou, commune de Marmanhac, cant. et arr. d'Aurillac, était une des forteresses réputées du Haut Pays, couronnant un rocher sur le versant de la vallée de l'Authre; Athon de la Roque l'aurait construite au XIe et lui aurait donné son nom : « Roque-Athon — Roque-Attou — ou plutôt : Roque N'Athou — Roque du seigneur Athou ». Un Prieuré, dont la chapelle subsiste encore, aurait précédé la forteresse, déjà érigé au temps de Saint Géraud. Il est certain que cette famille de Roquenatou (Rupenato) était déjà riche et puissante, lorsqu'un de ses membres, Pierre de Roquenatou, mort en 1129, après un Abbatiat de vingt-deux ans, gouvernait l'Abbaye d'Aurillac, dont il fut le quinzième abbé. La forteresse de Roquenatou fut assiégée plusieurs fois au XIVe et XVe, par les Anglais. Les Routiers, qui en étaient maîtres, la rendirent, en 1362, au Duc de Berry et d'Auvergne, moyennant une rançon de 4.700 florins. Une partie du fort était taillée à même le roc creusé pour recevoir les travées. Il ne reste aujourd'hui que de faibles vestiges.

seigneur de Roquenatou, transigeait avec ses cousins et plus tard, son fils Raymond ajoutait à cette possession féodale la terre d'Estang sur la même paroisse de Marmanhac. Son descendant, Savary II Moisset, Chevalier, seigneur de la Moissetie, Estang, Requiran, co-seigneur de Roquenatou, qui rendait hommage, en 1355, au Vicomte de Carlat pour ses deux fiefs du voisinage de Vic et vivait encore dix ans plus tard, avait épousé Jeanne de Tessières. Sa fille, Marianne de la Moissetie, épousa bien un Roquenatou, mais ne fut pas la dernière des Moisset comme semble le croire le dictionnaire statistique du Cantal (1). La race dont nous avons esquissé l'histoire ne s'éteignit qu'à la fin du siècle suivant en Antoinette Moisset de la Moissetie de Requiran (2), héritière de sa maison, arrière-nièce de Guillaume le Troubadour qui épousa le 5 avril 1497 (3) Guillaume de la Roque de Roquenatou avec qui elle

(1) T. IV, P. 138.

(2) Requiran, chât. de la commune de La Roquevieille, dont les La Roquenatou étaient seigneurs dès le XIIe. Il avait dû être apporté en dot à Hugues Moisset par sa femme, en même temps qu'une partie de Roquenatou.

(3) Bouillet : Nobil. d'Auv. T. V, P. 455. Noms féodaux, P. 338. L'Auvergne au XIVe, P. 321 à 329.

forma le rameau de la maison de Roquenatou qui s'est perpétué sous le nom de La Roque-Montal (1).

Il serait particulièrement intéressant de rechercher dans les productions poétiques d'un Aurillacois pur sang, comme Guillaume Moisset, cet esprit du terroir, cette mentalité Cantalienne qu'on pourrait espérer y saisir sur le vif. Pas une seule de ses strophes n'est venue jusqu'à nous et nous n'y perdons guère à en croire le Prieur de Montaudon !

Elo trezes es mos vezis
Guillem, lo marques, mos cozis.
E non vuelh dire mon talen
Car ab los sens chantars frairis
S'es totz peiuratz lo mesquis
Et es vielhs ab barba et ab gren.

Le treizième est Guillaume, le marquis (ou le

(1) Les La Roque-Montal se fixèrent à ce château de Montal, commune d'Arpajon, qui avait jadis donné son nom aux cadets des barons de Conros devenus barons de Laroquebrou. Les La Roque-Montal, héritiers des Moisset se perpétuèrent au moins jusqu'au XVIIIe siècle. Leur sort actuel est ignoré.

marqué) (1), mon voisin et mon cousin, je ne veux pas dire ce que j'en pense. Le chant sans âme de ce malheureux est allé de mal en pis et aujourd'hui il est vieux avec sa barbe et sa moustache.

Les portraits que trace Pierre de Vic de quelques Troubadours, ses contemporains, sont aussi peu bienveillants que ceux de Pierre d'Auvergne; il convient donc de faire la part de l'exagération, de plaider, tout au moins, les circonstances atténuantes en faveur de la vieillesse de Guillaume Moisset dont les ans avaient, sans doute, refroidi la

(1) On a vainement cherché la signification et la cause de ce qualificatif « *lo marques* », dont Pierre de Vic qualifie son cousin. Ce ne peut être, en tous cas, qu'un sobriquet puisque si belle qu'ait été l'ascension des Moisset, ils étaient fort loin de l'illustration et de la puissance des rares maisons princières et quasi souveraines qui portaient, au XIIe siècle, le titre de Marquis (défenseur des marches ou frontières d'un royaume), tels les Comtes de Toulouse, Marquis de Gothie ou les Marquis de Montferrat.

En langue romane, le mot « *marques* » n'a-t-il que l'unique signification de *Marquis* et n'a-t-il pas été employé dans le sens de « *marqué, poinçonné* », pour indiquer tout simplement l'écu de bon aloi dûment poinçonné, la bête achetée en foire et marquée par l'acquéreur? Au moins, en dialecte cantalien moderne, nous avons entendu dire couramment « *Guiral lou morquat* » « *Géraud le Marqué* », qui signifiait fort prosaïquement que ledit Géraud était *marqué de la petite vérole,* portait sur la figure les mille traces de cette maladie si fréquente jadis. Guillaume Moisset aurait-il été tout uniment « *grellé* »?

verve. Il ne paraît pas, néanmoins, qu'il ait jamais eu grande réputation et ses essais poétiques n'ont pas dû dépasser le cercle restreint de son voisinage. Ils sont tombés à l'éternel oubli, le « temps vorace » ne nous en a rien laissé et, sans la pointe malicieuse de son cousin, nul n'eut soupçonné l'existence de ce Troubadour du Haut-Pays dont, à défaut de biographie, nous avons pu identifier la personnalité et dire les origines familiales.

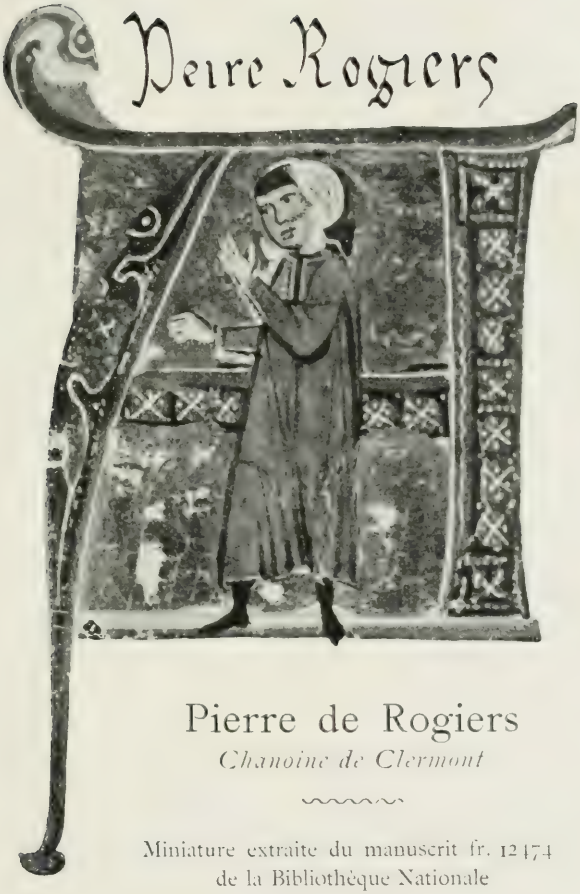

Pierre de Rogiers

Chanoine de Clermont

Miniature extraite du manuscrit fr. 12474
de la Bibliothèque Nationale

Pierre de Rogiers

Chanoine de Clermont
Moine à l'Abbaye de Grammont

XIIe-XIIIe

Aux confins de la Haute-Auvergne et du Quercy, sur ces plateaux mamelonnés où la chaîne Cantalienne décroît en collines, sous un climat déjà plus doux où le châtaignier abonde, non loin des coteaux du Lot qu'escaladent de maigres vignobles, le petit bourg de Rouziers (1) groupe ses maisons peu nombreuses autour de sa vieille église romane dédiée à Saint Martin, à l'extrémité sud de la commune dont il est le chef-lieu. L'orthographe de son nom a fréquemment varié à travers les siècles, depuis le « *Rogerium* » bas-Latin, les *Rougiers, Routgier, Rogiers* du moyen âge, les *Roziers* et Rougiers encore usuels au XVIIe siècle, jusqu'à sa forme actuelle (2).

---

(1) Commune du canton de Maurs et de l'arrondissement d'Aurillac, à 33 kilomètres de cette ville.

(2) Amé : Dict. topog. du Cantal, p. 438. — *Rogerium* (Pouillé de St-Flour, XIVe). — *Rougiers*, 1575. — *Routgier* (Et. Civ. Aurillac). — *Rogiers* (Cout. d'Auv.). — *Rozier*, 1662. — *Rougiers* 1669 (nommée au Prince de Monaco). —Avant 1789, Rouziers était du diocèse de St-Flour et de l'Elect. d'Aurillac, siège d'une justice seigneuriale régie par le Droit écrit.

Du château féodal qui joignait l'Eglise, il ne reste plus trace. Il a été pourtant le berceau d'une illustre race féodale qui le possédait dès le haut Moyen Age et dont les domaines s'étendaient sur les paroisses de Rouziers, Saint-Julien-de-Toursac, Leynhac, Marcolès et Boisset. Le nom latin de cette famille : « *de Rogerio* et *de Rogerii* » se lit dans nos plus anciennes chartes. Il faut écarter la fable qui voudrait rattacher à elle Saint Robert, fondateur de l'Abbaye de La Chaise-Dieu (1), mais citer le nom d'un de ses plus anciens membres connus, de Guillaume Rogiers qui fit, en 1067, des dons considérables de terres au Chapitre de Brioude (2). « Ce bienfait, remarque « Bouillet, profita à sa descendance, laquelle « compta, depuis, sept admissions au dit Chapitre « en 1234, 1260, 1306, 1498 et 1500 » (3). Peut-être

(1) Bouillet : Nob. d'Auv., T. V, p. 287, explique très clairement comment on a confondu le restaurateur avec le fondateur de La Chaise-Dieu, pris un Rillac pour un Aurillac, un Rogier-Beaufort Limousin (Clément VI) pour un Rogiers Auvergnat.

M. le Conseiller Boudet vient de donner dans son Cartulaire de Saint-Flour la véritable origine de Saint Robert, aussi étranger aux Aurillac-Conros qu'aux Rillac.

(2) Cartulaire de Brioude.

(3) Bouillet, T. V, p. 418.

ne fut-il pas étranger au titre Canonial dont nous verrons revêtu le Troubadour sorti de cette famille.

Millot, Renouard, Fauriel et les autres historiens des Troubadours ne s'étaient pas préoccupés du lieu d'origine de Pierre de Rogiers qu'on savait simplement Auvergnat. Fauriel donne même une raison péremptoire, à ses yeux, de son indifférence : « Dans « les pièces amoureuses de Pierre Rogiers, je ne « trouve rien d'assez saillant pour mériter d'être « cité. Quant à sa vie, nous n'avons plus guère de « motif de la connaître dès l'instant où nous négli- « geons ses ouvrages » (1).

Les fables de Jean de Nostre-Dame (2), que le Professeur Anglade appelle si justement « cet impudent mystificateur » sont aujourd'hui entièrement discréditées; il est oiseux de réfuter les assertions fantaisistes de cet historien romancier. Il constate, au reste, sans plus de détails que Pierre de Rogiers est Auvergnat, mais le fait vivre un

(1) Fauriel : Hist. de la Poésie Provençale, T. II.

(2) Jean de Nostre-Dame ou Nostradamus, frère du Physicien Astrologue, conseiller au Parlement d'Aix, « Vie des plus célèbres et anciens poètes Provençaux ». Lyon, 1575.

siècle et demi après la date réelle de sa mort (1). La seule excuse de Nostradamus serait d'avoir suivi aveuglément peut-être, une copie fautive d'un manuscrit parisien qui confond notre Troubadour avec un « *Peire Rogier de Mirapeys* » : Pierre-Roger de Mirepoix (2), mentionné dans la biographie de Raymond de Miraval et qui vivait au XIIIe siècle. Or, il est indiscutable que notre Pierre de Rogiers, contemporain de Bernard de Ventadour, vivait au XIIe siècle et que son activité littéraire s'est très certainement exercée, tout entière, antérieurement à l'année 1191. Le plus récent biographe de notre Troubadour a fait entière justice de cette confusion (3) ; mais ce savant allemand s'attache beaucoup plus à l'étude de l'œuvre littéraire de Pierre de Rogiers qu'à son lieu d'origine qui est, pour lui, sans grand intérêt. Après avoir réfuté l'erreur du

(1) Il confond notamment, remarque Mil'ot, Hermengarde de Narbonne, fille d'Aymeric IV, épouse en 1232 de Roger-Bernard Comte de Foix, avec sa grand'mère, la véritable Hermengarde qu'aima Pierre de Rogiers, fait assister ce Troubadour, en 1330, à Grasse, à une prétendue abdication de l'anti-pape Pierre de Corbières, etc..

(2) Mirepoix (Ariège). Manuscr. Par. C.

(3) Appel : « Vie et chansons du Troubadour Pierre Rogier ». Berlin, 1882. Introduction.

copiste parisien (1), constaté péremptoirement qu'il est bien Auvergnat, ne trouvant rien dans le Cartulaire de l'église de Clermont, à laquelle il a appartenu, il renonce à pousser plus loin ses recherches sur la famille dont il est issu, avouant : « Qu'il lui « faut renoncer à trouver dans l'histoire quelque « lumière sur la personne de ce Troubadour. De « même que les annales des endroits où il exerça « l'état Ecclésiastique ne paraissent pas avoir « gardé son nom » (2).

Il n'est pas, sans doute, d'église en France qui ait gardé complète la liste de tous ses chanoines. Les registres de la cathédrale de Clermont, remonteraient-ils à cette époque lointaine, il ne serait pas étonnant qu'ils n'aient pas conservé le nom de ce jeune Chanoine qui ne fit que passer dans cette église. Heureusement les témoignages multiples et formels des contemporains suppléent à cette lacune. Son identification à une race Auvergnate du Haut-Pays, la découverte de son lieu d'origine étaient

(1) Sur la confusion avec Pierre-Roger de Mirepoix : « C'en était assez, dit-il, pour qu'un copiste ajoutât ce qualificatif à notre poète ». Appel, loc. cit..

(2) Ibid.

plus malaisées encore et ne pouvaient être demandées qu'aux chartes du XIIe siècle intéressant les familles d'Auvergne. Un érudit, attelé pendant de longues années à un travail d'ensemble sur la province, vérifiant des milliers de pièces se référant toutes à une même région, a plus de chances que tout autre de faire inopinément une insoupçonnée trouvaille. C'est ce qui est arrivé pour Pierre de Rogiers, au milieu du XIXe siècle, sans que les écrivains subséquents, comme Appel, plus occupés de littérature que de généalogies, aient paru connaître cette étude ni en faire état.

M. le Baron de Sartiges d'Angles, savamment documenté sur la noblesse d'Auvergne et plus particulièrement, peut-être, sur celle du Haut-Pays, berceau de sa maison, où elle n'a cessé de résider depuis le haut Moyen Age, en avait méticuleusement fouillé les archives, en même temps qu'il étudiait, vers 1830, les Troubadours Auvergnats (1). Il a fait bénéficier du fruit de ses recherches accumulées M. Bouillet qui a pu, grâce à cet énorme appoint,

(1) Annuaire du Cantal, année 1830.

donner en 1851 son « Nobiliaire d'Auvergne » (1). Cet érudit, réduit souvent à n'employer que les formules dubitatives, surtout pour ces siècles lointains, est, au contraire, fort catégorique sur Pierre Rogiers :

« S'il n'est pas très certain que Saint Robert « fut de cette famille (de Rogiers) on ne peut « du moins contester à celle-ci d'avoir produit une « autre célébrité qui, bien que plus profane, a laissé « également des souvenirs durables. Nous voulons « parler de Pierre de Rogiers, fameux Troubadour « du XIIe siècle ». La famille de Roger ou Rogiers, « continue Bouillet (*de Rogerio et de Rogerii*), sei- « gneurs de Rogiers, aujourd'hui Rouziers, de « Leynhac, Rillac et autres lieux en Carladez, est « de noblesse très ancienne » (2).

Nous avons minutieusement vérifié les dires de Bouillet, fait appel, pour cet examen, au bienveil-

(1) Clermont, 1851, 7 vol. in-8. Le Nobiliaire manuscrit de Don Coll, bénédictin mort à Clermont pendant la Révolution, a été largement utilisé par Bouillet. Ce Nobiliaire d'Auvergne, incomplet pour quelques familles, faisant parfois des confusions, n'en est pas moins une mine précieuse qui, soigneusement contrôlée, rend de réels services.

(2) Nobil. d'Auv., T. V, P. 419.

lant concours des sommités les plus réputées en ces matières; rien n'est venu infirmer les assertions du Nobiliaire d'Auvergne, tout les corrobore, au contraire.

Il n'a jamais existé dans toute l'étendue de la province d'Auvergne, non seulement au XIe siècle, mais même jusqu'à nos jours, qu'une seule et unique famille de Rogiers appartenant à la noblesse, d'origine chevaleresque, déjà connue, richement possessionnée aux premières années du XIe, celle qui tirait son nom du bourg de Rogiers, aujourd'hui Rouziers, près Maurs, ou qui lui avait donné le sien. A cette antique race s'applique, en effet, strictement le brocart connu : « Famille si ancienne qu'on ne sait si elle tire son nom de la terre qu'elle possède ou si la terre a été dénommée du nom de son possesseur ». Tout semble indiquer pourtant, ici, qu'à l'origine du système féodal, où les prénoms étaient seuls en usage, un colon ou un guerrier du nom de Roger, Rotgiers, Rogiers s'implanta dans cette région ou la reçut des Vicomtes de Carlat, en récompense des services militaires, qu'il la féconda et

attira des laboureurs. L'habitude naturelle prévalut de donner à la terre le nom de son possesseur (1).

Pour trouver, au centre de la France, une autre famille noble du nom de Rogier ou Rosier, il faut aller en Limousin, au petit bourg de Rosier, en la châtellenie de Maumont, entre Ussel et Tulle (2). Encore n'est-ce que plus d'un siècle après la mort de notre Troubadour que surgit, seulement après 1360, une famille que le népotisme jettera brusquement au premier plan. Les généalogistes ont eu beau tout tenter pour « faire des aïeux » au Pape Clément VI, ils ne peuvent que supposer noble son grand-père Pierre Rosier, natif du bourg de Rosier en Limousin. Encore est-il plus probable qu'il était de même extraction que Maître Jean Rosier ou de Rosiers, son contemporain, juriste du lieu de Saint-Brice (1). Quoi qu'il en soit, le fils de Pierre Rosier,

(1) En plein XXe siècle, si une maison se construit au milieu des landes de certaines régions Cantaliennes, elle n'a d'autre nom que celui de son constructeur. Nombre de hameaux, même anciens, ne sont dénommés au cadastre que « Chez Pierre » « Chez Paul ». La remarque s'applique surtout aux contrées les plus infertiles.

(2) Aujourd'hui Roziers d'Egletons, cant. d'Egletons, arr. de Tulle (Corrèze).

(1) Nadaud, nobil. du Limousin, T. IV., p. 111.

Guillaume, eut de Guillemette de la Monstre deux fils, autre Guillaume qui continua cette lignée qui devient si brillante et Pierre Rosier dit Rogier, remarquent ses biographes, successivement Abbé de La Chaise-Dieu, archevêque de Sens, puis de Rouen, chancelier de France et finalement Pape en 1342 sous le nom de Clément VI. Grâce aux largesses de ce Pape, ses neveux deviendront Cardinaux ou Comtes de Beaufort et Vicomtes de Turenne, contracteront riches alliances, resteront jusqu'à leur extinction, au XVIe siècle, des seigneurs beaucoup plus considérables mais de race infiniment moins ancienne que leurs homonymes Auvergnats (1).

Il est authentiquement prouvé que le Troubadour Pierre de Rogiers appartenait à une famille noble d'Auvergne et que son père était chevalier; ses biographes eux-mêmes ont soin de le dire :

« Peire Rotgiers si fo d'Alvernhe... e fo gentils « hom ».

(1) Les Rogiers-Beaufort-Turenne s'éteignirent complètement, 1511, dans les Montboissier qui ont relevé le nom de Beaufort-Canillac. Sur les Rogiers-Beaufort. Cf. Nadaud. T. IV, p. 95 à 108. Bouillet, T. I. p. 171.

Pierre Rotgiers était d'Auvergne, gentilhomme d'extraction.

Une seule famille chevaleresque de ce nom existe dans toute l'étendue de la province; déjà ancienne au XIIe siècle et richement possessionnée en Carladez. Son chef peut, sans toucher à son principal fief, faire des dons considérables au Chapitre de Brioude. Pierre de Rogiers, le Troubadour, ne peut pas ne pas appartenir à cette famille puisqu'il n'en existe pas d'autre de même nom dans l'Auvergne entière et il ne peut en être qu'un puîné voué à l'Eglise, que les siens ont nanti d'un bénéfice ecclésiastique auprès de l'évêque dont ils sont les diocésains, tandis que son aîné reste sur le fief patrimonial où sa descendance se perpétue. Regrettons seulement que, dans sa vie errante, insouciante cigale, amoureux rossignol, notre Troubadour n'aît jamais eu à comparaître devant quelque tabellion pour nous apprendre ainsi le nom de sa mère, nous donner de plus amples renseignements sur son état civil. Une de ses chansons, la neuvième, fait allusion à un seigneur qu'il a dû connaître dès l'enfance, Bertrand de Cardaillac, fils d'un Chevalier Croisé,

dont le château fameux était à faible distance de Rouziers (1).

Une autre particularité très typique des poésies de Pierre de Rogiers montre très clairement que, s'il est Cantalien de naissance, parce que son manoir paternel est situé dans les limites de la vicomté de Carlat, il appartient à la partie du Haut-Pays qui avoisine le Limousin et le Quercy, a reçu la formation poétique limousine. Autant Rouziers est encore aujourd'hui à grande distance de Clermont, distance infranchissable au XIIe siècle pendant cinq mois de l'année, autant il est voisin du « Pays-Bas », de Turenne où existait un groupement de Troubadours qui se ramifiait à l'école de Ventadour. Quoique plus éloigné de Rouziers que Turenne, Ventadour était d'accès facile en tous temps. Ce sont, incontestablement, les poètes de ces deux centres lyriques que Pierre de Rogiers a entendus dans son enfance, leurs œuvres qui l'ont initié à l'art de bien dire. Cette particularité n'a pas échappé à son récent biographe qui montre comment la manière de notre Troubadour procède sans conteste de celle de Bernard de Ventadour.

(1) Cardaillac, cant. de La Capelle-Marival, arr. de Figeac (Lot).

— « Nous sommes étrangement surpris, dit « Appel, dans les poésies de Pierre Rogiers par « le jeu de la réplique en phrases courtes, pour « laquelle il marque une vraie prédilection..... Ber- « nard de Ventadour a usé de la réplique ou du « dialogue dans dix-sept chansons. Nous la trouvons « aussi chez Hugues de Saint-Circ (né à Thégra, « entre Rouziers et Turenne, en Limousin)..... A « l'exemple de Bernard de Ventadour,Pierre Rogiers « ne la fait entrer qu'occasionnellement. Ce dialogue « permet au poète de représenter la lutte des senti- « ments, des sensations que nous éprouvons. »

Si l'on veut bien se reporter au douzième siècle, à la délimitation, par province, des groupes de Troubadours, on reconnaîtra que, né en Limagne, ou aux limites du Velay, Pierre de Rogiers eut été imbu des préceptes de l'Ecole Auvergnate. C'est précisément parce que son berceau était aux frontières Limousines que, bercé par les poésies de cette Ecole, il a tout naturellement reproduit le genre du Troubadour, son contemporain un peu aîné, Bernard de Ventadour.

Avant d'entreprendre la biographie du poète dont les vers ont mieux préservé de l'oubli le nom des

Rogiers que tous les exploits militaires de ceux de sa race, notons que ses petits-neveux continuèrent à résider au château de Rogiers, au moins jusqu'aux dernières années du quinzième siècle. On voit Marc, Raymond et Pierre de Rogiers, damoiseaux, petits-fils, sans doute, du frère de notre Troubadour, transiger avec l'Abbé de Maurs, en 1295, Guillaume et Pierre rétrocéder en 1298 à Géraud de Naucase un affar de la paroisse de Boisset (1), Bernard, fils de Rigaud, faire en 1339 hommage au Vicomte de Carlat pour le repaire de Giselme mouvant du château de Toursac (2), Antoine accomplir semblable forma-

(1) Titres originaux cités par Bouillet, loc. cit.

(2) Toursac, château aujourd'hui ruiné, de la commune de St-Julien de Toursac, limitrophe de Rouziers. Cette place était plus qu'un château, mais une véritable forteresse ceinte de murailles dont plusieurs co-seigneurs se partageaient la possession sous la suzeraineté des Comtes de Rodez, Vicomtes de Carlat. Le curieux acte de 1317, où figurent Rigal et Martin de Rogiers, à titre de co-seigneurs, délimita les droits réciproques des vingt-quatre co-propriétaires. Au XIIIe siècle, Bernard de Rogiers avait un repaire distinct dans l'intérieur de la forteresse. Dès le XIe, les Rogiers paraissent avoir possédé une partie importante de la forteresse de Toursac (Dict. stat. du Cantal, T. III, p. 500. Noms féodaux, p. 377, 644, 704, 725, 836. Chabrol, T. IV, p. 715. Bouillet, T. VI, p. 394).

lité pour Leynhac en 1490 (1). Il semble qu'à cette époque, la maison de Rogiers se soit fondue dans celle de Reilhac dont le château, situé sur la paroisse de Rogiers, était tout voisin (2).

Pierre de Rogiers, probablement petit-fils de Guillaume, le bienfaiteur du Chapitre de Brioude, dut naître à Rogiers, dans le second quart du douzième siècle. Contemporain de Pierre de Vic, cadet de famille, sans doute, comme le Prieur de Montaudon, il fut destiné tout enfant à l'Eglise par ses parents qui le firent instruire dans les Lettres Latines et lui donnèrent une instruction des plus soignées, telle, au moins, qu'on la comprenait alors. Hugues de Saint-Circ, le biographe des Troubadours, nous l'apprend et son témoignage est d'autant plus à retenir qu'Hugues était natif de Thégra en Quercy.

---

(1) Leynhac, commune voisine de Rouziers, fief considérable possédé par les Rogiers jusqu'à leur extinction. Noms féodaux, p. 836.

(2) Le château de Reilhac, commune de Rouziers, aujourd'hui ruiné, avait, dès le XIe siècle, des seigneurs de son nom. Ils possédaient encore ce château et celui de Toursac à la fin du XVIe siècle. Pouillet observe qu'un rameau seulement des Rogiers a pu s'éteindre dans les Reilhac et un autre se transplanter dans le Midi où des familles de ce nom se réclament de cette origine.

à faible distance de Rogiers, et avait pu connaître personnellement notre Troubadour et sa famille.

— « Peire Rotgiers si fo d'Alvernhe, Canorgues « de Clarmon; e fo gentils hom, bels et avinens e « savis de letras e de sen natural. »

Pierre Rotgiers était d'Auvergne, Chanoine de Clermont; de noble race, bien fait et avenant, il était instruit dans les Lettres et avait beaucoup d'esprit naturel.

Au douzième siècle, l'Evêché de Saint-Flour n'existait pas encore et l'évêque de Clermont ou d'Auvergne, comme on l'appelait indifféremment, étendait sa houlette pastorale sur le Haut et sur le Bas-Pays. La munificence de l'aïeul de Pierre envers l'église Saint-Julien de Brioude ou quelque autre cause prédisposèrent le prélat Clermontois à appeler auprès de lui son jeune diocésain et à lui conférer, malgré sa jeunesse, ce grand bénéfice si envié d'un Canonicat de sa Cathédrale. Voilà notre jeune homme quittant le manoir paternel aux frontières de l'Auvergne et du Quercy pour aller occuper sa stalle à l'autre extrémité de l'Auvergne dans la capitale de la province. Il y trouva un centre intellectuel, dut entrer en relations avec Troubadours et

Jongleurs qui y foisonnaient, être admis à la Cour de Vodables, chez le Dauphin, alors au début de sa passion pour la Gaie Science et ses interprètes. — « Il était Chanoine de Clermont, dit l'historien des « Troubadours, mais la force du penchant l'entraînait ailleurs. Quoique savant dans les Lettres, il « aimait le monde et les plaisirs plus que l'étude « et la retraite. Ennuyé de son Canonicat, il se fit « Troubadour et même Jongleur. On ne résiste « guère à l'impulsion du génie! D'ailleurs, à ne « considérer que la fortune, les Cours offraient une « perspective riante aux Poètes » (1).

Plus laconiquement, Hugues de Saint-Cire nous dit :

— « E cantava e trobava ben, e laisset la Canorga « et fetz se Joglars et anet per cortz e foron grazit « li sieu contar. »

Il chantait et composait fort bien. Il abandonna son Canonicat, se fit Jongleur et s'en alla en diverses Cours faire entendre ses chansons.

(1) Millot : Hist. littér. des Troubadours, T. I.

Plus méchamment, le satirique Pierre d'Auvergne écrit :

D'aisso mer mal Peire Rotgiers
Per que n'er encolpatz premiers
Quar chanta d'amor a prezen
E convengra'l melhsus santiers
En la gleiz' o us condaliers
Portar ab grand candel' arden.

Pierre Rogier en a mal mérité
Car il en fut le premier accusé
Lui qui chante l'amour, à présent
Il lui seyait davantage de lire les Psautiers
A l'église ou de porter les chandeliers
Aux cierges ardents.

Notons au passage avec Appel que : « Lorsque « Pierre d'Auvergne dans ses « *Jeux et ris* » com- « posa une chanson diffamatoire sur ses confrères, « il ne ménagea, certes, pas les plus célèbres d'entre « eux. Nous pouvons croire qu'il n'a pas voulu « ouvrir cette liste avec un contemporain de peu de « valeur. A ce titre, la place qu'occupe Pierre de « Rogiers dans cette pièce remarquable mérite de

« retenir notre attention sur la vie et les œuvres « de ce dernier » (1).

Se sentant jeune, bien fait de corps, dispos d'esprit, d'humeur aventureuse, une fringale d'amour au cœur, notre jeune Chanoine, tout comme son collègue Vellave Pierre Cardénal, qui fut en situation identique, reconnut qu'il n'avait rien des vertus nécessaires à un dignitaire ecclésiastique. Honnêtement, il déposa camail et aumusse, abandonna sa stalle, pour aller courir le monde, jeter à tous les échos les gais couplets de ses chansons. Il marcha droit à la « Méditerranée voluptueuse » et c'est dans la plus vieille et la plus illustre cité Méridionale, dans la capitale de la Narbonnaise Romaine, dans cette Narbonne encore imprégnée de la sensualité Sarrazine, qu'il alla chercher l'amour, trouva le bonheur et le désespoir de sa vie.

Aymeric II, Vicomte de Narbonne, était tombé glorieusement en Espagne sous le cimeterre Sarrazin, à la bataille de Fraga, en 1134. Il ne laissait pour ceindre après lui sa couronne vicomtale qu'une fille ; mais cette héritière de la Vicomté Narbonnaise

(1) Appel : Pierre Rogier, loc. cit.

avait prouvé déjà qu'elle valait un homme! Encore presqu'une fillette en 1128, elle s'était mise délibérément à la tête des troupes de renfort qui allaient secourir la ville de Tortose assiégée par les Sarrazins, les avait conduites à l'ennemi et pendant la mêlée, les excitait de la voix et de l'exemple. Sans hésitation, la nouvelle Clorinde prit, à la mort de son père, la direction des affaires qu'elle conduisit en homme d'Etat consommé, se jouant des difficultés, obligeant ses puissants voisins, comme les Comtes de Toulouse ou de Montpellier, les rois eux-mêmes, à compter avec elle. Elle épouse, en 1142, un grand seigneur Espagnol qui la laisse veuve, sans enfants, au bout de trois ans de mariage. Se refusant désormais à une nouvelle union, elle se consacra tout entière à la politique et au gouvernement de ses Etats.

En 1155, le roi de France Louis VII, le Jeune, traversant la Narbonnaise, Ermengarde le reçoit royalement. Sa cour peuplée de damoiseaux, de damoiselles, de Troubadours et de Jongleurs déploie un faste inconnu sur les bords de la Seine, multiplie fêtes et divertissements en l'honneur du monarque Français. Tout en remplissant avec une grâce sou-

veraine ses devoirs de maîtresse de maison, la Vicomtesse de Narbonne réalise un plan mûrement conçu, profite de la présence du roi de France pour faire disparaître à son profit l'interdiction qui marquait le mieux l'infériorité de la femme, même assise sur un trône. La loi Romaine, toujours strictement observée en Narbonnaise, interdisait expressément à la femme de siéger comme juge dans aucun Tribunal. L'Empereur Constantin avait renouvelé cette défense dans un édit célèbre que Justinien, l'impérial législateur, avait introduit dans son Code, édictant les peines les plus sévères contre sa violation. Sur toute terre régie par le Droit écrit, aucune femme, si omnipotente qu'elle fut et maîtresse héréditaire du sol par droit de naissance, ne pouvait exercer la prérogative si prisée des seigneurs, au Moyen Age, de rendre en personne la justice à ses vassaux.

Avec une habile générosité qui, au fond, ne lui coûtait pas grand'chose, Ermengarde offre au roi de France un cadeau princier bien fait pour séduire le Capétien dont la suzeraineté était si fictive sur le Midi des Gaules. Elle lui abandonne en toute propriété tous les territoires que les Archevêques de

Narbonne avaient usurpés sur les droits des Vicomtes. Geste hardi pour l'époque, de la part d'une femme surtout, et qui décèle déjà cette antipathie Méridionale pour la théocratie, son horreur de voir le pouvoir spirituel et la puissance temporelle concentrés dans les mêmes mains. Le puissant Archevêque Narbonnais s'indigne, brandit les foudres de l'Eglise; Ermengarde, impassible, n'en a cure, marche sans se laisser intimider au but qu'elle veut atteindre. Enchanté de devenir seigneur effectif dans la riche Narbonnaise où son autorité nominale est à peine admise, le roi de France accepte le cadeau « anti-clérical » de la Vicomtesse mais en remerciement, il édicte en vertu de sa puissance souveraine une Ordonnance royale par laquelle il reconnait expressément à Ermengarde le droit absolu de rendre désormais elle-même la justice, de présider en personne les Tribunaux de ses Etats. La galante réponse du roi Parisien à la requête de la Vicomtesse mérite d'être rapportée textuellement :

— « Chez vous les lois impériales ont gardé toute « leur inflexibilité; les coutumes de notre royaume « sont moins strictes. A défaut de mâles nous

« admettons les femmes à succéder et leur recon-
« naissons le droit de régir et administrer leur
« héritage » (1).

L'énergique Vicomtesse de Narbonne donne au Midi un bel exemple d'émancipation féminine qui sera bientôt suivi dans le Nord où on verra Alix de Montmorency conduire en personne une armée à Simon de Montfort, Jeanne de Flandre vouloir joindre à l'exercice du pouvoir le droit d'en revêtir les insignes et porter l'épée nue. La femme du XIIe siècle ne veut plus de la tutelle romaine; Chevaliers et Troubadours, qui l'adulent de concert, lui ont donné conscience de son empire; elle entend l'exercer ailleurs que dans les tournois et les Cours d'Amour.

En 1162, le Pape Alexandre III (2) passe à Narbonne; Hermengarde déploie pour le recevoir un faste inouï, donne au Pontife des fêtes d'une

(1) « Apud vos decidentur negocia legibus Imperatorum; beni-
« gna longe est consuetudo regni nostri, ubi melior sexus defuerit,
« mulieribus succedere et hœreditatem administrare conceditur. »
Duchesne, T. IV.

(2) Roland Rainuce, 1159-1181. C'est ce Pape qui fit réserver par le Concile de Latran, tenu en 1179, aux seuls cardinaux, le privilège exclusif d'élire le Pape et au Pontife romain seul, à l'exclusion des evêques qui l'avaient exercé jusque là, le droit de canoniser les saints.

incroyable magnificence. Mais ces pompes extérieures ne lui font jamais oublier ses devoirs de Chef d'Etat qu'elle remplit toujours avec la plus diplomate habileté. Le jeune Emeric de Lara (1), fils aîné de sa sœur Ermeninde, mariée à Don Manrique de Lara, qu'elle avait adopté pour héritier en 1177 et élevait auprès d'elle, étant mort l'année même de son adoption, le comte de Toulouse invoqua ses droits de suzerain, déclara s'opposer à une adoption nouvelle et entendre qu'à la mort d'Hermengarde la Narbonnaise fit retour au Comté de Toulouse et y fût incorporée. Informée de cette prétention, la Vicomtesse met en œuvre les ressorts de sa diplomatie, fait habilement comprendre à ses voisins : le comte de Montpellier, le roi d'Aragon, les vicomtes de Nîmes et de Carcassonne tout ce qu'a de périlleux pour eux-mêmes l'ambition Toulousaine. Une ligue est conclue qui oppose au Toulousain un si formidable bloc que celui-ci « doit renoncer à ses desseins et se déclarer battu avant même d'avoir essayé de combattre ».

Telle était la souveraine habile, intelligente et

(1) Pierre de Rogier en parle dans sa troisième chanson et l'appelle « Aimeric-la-Tos » — le Jeune —. Appel fait remarquer qu'on est certain par là que cette chanson est antérieure à 1177.

ferme à laquelle le jeune chanoine démissionnaire de Clermont, le Troubadour Cantalien Pierre de Rogiers venait faire hommage de ses chansons et demander un asile à sa Cour.

— « E venc s'en a Narbona, en la cort de « madomma Ermengarda qu'era adones de gran « valor e de gran pretz et ella l'aculhit fort e l'onret, « l'ill fetz grans bes ».

Il s'en vint à Narbonne à la Cour de dame Ermengarde qui y régnait alors, femme de grande valeur et de haute intelligence. Elle lui accorda le meilleur accueil, le traita avec honneur et lui fit grand bien.

Sous cette souveraine à l'intelligence si ouverte, à l'esprit si affiné, lointaine aïeule d'Elisabeth d'Angleterre qui aura, au XVIe siècle, plus d'un trait de ressemblance avec la Vicomtesse médiévale, la Cour de Narbonne était alors, non seulement la plus fastueuse, mais la plus policée du Midi. Grands seigneurs et chevaliers y affluaient ; Troubadours et Jongleurs y rivalisaient de poétiques efforts pour plaire à la princesse et capter ses bonnes grâces. On a prétendu qu'Hermengarde n'était pas insensible à ces adulations, n'aurait gardé qu'une froideur apparente et, qu'en dépit de sa hautaine réserve, elle

avait connu, portes closes, à l'abri des épaisses murailles du château Vicomtal, les faiblesses de cœur et les défaillances féminines.

Il est certain qu'elle prit en goût Pierre de Rogiers et que le beau et aimable Troubadour Cantalien fut bientôt en faveur marquée auprès d'elle. La bienveillance princière se traduisit par des cadeaux et l'invitation au poète de se fixer à Narbonne; mais rien n'autorise à croire que Pierre ait été gratifié de plus précieuses faveurs. « Attaché d'abord par les bien-« faits, dit un de ses historiens, il le fut insensi-« blement bien plus encore par cette dangereuse « passion dont les Troubadours ne savaient pas se « défendre. Hermengarde devint l'objet de son « amour comme celui de ses vers » (1).

Ce fut dès lors pour Pierre de Rogiers une vie de fièvre et d'ivresse. Son souci unique était d'obtenir un signe d'approbation, d'amener, par ses chansons, un sourire sur les lèvres de l'idole. « Ver de terre amoureux d'une étoile » eut-il dit volontiers; sa hardiesse n'allait pas jusqu'à introduire le nom de l'aimée dans ses strophes! C'est sous le voile discret

(1) Millot, loc. cit.

du pseudonyme qu'il célébrait ses charmes (1). « *Tort n'avez* » est une expression de la langue romane qui ne contient pas seulement une approbation du passé et du présent, mais est encore une sorte de confiante affirmation que l'être adoré ne peut se tromper, prendra en toutes circonstances la décision la plus sage et la plus opportune. C'est par ce mystérieux « *Tort n'avez* » qu'il désigne la Vicomtesse Hermengarde dans les huit chansons que nous connaissons seules de toutes celles qu'il consacra à célébrer sa dame.

Au contact de cette femme supérieure, nous dit Pierre de Rogiers, les gens les plus frustes s'affinent. Il se reconnaît indigne d'être aimé de cette grande dame, si infiniment supérieure à lui, plus encore par le mérite que par la naissance, mais l'Amour, qu'il fait intervenir dans son poème, l'encourage à se rendre digne par des qualités éminentes des bon-

(1) L'usage de ne désigner sa dame que par un pseudonyme, un « *senhal* », — signal, — comme on disait, remonte au premier Troubadour Guillaume de Poitiers, et fut constamment observé. Bernard de Ventadour appelle la sienne « Bel-Vezer » (Belle-Vue) ou « *Magnet* » (Aimant), Rigaux de Barbezieux « *Miels de Domna* » (Mieux que Dame), Bertrand de Born « *Miels de Ben* » (Mieux que Bien) ou « *Bel-Miralh* » (Beau Miroir).

tés d'une femme aussi parfaite. Il craint de ne pas être aimé, confesse n'avoir obtenu encore aucune faveur ; mais l'Amour lui montre l'Espérance, réconfort et soutien des amants fidèles et lui donne ces sages conseils :

— « Amants insensés ! Trop d'empressement au-
« près de vos amies vous tourmente. Les querelles
« que vous leur faites, l'habitude de les épier avec
« une curiosité jalouse vous font devenir insuppor-
« tables. Ce n'est point là de l'amour ! Quand on
« aime bien, eut-on entendu, eut-on vu quelque
« chose au désavantage de son amie, on ne doit
« croire ni ses oreilles ni ses yeux. »

Faut-il s'étonner que la Vicomtesse ait témoigné quelque bienveillance à un poète qui professait, en termes harmonieux, des théories si bien faites pour lui concilier la sympathie de toutes les femmes ravies de n'avoir qu'adorateurs accommodants, toujours prêts à excuser leurs pires imprudences. Hermengarde lui ménagea, sans doute, d'autant moins les marques de bonté, qu'elle était probablement à mille lieues de supposer qu'elles pussent tirer à

conséquence, encore moins donner matière à maligne interprétation.

— « Et el s'enamouret d'ella e'n fetz sos vers e « sas chansons e ella los receup e'ls pres en grat e « el la clamava « *Tort-n'avez* ». Lonctemps estet « ab ella en cort. »

Il s'énamoura d'elle, la prit pour thème de ses vers et de ses chansons qu'elle agréa et auxquels elle prenait plaisir. Il l'y nommait « *Tort-n'avez* ». Longtemps il résida à sa cour.

Un pareil culte rendu à la Vicomtesse pendant une longue période, ne pouvait passer inaperçu et les gracieusetés dont la dame récompensait le poète ne pas exciter la jalousie de ses rivaux. Ceux-ci, experts en la science de médisance et calomnie, chuchotèrent discrètement, colportèrent en grand mystère réflexions et propos méchants, appelèrent l'attention sur de menus faits démesurément grossis à dessein et malignement interprétés. Le bruit finit par se répandre et l'opinion s'accréditer que Pierre de Rogiers était le plus heureux des hommes, n'avait plus rien à désirer !

L'abbé Millot paraît bien croire que la belle Her-

mengarde partagea les feux dont brûlait le galant poète ! — « Ces sentiments délicats, dit-il, touchèrent « la Vicomtesse ; elle ne dédaigna pas les feux de « son Troubadour. Mais, comment échapper aux « regards malins des courtisans ? Les soupçons, les « bruits fâcheux se répandirent de toutes parts. »

« E si fon crezat qu'el agues joï d'amor d'ella, « don ella en fo blasmada per las gens d'aquella « encontrada. »

L'opinion s'accrédita qu'il avait eu joies d'amour d'elle, ce dont on la blâma fort dans le pays.

De caractère altier, tout entière au jeu de la politique et à ses combinaisons ambitieuses, la Vicomtesse de Narbonne dut être outrée de la calomnie. Elle prenait plaisir, certes, à humer l'encens que le Troubadour brûlait en son honneur ; mais entre le délassant passe-temps que lui était le poète et le souci de sa réputation, elle n'hésita pas et trancha dans le vif. Pierre de Rogiers reçut l'ordre de quitter immédiatement la Cour de Narbonne pour n'y plus reparaître. Désemparé, le cœur meurtri, le pauvre poète s'éloigna tout chagrin et s'en fut demander asile et consolation à l'un de ses plus illustres confrères, le Comte Raimbaud d'Orange.

— « E per temor del dit de la gen s'il det conyat « el parti de si et el s'en anet dolens e pensius e « consiros e marritz an Raembaut d'Aurenga. »

Par crainte des méchants propos du monde, elle lui donna congé et ordre de s'en aller. Il s'en fut, en effet, tout dolent, en grande peine et souci, absolument navré et se rendit auprès de Raimbaud d'Orange.

Si Pierre devait garder au cœur jusqu'à la mort l'inguérissable blessure, continuer à nourrir son incurable et impossible amour, cet épisode ne paraît avoir été qu'un incident tôt oublié et sans portée dans la vie d'Hermengarde. Si tant est qu'elle ait eu quelqu'attirance pour le beau Troubadour Cantalien, elle réfréna vite cette faiblesse de femme pour se donner plus que jamais, tout entière, à ses devoirs de chef d'Etat. Elle continua à gouverner la Vicomté Narbonnaise jusqu'en 1192 où, lassée du pouvoir, elle abdiqua en faveur de son neveu Pierre de Lara, frère cadet d'Aymeric, dont on a vu la mort prématurée, et se retira à Perpignan où elle vécut dans le repos et la retraite jusqu'à sa mort en 1196.

Raimbaud, Comte d'Orange, seigneur de Cour-

thézon, près d'Avignon, et de quantité d'autres terres (1), appartenait à cette phalange de Princes lettrés qui se piquaient de poésie et n'entendaient pas se borner vis-à-vis des Troubadours à un simple rôle de Mécène, mais égaler encore les plus fameux dans l'art de bien dire. Les poésies de Raimbaud ne sont, certes, pas dénuées de mérite, mais ce qui choque en elles est le ton maniéré qui y domine. Amoureux de la recherche et de l'obscurité, le Comte d'Orange prend pour du génie les artifices de la forme et se croit Prince des poètes parce qu'il a réussi à introduire le même mot ou un de ses dérivés dans chacun des quarante-cinq vers d'un de ses poèmes ou que dans un autre il répète la même expression à chaque strophe. La modestie n'était pas son fort et il écrit sans sourciller : « Depuis qu'Adam mangea la pomme, le talent de plus

(1) « Raimbauz d'Aurenga si fo lo seingner d'Aurenga e de « Corteson e de gran ren d'autres castels », dit son biographe. Raimbaud d'Orange était fils puiné de Guillaume de Montpellier d'Omelas, cadet lui-même du comte de Montpellier et de Tiburge d'Orange. Il quitta le nom de Montpellier-Omelas pour celui d'Orange, avait reçu pour sa part une partie de la Principauté d'Orange avec le château de Courteson dont il fit sa résidence. Il y mourut célibataire vers 1173 (Hist. du Languedoc, T. III, p. 799).

« d'un qui mène beaucoup de bruit ne vaut pas une « rave auprès du mien ». Vivante antithèse de Pierre de Rogiers, autant celui-ci est sincère dans ses louanges à Hermengarde, a des accents déchirants pour dépeindre son désespoir d'être séparé de son idole, autant Raimbaut ne trouve que de banales exagérations, que la recherche très apparente de la difficulté achève de gâter, pour traduire à la Comtesse de Die son amoureuse passion. Comme Pierre de Rogiers, celle-ci nous apparaît sincère dans l'expression de sa tendresse et l'on regrette presque, en lisant ses belles strophes, qu'un homme aussi maniéré et superficiel que le Comte d'Orange en soit l'objet.

D'Orange, le malheureux Pierre avait les yeux sans cesse tournés vers Narbonne où il espérait toujours être rappelé. Son chagrin, nous dit-il, dans deux chansons, n'était que proportionné à la perte immense qu'il avait faite ; il était dévoré par le désespoir jusqu'à en perdre le boire et le manger.

— « Ah ! je le sens ; les chagrins, les pleurs et les « tourments d'amour ne font point mourir ! Je ne « puis croire à la mort d'André de France puisque

« je vis encore ! Nul pénitent, nul martyr n'a souf-
« fert les maux que j'endure ! Puissè-je être l'esclave
« de celle qui me les cause, plutôt que de régner
« sur le monde entier ! Si je pouvais la revoir encore
« cette beauté ! Elle réunit toutes les perfections,
« tous les charmes comme la mer reçoit les eaux de
« tous les fleuves. Oui, je voudrais être le dernier
« de ses esclaves ! »

Son attente fut vaine et son espérance déçue. Hermengarde fut inflexible et ne consentit jamais à revoir le trop compromettant Troubadour.

Il semble que s'il quitte le seul thème qui lui tient vraiment à cœur, s'il ne chante pas la beauté d'Hermengarde ou son désespoir d'être séparé d'elle, sa verve l'abandonne et sa Muse reste sans inspiration. Son « *sirventés* », très connu et cité par son biographe médiéval, au Comte d'Orange pour le remercier de son hospitalité est loin de valoir ses chants d'amour (1). Son séjour sur les bords du Rhône

(1) M. l'abbé Four, curé de Saint-Saury, arrondissement d'Aurillac, vient de publier une traduction de ce « Sirventés » dans « *La Croix du Cantal* » du 4 décembre 1910. Il veut bien y relater l'apparition prochaine de cette étude sur les Troubadours Cantaliens, en termes d'une bienveillance dont nous le remercions sincèrement.

paraît avoir été assez long. — « Lonc temps estet ab « en Raembaut d'Aurenga ». — Il séjourna longtemps auprès de Raimbaud d'Orange, dit la biographie d'Hugues de Saint-Circ. Le cœur lui manquait, sans doute, pour s'éloigner davantage de Narbonne et peut-être ne s'y décida-t-il que vers 1173 à la mort du Comte-Troubadour.

Il s'en alla vers cette Espagne si accueillante aux poètes, à la Cour de Castille et à celle d'Aragon.

— « E puois s'en partic de lui et anet en Espanha, « ab lo bon rei N'Anfos de Castela et ab lo rei « N'Anfos d'Arago. »

Il quitta (Orange) et s'en fut en Espagne auprès du bon roi Alphonse de Castille et du roi Alphonse d'Aragon.

Le monarque Castillan qui régnait depuis 1158, Alphonse IX, le Noble ou le Bon (1), malgré des revers que devait magnifiquement compenser, en 1212, la fameuse victoire de Tolosa, trouvait le temps

(1) Une erreur d'impression, sans doute, fait dire à Chabaneau P..., Alphonse VIII : « Ce souverain régna de 1126 à 1157, tout occupé de ses guerres perpétuelles avec le Maure. Alphonse IX, au contraire (1158-1214), fut un réel protecteur des Lettres ». La simple concordance des dates indique que c'est de lui dont il s'agit.

de s'occuper des Lettres dont il était un fervent, de protéger Savants et Poètes et de fonder à Palencia la première Université qu'ait eue d'Espagne. Il est impossible de préciser la durée du séjour que fit auprès de lui Pierre de Rogiers ni à quelle date il passa à la Cour d'Aragon. Comme Pierre de Vic, notre Troubadour était originaire du Carladez puisque les Vicomtes de Carlat étendaient leur suzeraineté sur la terre où il était né (1). Cette origine Carladézienne ne put que contribuer à rendre bienveillant à son égard le petit-fils de Douce de Carlat-Provence, Alphonse II, roi d'Aragon et Vicomte de Carlat.

La beauté de la Vicomtesse de Narbonne avait beau mûrir, sa taille s'épaissir, sans doute, et sa chevelure passer fort probablement du noir au blanc, il semble que Pierre auquel le séjour de Narbonne était interdit ait voulu se rapprocher, au moins, de la contrée où vivait son idole. Il quitta, nous dit son

(1) Cette circonstance n'a pas échappé à l'auteur du Nobiliaire d'Auvergne qui écrivait en 1851 : « Tous ces personnages (Raimbaud, Alphonse IX de Castille, Alphonse II d'Aragon, Raymond V, Comte de Toulouse) tenaient par les liens du sang à la Maison de Carlat, ce qui explique la présence de Pierre de Rogiers à leurs Cours respectives et ils régnaient tous entre 1130 et 1197 ».

biographe, l'Espagne pour Toulouse où il reçut du Comte le meilleur accueil.

— « E puois estit ab lo bon comte Raimon de « Toloza quant li plac et el volc ac gran onor el mon « tan com el i estet. »

Puis, il alla résider auprès du bon Comte Raymond de Toulouse autant qu'il eut désir et plaisir d'y rester. Pendant toute la durée de son séjour il fut traité avec grand honneur.

Raymond V régnait à Toulouse depuis 1148. Ses longs démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine avaient absorbé une partie de son règne. Le roi de France, Louis le Jeune, venait à son secours, obliger le roi Henri II à lever le siège de Toulouse, quand nous l'avons vu s'arrêter à Narbonne. Depuis le traité de 1169, la guerre avec l'Anglais, sans cesser absolument, avait pris un caractère moins aigu et le fastueux Comte de Toulouse pouvait se livrer à ses goûts littéraires, s'entourer, dans sa capitale amoureuse du bien dire, d'une cour de poètes envers lesquels il se montrait magnifiquement généreux. Guilhem Azémar, fils d'un Chevalier du château de Méruyeis en Gévaudan, Giraud Lo Ros,

dont le père était un Chevalier Toulousain au service du Comte, Pierre Raymond, issu d'une riche famille de la Bourgeoisie Toulousaine, le fameux Pierre Vidal qui avait rimé ses premiers vers, non loin du Capitole, dans la boutique paternelle où les siens tenaient commerce de pelleteries, étaient les Troubadours attitrés de la Cour de Raymond V dont Pierre de Rogiers vint grossir la phalange.

Les talents poétiques très réels de l'ancien Chanoine de Clermont, sa renommée littéraire suffisaient à lui assurer accueil flatteur de la part de Raymond V et cordiale estime de ses confrères. Mais ses chagrins d'amour, sa fidélité à la Princesse qui l'avait banni de sa présence, le deuil inconsolable qu'il gardait de son bonheur perdu, étaient singulièrement rares en ce siècle de mœurs faciles où l'attachement du Troubadour à sa dame était moins réel et profond que de simple parade. Ils nimbaient Pierre de Rogiers d'une sorte d'auréole, le rendaient sympathique à toutes les femmes, prédisposaient en sa faveur, éveillaient même la curiosité des seigneurs étonnés de pareil exemple d'une fidélité sans espoir.

On manque de détails sur le séjour de notre Trou-

badour Cantalien à la Cour de Toulouse, peut-être y séjourna-t-il jusqu'à la mort de Raymond V survenue en 1194. Il y mûrit certainement la résolution qui allait fixer définitivement sa vie.

Assimilant le vasselage amoureux à la vassalité féodale, le Troubadour s'affirmait l'homme-lige de sa dame jusqu'à la mort. — « Je suis votre bien, vous pouvez me vendre ou me donner », affirme l'un. — « Je vous appartiens, vous pouvez me tuer si c'est votre plaisir », déclare l'autre. En matière politique, le défaut de protection de la part du suzerain ou son impuissance à faire jouir son vassal du fief inféodé entraînaient la rupture du contrat, aussi bien que le défaut d'assistance au seigneur, le refus de service militaire ou des redevances stipulées de la part du tenancier du fief. Les Troubadours estimèrent souvent qu'il en devait être de même en amour, déliaient des liens volontaires pour courir à un vasselage nouveau. Ame tendre, nature ardente qui ne sait se donner pleinement qu'une seule fois, Pierre de Rogiers entendit ne consacrer désormais qu'à Dieu seul ce cœur dont la Vicomtesse de Narbonne ne voulait plus.

Le Troubadour n'était pas religieux de tempéra-

ment, avons-nous dit, nombre d'entre eux ont fini pourtant dans le cloître, consacrant désormais leur talent à chanter les louanges de Dieu. — « Le poète, « au déclin de la vie, dit Anglade, examine s'il a « bien employé le temps qui lui a été accordé et il « demande grâce sinon pour le mal qu'il a fait, au « moins pour le bien qu'il a négligé » (1). Un compatriote de Pierre de Rogiers, Pierre d'Auvergne, le satirique à la morsure si dure pour ses confrères, aux oraisons amoureuses si ferventes et si libres, se réfugiera en Dieu, au déclin de ses jours, et ses poésies ne seront plus désormais que véritables hymnes d'Eglise et pieux cantiques. L'un des compagnons de notre Troubadour à la Cour de Toulouse, Guilhem Azémar de Merueys, avec qui il passa probablement les dernières années de sa vie mondaine et mûrit la décision que l'un et l'autre devait pareillement réaliser, s'en fut aussi se réfugier au cloître (2).

Pierre de Rogiers voulut choisir son suprême asile

(1) Anglade : Les Troubadours, p. 201.

(2) Guilhem Azéma si fo de Gavaudan d'un castel que a nom « Merueis.... E cant ac long temps vescut el se rendet a l'Ordre de « Grammon e lait mori. »

dans une maison de prière vraiment fervente, où l'austérité de la Règle monastique eut gardé toute sa vigueur. Elles étaient rares, autour de lui, à son époque, où le grand ordre Bénédictin lui-même, était en décadence. Les Prieurés de Montaudon, les Abbayes de Thélème pullulaient, les Monastères de Citeaux étaient rarissimes! Un Ordre, nouveau alors l'attira qui venait précisément de s'implanter dans la région Toulousaine grâce aux libéralités de son bienfaiteur le Comte Raymond V, celui des « Grands-Montins », « les Bonshommes de Grand-Mont ou Grammont », comme le peuple appelait par vénération ces Religieux venus, de leur berceau Limousin, se fixer dans leur nouveau Monastère de Saint-Michel de Grammont, près de Lodève (1).

Etienne de Thiers, fils du Vicomte de cette ville Auvergnate, né au château de Thiers en 1046, avait, à l'âge de douze ans, accompagné son père en Italie. Milon, Archevêque de Bénévent, originaire d'Auvergne, voulut garder auprès de lui le jeune homme qui se lia d'amitié avec le Moine Hildebrand. Quand

(1) Cf. Grande Encyclopédie, T. XIX. Larousse art. Grammont. Hist. des Ordres Relig. en France.

celui-ci fut devenu Pape sous le nom de Grégoire VII, Etienne de Thiers obtint du Pontife autorisation d'aller appliquer en France la Règle monastique que suivaient les Moines de Calabre. Il rentra d'abord à Thiers, puis se fixa en Limousin, d'abord sous la conduite de Saint Gaucher, en 1076, sur la montagne de Muret (1), près d'Ambazac, dans la région de Limoges où il mourut le 8 février 1124, entouré de nombreux disciples. Pourchassés par les Moines d'Ambazac, les fils d'Etienne de Thiers se réfugièrent à Grand-Mont ou Grammont (2), non loin de Muret, d'où ils tirèrent leur nom de « *Grandmontins* ». Les Constitutions de l'Ordre, codifiées en 1141 par le quatrième Abbé ou « *Correcteur* » furent approuvées, à diverses reprises, par les Papes et notamment par Célestin II qui les modifia en 1191.

C'est à cette époque qu'une colonie de Grammont en Limousin vint créer, au voisinage de Lodève (3),

(1) Muret, commune d'Ambazac, arrondissement de Limoges.

(2) Grand-Mont ou Grammont, commune de Saint-Silvestre, canton de Laurière, arrondissement de Limoges.

(3) Lodève appartenait, en 1194, à Alphonse II, roi d'Aragon, du chef de sa grand'mère. Gilbert II, vicomte de Carlat, avait

dans la montagne, le Monastère de Saint-Michel qu'on appela de Grammont, du nom de ses habitants. Son Eglise conventuelle, son cloître roman si pur, ses bâtiments claustraux, avec leurs curieux contreforts, leurs portes et leurs fenêtres géminées, à plein cintre, disent encore aujourd'hui, malgré l'usage profane auxquels ils servent, depuis la Révolution, la splendeur de cette Abbaye, l'élégante richesse de cette demeure à laquelle Pierre de Rogiers vint demander, avec Guilhem Azémar de Merueys, le calme, le silence et la paix (1). Les deux

---

épousé en 1020 Nobilie de Lodève, fille unique d'Odon, vicomte de Lodève et héritière de la vicomté désormais unie à Carlat. Douce de Carlat-Provence porta l'une et l'autre en 1111 à Raymond-Béranger-le-Grand, comte de Barcelone, grand-père d'Alphonse II, roi d'Aragon.

(1) Saint-Michel de Grammont abrita une nombreuse colonie monacale jusqu'en 1789. L'Abbaye, vendue alors, est devenue une ferme et une maison de campagne. Une porte grandiose conduit par une allée séculaire aux bâtiments claustraux en bon état de conservation. L'église convertie en grenier à fourrage est romano-gothique ; son clocher est surmonté d'un dôme à huit pans. Son cloître roman très pur est digne d'attention. Les bâtiments claustraux ont conservé tout leur caractère. La longue salle capitulaire, voûtée en berceau, est soutenue par des arcs à boudins ; la belle salle ogivale dite « Chambre de l'Evêque » est d'une rare élégance. La façade Romane donnant sur la cour est très curieuse avec ses contreforts, ses portes et ses fenêtres bien conservées. La façade occidentale et celle donnant sur le cloître avec leurs fenêtres à

Troubadours durent faire partie de la première génération Monacale de Grammont puisqu'ils y prirent le froc, au plus tard, en 1194.

— « Mas pois se rendet a l'Ordre de Grammon « e lai el fenic. »

Il se retira ensuite au Monastère de Grammont et y termina ses jours.

Pierre promena-t-il longtemps ses tristes rêveries sous les arcades du cloître Roman de Saint-Michel de Grammont que le temps a respectées? — La vieille église, où l'on engrange aujourd'hui les récoltes, entendit-elle les sanglots étouffés de l'amant de la belle Hermengarde ou, au contraire, jouit-il pleinement sous ses voûtes, aux heures d'oraison, de la grande paix enfin descendue en lui. Si les bruits du monde expirent au seuil des Monastères, tristesses et joies, sanglots et sourires, cris de révolte et chants d'allégresse de ses reclus volontaires transpirent moins encore au delà des saintes clôtures! Pierre de Rogiers, Troubadour amoureux, poète aimé des grandes dames et choyé des rois, devenu Moine de Grammont n'appartient plus à l'histoire.

---

meneaux ont dû être remaniées. Tout l'ensemble est des plus intéressants. L'église ou le cloître doivent fort probablement garder sous leurs dalles les cendres de Pierre de Rogiers.

Ebles de Saignes

XIIe - XIIIe

Le Troubadour Ebles, Comtour de Saignes, portait un titre féodal, aujourd'hui disparu, presque spécial à l'Auvergne, et qui a donné matière aux interprétations les plus erronées. La plupart des historiens de notre province penchaient à croire que les « *Comtours* » ou « *Comptours* » étaient des fonctionnaires Carlovingiens chargés par le pouvoir central de contraindre les seigneurs d'une région à remplir leurs obligations militaires vis-à-vis de la Couronne, les villes, bourgs et communautés à acquitter ponctuellement les impôts et tailles royales auxquelles ils étaient taxés. De leur office, équivalant presque à une charge de finance, serait venu leur dénomination de « *Compteurs,* — *Comptours* ». Rien n'est moins exact.

La dignité de « *Comtor* », — « *Comitor* » est d'origine Catalane, ainsi que l'a si clairement mon-

tré le Conseiller Boudet (1). Diminutive de celle de Comte, elle plaçait celui qui en était revêtu entre le Vicomte et le seigneur ordinaire, sur lequel il avait la prééminence. Elle se répandit, des régions Pyrénéennes, dans les Etats des Comtes de Toulouse, Marquis de Gothie, et c'est ainsi qu'on trouve en Haute-Auvergne les Comtours d'Apchon, Saignes, Giou, Dienne, Fleurat, Valrus; en Basse-Auvergne ceux de Gignat, Murol, Saint-Nectaire, Aubières, Combronde; ceux de Nant en Rouergue, de Montferrand en Gévaudan, de Chamboulive en Limousin.

L'ancêtre direct de notre Troubadour, Amblard d'Apchon, est le premier seigneur Auvergnat qui ait adopté, vers 1010, le titre de Comtour.

De race vicomtale Carlovingienne, mais privé, par l'ordre de naissance, de la fonction de ses ancêtres, le puissant sire d'Apchon chercha à se décorer d'un titre qui le maintînt au-dessus des

(1) Le monumental ouvrage du Conseiller Boudet, « Cartulaire du Prieuré de Saint-Flour », paru en 1910, donne, sur l'Auvergne Carlovingienne et ses familles de cette époque, les renseignements les plus précieux, entièrement ignorés jusqu'ici. — Voir l'étude qu'il consacre à l'origine des Comtours et à la maison d'Apchon, P. CX à CXXXV.

autres seigneurs de la région. A la longue, ce qualificatif finit par devenir, pour les barons d'Apchon et leurs cadets, les Comtours de Saignes, une sorte de distinctif patronymique (1).

Bâtie dans une vallée fertile au pied des montagnes de la Sumène, la petite ville de Saignes a toujours prétendu à ce titre de cité, bien qu'elle n'ait jamais été ville close. Une énorme roche basaltique à l'extrémité du bourg servait d'assiette au château dont la chapelle ogivale, en excellent état de conservation, une tour en ruine, des souterrains et une citerne subsistent encore. La forteresse était jadis considérable puisqu'elle contenait, au XVe siècle, outre le fort proprement dit, des logements et des réduits assez vastes pour abriter, en temps de troubles, toute la population voisine. On sait encore qu'à la même époque les habitations du Commandeur d'Ydes (2) pour l'ordre de Malte, du seigneur de la

(1) Dict. Stat. du Cantal et Nobil. d'Auvergne de Bouillet aux articles Apchon, Giou, Saignes.

(2) Sur la paroisse d'Ydes, limitrophe de celle de Saignes, existait une Commanderie du Temple, puis de Malte.

Bachellerie (1) et de la famille de Chapiton (2) étaient adossées à ses remparts.

Un rameau puîné des puissants Comtours d'Apchon (3) avait reçu en apanage la terre de Saignes antérieurement au XIIe siècle; il s'y perpétua avec le titre de Comtour, posséda les terres voisines du Châtelet d'Antignac, de la Daille, de Rignac, Cheyrouse, Trizac, Lieuchy, Luc, etc., vaste et riche territoire englobant plusieurs paroisses, qui était habituellement désigné sous le nom de « Comtourat » ou « Comtoirie » de Saignes.

Le premier Comtour de Saignes connu par titres

---

(1) Famille noble originaire du Bas-Limousin, dont un rameau s'était fixé à Saignes.

(2) Famille dont l'origine et le sort nous sont inconnus.

(3) La légende fait remonter l'origine de la maison d'Apchon à un lieutenant de César qui aurait bâti le château d'Apchon et celui de Hauteclair, plus tard Nonnette. Il est certain qu'Amblard Ier, Comtour d'Apchon, était un des plus puissants barons d'Auvergne en 998 et qu'il s'en fut à Rome se faire absoudre par Silvestre II (Gerbert) des crimes qu'il avait commis. Cf. Dict. Stat. du Cantal. T. I, P. 76 et suiv. Nobil d'Auv. T. I, P. 40 et suiv. — M. le Conseiller Boudet démontre, dans son Cartulaire de Saint-Flour, comment Amblard Ier, Comtour d'Apchon en l'an 1000, était le descendant puîné d'Armand Ier, fils de Cunabert, premier Vicomte qu'ait eu l'Auvergne en 895. Les Vicomtes de Polignac en Velay et les Vicomtes de Carlat seraient de la même race Vicomtale.

est le grand-père de notre Troubadour : Ebles, Eudes ou Odon Ier, Chevalier qui vivait encore en 1187. On le voit faire don, à cette date, de la villa de Monteil, près de Chastel (1), à l'Abbaye de Valette (2). Son fils Archambaud, Comtour de Saignes, fonde, à son tour, en 1200, un anniversaire dans le même Monastère; il paraît être mort vers cette époque laissant deux fils : Pierre qui assista en 1201 au traité intervenu entre le Comte-Dauphin d'Auvergne et Edmond de Brossadol et Ebles, Eudes ou Othon II, Comtour de Saignes, « *Eblès de Saignas* », comme l'appellent les chroniques médiévales. (3)

---

(1) Chastel-Marlhac, commune limitrophe de celle de Saignes. L'ancien « *Castrum Meroliacum* » dont parle Grégoire de Tours, assiégé en 532 par Thierry, fils de Clovis. C'est le premier lieu habité de Haute-Auvergne dont il soit fait mention dans l'Histoire

(2) L'abbaye de Valette, située sur la Comtoirie de Saignes, commune de Menet, canton de Riom-ès-Montagnes. Valette a été distrait au religieux en 1857 et au civil en 1871 de la commune de Menet pour former une paroisse et commune indépendantes. L'abbaye de Valette avait dans son voisinage immédiat une filiale, l'Abbaye du Broc. De l'une et de l'autre, il ne reste que de faibles vestiges.

(3) On trouve encore Geraud de Saignes, chanoine de Clermont, de 1292 à 1299, Ebles ou Odon III, Comtour de Saignes, époux de Gaillarde de Murat qui vivait en 1304 père d'Ebles et d'Archambaud, mineurs en 1328, sous la tutelle de Bernard de

Il existe sur le littoral Méditerranéen, aux environs de Toulon, un village de Signe possédé au XIIIe siècle par une branche cadette Vicomtes de Marseille (1). Les auteurs de l'Histoire Littéraire avaient fort arbitrairement imposé cette localité pour berceau à Ebles de Saignes qu'ils dénommaient Ebles de Signe (Ebles de Signa) allant même jusqu'à supposer qu'il pouvait bien être un seigneur de la maison des Baux (2). Tous aussi faussement, ils supposaient que le château de Signe

la Tour. Ebles vivait encore en 1351. Son descendant direct, Pierre, Comtour de Saignes, n'eut de Simone de Poitiers-Saint-Vallier qu'une fille unique, Isabelle de Saignes, héritière de sa maison, qui épousa avant 1464 Artorg, baron de Peyre, en Gévaudan, puis, après 1471, Gaucher de Brancas. De son premier mariage, elle laissa nombreuse postérité et c'est ainsi que la Comtoirie de Saignes passa aux barons de Peyre. Astorg de Peyre mari d'Isabelle de Saignes en avait vendu tout ou partie, avant 1464, à Bertrand VI de la Tour qui la comprit dans la dot de sa fille mariée en 1469 à Gilbert de Chabannes, baron de Madic. Les descendants de ces époux vendirent Saignes au XVIIe siècle, à la maison de Lévis-Charlus d'où elle passa aux La Croix de Castries qui l'aliénèrent à la famille de Caissac de Laroqueveille laquelle en jouissait en 1789. (Bouillet : Nobil. d'Auv., T. VI, p. 12, donne les sources à consulter sur les Comtours de Saignes. Cf. Dict. Stat. du Cantal, T. V. p. 167).

(1) Papon : Hist. de Provence, T. III, p. 463. Signe, canton de Beausset, arrondissement de Toulon (Var).

(2) Hist. Lett. T. XVIII, p. 643.

avait pu être « le prétendu siège d'une des prétendues Cours d'Amour » (1). Le savant auteur des Biographies des Troubadours a démontré l'erreur manifeste que Raynouard et Bartsch ont reproduite et irréfutablement restitué à la Haute Auvergne ce Troubadour qui lui appartient.

Les trois manuscrits (2) qui nous révèlent les talents poétiques d'Ebles de Saignes, celui de la Bibliothèque Nationale aussi bien que ceux du Vatican et d'Este, disent tous, sans hésitation permise dans leur lecture, « *Ebles de Saignas* » et non pas « *de Signa* ». Cet argument est déjà décisif; mais un autre s'y ajoute qui le corrobore singulièrement. Le Troubadour Pierre d'Auvergne parle d'Ebles de Saignes, dans sa satire, en homme qui le connaît tout autrement que par ouï-dire. On sent qu'il est son contemporain et son compatriote, qu'ils appartiennent tous deux à cette Ecole des Troubadours Auvergnats qui se différencie nettement de celles de Provence, d'Aquitaine ou de Languedoc. Ils ont communs amis, ont dû se rencontrer aux réunions

(1) Chabaneau : Biogr. des Troubadours.

(2) Biblioth. Nat. : Ms Français, 1592 et 1749. Vaticane, Ms 5232. Ms d'Este, du XIIIe siècle.

mondaines, aux assemblées poétiques de la province. Le fait est d'autant plus vraisemblable que la demeure d'Ebles de Saignes est située dans la partie de la Haute-Auvergne voisine de la Basse, dans cette région de l'arrondissement actuel de Mauriac qui confine au Puy-de-Dôme et à la Corrèze. Au XIIIe, comme aujourd'hui, Clermont-Ferrand était bien plus qu'Aurillac, la ville importante la plus voisine, de facile accès en toute saison, sans aucune barrière montagneuse comme est le Lioran entre Aurillac et Clermont par Murat.

Les appréciations de Pierre d'Auvergne sur ses confrères sont généralement satiriques et mordantes; mais aucun n'est plus maltraité peut-être que notre pauvre Troubadour. L'égalité était absolue entre poètes, nous apprennent les chroniques; vilains et barons se traitaient réciproquement en égaux, dès qu'ils étaient en joute aux Cours d'Amour, et les rois eux-mêmes, s'ils ambitionnaient les lauriers poétiques, affectaient vis-à-vis de leurs confrères en Gai-Savoir un ton de parfaite camaraderie (1). Le Comtour de Saignes avait-il man-

(1) Rois et Princes Troubadours se faisaient un point d'honneur de faire partie de toutes les confréries et sociétés de secours mutuels poétiques, affectaient de s'y faire traiter en simples confrères.

qué d'urbanité envers le Troubadour Clermontois, critiqué ses vers ou l'avait-il supplanté auprès de quelque belle? On serait tenté de le croire à voir comment il traite Ebles de Saignes, lui refuse toute valeur intellectuelle, persifle sa petite taille et sa vilaine figure, l'accuse de basse cupidité et lui dénie tout sens moral.

E'n Ebles de Sanhal dezes
A cui anc ben d'amor non pres
Sitot se canta de coiden
Vilanetz es e fals pages
E ditz hom que per dos poges
Sai se logua e lai se ven.

Le dixième est Ebles de Saignes
Qui oncques n'eut beaucoup d'amour
Dont les chansons donnaient mal aux dents.
Il était petit, vilain, faux page
Homme qui pour deux pougeois (1)
Ici se logeait, ailleurs se vendait.

(1) La « *pougeoise* », monnaie française du temps de St-Louis, équivalait au quart du denier et au double de l'obole. On l'appelait aussi la « *Pite* » ou « *Poitevine* ». Sous St-Louis, le denier d'or valait 10 fr. 58 cent. La « *pougeoise* » représentait donc environ 2 fr. 65 centimes.

Ainsi, à en croire Pierre d'Auvergne, que son esprit de dénigrement et son caractère grincheux avérés, rendent, heureusement pour Ebles, des plus suspects, notre Comtour, petit nabot, chafouin et mal miné, n'aurait jamais inspiré « *beaucoup* » d'amour. S'il était vraiment de physique aussi peu avenant que le prétend l'acerbe critique, la chose paraît croyable; il reste la consolation d'espérer pour lui qu'il sut se contenter de peu et que cette part modeste ne lui fut pas refusée. « Est joli qui plaît » assure le proverbe! Le plus fâcheux pour Ebles est, qu'ainsi disgracié par la Nature, ni l'esprit ni le cœur ne compensaient chez lui, toujours au dire de Pierre d'Auvergne, cette absence totale de beauté. En le traitant de « faux page », le peu charitable poète entend-il indiquer qu'il n'avait d'aristocratique que la naissance, mais rien de cette affabilité empressée auprès des dames, de cette joliesse physique et de cette courtoisie déférente qu'on demandait aux pages avant qu'ils ne devinssent preux chevaliers et rudes batailleurs? Reproche grave, à cette époque, Ebles n'aurait eu rien de cette insouciante désinvolture, de ce mépris de l'or qu'affectaient les grands seigneurs, ses égaux. Bien loin

de faire largesse à ses confrères en poésie, de payer leur écot dans les hôtelleries, le noble Troubadour restait, dans ses déplacements, Auvergnat économe, ennemi des dépenses somptuaires, avaricieux même, limitant ses frais d'hôtel à la modeste somme de cinq francs trente centimes par jour de notre monnaie actuelle! Evidemment il devait, à ce prix, ignorer les « *Palaces-Hôtels* » du temps, ne fréquenter que les auberges de troisième ordre! Pierre d'Auvergne lui en veut, sans doute, de ne l'avoir pas convié et hébergé dans le « Royal Hôtel » de l'endroit, quand ils se rencontraient aux Cours d'Amour de l'Epervier du Puy, aux joutes littéraires qui solennisaient à Clermont la fête de Notre-Dame-du-Port! Comment et à qui le noble Comtour de Saignes vendait-il ses complaisances? Consentait-il peut-être à célébrer les beautés mûres, à chanter la vaillance du plus couard des chevaliers au prix d'une journée de pension à son auberge? Pierre d'Auvergne n'a pas cru devoir nous le dire et eut été probablement fort en peine de préciser sa médisance ou sa calomnie. A son avis, chansons ou « *sirventés* » d'Ebles ne valaient pas, au reste, plus de cinq francs trente, puisqu'à les entendre, on grinçait des dents au point

d'éprouver ces rages terribles que la verve populaire compare, par antithèse, à celles de la passion et appelle le « mal d'amour » ! La violence même de la diatribe démontre son exagération, sinon son entière fausseté. Retenons seulement qu'Ebles de Saignes n'était probablement ni un Adonis, ni un Hercule, que le manque de taille et de forces physiques l'empêchait de manier la lourde épée à deux mains avec l'aisance des preux de sa race, il avait fait autrement sa vie, donné le pas aux travaux intellectuels. Sobre, rangé, économe, il détestait, sans doute, les « *piquc-assiette* », ne déliait qu'à bon escient les cordons de sa bourse, préférait à la société de cette « langue de vipère » de Pierre d'Auvergne le tête-à-tête avec le noble chevalier Guilhem Gausmar qu'une parité de rang social et une absolue communauté de goûts lui avait fait prendre pour intime ami et collaborateur.

Celui-ci est, du reste, tout aussi mal traité par l'impitoyable censeur Clermontois :

El seizes N'Elias Gausmars
Qu'es cavaliers es fai joglars;
E fai o mal qui loi consen

Nil dona vestirs bels e cars.
Qu'aitan valrials aguers ars
Qu'enjoglaritz s'en son ja cen.

Le seizième est Elie Gausmar (1)
Qui de Chevalier se fit Jongleur.
Mal fit celui qui ne consentit
A lui donner beaux et riches vêtements
Un pareil vaurien méritait le feu.
On en trouve déjà cent dans le métier de Jongleur

Ce cadet sans fortune de la maison de Grimoard, s'était lié d'amitié avec Ebles de Saignes qui n'était guère plus riche, verrons-nous, et de ces amicales relations était née une collaboration. Elle est attestée par une chanson composée de concert par les deux amis, unique production poétique d'Ebles de Saignes et d'Elie-Guilhem Gausmar qui soit venue jusqu'à nous. Elle n'a rien qui fasse grincer des dents; bien au contraire et tout permet de supposer que si notre Troubadour Cantalien avait été le détes-

(1) Nous avons dit qu'Elie-Guillaume Grimoard Gausmar, était d'origine Gévaudanaise et appartenait à la maison de Grimoard.

table poète que prétend Pierre d'Auvergne, les Troubadours les plus fameux de la région n'auraient pas songé à lui dédier leurs œuvres.

Garin-le-Brun, le Troubadour Vellave, s'était spécialisé, avons-nous dit dans la « *Tenson* ». Elle est vraiment jolie, toute empreinte d'une douce philosophie, celle qu'il dédia à son ami Ebles de Saignes sur la modération et la légèreté dont il écoute, tour à tour les conseils :

Nueg e jorn suy en pensamen
D'un joi mesclat ab marrimen ;
E no sai a qual part m'aten,
Qu'aissi m'an partit egualmen
Mezura e Leujaria.

Mezura m ditz suau e gen
Que fassa mon afar ab sen ;
E Leujaria la'n desmen,
E m ditz, si trop sen hi aten,
Ja pros no serai dia.

Mezura m'a ensenhat tan

Qu'ieu m sai alques guardar de dan,
De fol e de datz et d'afan;
E sai ben cobrir mon talan
D'aisso qu'ieu plus volria.

Leujaria no m prez un guan,
S'ieu no fau so qu'el cor me man,
E tuelha e do, e l'aver s'an;
Quar qui plus n'a plus pren d'enjan,
Quan ven a la partia.

Mezura m'fai soven laissar
De manh rir'e de trop jogar,
Et me veda quan vuelh mal parlar;
E mantas ves, quan vuelh donar,
Ella m ditz que no sia

Leujaria m tol mon pensar,
E m ditz que per trop castiar
Non dey ges mon talan laissar;
Quar, si tan fauc com poirai far,
Non er la colpa mia.

Mezura m ditz que non domney
Ni ja per domnas non folley,
Mas, s'amar vuelh, esguart ben quey;
Quar, si penre vuelh tot quan vey,
Tost m'en venra folhia.

Leujaria m mostr' autra ley,
Qu'abratz e percol e maney,
E fossa so qu'al cor m'estey;
Quar, si no fatz mas tot quan dey,
Intre m'en la mongia.

Mezura m ditz: « No siescas
« Ni ja trop d'aver non amas,
« Ni non dar ges tot so que as;
« Quar si dava tot quan mi plat
« Pueys de que serviria? »

Leujaria m'estai de las
E ditz me, e tira m pel nas:
« Amicx, ben leu deman morras;
« E doncx pus seras mes el vas,
« Avers pueys que t faria? »

Mezura m ditz suau e bas
Qu'ieu fassa mon afar en pas;
E leujaria m ditz : « Que fas?
« Fai ades aitan quan poiras,
« Qu'el terminis s'enbria. »

Messatgiers, lo vers portaras,
N Eblon de Senhas, e il m diras
Garins Brus lo 'l envia.
Al partir lo m saludaras;
E dignas me, quan tornaras,
Quals dels cosselhs penria.

Nuit et jour suis en pensée
D'une joie mêlée de tristesse;
Et ne sais quel sort m'attend
Qu'ainsi m'ont également partagé
Modération et légèreté.

Modération me dit doucement et gentiment
D'agir avec réflexion;
Légèreté, elle m'en détourne,

Et me dit que si j'en ai trop,
Jamais preux ne serai.

Modération m'a tant enseigné
Que je me sais garder de tout danger,
De fol, de dés ou d'ennui;
Et sais bien dissimuler ma volonté
Sous un plus grand désir.

Légèreté fait peu de cas de moi
Si je ne fais ce que le cœur ordonne,
Prends et donne en échange :
Car qui plus a plus cherche tromperie
Quand vient l'heure du partage.

Modération souvent me dissuade
De rire souvent ou de trop jouer,
Et me reprend quand je veux mal parler;
Et maintes fois, quand je veux donner,
Elle me dit de n'en rien faire.

Légèreté me ravit ma pensée
Et me dit que devant les reproches
Ne dois pas renoncer à mon désir,

Car si tant fais comme pourrais faire,
Ce n'est pas ma faute.

Modération me refuse d'être galant
Ou de courir après les dames,
Mais si je veux aimer, à moi de voir qui ;
Car si je veux prendre tout ce que je vois,
Bientôt folie me saisira.

Toute autre loi me montre légèreté,
Baisers et cœur fidèle ;
Et fasse ce qui te tient à cœur ;
Car si ne fais tout ce que je dois,
Je n'ai qu'à entrer dans les ordres.

Modération me dit : « Ne sois pas chiche
« Et n'aime pas trop posséder,
« Et donner tout ce que tu as ;
« Car si je donnais tout ce qui me plait
« A quoi cela me servirait-il ? »

Légèreté m'ôte de là,
Me disant, en me tirant par le nez :
Ami, reste demain bien léger.

. . . . . .

. . . . . .

Modération doucement me dit tout bas
De faire mon affaire en paix;
Légèreté me dit : « Que fais-tu?
« Fais tout ton possible,
« Jusqu'à ce que la fin s'ensuive. »

Messager, ces vers tu porteras
A messire Eble de Saignes et tu lui diras
Que Garin le Brun les lui envoie.
En partant, de ma part tu le salueras;
Et dis-moi, à ton retour,
Lequel de ces conseils il choisira.

Ebles, supposons-le, tout au moins, à son honneur, dut choisir la modération, lui qui était si modéré dans ses dépenses! Peut-être n'y avait-il pas grand mérite et faisait-il surtout de nécessité vertu, comme il nous le confesse lui-même!

Gausmar lui ayant posé cette question :

N'Eble causetz la meillor
Ades, segon vostr' essien :

Lo cals ha mais de pensamen
De consirier e d'eror
Sel que gran re den paiar
Ni pot ni vol hom esperar,
Ho sel c'a son cor e son sen
En dona pauzat, e re no fai que ill plaia? (1)

Messire Eble qu'estimez-vous le mieux
Aujourd'hui, à votre escient :
Celui qui a le plus de pensées,
De soucis ou de peines
Celui qui doit payer forte somme
Mais ne le peut et ne peut compter sur personne,
Ou celui qui a placé son cœur et ses pensées
Dans une dame, qui ne fait rien pour lui plaire.

Ebles fait à son ami cette franche réponse :

Guilem Gaimar, quand li deptor
Mi van apres tot jorn seguen,

(1) Publié par Raynouard : Choix de poésies originales des Troubadours, T. V.

L'uns me tira, l'autre me pren,
Et m'apelon baratador;
Ieu volgr' esser mortz ses parlar,
Qu'ieu no m'aus en plassa baisar,
Ni vestir bos draps de color,
Quar hom no m ve que sa lengua no m traia,
E s'ieu d'amor trac mal, be stanh que m plaia.

Guillaume Gasmar, quand le créancier
Me poursuit toute la journée,
L'un me tirant, l'autre me saisissant,
Appelé par tous escamoteur;
Je désirerais la mort sans parler
Ou demeurer là, sur place,
Ne pas revêtir bons draps de couleur
Car homme ne vois qui en paroles ne me trahisse,
Et si je souffre d'amour, c'est à ma fantaisie.

Notre pauvre Troubadour estime, en définitive, que, pour si tyrannique que soit l'Amour, ses exigences ne sauraient égaler celles d'un créancier, la blessure d'amour-propre d'être éconduit par une

dame, équivaloir à l'humiliation de se laisser réclamer en vain une dette légitime! Ebles était-il si disgracié de nature qu'il ne pouvait obtenir le moindre sourire féminin qu'en prodigant à sa Dulcinée cadeaux ruineux et divertissements continuels aux dépens de son nécessaire? Cadet de famille ne vivait-il que des miettes de la table de son aîné ou un vieux père avare le traitait-il en enfant prodigue? Autant de questions insolubles. Il reste acquis, de son propre aveu, que notre poète était souvent en mal d'argent, anxieux du paiement de sa note d'auberge, n'ayant jamais pu goûter le délicat plaisir de faire largesses. Si comme tant d'autres de ses confrères, il avait été courir le monde, la libéralité de quelque grand prince lui eut, peut-être, empli le gousset, mais issu de la grande race des Comtours, il eut cru déchoir, peut-être, à devenir le pensionné d'un de ses égaux. Ce type de seigneur besogneux a persisté bien au delà du moyen âge, en Auvergne, et Ebles de Saignes fait songer à ces gentilshommes de la fin du XVIIIe siècle qu'on rencontrait les jours de marché sur le « *foirail* » d'Aurillac.

Vêtus de bure, chaussés de gros souliers, ils s'en venaient « à la ville », guidant eux-mêmes, le pique-

bœuf en main, les maigres vaches qui trainaient une mince charretée de bois de chauffage valant bien juste un écu. Rien ne les différenciait en route des laboureurs leurs voisins. Mais, arrivés au « Portail St-Etienne » ou à celui « du Buis », à la « barrière d'Arpajon » ou à celle « de Tulle » ils remettaient l'aiguillon aux mains d'un voisin complaisant, tiraient d'entre les bûches leur antique rapière qu'ils ceignaient avec solennité, et, désinvoltes, l'épée en verrouil, paradaient au faubourg des Carmes, confessant négligemment à leurs égaux plus fortunés qu'ils étaient venus surveiller en personne la vente d'une coupe de bois! Jamais pauvreté ne fut vice!

La Dame de Casteldoze

Miniature extraite du manuscrit fr. 854
de la Bibliothèque Nationale

La Dame de Casteldoze

(Dona Casteldoza)

Na Castellosa

XIIIe

Le « *Castel d'Oze* » (1) érigeait jadis son imposante masse à la cime d'un roc escarpé que baignaient, presque de tous côtés, les eaux de la rivière d'Oze. Une étroite bande rocheuse, seule, le reliait à la terre ferme, hérissée de défenses qui interdisaient l'approche de la forteresse de ce côté, le seul vulnérable. Du promontoire qui lui servait d'assiette, il dominait les gorges sauvages où la rivière d'Oze et le ruisseau de la Planquette ont creusé leur lit, dans cette partie méridionale de la Haute-Auvergne, région déserte aux plateaux dénudés, couverts de bruyères, creusés, çà et là, de ravins

---

(1) L'orthographe véritable « *Castel d'Oze* » est indiscutable, mais elle revêt force variantes dans les titres antérieurs au XVIe siècle. On trouve simultanément les formes suivantes : « *Oze, Ozon, Ozou, Oza, Auzol, Auzon* » et fréquemment en un seul mot : « *Casteldoze* ou *Casteldauze* ». Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 330. — Bouillet : Nobil. d'Auvergne, T. V, P. 435. — Chabrol : T. IV, P. 830. — Noms féodaux, P. 843. — Courcelles : Dict. de la Noblesse, T. III, P. 189. — Baron de la Morinerie, Notice sur Cabanes-Carlat. — Abbé Peyrou : Revue du Cantal, Mars 1846.

Castel d'Oze ou *Casteldauze*, pour employer la forme la plus usitée, est aujourd'hui un lieu ruiné dépendant de la commune de Sénezergues, cant. de Montsalvy, arr. d'Aurillac.

profonds, dont d'épais fourrés recouvrent les pentes et cachent les précipices.

Un journal Cantalien donnait, en 1846, cette romantique description du château qui vit naître dans ses murs la première poétesse connue de Haute-Auvergne :

« La rivière d'Oze et le ruisseau de la Planquette « lui faisaient un rempart de la mobile et verte « ceinture de leurs eaux. C'était une sombre « presqu'île. Si vous avez jamais parcouru la « partie méridionale de la commune de Senezer- « gues, si vous avez longé les tristes rives de l'Oze, « vous avez dû être frappé du saisissant spectacle « qui se déroulait à vos yeux, alors que vous aviez « escaladé le rocher à pic sur lequel gisent encore « les ruines du formidable donjon. N'avez-vous pas « été saisi d'effroi, en contemplant dans le ravin « ces chaînes de roc, qu'on prendrait de loin pour « de cyclopéennes forteresses? N'avez-vous pas été « ravi d'extase devant ce merveilleux faisceau de « prismes qui semblent défendre l'abord de la val- « lée et que l'on appelle vulgairement, dans le pays, « Les Portes de l'Enfer »? Et ces immenses forêts « de chênes ou de châtaigners, étagés avec confu-

« sion sur la montagne, semblables à une armée de « Titans en marche pour escalader le ciel, quel « effet ont-elles produit sur vous? N'avez-vous pas « cru voir une de ces créations sublimes devant les- « quelles on reste bouche béante, une de ces mer- « veilles qui effraient et qui attendrissent, à la « fois, qui vous arrachent des larmes d'admiration « et vous font entrer dans l'âme une épouvante « inexplicable?

« C'était en face de ces horreurs de la nature « que les seigneurs de la contrée avaient fait bâtir « leur féodale demeure. Pour mieux fortifier cette « place, ils avaient employé toutes les ressources « que le génie de la défense avait successivement « inventées : double enceinte, fossés larges et pro- « fonds, murailles épaisses et crénelées, meurtrières « nombreuses, issues souterraines, tout cela contri- « buait à effrayer l'audacieux qui eut osé tenter « l'attaque.

« Toutefois, cette habitation, à l'intérieur si « triste, avait été, tour à tour embellie par ses opu- « lents possesseurs de tout ce que le progrès du « luxe permet d'acquérir avec de l'or. C'était (au « XIIIe siècle) la résidence préférée d'Henri Ier

« Comte de Rodez, Vicomte de Carlat, qui, pour « complaire à son épouse, Aglayette de Scorailles, « venait y passer la belle saison. Cette intéressante « amazone trouvait dans les forêts et les bois de « Servan de quoi satisfaire son goût pour la chasse; « elle était heureuse quand les sons bruyants du « cor encourageaient son infatigable meute, quand « la forêt retentissait de joyeuses fanfares, quand « les échos de la montagne répétaient les sauvages « grognements d'un sanglier aux abois. Aussi, le « château d'Oze se ressentait-il de sa triomphale « munificence. Plus tard, Eustache de Beaumar- « chais, en devenant possesseur de la place d'Oze, « ajouta aux ressources et aux agréments de la « force mobile. Une garnison de soixante hommes « d'armes y fut établie et ne contribua pas peu à « la rendre formidable à ses voisins. Le belliqueux « Archambault de la Roque en hérita à la fin du « XIIIe siècle; il aimait le tumulte des combats et, « soit désir de se distinguer, soit besoin de faire « des conquêtes, il osait braver les chevaliers les « plus redoutés de la contrée » (1).

(1) Abbé Peyrou : Revue du Cantal, mars 1846. — Cet écrivain, plus amoureux de la légende que de l'histoire, suppose que Castel d'Oze disparut, au XIVe, dans un incendie allumé au

Il est certain que les Comtes de Rodez, en tant que Vicomtes de Carlat et Barons de Calvinet furent les possesseurs originaires de Castel d'Oze (1). Mais, il est non moins douteux qu'à titre de Capitaines-Chatelains ou plus probablement de vassaux détenant cette terre en fief, une famille, qui en portait le nom, jouissait de Castel d'Oze dès le haut Moyen Age; peut-être, même, notre poétesse en fut-elle la dernière héritière. Nous laissons aux généalogistes le soin de décider si ces primitifs

cours d'un festin. Il est plus probable qu'il fut détruit, à cette époque, par les Anglais ou les Routiers. — Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 331.

(1) Castel d'Oze, comme son voisin Sénezergues, relevait en fief de la Baronnie de Calvinet, membre elle-même de la Vicomté de Carlat. Par un traité de 1268, Henri II, Comte de Rodez, Vicomte de Carlat dut céder la Baronnie de Calvinet, dont mouvait Castel d'Oze, à Alphonse, Comte de Poitiers et de Toulouse, frère du roi Saint Louis. Celui-ci en fit don, en juin 1270, à son Sénéchal, Eustache de Beaumarchais, Bailly des Montagnes d'Auvergne, Sénéchal de Toulouse et Carcassonne. Sa fille Marie la vendit, en 1323, à Pierre de la Vie de Villemur. C'est, sans doute, ce dernier qui aliéna Castel d'Oze à la famille de Trémouille qui le posséda de 1335 à 1490 où il passa aux d'Escaffre du Trioulou et par eux au XVIIe aux de la Roque-Sénezergues. — La Marquise de Durfort-Boissières, héritière de cette maison, vendit, le 29 juillet 1780, les ruines de Castel d'Oze en même temps que la terre de Sénezergues, à M. Verdier du Barrat dont le Comte de Sarret de Fabrègues est le représentant actuel.

possesseurs effectifs de la forteresse d'Oze étaient race autochtone ou issus des La Roque-Sénezergues, implantés dans le château voisin, puînés eux-mêmes de l'antique maison de Roquenatou (Roche d'Atton) aux environs d'Aurillac.

L'enfance et la première jeunesse de l'héritière de Castel d'Oze, « *Dona de Casteldoza* », comme l'appellent les Troubadours, ses confrères, s'écoulèrent au milieu de ce site sauvage et mélancolique, dans cette sombre forteresse où elle était née entre 1195 et 1205. Son mariage la transplanta à l'autre extrémité de la Haute-Auvergne.

Dans la paroisse de Venteuges en Gévaudan (1), sur l'extrême frontière de l'Auvergne, était un château féodal dont la justice s'étendait sur plusieurs lieux de notre province vers les paroisses de Desges, Charraix et Pébrac (2). Ce château qui relevait de Mercœur (3) avait donné son nom de Meyronne

(1) Venteuges, aujourd'hui commune du cant. de Saugues, arr. du Puy (Haute-Loire).

(2) Desges, commune du cant. de Pinols, arr. de Brioude. — Charraix, commune du cant. de Langeac, arr. de Brioude. — Pébrac, idem. — L'arrondissement actuel de Brioude faisait, avant 1789, partie de l'Auvergne.

(3) Grande baronnie auvergnate dont le chef-lieu était à Mercœur, aujourd'hui commune de Lubilhac, cant. de Blesle, arr. de Brioude, non loin de Meyronne.

à une famille de chevalerie connue dès le XIIe siècle. Au commencement du XIIIe, vers 1210 ou 1220, son seigneur s'était croisé et avait pris une part glorieuse aux expéditions d'outre-mer. En raison de quelque fait d'armes dont le récit n'est pas venu jusqu'à nous il avait rapporté d'Orient le surnom de « *Turc* », récompense de ses exploits contre les Infidèles, qu'il portait avec fierté et transmit à ses descendants (1). C'est très certainement avant 1230 que Turc de Meyronne épousa l'héritière de Castel d'Oze, la dame de Casteldoza, comme l'appellent les Chroniques.

Turc de Meyronne avait-il perdu en Orient une partie de ses charmes, était-il revenu de Palestine ou d'Egypte, couvert de gloire mais aussi de cicatrices et quelque peu mutilé? Ce rude sabreur, plus habitué à frapper d'estoc et de taille qu'à rimer une « *canzon* » et à plaire aux dames, était-il de caractère rude et d'humeur difficile? Avait-il dépensé outre-mer ses belles années de jeunesse et

(1) Bouillet : Nobil. d'Auvergne, T. IV, P. 131-132. Les historiens modernes, reproduisant les copies fautives des manuscrits, écrivent souvent « *Truc* » pour « *Turc* ». C'est incontestablement « *Turc* » qu'il faut lire. On disait : « *lo Turc d'ô Mayrona* » et le surnom finit par devenir, pour le mari de la poétesse et sa descendance, comme un prénom ou vocable patronymique.

était-il déjà vieux barbon quand il convola en justes noces? On voudrait, pour l'honneur de sa femme, trouver quelque excuse, découvrir, au moins, des circonstances atténuantes à l'infidélité conjugale qui a rendu célèbre la dame de Casteldoze, légitime épouse, mais femme peu aimante de Turc de Meyronne! (1)

Le Dauphin d'Auvergne nous apprend, dans ses «*sirventés*» contre l'Evêque de Clermont, que notre seigneur avait gardé la fougue et l'humeur combative qui l'avaient, jadis, poussé aux expéditions d'outre-mer et qu'il traitait volontiers ses voisins tout comme s'ils eussent été Sarrazins de Palestine.

« Mas vai guerr amesclan plus que Turcs de Mai-
« rona » (2).

---

(1) Ses amours avec Armand de Bréon n'avaient pas empêché la dame de Casteldoze d'assurer la descendance de la maison de Meyronne. Son fils, Antoine de Meyronne, seigneur de Meyronne et de Lempdes, vivait en 1284 et son petit-fils Beraud, dit « Le Turc », en 1317. Deux fils de ce dernier étaient l'un, Guy, Abbé de Pébrac en 1357 et Eustache, Doyen des Chanoines de Brioude en 1366. La maison de Meyronne dut s'éteindre peu après et ses biens passer à celle de Taillac. Les Meyronne portaient comme armes une aigle éployée.

(2) Poésies de Robert, Dauphin d'Auvergne, citées par Chaba-

« Il va guerroyant sans cesse, pis que Turc de « Meyronne. »

Querelleur de tempérament, retenu souvent peut-être hors du manoir par d'incessantes chevauchées, toujours occupé à venger quelque injure, notre « *Turc* » traitait par trop, sans doute, sa femme en sultane de harem, la délaissant au logis, ne réclamant brutalement ses droits qu'à sa fantaisie. Humiliée et déçue, la jeune châtelaine, au cœur tendre, éprouvant l'impérieux besoin d'aimer, chercha consolation aux brutalités conjugales avec le bel Armand de Bréon !

Entre les deux antiques cités de Murat et de Blesle, une vallée fertile se creuse, arrosée par l'Allagnon qui contourne la base du vaste plateau basaltique sur lequel se dresse encore, toute mutilée, l'unique tour qui subsiste du grand château de Mardogne (1). L'infime bourgade de Joursac, blot-

---

neau : Biogr. des Troubadours par Schultz, « Les poétesses Provençales ».

(1) Chabaneau a ignoré l'existence de Meyronne et cru que Mardogne était la résidence de la dame de Casteldoze. Sans connaitre la situation exacte de Meyronne en Gévaudan-Velay et la généalogie des Turc de Meyronne, Schultz constate l'erreur de

tie au pied du rocher, autour de sa modeste église, a gardé toute sa rusticité médiévale tandis qu'à quelques kilomètres, un village de cette commune, Neussargues, sera bientôt une ville grâce à son importante gare, d'où les touristes admirent, chaque été, par milliers, les ruines du vieux manoir se profilant, tout là-haut, dans le ciel.

Cette vaste table basaltique, d'où la vue s'étend sur la Planèze et embrasse la chaîne Cantalienne, aurait supporté, dit-on, à l'époque Gallo-Romaine, un temple consacré à Mars et à Diane d'où la forteresse qui lui a succédé, à l'origine même de la féodalité, tirerait son nom (1). Certains de nos généalogistes veulent que l'illustre maison de Bréon, originaire d'une grande terre voisine de Besse (2), ne l'ait acquise par alliance qu'au treizième siècle, tandis que d'autres assurent qu'elle la possédait

---

Chabaneau, dans son savant ouvrage « Les poétesses Provençales » — *Die Provenzalichen Dichterinnen* », Leipzig, 1888. — Il cite une charte intéressant le véritable Meyronne. (Teulet, Layette du Trésor des Chartes, T. I, 116 B.)

(1) « Martis et Dianœ templum », Mardogne.

(2) Besse-en-Chandesse, petite ville ancienne de 2.000 habit., chef-lieu de canton de l'arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme), à faible distance de Mardogne.

dès le onzième, et que le mariage précité ne fut que la fusion de deux rameaux d'une même race (1).

Qu'il habitât son château de Bréon ou résidât dans celui de Mardogne, le bel Armand de Bréon pouvait aller rejoindre facilement, au galop de son destrier, la dame de Casteldoze, au château de Meyronne. Les détails nous manquent sur cette idylle amoureuse dont les Chroniques ne nous révèlent aucune péripétie. Il semble bien, pourtant, que ce soit l'héroïne qui y ait mis le plus d'enthousiasme et qu'elle justifie l'opinion qui veut que la femme reste victorieuse, aussi bien dans l'intensité de la passion que sur le terrain de la coquetterie et dans l'art de plaire.

Si, dans une heure de dépit amoureux, Fran-

(1) Bouillet (Nobil. d'Auvergne, T. I, P. 325), veut que ce soit seulement Morin II de Bréon qui soit devenu seigneur de Mardogne, au milieu du XIIIe, par son mariage avec Françoise de Rochefort. M. P. de Chazelles assure, au contraire (Dict. stat. du Cantal, T. III, P. 190), que les Bréon possédaient Mardogne dès le XIe siècle et que Françoise, unique héritière de la branche aînée, dame de Mardogne, épousa son cousin Morin, chef du rameau puîné. La maison de Bréon s'éteignit à la fin du XIVe en Dauphine de Bréon qui porta la terre de Mardogne à son mari Pierre de Tinières. L'aïeul de notre Armand, Armand Ier de Bréon, s'était croisé en 1102 et avait assisté l'année suivante au siège de Tripoli.

çois Ier grava, aux vitres de Chambord, la boutade fameuse :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie

d'autres psychologues, tout aussi experts du cœur féminin, assurent que l'homme sera toujours inférieur à la femme dans l'art d'aimer. En vain, selon eux, mettra-t-il dans sa passion tout l'emportement de ses énergies masculines, toute la fougue d'une sensualité exacerbée; il se lassera, à la longue, de l'inutilité de son effort. Bien rares sont les tenaces qui ont vraiment aimé sans espoir, persisté jusqu'à la mort dans une immuable fidélité qui ne fut pas, au moins, faite d'émotivants souvenirs. A la femme seule, assurent-ils, appartient le privilège exclusif de cette persistance inlassable que rien ne rebute et ne décourage. Epuré dans son essence, ennobli dans son objectivité, cet indéfectible amour s'enveloppe de mystère et de silence, ne s'alimente que de sacrifices; il produit, alors, les grandes mystiques, les héroïnes du dévouement qu'aucun péril n'effraie, que l'ingratitude la plus noire laisse toujours

compatissantes parce qu'il se vivifie sans cesse à une source inépuisable d'énergie.

Il n'avait rien d'aussi éthéré, semble-t-il, l'amour de l'unique poétesse qu'ait produit la Haute-Auvergne, au Moyen Age, et c'est en amante passionnée, désireuse d'être payée de retour qu'elle « dépeint sa flamme » au trop insensible Armand de Bréon ! Elle est, certes, une grande amoureuse, et les trois chansons que nous possédons d'elle ont un caractère passionnel des plus caractérisés ; mais pour ardente qu'elle soit, sa tendresse garde une forme plutôt soumise et implorante que dominatrice et hardie qui fait dire très justement à l'historien des femmes Troubadours : « Les Troubadouresses « font montre de sincérité, d'affection qui confine « parfois à la passion ardente et à la hardiesse ; « seule, la dame de Casteldoze nous donne comme « un écho de la condition soumise de la femme dans « l'ancienne constitution Allemande. Elle supplie « toujours son amant d'une façon humble et res- « pectueuse » (1).

Cette tonalité différencie, en effet, la poétesse

(1) Schultz : « Die Provenzalischen Dichterinnen » — Les Poétesses Provençales. Leipzig, 1888.

Cantalienne de ses vingt émules du douzième et du treizième siècles : Azalaïs de Porcairagues reste dans la pénombre. Beatrix, Comtesse de Die, la Sapho Provençale, fille du Dauphin de Vienne, tient la tête de toutes les poétesses médiévales avec ses quatre chansons si tendrement amoureuses pour son ami le Comte Raimbaud d'Orange. Alamanda à peine connue. La Comtesse Garsende de Forcalquier dont l'ardent besoin d'aimer lui fit épouser à la mort de son mari : le Comte Alphonse II de Provence, deux Troubadours : Elias de Barjol, puis le Comte Guy de Cavaillon. Marie, Comtesse de Ventadour, l'amie de Pierre de Vic et de Guy d'Ussel, souveraine des Cours d'Amour, aussi sage que belle et savante. Dona Lombarda, l'amie de Bernard d'Armagnac. Isabelle de Palaviccini célébrée par Elias Cairel et qui alla se marier en Roumanie. Almuc de Casteldon ou plutôt Almodie de Châteauneuf-Randon et Yseult de Capion à peine connues. Tibors de Séranon « aimée de grand amour, fort honorée par tous les hommes de bien, vénérée par toutes les femmes d'élite ». Agnès ou Alaïs de Vedallana. Gormonde de Montpellier, dont la longue réponse au « *sirventés* » de Guilhem

La Dame de Casteldoze

Miniature extraite du manuscrit fr. 12474
de la Bibliothèque Nationale

Figueira est un poème de belle envolée. Clara d'Anduze, aimée d'Hugues de Saint-Cire, le biographe des Troubadours. Jalouse de sa voisine Ponsa, elle aima et haït Hugues tour à tour et, finalement, comme elle le dit elle-même :

— « Longues furent leurs amours; ils eurent « beaucoup de querelles et se réconcilièrent sou- « vent ». Guillelma de Rosers, la Languedocienne aimée du poète Génois Lanfranc de Cigala avec qui elle échangeait des chansons. Biéris de Romans. Gaudairence de Blanchemain dont les noms seuls ont survécu sans qu'on sache rien de leur vie. Les vingt-deux « *cansons, coblas* et *tensons* » qui nous restent des poétesses médiévales, insuffisantes pour permettre d'apprécier pleinement la valeur littéraire qui les différencie, suffisent, au moins, à prouver que les Troubadours trouvèrent souvent dans la dame à laquelle ils adressaient leurs vers de dignes partenaires et que les réponses étaient parfois supérieures aux déclarations des poètes enamourés.

Tant par le nombre de leurs œuvres qui sont venues jusqu'à nous que par la valeur de ces poèmes, auxquels des critiques autorisés ont été jusqu'à accoler l'épithète de chefs-d'œuvre, la Pro-

vençale Comtesse de Die et la Cantalienne dame de Casteldoze restent privilégiées. On s'accorde à considérer leurs œuvres comme ce que la Poésie féminine a produit de plus parfait au Moyen Age. Nous avons dit le charme preneur, la sincérité séduisante qui se dégagent des poèmes de Béatrix de Die (1) ; ceux de l'épouse de Turc de Meyronne ne leur sont vraiment pas inférieurs. Les trois chansons de notre amoureuse Cantalienne, ou, plutôt, les trois odes érotiques qui nous restent d'elle, dépeignent toutes trois le même sentiment. Elle prie, elle sollicite son amant et se demande, sans cesse, à elle-même, quel nouveau sacrifice elle pourrait lui faire pour le mieux captiver. Reconnaissons avec les auteurs de l'Histoire Littéraire que ces chansons sont : « toutes les trois pleines de poésie « parce que le cœur qui les a dictées était apparem- « ment plein d'amour » (2).

Le biographe du treizième siècle, Hugues de

(1) Biographie de Pierre de Rogiers.

(2) Hist. Littér., T. XVIII. — « On placera incontestablement, ajoute l'auteur, la dame de Casteldoze à côté de la célèbre Comtesse de Die. Leurs poésies sont, sans contredit, les chefs-d'œuvre des dames Troubadours. »

Saint-Circ, trace de notre héroïne ce très succinct portrait :

— « Na Castellosa si fo d'Alvergne, gentils « domna, moiller del Turc de Mairona; et amet « N'Arman de Bréon, e fetz de lui sas cansos. Et « era una domna mout gaia e mout enseignada e « mout bela. »

— « La dame de Castellose fut d'Auvergne, noble « dame, femme de Turc de Mairone. Elle aima le « seigneur Armand de Bréon et composa ses chan- « sons à son sujet. C'était une dame fort gaie, fort « savante et fort belle. »

Tenons pour acquis que notre poétesse avait un agréable caractère, qu'elle était d'esprit enclin à la gaieté et d'humeur joviale; ne chicanons pas davantage sur sa science et admettons qu'elle était savante pour son temps. Mais précisons ce qu'on appelait une femme instruite, « *mout enseignada* », au début du treizième siècle. Cette instruction n'a rien de commun avec celle des « *Femmes Savantes* » ou des « *Précieuses ridicules* » de Molière; la dame de Casteldoze ne risquait pas

d'être embrassée par amour du Grec (1) ! La culture intellectuelle, même chez la femme, était, à cette époque, des plus rudimentaires; l'enseignement le plus raffiné donné aux plus grandes dames ne consistait guère que : « dans la lecture de quelques « romans, dans l'art des vers et de la musique et « surtout dans le talent de la conversation et le « ton de la bonne compagnie (2). Nous sommes mieux documentés sur sa beauté grâce à deux miniatures conservées à la Bibilothèque Nationale (3). L'une et l'autre représentent la dame de Casteldoze debout, déclamant, sans doute, une de ses poésies, le bras gauche étendu, la main ouverte dans un geste familier aux orateurs, tandis que le droit est reployé, la main à demi engagée dans une ouverture du vêtement, au-dessous de la taille. Somptueusement vêtue d'une robe rouge à traîne, au corsage ajusté, enrichi de broderies, elle se drape dans un manteau d'étoffe bleue bordé de vair, cette fourrure si appréciée au Moyen Age, dont les grandes

(1) « Pour l'amour du Grec, souffrez qu'on vous embrasse » — Molière.

(2) Hist. Littér., T. XVIII.

(3) Manuscrits Français, 854, folio 125, et 12.473, folio 110.

dames agrémentaient fréquemment leurs costumes de cérémonie.

C'est en ces somptueux atours qu'elle aurait paru, au dire du Dictionnaire statistique du Cantal à la Cour d'Amour tenue au château de Pierrefeu, près de Saint-Remy en Provence (1) et s'y serait consolée de la froideur et des dédains d'Armand de Bréon en agréant les hommages d'un fervent adorateur de ses charmes, Pons de Mérindol. Ce Troubadour Provençal, dont rien ne nous est parvenu, était seigneur de Mérindol au diocèse d'Apt (2). Pierre de Chasteuil-Gallaup nous l'assure d'après un manuscrit de 1307 dont il donne cette citation :

« Pons de Merindol si fo un gentils castelans de « Proensa, seignier de Merindol, que es en riba de « Durensa, valens cavaliers, larcs, bons guerriers, « ben avinens e bon trobador. Enamoret se de Na « Castelosa, gentil domna d'Alvergne que era en « la cort de la reina Beatritz de Proensa, que lo « amet et fetz de lui mantas bonas cansos; et era

(1) Arr. d'Arles.
(2) Cant. de Cadenet, arr. d'Apt (Vaucluse).

« la domna mout gaia, mout enseignada et mout « bella » (1).

Pons de Mérindol était un noble seigneur de Provence, possesseur de la terre de Mérindol sur les rives de la Durance, preux Chevalier, généreux, vaillant guerrier, d'extérieur agréable et bon Troubadour. Il s'enamoura de la dame de Casteldoze, noble dame d'Auvergne qui était à la Cour de la reine Béatrix de Provence. Elle l'aima et fit sur lui maintes bonnes chansons. Cette dame était fort gaie, très savante et infiniment belle.

Qu'une invincible attirance ait entraîné la femme du trop brutal Turc de Meyronne vers le beau et doux Armand de Bréon, le contraste permet de plaider les circonstances atténuantes en faveur de sa tiédeur conjugale; mais utiliser un voyage littéraire en Provence pour y chercher un nouvel amant, ce n'est plus excusable faiblesse de cœur mais dévergondage tout pur! Elle descend du

(1) P. de Chasteuil-Gallaup : « Discours sur les arts triomphaux dressés en la ville d'Aix », 1731 P. 34. Cet écrivain prétend avoir tiré cette citation d'une copie d'un manuscrit du Louvre qui datait de 1307. P. Meyer la considère comme apocryphe (Romania, T. XII, P. 404). Chabaneau qui l'enregistre, P. 96, paraît partager cette opinion.

coup de son rang de grande amoureuse pour se perdre dans la foule vulgaire des passionnelles! Heureusement pour elle, sa défense est facile et la simple juxtaposition des dates suffit à démontrer l'impossibilité matérielle de l'accusation et à la laver de cette calomnie.

Il y a bien eu une Cour d'Amour tenue à Pierrefeu, mais un siècle après la mort de Dona Casteldoza et les noms qu'indique le grand mystificateur Nostradamus ou Jean de Nostre-Dame, sont de pure fantaisie tant pour la Cour d'amour de Romanin que pour celle de Pierrefeu. Un séjour de notre poétesse Cantalienne à la Cour de Béatrix de Provence n'est pas moins controuvé. Il faudrait l'y conduire quasi-centenaire!

Raymond-Bérenger V, Comte de Provence, dernier héritier mâle de Douce de Carlat-Provence, Comtesse de Barcelone, mourut sans laisser d'autre héritier que ses quatre filles : Marguerite, femme de Saint Louis, roi de France, Eléonore, reine d'Angleterre, Sancie, femme de Richard, empereur d'Allemagne, et Béatrix, héritière désignée par son père des Comtés de Provence et de Forcalquier dont le roi d'Aragon, le Comte de Toulouse et Charles

d'Anjou, frère cadet de Saint Louis, brignaient la main. Blanche de Castille, bien qu'elle rendit parfaitement malheureuse sa belle-fille, sœur de l'héritière de Provence (1), réussit, par promesses, me-

(1) Saint Louis qu'on verra (Biographie d'Astorg d'Aurillac) très ferme, entêté même, dans ses projets, resta toujours « très petit garçon » devant sa mère dont l'esprit autoritaire le dominait entièrement. Or, Blanche de Castille était, dans toute la force du terme, « une belle-mère » pour Marguerite de Provence. Il faut lire dans Joinville les détails de la vie intime du saint roi terrorisé par sa mère!

— « Les duretés que la reine Blanche fit à la reine Marguerite « furent telles que la reine Blanche ne voulait pas souffrir, autant « qu'elle le pouvait, que son fils fût en compagnie de sa femme, « si ce n'est le soir quand il allait coucher avec elle. A Pontoise, « les appartements du Roi et de la Reine, placés au-dessus l'un « de l'autre, communiquaient par un escalier tournant. Ils se « donnaient rendez-vous dans cet escalier! Et ils avaient ainsi « accordé leurs besognes (avaient pris telles dispositions) que, « quand les huissiers voyaient venir la reine Blanche dans la « chambre de son fils, ils battaient les huis (portes) de leurs « verges et le roi s'en venait courant dans sa chambre pour que « sa mère l'y trouvât. Et ainsi faisaient à leur tour les huissiers « de la chambre de la reine Marguerite quand la reine Blanche « y venait pour qu'elle y trouvât la reine Marguerite. Une fois, « le roi était auprès de la reine sa femme, et elle était en très « grand péril de mort parce qu'elle était blessée d'un enfant qu'elle « avait eu. La reine Blanche vint là et prit son fils par la main « et lui dit : « Venez-vous-en; vous ne faites rien ici ». Quand la « reine Marguerite vit que sa belle-mère emmenait le roi, elle « s'écria : « Hélas vous ne me laisserez voir mon seigneur ni « morte ni vive! » Et alors elle se pâma. On crut qu'elle était « morte, et le roi qui crut qu'elle se mourait, retourna et, à « grand'peine on la remit en point. » — Joinville, cité par Charles Roux : « Aigues-Mortes », P. 183.

naces et corruption, à séduire les Provençaux et à créer un courant d'opinion en faveur de Charles d'Anjou. Sous prétexte d'assurer la liberté de la jeune héritière, le frère du roi de France passa en Provence à la tête d'une armée et finalement, épousa à Aix, en 1245, la jeune Comtesse Béatrix. Ce ne peut donc être que postérieurement à cette date que la dame de Casteldoze serait venue à la Cour d'Aix. La matérialité du voyage n'est pas impossible; mais ce qui parait absolument improbable, c'est que la poétesse Cantalienne, qui frisait alors la cinquantaine si elle ne l'avait même déjà franchie, ait pu enflammer Pons de Mérindol, qu'elle ait conservé elle-même, mieux que « la femme de quarante ans » de Balzac, une incandescence vraiment... exagérée. Il nous plaît de croire, plutôt, que la peu enthousiaste mais très fidèle épouse du Turc de Meyronne donna chastement à Armand de Bréon tout son amour, mais qu'à son lit de mort, elle put faire à son mari la très franche confession qu'une grande dame de la cour de Louis XV avouait au sien : « Monsieur, je ne vous aimai jamais, vous ai toujours tenu pour un butor et un franc imbécile. J'ai été fort courtisée, mais vous m'aviez

dégoûtée de l'amour. Je ne vous trompai jamais par l'unique crainte de voir s'évanouir derechef mon beau rêve ».

Pierre de Cère de Cols

(Peire de Cols)

XIIIe

Lorsqu'en venant d'Aurillac, la capitale Carladézienne apparaît, au détour du chemin, étagée sur la pente au pied du roc sur lequel se dressait le Castel-Viel, une avenue de noyers séculaires arrête l'œil à mi-côte, chemin ombreux conduisant de la ville à une riante maison de campagne dont la façade tournée au Midi contemple de toutes ses fenêtres le grandiose panorama de la luxuriante vallée de Vic. (1) La moderne villa de Cols occupe l'emplace-

(1) Qu'on me pardonne un cher souvenir d'enfance. Cols appartenait, vers 1868, à M. D..., juge de paix à Vic. Lorsqu'une crise de goutte clouait sur son fauteuil ce patriarcal magistrat, les plaideurs montaient à Cols où le digne homme rendait la justice dans son salon transformé en prétoire. Appelée à témoigner en faveur d'un de ses fermiers, justiciable de Vic, ma grand'mère, la Baronne de Pollalion de Glavenas, née de Sales du Doux, voulut attendre sur la terrasse son tour d'être entendue. Adorant sa vallée natale, elle sut trouver, pour m'en préciser une à une les beautés si diverses, des expressions faisant si bien image qu'elles se gravèrent profondément dans mon esprit d'enfant. Pour la première fois, j'eus, ce jour-là, la notion confuse des sensations artistiques que peut faire naître la vue d'un beau paysage, d'un site aimé. — Nature artiste, mon premier « *cicerone* » avait été à bonne école. Son mari, élève de David, camarade d'atelier de Gros, Gérard, Ingres, Delaroche, Girodet, était peintre de valeur réelle, plusieurs fois médaillé au Salon. La manière du baron de Pollalion de Glavenas était celle de l'Ecole de David Girodet, un peu « *pompier* » peut-être, mais si consciencieuse,

ment d'un petit château qui dressait, dès le douzième siècle, sa fine tourelle au-dessus de la prairie qui ondule à ses pieds jusqu'à la Cère. Discrète demeure édifiée par un des seigneurs de Vic, a prétendu la légende, sorte de pavillon où le preux chevalier allait, peut-être, méditer sur ses fins dernières, faut-il charitablement supposer. Respectons la légende sans la suivre et constatons que ce petit fief de Cols avait été fort anciennement démembré de la terre de Vic, par les seigneurs de Cère, pour servir d'apanage à leurs cadets qui en prenaient le nom.

On a vu que les deux familles de Vic et de Cère, sorties fort probablement de commune souche, se partageaient le domaine féodal de Vic, résidaient l'une et l'autre au Castel-Viel qu'elles entretenaient à frais communs.

On ne connaît que confusément quelques membres isolés de cette famille de Cère avant Guillaume de Cère, Chanoine de Clermont, Jean son frère et Guillaume son neveu qui firent hommage en 1279

---

travaillant le moindre détail. Ses portraits, ses scènes militaires, ses paysages surtout, très serrés de dessin, ont une valeur réelle et un très chaud coloris.

à leur suzerain, Henri II, Comte de Rodez et Vicomte de Carlat, à cause de leur maison de Cère située à Vic, de la coseigneurie de Vic et de diverses possessions féodales situées au même lieu. Le fief et le château de Cols étaient indubitablement compris dans cet aveu ainsi que dans les hommages rendus, pour les mêmes terres, par Renaud 1er de Cère, fils de feu Hugues en 1333 et 1335, par Pierre de Cère fils de Géraud en 1344, puisqu'ils figurent dans l'aveu que Renaud II de Cère fit en 1353 au même Vicomte de Carlat pour la coseigneurie de Vic, la maison forte de la Portarelle, les domaines, cens, rentes, dîmes, partie de la Viguerie de Vic, le fort de Valconeyre, le mas de Brughat, les cens et rentes de Condamine, Vialard, Cols, Trémolet (1), etc., et que Cols est également mentionné dans un acte de 1355 comme appartenant à la famille de Cère (2). En réalité, le petit fief

(1) Tremolet, petit château, commune de Thiézac, bâti sur un roc, dominant le fameux « Pas de Cère ». La rivière coule à ses pieds, au fond d'un gouffre, à travers un entassement cahotique de rochers.

(2) Bouillet : Nobil. d'Auvergne, T. II, P. 56. — Dict. stat. du Cantal, T. V, P. 550 et 563. — Dans ce dernier ouvrage, le

de Cols a fait partie, dès l'origine des domaines de la maison de Cère et n'en sortit qu'à l'extinction de cette famille quand son héritière, au moins du rameau principal, N. de Cère, épousa, vers 1355, le seigneur de la Vaissière dont la postérité résidera à Cols jusqu'à la fin du XVIe siècle (1).

Pierre de Cère de Cols, connu exclusivement sous ce dernier nom comme Troubadour (2), pouvait être le frère ou l'oncle du Chanoine de Clermont précité et de Jean de Cère, coseigneur de Vic. Aucune particularité de sa vie ne nous est connue; était-il Damoiseau, vaillant Chevalier, ou d'Eglise, Moine ou Dignitaire Séculier? Rien ne permet une sérieuse conjecture. En d'autres temps, la tonalité amou-

---

Comte de Sartiges attribue le même hommage à deux Renaud qu'il appelle tantôt de Cère, tantôt de Vic. Il s'agit, en réalité du seul Renaud II de Cère, coseigneur de Vic. — Arch. de la Cour des Comptes, Reg. 472 et 473.

(1) Cette famille de la Vaissière, d'origine chevaleresque, était possessionnée dès le XIIe dans la par. de Raulhac, d'où elle a essaimé en Rouergue et à Vic. Un de ses membres épousa l'héritière des de Cère. Leur fils se fixa à Cols. Sa descendance s'y perpétua jusqu'au XVIe. Depuis lors, Cols a passé en diverses mains.

(2) Chabaneau, P. 164 : Peyre de Cols d'Aorlhac (Cols, commune de Vic-sur-Cère, arr. d'Aurillac). — Seulement dans C.-Gr., n° 337 — Hist. Litt., T. 19, P. 612.) »

reuse de la seule de ses poésies venue jusqu'à nous porterait plutôt à voir en son auteur quelque galant damoiseau tout occupé de plaire aux dames. Mais l'ère des Troubadours a été trop fertile en hommes d'Eglise des plus libres pour en tirer aucune documentation. Son parent Pierre de Vic, le Chanoine de Rogiers, cent autres, nous ont prouvé que froc, camail et mitre n'étaient pas incompatibles avec une très grande liberté de langage et le souci de la galanterie.

« Pierre de Cols, observe l'Histoire Littéraire, « peut être cité avec Pierre Espagnol et Guillaume-« Hugues d'Albi à cause de leur amour de la compa-« raison qu'ils poussent à l'exagération.

« Pierre de Cols d'Aorlac, dans une pièce éro-« tique de 19 vers, seul ouvrage de lui qui nous soit « resté, emploie trois fois cette figure. Il compare « l'amour au soleil ; il compare sa dame au gerfaut ; « il se compare enfin à la salamandre, qui jouit « dans le feu comme dans un bain, et recherche « d'autant plus la chaleur, son aliment, qu'elle en « est plus vivement pénétrée (1).

(1) Hist. Littér. T. XIX.

Si nous ne pouvons rien dire de plus de ce Troubadour de la maison de Cère, nous ne résisterons pas au désir de relater un fait d'armes d'un membre de cette famille, arrière-neveu de notre poète. Au déclin de la Chevalerie, aux dernières années du XIVe siècle, où Chevaliers et Troubadours se faisaient de plus en plus rares, le dernier Chevalier connu de cette vieille race Cantalienne accomplit un beau fait d'armes qui a auréolé son nom. De ces deux maisons quasi jumelles des de Vic et des de Cère, la première doit à un poète la gloire de voir son souvenir encore évoqué grâce au Prieur de Montaudon, l'autre s'estompe dans le recul des temps en laissant surtout l'impression d'une de ces races qui n'avaient d'autre vocation que de brandir l'épée. Il semble que du jour où la valeur individuelle ne décide plus uniquement du sort des batailles, que les gens de pied prennent à Poitiers, à Crécy, à Azincourt leur place de combat, qu'apparaissent les premiers canons, ces familles, pépinières de rudes manieurs de haches et de glaives, se sentent dépaysées, désormais inutiles, et disparaissent.

Renaud VI, sire de Pons en Saintonge, Vicomte de Carlat, du chef de son aïeule Isabelle de Car-

lat-Rodez, héritière de la Vicomté, avait suivi la bannière d'Angleterre. Il rentra en 1370 au service de la France dont il devient, dès lors, un des meilleurs Capitaines, secondant puissamment le Connétable Du Guesclin, méritant les titres glorieux de « Père, Protecteur et Conservateur des deux Aquitaines » Mais à servir le roi de France en Poitou Périgord, Angoumois et Saintonge, Renaud VI n'avait pu défendre la forteresse Carladézienne qui était tombée avant 1379 au pouvoir des Anglais. La bannière au léopard flottait sur la Tour Noire de Carlat et le Capitaine de Routiers, Gausseran de Caupènes y commandait au nom du roi d'Angleterre. Son lieutenant, Jacques Breton, « de l'obéissance du roi d'Angleterre », précise la chronique, laissant à son chef la garde de la place, tentait de fréquents coups de mains sur les châteaux du Carladez. C'est ainsi qu'il était venu mettre, en 1388 le siège devant le château de Crommières (1) à quelques kilomètres de Carlat.

(1) Commune de Raulhac, limitrophe de celle de Carlat, toutes deux du cant. de Vic-sur-Cère et de l'arr. d'Aurillac. Le château de Crommières, dont on a peine à retrouver quelques traces, était bâti entre Raulhac et le château de Puech-Mourier. Il fut plus tard confisqué sur Pierre de la Guiole et rasé. — (Dict. stat. du Cantal. T. V, P. 87.)

Vézian Rolland de Crommières, seigneur du château, chef de cette antique race féodale, connue dès le Xe siècle, occupé sans doute dans quelqu'autre de ses places, avait confié le soin de défendre Crommières à Louis et Hugues de Cère qui en avaient accepté la charge moyennant une solde de trois cents écus d'or. Le château était spacieux et protégé par une triple enceinte de remparts, nous apprend un de nos anciens historiens (1). Jacques Breton organisa-t-il un siège en règle ou risqua-t-il un de ces hardis coups de main, tactique préférée des Routiers?

Ce qui est certain c'est que Crommières tomba en son pouvoir et qu'il y fit prisonnier Louis de Cère, « de l'obéissance du roi de France », qu'il emmena captif à Carlat. Jacques Breton estimait, en bon Routier, qu'il vaut mieux profit que gloire et l'honneur d'avoir capturé le défenseur de Crommières l'intéressait beaucoup moins que la rançon qu'il espérait obtenir de son prisonnier. A la demande du Routier Anglais, Louis de Cère opposa un énergique refus, affirmant que, lors de la reddition

(1) Manuscrit Murat-Sistrières.

de Crommières, il n'avait pas donné sa foi aux Anglais, n'avait fait aucune promesse et n'était tenu, par conséquent, à aucune rançon. Pour solutionner le différend, on eut recours au procédé en honneur à l'époque, entre Chevaliers : le combat en champ-clos.

Le 30 décembre 1388, au dire des uns, ou le 2 janvier 1389, selon d'autres, les deux adversaires entrèrent dans la lice, à Rodez, avec tout le cérémonial d'usage, en présence du Comte d'Armagnac qui présidait à cette rencontre, entouré d'une foule de Chevaliers et d'Ecuyers friands de ce sanglant spectacle. Passons sur les préparatifs et les péripéties du combat, donnons seulement le résultat final : « Et les partis se joignirent et l'Anglais tomba tost « après et se rendit et fut désarmé au champ, gis- « sant à terre et jetté hors de la lice »

C'est sur ce beau geste d'apothéose que le nom de Cère disparaît de nos annales Cantaliennes. Il est à croire que s'il avait pu être témoin de cette prouesse d'un Chevalier de sa race, Pierre de Cols y eut trouvé matière à un « *sirventés* » enflammé, à quelque claironnante chanson.

Faydit du Bellestat

XIIIe

Les horizons coutumiers à nos yeux d'enfant, le paysage qui encadre la maison natale exercent, affirment les psychologues, une influence réelle sur notre sensibilité. Ils impriment à notre nature une orientation vers la joie ou la tristesse, nous prédisposent à une émotivité plus ou moins intense, ont, sur la formation de notre caractère, une part importante, que l'éducation atténue ou développe. Prédisposition à la rêverie que le Breton puise dans la monotone contemplation de ses landes arides, propension au rire, à la vie heureuse et facile du Tourangeau né dans le « Jardin de la France », expansivité et exubérance du Méridional surchauffé par le soleil, énergie et âpreté à la lutte du montagnard habitué à combattre les obstacles que lui oppose la nature, calme placidité du Beauceron habitant la plaine, fatalisme résigné des riverains de la mer mauvaise. A tenir cette théorie pour exacte, Faydit du Bellestat devait être un mélancolique et un concentré.

D'Aurillac à Mauriac, les plateaux granitiques avec leurs parties élevées couvertes de céréales,

leurs vallonnements herbeux, s'étendent jusqu'à Ayrens où l'aspect change brusquement. Ce n'est plus, au delà, dominant les gorges sinueuses de la Maronne, aux escarpements abrupts, qu'une succession de collines fortement ondulées où se creusent des plis profonds que dominent en promontoire des plateaux comme celui de Saint-Illide et d'Albars (1). Aujourd'hui, le labeur opiniâtre du laboureur a réussi, à force de ténacité, à conquérir, çà et là, des terres arables sur les hauteurs, à défricher les forêts qui recouvraient les pentes et, utilisant parcimonieusement la plus modeste source, à créer des prairies dans le moindre vallonnement où les pluies ont recouvert d'une mince couche de terre dévallée des sommets, le schiste et le sable primitifs. La lande

(1) Albars (turris albae) appartenait, dès le haut moyen âge, à une des races les plus anciennes d'Auvergne dont les immenses domaines ne firent que s'accroître de siècle en siècle. Au Xe, le sire d'Albars obtint de son beau-frère Aldroalde de Saint-Christophe, Abbé d'Aurillac, inféodation de la grande terre abbatiale de Clavières-Ayrens où il fixa sa résidence, laissant à Albars un de ses puinés dont la descendance s'y est perpétuée jusqu'à 1760, sous le nom d'Albars-Barriac. Les sires d'Albars, Barons de Clavières-Ayrens s'éteignirent au XVIe en une fille dont la descendance leur fut substituée. La terre de Clavières-Ayrens offre cette particularité d'avoir été transmise par alliances aux douze familles qui s'y sont succédées, sans avoir jamais été aliénée, du Xe au XXe siècle.

apparaît encore infertile sur de vastes étendues, piquée de maigres bouleaux, donnant au site cette mélancolique uniformité qu'égaient seules la mauve floraison des nappes de bruyères et les vertes touffes des genevriers épineux. Plus sauvage encore et autrement désolée devait être jadis cette région Cantalienne lorsqu'elle se présentait entièrement couverte de bois à la seule exception des sommets si rocailleux que le bouleau lui-même n'avait pu y accrocher ses racines.

A mi-côte, face à Saint-Illide, à quelques centaines de mètres du bas-fond où s'élèvera, un peu plus tard, le château de La Bontat (1), une dépression

(1) Dès le XIIe, peut-être même à une époque antérieure, une race, probablement surgie du sol, laborieuse et têtue, sans doute, s'était constitué un domaine aux confins des paroisses d'Ayrens et de Saint-Illide, dans ces forêts dont elle avait adopté le nom. Cette famille de Selve (Silva, silvas, forêt) avait édifié son repaire, aujourd'hui détruit, sur le plateau où subsiste le village de Selve. Elle n'en disparut qu'au XVIe, lorsque son château fut ruiné par les Huguenots, maîtres de Clavières-Ayrens. Fort anciennement, quelque puîné de cette race s'enfonça plus avant dans la brousse, du côté de Saint-Illide, pour s'y tailler un domaine. Il estima si heureux le défrichement réalisé, tout voisin du Bellestat, qu'il l'appela « *La Bontat* ». Sa descendance s'éteignit en 1374 en Jeanne de Selve, dame de La Bontat, mariée à Armand de Prallat, originaire du lieu de ce nom, commune de Saint-Projet de Salers. La maison de Prallat résida à La Bontat jusqu'à

de terrain se creuse en vallonnement, verte clairière ceinturée de bois que les hauteurs voisines protègent des rafales. La lande est tout proche, inculte, désolée; le contraste est si fort entre le gai tapis vert du bas-fond et la bruyère voisine, grise et pelée, qu'il justifie le nom du « *Bellestat* » donné au château caché dans ce repli (1).

Son fondateur, l'aïeul, peut-être même, le père de notre Troubadour, était-il venu chercher asile en ce lieu désert, chassé de son foyer méridional par la Croisade Albigeoise. Echappé, peut-être, aux massacres de Béziers, de Lavaur ou de Muret, avait-il fui jusque dans cette solitude pour y cacher sa foi Cathare, y pleurer la ruine de la patrie Romane?

C'est là pure supposition, risquée par les Romantiques, mais qu'il faut bien se garder de prendre

son extinction en 1616 où son héritière épousa Mercure de Jugeal de Veilhan dont la postérité a conservé cette terre jusqu'au XIXe siècle. — (Dict. stat. du Cantal, T. I, P. 240, T. III, P. 470. Bouillet : Nobil. d'Auv., T. V, P. 180.)

(1) Au XVe, le château du Bellestat se composait de deux vastes corps de logis défendus par deux grosses tours. — (Dict. stat., T. III, P. 470). — C'est aujourd'hui un hameau de la commune de Saint-Hilde, cant. de Saint-Cernin, arr. d'Aurillac. Une confortable maison bourgeoise, entourée d'un important domaine, a remplacé l'ancien château.

pour de l'Histoire. Le thème se prête bien à la légende puisque, d'après elle, le premier possesseur connu du Bellestat était dénommé « *lo Faydit Crozat* » — « le proscrit marqué d'une croix ».

On sait que l'appellatif méprisant de « *Faydit* » servait aux Croisés vainqueurs à désigner les malheureux Albigeois expulsés de leurs demeures, traqués comme bêtes fauves, rejetés à la vie sauvage, animaux malfaisants, tout empuantis d'hérésie, disaient les soldats de Montfort ! Lorsque, grâce aux prédications de Saint Dominique ou aux terrorisantes menaces des envahisseurs, les Languedociens affolés, consentaient à rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine, à abjurer en masse l'hérésie Albigeoise, les Inquisiteurs, se défiant de la sincérité de ces nouveaux convertis, leur imposaient le port continuel, sur le dos ou la poitrine, d'une grande croix de drap jaune, d'où le nom de « *crouzat* » qu'on donnait à ces brebis récalcitrantes revenues au bercail Catholique. Ce signe distinctif très apparent, permettait de veiller sur ces néophytes, de contrôler leur ponctualité à s'acquitter de la pénitence expiatrice qu'on leur avait imposée au baptême. Cette croix, loin d'être, comme celle des

pieux compagnons de Godefroy de Bouillon ou de saint Louis, l'emblême glorieux des méritoires expéditions outre-mer, devient un signe de défiance et d'opprobe, lorsqu'elle est appliquée de la main des Inquisiteurs à la poitrine des malheureux Albigeois vaincus. Elle est presque la sœur en ignominie de la roue qu'on obligera les Juifs à coudre sur leurs vêtements pour les mieux désigner, en temps de troubles ou d'épidémie, aux fureurs populaires.

Au temps où vivait notre Troubadour, le redoutable tribunal de la Sainte Inquisition promenait encore ses fureurs dans tout le Midi Français, envoyant ses victimes au bûcher ou les condamnant au perpétuel silence de l'emmurement. Le Moine libérateur Bernard Deliciosos n'avait pas encore paru ; aussi notre poète garde-t-il encore intact, fait-on remarquer, son surnom ancestral de proscrit « le Faydit du Bellestat » (1). Pour vraisemblable que puisse être la supposition, il faut constater, titres en mains, que le souvenir de l'humiliant signe

(1) Le prénom ou surnom de Faydit se rencontre au XIIIe et parmi les confrères contemporains de Faydit du Bellestat, on peut citer, presque dans son voisinage, Gaucelm Faydit, originaire de la ville d'Uzerche (Corrèze), auteur de soixante-dix pièces lyriques qui nous sont parvenues.

distinctif imposé se serait oblitéré, peu à peu, à la longue; « *Crozat* » se serait francisé en « *Crozet* ». Il est certain que, dès le XIVe siècle, cette famille portait le nom de « du Crozet de Bellestat ».

La personne même de notre Troubadour reste aussi nébuleuse que ses origines; on ne sait rien de sa vie et il n'est pas jusqu'à son berceau qui ne soit enveloppé d'obscurité. Chabaneau l'appelle Faidit de Bélestar et signale un lieu de Belestat en Ariège, mais sans en inférer que notre Troubadour en soit originaire (1). Un de nos compatriotes de Basse-Auvergne, serrant de plus près la vérité (2), constate qu'il est bien d'origine Auvergnate; mais, découvrant, aux environs de Vodables (3), un hameau de Bellestat, il se demande s'il faut l'assigner pour berceau à notre Troubadour. L'un et l'autre ne font que formuler une simple supposition qu'aucun document n'est venu confirmer.

---

(1) Chabaneau, P. 141 : « Faydit de Belestar (Belesta, Ariège, arr. de Foix, cant. de Lavelanet). Deux manus. lui attribuent une chanson de Richard de Barbezieux et la table d'un autre, une chanson d'Arnaut de Mareuil. » — Gr. n° 146. Hist. Litt., T. XX. .P. 592.

(2) Mége : Les Troubadours poètes et écrivains de la langue d'Auvergne ». — Revue d'Auvergne, 1887.

(3) Vodables, comm. des cant. et arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Des trois lieux de Bellestat connus, en Ariège, Puy-de-Dôme et Cantal, ce dernier seul possède des seigneurs de son nom, apparaît, au XIIIe siècle, aux mains d'une race féodale qui y est fortement implantée et s'y perpétuera jusqu'à son extinction. La simple logique oblige, à défaut de documents contradictoires formels, à croire notre poète issu de la seule et unique race qui porte de son temps le nom de Bellestat, d'autant plus qu'aucune autre ne s'est même révélée postérieurement à lui. Ces considérations, en présence, surtout, de l'absolue inanité de toute preuve et même du plus léger indice, nous font partager l'opinion de MM. le Baron de Sartiges d'Angles, de Ribier du Chatelet, Bouillet, etc., qui ont toujours considéré Faydit de Bellestat comme Cantalien, né au château de Bellestat en Haute-Auvergne, de la famille de ce nom dont la généalogie est établie par titres du XIIIe jusqu'à son extinction au milieu du XVIe siècle (1).

Le consciencieux auteur du dictionnaire statistique du Cantal semblerait confirmer singulièrement

(1) Baron de Sartiges : Les Troubadours Cantaliens, Annuaire du Cantal, année 1830. — Dict. stat. du Cantal, T. III, P. 470 et suiv. — Bouillet, T. I, P. 194 et T. II, P. 309.

l'origine Méridionale des du Crozet du Bellestat en affirmant qu'ils étaient puînés des Veyrac, seigneurs de Paulhan, en Languedoc (1) ; nous ignorons les bases de cette assertion. Mais, on connaît par titres, certain Damien du Crozet, seigneur du Bellestat qui vivait en 1249 et pouvait être frère ou neveu du poète. Les généalogistes donnent toute une série de membres de cette famille jusqu'à Jeanne du Crouzet de Bellestat, héritière de sa maison, mariée avant le 6 mars 1551 à Jean de Plaignes qui devint ainsi seigneur du Bellestat (2).

---

(1) Dict. stat. du Cantal, T. III, P. 470. — Nobil. d'Auvergne, T. VII, P. 90.

(2) Esmerarde du Crozet de Bellestat, fille de Guérin et femme de Pierre de Roquenatou, fait un hommage en 1337, Jean du Bellestat transige en 1390, Naudin de Bellestat le 11 janvier 1404, Jean de Bellestat est inscrit à l'armorial de 1450 (Ecartelé au 1 et 4 de gueules au gonfanon d'or, aux 2 et 3 d'argent à la tour de sable). Antoine, fils de Naudin, épouse en 1415 Louise de Montclar-Montbrun. Rigal du Crozet du Bellestat épouse avant 1448 Léone de Ribier, fille d'Aymeric et de Guyotte d'Albars-Clavières. Ces époux n'eurent qu'une fille, en qui s'éteignit la famille de notre Troubadour : Jeanne de Crouzet du Bellestat, mariée avant le 6 mars 1551 à Jean de Plaignes, seigneur de Plaignes, paroisse de Sainte-Eulalie, non loin du Bellestat que Bouillet croit appartenir à la maison de Ribier (Nobil. d'Auv., T. V, P. 126). Leur descendant, Jean de Plaignes-Bellestat, étant sans postérité directe, donna, en 1619, le Bellestat à son voisin Jean de Prallat de la Bontat. Marie de Prallat apporta cette terre

Le temps ne s'est pas montré moins dur aux œuvres poétiques de notre Troubadour dont nous ne possédons qu'un fragment de chanson; encore lui est-il disputé par Richard de Barbezieux auquel certains catalogues l'attribuent. Résignons-nous à ne pas mieux connaître ce Cantalien qui fut peut-être le chantre « des bruyères roses et des ravins gris ».

aux Leautoing qui en ont joui jusqu'à la Révolution. Le dernier descendant authentique de notre Troubadour, par son aïeule Jeanne du Crouzet de Bellestat : Jacques de Plaignes, employé pendant de longues années comme ouvrier terrassier, par le Duc de la Salle, au château du Doux, grand ami de la « dive » bouteille, homme d'esprit, presque poète, est mort sans postérité vers 1905, à l'abri du besoin, grâce à son mariage avec une femme de trente ans plus âgée que lui!

Bernard Amouroux

(Bernat Amoros)

XIIIe

De toutes les cités Cantaliennes, Saint-Flour, « la ville noire », est celle qui s'est le mieux gardée du « modernisme ». Les trains, qui s'arrêtent à ses pieds avant de franchir le pont fameux de Garabit, ont transformé en bourgade sans cesse grandissante autour de la gare, le faubourg Sainte-Christine, mais la capitale religieuse du Haut-Pays, assise sur son plateau de basalte prismatique, s'élevant à pic d'une centaine de mètres au-dessus de la vallée qui l'entoure de trois côtés, a gardé l'aspect rébarbatif du XIe siècle où le puissant sire de Brezons érigeait sur le mont Indiciac (1) le Monastère qui a donné naissance à la ville.

---

(1) Le mont Indiciac ne tirait pas son nom d'un phare (*indicium*), mais plus simplement de son possesseur Gallo-Romain Indicius. — « *Indicii — acum* », le lieu d'Indicius. — Un petit oratoire existait au Xe siècle sur le roc d'Indiciac où se conservaient les reliques d'un Evêque Florus qui serait venu mourir jadis en ce lieu. En 996, Astorg, le Taureau Rouge, seigneur de Brezons, donne à son parent Saint Odilon de Mercœur ce qu'il possède à Indiciac. Mais Amblard de Nonnette, Comptour d'Apchon, se refuse à ratifier la donation de ce lieu dont il est suzerain. Plus tard, Amblard de Brezons, petit-fils d'Astorg, décide son cousin et suzerain Amblard de Nonnette, Comptour d'Apchon,

Bien que son Eglise Abbatiale eut été consacrée en 1095 par le Pape Urbain II en personne, elle était encore une cité des plus modestes quand Bernard Amouroux (1), que les chroniques médiévales appellent Bernat Amoros y naquit dans les pre-

---

dit le Mal Hiverné, à ratifier la donation du mont Indiciac au Monastère de Cluny, en rémission de leurs crimes. Ainsi se fonde le Monastère qui abandonne le nom d'Indiciac pour celui de Saint-Flour. Peu à peu, la bourgade grossit autour de l'Abbaye et du château de Brezons.

La véridique et complète histoire de Saint-Flour n'a été écrite que par M. le Conseiller Boudet dont on ne saurait trop admirer l'ouvrage qui a débrouillé et mis au point tout ce passé lointain : « Cartulaire du Prieuré de Saint-Flour », publié en 1910. La légende de l'Evêque Florus et les origines San Floraines y sont lumineusement exposées.

Cet ouvrage, véritable monument d'érudition, montre avec une saisissante clarté comment la région San Floraine, tout entière aux mains laïques au Xe, a passé lentement par donations aux mains du Clergé, le Monastère de Saint-Flour en ayant la plus large part, mais les Abbayes rivales de Conques, Bonneval, Sauxilanges, La Chaise-Dieu, Brioude, s'efforcent d'obtenir aussi une part ! Finalement, les descendants des propriétaires primitifs disparaissent ou ne sont plus que des vassaux des Moines. Le tableau est des plus intéressants.

(1) Le nom d'Amouroux, Lamouroux est assez fréquent à Saint-Flour et dans le Cantal. Il était celui de deux récents Evêques de Saint-Flour, tous deux natifs de la cité Sanfloraine : Mgr Lamouroux de Pompignac, dont le frère était Président du Tribunal, et Mgr Jean Lamouroux. Un Amouroux, peut-être originaire de Saint-Flour, professeur de dessin ou photographe, résidait récemment à Aurillac.

mières années du XIIIe siècle. Il vit peut-être, de ses yeux d'enfant, le Comte de Toulouse et Amaury de Montfort, tenir un conciliabule dans le monastère San Florain en 1214, entendit publier, l'année suivante, sur le parvis abbatial, les Lettres Patentes par lesquelles le roi de France Philippe-Auguste accordait des privilèges à la ville, put contempler le fils de ce monarque, Louis VIII, pendant l'étape qu'il fit à Saint-Flour, en 1226, revenant de sa croisade contre les Albigeois pour aller mourir un plus loin, à Montpensier, au delà de Clermont.

Bernard Amouroux appartenait-il à une famille de la plèbe ou de la bourgeoisie San Floraine? Il est impossible de le préciser. Saint-Flour n'était pas, à cette époque, la cité épiscopale qu'elle deviendra un siècle plus tard (1), dans son monastère se concentrait toute l'activité intellectuelle et ce fut sans doute à son école, sous la direction du Prieur Foul-

(1) C'est en 1317 que Jean XXII (originaire de Cahors) démembra l'immense Evêché d'Auvergne ou de Clermont pour créer celui du Haut-Pays. Les Abbés d'Aurillac et de Brioude ayant refusé cette dignité pour ne pas perdre leurs privilèges, le nouveau siège fut établi à Saint-Flour.

ques (1) que Bernard apprit le rudiment et les connaissances élémentaires exigées de ceux qui voulaient embrasser l'état ecclésiastique. Endossa-t-il le froc bénédictin ou fut-il enrôlé dans les cadres du clergé séculier? Cette dernière hypothèse est la plus probable puisqu'il se qualifie lui-même de Clerc. Il ne paraît, en tout cas, avoir jamais rempli aucune charge, ni joui d'aucun bénéfice Ecclésiastique. Moine gyrovague ou plutôt Clerc sans fonctions, il fut pris de bonne heure du désir de quitter son froid berceau pour s'en aller courir le monde.

Si Troubadours et Jongleurs escaladaient rarement, sans doute, le sentier taillé dans le roc vif qui menait du bas faubourg à la « ville noire », ils devaient suivre nécessairement la route très fréquentée allant vers Clermont et Lyon qui traversait le faubourg où un pont muni de portes barrait, dès le XIe siècle, la petite rivière de l'Ander (2). Notre jeune Clerc allait, peut-être, y guetter leur passage, profiter de l'étape qu'ils y faisaient pour

(1) Le chef du Monastère de Saint-Flour portait le titre de Prieur. Foulques est déjà Prieur en 1180 et son successeur, Delmas de Nepcher, n'apparaît qu'en 1252.

(2) Ce pont fortifié aurait établi par Saint Odilon, Abbé de Cluny.

s'initier aux mœurs de ces nomades dont l'aventureuse existence le séduisit. Lui-même nous apprend qu'il partit avec eux pour les contrées plus ensoleillées de Provence où il fit un long séjour. Le soin qu'il met à nous dire qu'il y fréquentait les meilleurs Troubadours, sa naïve fierté à ne pas laisser ignorer qu'il vivait dans leur intimité et qu'il y entendit nombre de fort bonnes chansons, rendent presque certaine l'hypothèse qu'il se fit embaucher dans quelque troupe de Jongleurs et, comme tant d'autres de ses pareils, à déclamer et chanter les poésies d'un maître en l'art de « trouver », paracheva sa propre formation littéraire.

« Bernarz Amoros, Clergues, scriptors d'aquest « libre, si fui d'Alvergna, don son estat maint bon « trobador, e fui d'una villa que a nom Saint-Flor « de Planeza, e fui uzatz luenc temps per Proenza, « per las encontradas on son mout de bonz troba- « dors e ai vistas et auzidas maintas bonas « chanzos ».

Moi, Bernard Amoros, Clerc, rédacteur de ce livre, suis originaire d'Auvergne d'où sont issus maints bons Troubadours. Je naquis dans une ville qui a nom Saint-Flour de Planèze. Je séjournai

longtemps en Provence, dans les contrées fréquentées par les meilleurs Troubadours ; j'y ai vu et entendu maintes bonnes chansons (1).

L'habitude de paraître constamment en scène devant les plus grands personnages dépouillait vite le Jongleur de sa timidité native; avec elle, il faut croire, s'enfuyait aussi la modestie! Content de lui-même, fier des progrès qu'il a réalisés, Bernard nous déclare sans vergogne qu'il est devenu un talentueux poète.

« E ai après tant en l'art de trobar qu'en sai « cognoisser e devezir en rimas et en vulgar e en « lati, per cas e per verbe, lo dreiz trobar del fals ».

J'ai fait de tels progrès dans l'art de composer que je sais reconnaître et distinguer dans leurs rimes (2), soit en langue vulgaire, soit en latin, selon les cas et selon les verbes, les vers justes des vers faux.

Il est à croire qu'ayant si bonne opinion de lui-même, le Clerc San Florain, passé de l'humble office

(1) Traduction de M. Lavaud.

(2) C'est-à-dire dans le système de rimes dont ils font partie. La correction de ces rimes est appréciée d'un coup d'œil, en même temps que la correction grammaticale, déclinaison et conjugaisons. — (Note de M. Lavaud.)

de Jongleur à la noble maîtrise de Troubadour, dut essayer ses talents poétiques en quelques productions, déclamer enfin ses propres œuvres. Aucune ne nous est parvenue et nous ne connaissons Bernard Amouroux qu'à titre de compilateur, comme auteur d'un « Chansonnier » où il avait recueilli les poèmes de ses contemporains qui lui avaient paru les meilleurs. Qu'on ne l'assimile pas, pourtant à un vulgaire copiste ; notre Bernard ne compile pas en aveugle, s'essaie à la critique littéraire. Les six cent cinquante-trois à six cent quatre-vingt-deux pièces, auxquelles il avait fait l'honneur de les admettre dans son recueil, aujourd'hui perdu, avaient été soigneusement choisies et revisées par lui. Il nous contera lui-même sa manière de procéder, le soin respectueux qu'il prend de ne pas déformer les œuvres des Troubadours.

« Per qu'en dic que en bona fe en ai escrig en
« aqest libre drechamen lo miels q'ieu ai sauput
« e pogut. E si ai mout emendat d'aqo qu'ieu trobei
« en l'issemple. Don ieu o tiein e bon e dreg segon
« lo dreig lengatge ».

C'est pourquoi, je déclare de bonne foi avoir écrit ce livre du mieux que j'ai su et pu. Et, vraiment,

j'ai beaucoup corrigé de ce que j'ai trouvé dans le modèle. Par quoi, je tiens ce qui suit pour bon et légitime selon le langage correct.

Sa grande preoccupation paraît être qu'un autre vienne après lui qui sous prétexte, de parfaire l'œuvre, la corrige encore et la défigure.

« Per qieu prec chascun que non s'entrameton « de emendar e grammen ; que, si ben i trobes cors de « penna en alcuna letra, chascuns homs si truep « pauc no saubes, no progra leumen aver drecha « l'entencio ; et autres fail non cuig que i sia bonamen ».

Aussi je prie chacun de ne pas se mêler de corriger et je l'en prie instamment. Car bien qu'il y trouvât rapidité fautive de plume en quelque lettre, chaque lecteur, s'il en savait trop peu, ne pourrait aisément avoir l'exacte intelligence du passage. Et, d'autre faute, je ne crois pas qu'il y en ait véritablement.

Notre critique entend ne pas nous laisser ignorer combien son art de correcteur est ardu et délicat. Il y faut, selon lui, perspicacité déliée et subtile intelligence ; il va même jusqu'à justifier son opinion d'un exemple probant.

« Que granz faillir es d'ome que si fai emendador
« sitot ades nom a l'entencion que maintas vetz per
« frachura d'entindimen venon afollat maint bon
« mot obrat primamen e d'avinen razo, si com dis
« uns saves

Blasmada ven per frachura
Déntendimen obra pura
Maintas vetz de razon prima
Per maintes fols que tenon lima.

Car c'est une grave erreur, celle d'un homme qui se fait correcteur bien qu'il n'ait pas toujours l'intelligence. Car, maintes fois, par manque d'entendement se trouvent gâtés beaucoup de textes travaillés délicatement et de sujet gracieux, comme l'a dit un connaisseur :

Maintes fois vient blâmée par manque
D'intelligence une œuvre pure de forme
Et de sujet fin
Par force fous qui tiennent la lime.

Il proteste de son scrupule méticuleux à respec-

ter les textes, montre le danger de vouloir les accommoder à sa façon, l'écueil où l'on tombe le plus souvent de les rendre plus obscurs encore à tenter de les améliorer dans le vain espoir de les rendre plus intelligibles.

« Mas, ieu m'en sui ben gardatz; qe maint luec « son q'en non ai ben aiit l'entendimen, per q'ieu « noi ai ren volgut mudar, per paor q'ieu non peju- « res l'obra; qe truep volgra esser prims e sutils « hom, qi o pogues tot entendre, specialmen de las « chanzos d'En Giraut de Borneil, lo maestre, e son « en a qest libre chanzo e sirventes e descort e ten- « son ».

Pour moi, je m'en suis bien gardé; car il y a beaucoup d'endroits où je n'ai pas bien eu l'intelligence du texte et c'est justement pourquoi je n'y ai rien voulu changer de peur que je n'allasse rendre l'œuvre pire. Car, il devait être homme extrêmement fin et subtil celui qui pourrait comprendre tout ce qui est ici, particulièrement parmi les chansons de Giraut de Borneil, le « Maître »(1). Et il y a en ce

(1) Giraut de Borneuil, Troubadour, né à Excideuil (Dordogne). Son biographe nous apprend qu'il fut « meilleur trouveur « qu'aucun de ceux qui avaient été avant ou qui furent après lui; « c'est pourquoi il fut appelé « Maître des Troubadours ». Il écrivait entre 1175 et 1220. On a de lui plus de 80 chansons.

livre des chansons, des sirventés, des descorts et des tensons.

Pour modeste que fut le rôle de Bernard Amouroux, sa compilation n'en aurait pas moins un prix réel, si elle nous était parvenue entière. Son manuscrit existait encore au XVIe siècle et appartenait alors au Florentin Leone Strozzi. C'est la copie partielle qu'en fit, en 1589, Jacques Tessier, de Tarascon, qui seule a été conservée (1). A supposer que le modeste Clerc San Florain n'ait jamais manié lui-même la lyre, il fut, au moins, un fervent d'art, un connaisseur en poésie dont le nom mérite d'être sauvé de l'oubli.

(1) Stengel, Revue des Langues Romanes, T. 41, 1898, et 42, 1899, a étudié le Recueil d'Amouroux et publié les chansons et autres poésies qu'il contient.

Chabaneau mentionne Amoros, P. 129 et 14 : « Bernard Amoros, de Saint-Flour (Cantal), compilateur d'un chansonnier perdu auquel il joignit une préface dont une copie nous a été conservée en double ». — Gr. n° 39.

Cavaire

XIII

Cachée dans sa vallée herbeuse, derrière le rempart de la chaîne du Cantal, éloignée de toute grande voie de communication, la petite cité abbatiale d'Aurillac se tassait autour de son Monastère, enserrée dans sa ceinture de murailles dont les eaux dérivées de la Jordanne baignaient le pied. Pendant les quatre mois du gros hiver, elle était à peu près séparée du monde, tout chemin rendu impraticable par les amas de neige, au col du Lioran, frayés, à grand'peine, vers Argentat et le Limousin ou à travers les âpres solitudes de Montsalvy, les landes de Saint-Mamet qui la séparaient du Rouergue et du Quercy. Elle devait se suffire à elle-même pendant la période hivernale, devenait forcément un centre minuscule d'industries rudimentaires et d'activité intellectuelle.

Son Abbaye, fameuse depuis trois siècles, dont les calligraphes et les enlumineurs avaient une

réputation Européenne (1), ne connaissait pas encore, au XIIIe siècle, les déchéances de la sécularisation qu'elle subit au XVe. Ses Moines gardaient intact le patrimoine de science que lui avaient fait les Gérand de Saint-Céré, les Raymond de Lavaur, les Aldroalde de Saint-Christophe, les Pierre de Roquenatou, ses plus savants Abbés. La tradition s'était conservée, depuis Gerbert, au « Secrétariat » du Monastère d'y recueillir tout enfant dont l'intelligence précoce semblait offrir quelque promesse et l'Ecolâtre y veillait au développement de cette jeune pépinière d'où l'Abbaye tirait ses meilleures recrues. Parmi ces enfants, venus la plupart de l'infime peuple d'Aurillac et des environs, tous n'entendaient pas, à l'aurore de l'adolescence, le mystérieux appel qui les riverait désormais à la vie religieuse, ne subissaient pas tous la

(1) Dès le Xe siècle, les Moines d'Aurillac avaient la réputation d'être les plus parfaits calligraphes connus. Les commandes de manuscrits affluaient à l'Abbaye des régions les plus lointaines. Calston, Abbé de Figeac, y fit exécuter un Hymnaire, d'après le rite Romain, qui passait pour une pure merveille. (Mabillon, Ann. III, Lib. XLVI, n°s 84-86. — Act. V, 741-VI, 32). Au XIIe siècle encore, le plus bel éloge à faire d'un Monastère était de le comparer à celui d'Aurillac pour l'érudition et la calligraphie.

mystique attirance du cloître. Plusieurs rentraient dans le monde, aptes aux travaux intellectuels, allant chercher dans la basoche l'utilisation des connaissances acquises au Secrétariat de l'Abbaye. A feuilleter les minutes des notaires Aurillacois du moyen âge, on devine leur formation monastique, à la particulière surabondance de réminiscences des textes sacrés, de pieuses invocations, d'exemples tirés de la Bible, d'imprécations comminatoires dont ils émaillent leurs actes.

Il n'est pas téméraire de supposer que le Troubadour Cavaire eut tels commencements, au début du XIIIe siècle. « — La façon dont il parle d'Aurillac « et de ses habitants, dans sa « *tenson* » avec Bon- « nafos, observe Chabaneau, donne lieu de sup- « poser qu'il était né dans cette ville » (1). Il semble bien, en effet, un « gavroche » de la cité abbatiale, surgi de quelque taudis de la rue Saint-Jacques, de la Porte du Buis ou du faubourg des Tanneurs, cet enfant du peuple dont le nom révèle

(1) Chabaneau : Biographie des Troubadours. P. 136. — « Cavaire : Jongleur peut-être Auvergnat qui parait avoir séjourné en Lombardie dans le second quart du treizième siècle. Une tenson avec Bonafos, une autre avec Folco. — Gr., n° 111. — Hist. Littér., T. XIX, P. 596. — Cavedoni, P. 300.

le métier ancestral. Son père ou son aïeul avait dû se faire une réputation d'habileté dans le forage des galeries souterraines qui jouaient, au moyen âge, un rôle si important dans la défense des forteresses. De sa spécialité professionnelle, il avait gardé le nom de « *Cobaïre* », dirions-nous aujourd'hui, en dialecte d'Aurillac, d'un « *Cavaïre* » renommé, devait-on dire en Roman du XIIIe (1).

Il parait avoir musé, dès l'enfance, à travers nos rues et nos carrefours, le poète infirme qui met en scène, dans l'unique « *tenson* » entière qui nous reste de lui, les bourgeois d'Aurillac et rappelle si âprement à son confrère la haine que ceux-ci lui ont vouée. Cavaire s'en allant, boitillant, par les rues de la ville, nourrissait, sans doute, une haine féroce contre le cavalier de bonne mine qu'était Bonnafos, envieux des bonnes fortunes de ce dernier auprès des nobles dames et des jolies filles du pays.

---

(1) Ayant à faire exécuter récemment des travaux d'adduction d'eaux en tranchées profondes, un ouvrier d'Aurillac observait : « C'est l'affaire d'un « *cobaïre* », tandis que son camarade Rouergat ou Limousin disait : *Chal un cavaïre* ». — Il faut un homme habitué à creuser les souterrains. On dit aujourd'hui à Aurillac, « *uno cabo* » — une cave. On écrivait au XIIIe, d'une vallée Cantalienne, « *E ribiera cavada* ». — C'est une vallée creuse. — Titres de la maison d'Apchon.

Le Troubadour Bonnafos, dont le hasard d'une poésie a uni indissolublement le nom à celui de Cavaire, à travers les siècles, nous apparaît, en effet, comme la vivante antithèse de son partenaire, au physique aussi bien qu'au moral. Si Cavaire venait du bas peuple, Bonnafos appartenait à une noble maison féodale de la province voisine. Qu'on ne s'étonne pas de la liberté d'allure et de langage du plébéien Cavaire, fils d'un terrassier, avec le gentilhomme, le Chevalier Croisé, peut-être, qu'était Bonnafos. L'observation stricte d'une égalité parfaite entre poètes était précisément une des plus nobles prérogatives des Troubadours. En champ clos des Cours d'amour, les Princes les plus qualifiés : les Comtes de Poitiers, de Rodez, d'Orange, le Dauphin d'Auvergne, les rois eux-mêmes : Richard Cœur de Lion, Alphonse II d'Aragon, avons-nous dit, affectaient de n'être que les égaux du poète, issu de souche bourgeoise ou plébéienne, avec lequel ils avaient voulu rimer une « *tenson* » ou un « *jeu-parti* ».

On disait cette race chevaleresque des Bonnafos venue d'Italie, originaire de Florence où l'on trouve une famille de Bonnafossas (bon fossé, bonne for-

teresse) (1). Elle s'était en tous cas, implantée dès le XIIe siècle, en la Vicomté de Turenne, aux limites Auvergnates, près de la ville de Saint-Céré qui a toujours été en rapports si constants de voisinage avec Aurillac. Dès 1180, au moins, elle possédait la seigneurie de Presques, paroisse de Saint-Médard, chatellenie de Saint-Céré et en 1230, Raymond IV de Turenne donnait en fief noble la terre de Teyssieu à Pierre et Bertrand de Bonnafos, Chevaliers, qui l'accompagnèrent à la Croisade. A la même époque, Hugues de Bonnafos ainsi que Deodat étaient en Palestine. En 1309 et 1310 Etienne et Pierre de Bonnafos étaient Chevaliers du Temple (2). La concordance des dates rendrait

(1) De Bergues-la-Garde : Nobil. du Bas-Limousin, P. 22 et suiv. Le nom s'écrit indifféremment Bonafos ou Bonnafos.

(2) Une branche de la maison de Bonnafos, titrée barons de Chateauvieux, subsista en Bas-Limousin et Berry. Au XVIe, un rameau passa en Haute-Auvergne où il posséda les terres de Belinay près Saint-Flour, Lamothe-Calvinet. Il est encore représenté aux châteaux de Lamothe et de Viescamp (Cantal), de Marèges (Corrèze). Le baron de Bonnafos, écrivain apprécié, a donné récemment une excellente monographie du château de Lamothe, des mieux documentées. — Bouillet, T. I, P. 252. — Auriac et Acquier : Nobil. de France. — Pièces originales de la Bibliothèque Nationale et du chartier La Panousse. — Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 308. — Monographie de Lamothe, P. 15 à 20.

assez plausible l'identification du Troubadour Bonnafos a quelqu'un des membres précités de cette famille, notamment à l'un des bénéficiaires de la donation du Vicomte de Turenne. On sait que le château de Turenne était un des centres littéraires de l'époque ; le puissant Vicomte y groupait les poètes en assez grand nombre pour que l'Ecole des Troubadours de Turenne fut parmi les plus réputés. Il est infiniment probable que c'est auprès de son suzerain que notre Bonnafos s'initia à la science du Gay Savoir et rima ses premiers vers. Si la Haute-Auvergne ne peut le revendiquer comme sien, il était né, tout au moins, à ses frontières et il semble bien que ce soit à Aurillac que cet aventureux cadet de famille, sans doute, ait récolté de vrais succès poétiques et autres (1).

Apprécié des femmes, honni des maris, Bonnafos paraît avoir connu tous les bonheurs dont Cavaire était sevré. Celui-ci éprouve une joie maligne à rappeler quelque formidable guet-apens que dix

(1) On ne possède absolument rien du Troubadour Bonnafos, en dehors de la « *tenson* » avec Cavaire. Chabaneau dit de lui, P. 135 : « Bonafos, une tenson avec Cavaire. On y voit que « Bonafos n'aimait point les habitants d'Aurillac et que ceux-ci « lui rendaient la pareille. Etait-il Auvergnat? » — Gr. n° 99.

bourgeois d'Aurillac, trompés et pas contents auraient tendu au trop entreprenant Troubadour! Notre don Juan grand seigneur le prend de haut, promet aux pauvres maris une maîtresse correction à les rendre aussi boiteux que Cavaire et nous apprend dans sa colère que le poète claudicant était accusé des pires méfaits, suspecté d'assassinat et de vols!

« Les pèlerins racontent même, dit-on, lui jette « Bonnafos au visage, qu'en vos courses vous « étrangliez les passants. Or, qui marche avec les « voleurs mérite qu'on le traite comme eux! »

Il va plus loin encore et paraît insinuer, que la claudication de Cavaire n'était pas infirmité de naissance, mais la marque de la peine infamante des fers aux pieds qu'il avait subie pour quelque crime.

Ben aja selh queus ferit
Cavaire, del ferramen.

Béni soit celui qui vous frappa,
Cavaire, du ferrement.

Beaucoup de romanistes estiment que Bonnafos

n'aurait pas employé le mot de « *ferramen* » s'il n'avait entendu parler que de la claudication de Cavaire, qu'il fait allusion aux entraves de fer portées par le Troubadour Aurillacois pendant son emprisonnement. Quoiqu'il en soit et en dépit des compliments qu'il prodigue à ses compatriotes :

Del onrat poble prezan
D'a Orlac. . . . . .

Le peuple honoré et respecté
D'Aurillac. . . . . .

Cavaire ne paraît pas y avoir fait fortune et alla la chercher ailleurs, jusqu'en Vénétie à la Cour du Marquis d'Este.

Azzo VII, le Jeune, Marquis d'Este (1205-1264), avait succédé à peine adolescent à son frère Azzo VI mort empoisonné (1). Toute la première

(1) La Maison d'Este avait pour fondateur au VIIIe siècle Adalbert, Marquis de Toscane. Son descendant Guy possédait déjà des biens immenses au IXe et son fils Oberto Ier, Marquis d'Este, fut créé Comte du Palais par l'Empereur Othon-le-Grand. Sa descendance a régné sur Este jusqu'en 1803 où le dernier Duc, Hercule III, ne laissa qu'une fille qui porta ses Etats aux Habsbourg-Autriche. Le petit-fils de l'héritière d'Este, François V d'Autriche-Este-Modène régnait encore à Este lors de l'unification de l'Italie.

partie de son règne de 1212 à 1254 fut une longue lutte contre Ferrare et Ancône, tantôt en guerre, tantôt réconcilié avec l'Empereur Frédéric II. Guelfe déterminé, il se vit enlever la presque totalité de ses Etats par les Gibelins; les récupéra à force de luttes et put enfin régner paisiblement à partir de 1259. Malgré sa vie agitée, dès qu'il était parvenu à l'âge d'homme, il avait témoigné un goût très vif pour la poésie, cherché à attirer à sa cour les Troubadours Provençaux. Sa première femme Jeanne et, plus tard, leur fille Constance partagèrent pleinement ce goût; aussi sont-elles l'objet continuel des louanges les plus hyperboliques de la part des nombreux Troubadours attirés à Este par les libéralités du Marquis.

Par quel concours de circonstances le Troubadour Aurillacois quitta-t-il les montagnes natales pour aller s'implanter au pied des monts Euganéens? (1) Il ne faut pas plus demander au Troubadour médiéval quelles raisons le poussèrent de Cour en Cour qu'au papillon d'où vient la brise qui l'emporte de fleur en fleur! Cavaire poussa

(1) La ville d'Este, située au pied de cette chaîne, est en Vénétie, à 26 kilom. de Padoue.

d'abord, sans doute, par Rodez, Lodève et Montpellier, belles et sûres étapes pour le Gay Savoir, jusqu'en Provence assister à quelque Cour d'Amour.

Les recruteurs du Marquis d'Este y venaient, savons-nous, proposer aux poètes large existence, bon accueil et grand honneurs (1) auprès de leur maître; notre Cavaire s'en fut, toujours claudicant, vers l'Adriatique, chercher meilleur appréciateur de son talent que ce damné Bonnafos. Si vraiment il avait eu maille à partir avec la justice de Monseigneur l'Abbé d'Aurillac ou celle du Bailly Royal des Montagnes, peut-être ne fut-il pas fâché d'aller faire peau neuve en pays étranger.

Le Marquis d'Este semble avoir affectionné tout particulièrement un des poètes qui vivaient à sa cour, connu sous le nom du « Jongleur du Marquis d'Este » et du « *Messonget Guillare* » (1) « Le gai menteur ». Ce personnage qui s'appelait en réalité « *Folco* » « *Foulques* », était un ancien

(1) Cavedoni : « Accueil et honneurs réservés aux Troubadours Provençaux à la Cour du Marquis d'Este, au XIIIe siècle ». — Memorie delle R. Acad. di Modena, T. II, 1858.

(2) Ibid.

Moine chassé de son couvent (1), mauvaise langue fieffée, qui s'était fait Troubadour. On possède de lui une « Tenson » composée en collaboration avec Guy de Cavaillon. Cavaire qui apparaît fort « mauvais coucheur », facilement jaloux de qui lui porte ombrage, avait tenté, sans doute, de supplanter Folco dans les bonnes grâces du Marquis, et le jongleur, renseigné sur le passé louche du poète Cantalien, lui avait decoché quelque sanglant épigramme sous forme de « *coblas* » — couplet. — La réponse de Cavaire à Folco nous est seule parvenue; tout au moins son premier couplet, car il est à croire que la verve plutôt méchante de l'enfant d'Aurillac ne s'en était pas tenue aux reproches assez anodins des six vers que nous connaissons.

On ne sait rien de plus de notre caustique Troubadour perdu pour nous, dans les lointains Vénitiens où il termina, peut-être, paisiblement une existence non dépourvue d'incidents dont plusieurs n'apparaissent pas à son honneur et feraient hésiter à lui délivrer un certificat de bonnes vie et mœurs!

(1) Raynouard, T. V, P. 149, 172. — Millot avait cru (T. III, P. 37) que ce Folco était Bertrand-Folcon, Vicomte d'Avignon, dont on a un « *sirventés* » en réponse à un autre de Guy de Cavaillon pendant la guerre avec la France en 1239. Raynouard avait d'abord adopté cette opinion : T. IV, P. 207-210. Cavedoni, loc. cit., l'a nettement identifié.

Astorg d'Aurillac

Baron de Conros

(AUSTAU D'AORLHAC

XIIIe

Louis IX, *Roi de France*, à Damiette,
entouré de ses chevaliers

Miniature extraite du manuscrit fr. 10148 de la Bibliothèque Nationale

Le saint Comte Géraud, fondateur, en 898, de l'Abbaye et de la ville d'Aurillac, avait une sœur, Avigerne, épouse d'Hervé, Comte de Nantes et d'Herbauges. Le fils de celle-ci, Reynaud, Comte d'Herbauges, aurait été, au dire des généalogistes (1), père de Géraud d'Aurillac, seigneur de Conros (2), qui vivait en 1040 et aurait eu pour fils Astorg Ier, baron de Conros et Saint Robert, fondateur, en 1043, de l'Abbaye de La Chaise-Dieu en Velay. Le nom d'Astorg devient, désormais, patronymique chez sa descendance; elle y joint celui d'Aurillac, non comme seigneurs de la ville Abbatiale, mais à titre de Viguiers du Monastère. Le château de Conros, au voisinage immédiat d'Aurillac, qu'elle tient en fief de l'Abbaye, est sa résidence. Sans rechercher jusqu'à quel point la légende se mêle à l'Histoire dans les origines des

---

(1) Baluze, du Bouchet, de Luguet, Baron Delzons : Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 96 et suiv. — Bouillet : Nobil. d'Auv., T. I, P. 101 et suiv.

(2) Conros, château de la commune d'Arpajon, à 5 kilomètres d'Aurillac.

Astorgs d'Aurillac-Conros, il est incontestable que cette antique race, issue ou non de la sœur de Saint Géraud, Comte d'Aurillac, était une des plus illustres et des plus puissantes du Haut-Pays. Astorg II et Astorg III avaient accru leurs domaines par leurs alliances, Astorg IV avait assisté, en 1204, à titre de parent, au mariage de Pierre II, roi d'Aragon avec Marie, héritière du Comté de Montpellier. Astorg V, avait pris pour femme, Marie de Carlat-Rodez et s'était ainsi apparenté aux plus illustres maisons féodales, au temps où son frère Guillaume était Evêque de Paris (1).

Ce Guillaume d'Aurillac-Conros, ou Guillaume d'Auvergne, comme on l'appelle communément, est un de nos premiers écrivains Cantaliens qui mérite d'arrêter l'attention au passage.

---

(1) Saint Robert, fondateur de La Chaise-Dieu, était en réalité Robert de Turlande, fils de Géraud, seigneur de ce château de Turlande, commune de Paulhenc, canton de Pierrefort, arr. de Saint-Flour, au bord de la Truyère, sur les confins du Carladez et du Rouergue. M. le Conseiller Boudet a établi péremptoirement la filiation du fondateur de La Chaise-Dieu, « Saint Robert de Turlande, ses origines et sa famille», Bulletin de l'Académie de Clermont 1906, P. 47-72 et 82-113. Cartulaire de Saint-Flour, P. XXXV et passim.

« Guillaume, soixante-quinzième évêque de « Paris, dit un vieil historien Cantalien, qu'on « appelle ordinairement « *Guillelmus d'Alvernia* « ou *Alvernensis* », non pas pour en avoir esté « Evesque, mais pour estre né de la maison des « barons d'Aurillac, comme lui-mesme l'a laissé « par écrit dans un tiltre par lequel il a fondé « un hospital dédié à la Sainte-Trinité aux faux « bourgs d'Aurillac » (1).

Elevé au Monastère d'Aurillac, nous dit le Comte de Résie (2), Guillaume fut l'ami, le confident et le conseil de Saint Louis. Très instruit dans les Lettres sacrées et profanes, il surpassait les docteurs de son temps par sa science, son éloquence, sa piété et la variété de ses connaissances. Il avait, reconnaissent ses contemporains, sur toutes les matières qu'il touchait, une sagacité et une pénétration qui l'ont distingué entre les plus grands maîtres. Son ouvrage le plus connu est « *La*

(1) Le P. Dominique de Jésus, Géraud Vigier, Carme Déchaussé, né à Aurillac à la fin du XVIe, mort en 1638 : « Hist. parœnetique des trois saints protecteurs du Haut-Auvergne », Paris 1635, P. 781.

(2) Comte de Résie, Hist. de l'Eglise d'Auvergne, T. III, Clermont 1855.

Rhétorique divine des causes de l'Incarnation et de l'univers » (1), mais il a laissé, nous dit son savant biographe moderne (2), des Sommes, Commentaires et Sermons qui forment douze ouvrages distincts imprimés, sans parler de onze encore inédits et de plusieurs autres qu'on lui attribue sans preuves certaines. Nommé à l'Evêché de Paris en 1228 il a occupé vingt ans ce siège jusqu'au 30 mars 1249, date de sa mort (3).

Ses Mémoires et Commentaires sur les événements de son temps, sans avoir l'ampleur et le piquant des Chroniques du sire de Joinville, sont des plus précieux pour l'Histoire. Nous empruntons à l'un de nos éminents collègues en Majoralat (4) le récit très typique d'un épisode de la vie de Saint Louis qui met bien en relief le caractère de

(1) Edité à Venise par le P. J.-D. Trajane.

(2) Noel Valois : « Guil. d'Auvergne, Evêque de Paris (1228-1249), sa vie, ses ouvrages », Paris 1880.

(3) Fondateur de la Maison des Filles-Dieu à Paris pour les repenties, il fut inhumé dans la chapelle Saint-Denis de l'Abbaye de Saint-Victor.

(4) M. J. Charles-Roux, ancien Député de Marseille, Président des Messageries Maritimes, etc., auteur de nombreux ouvrages de haute érudition sur la Provence.

Louis IX en même temps qu'il montre les rapports de Guillaume d'Aurillac avec le saint roi.

« C'est uniquement par piété que Saint Louis « voulut entreprendre une nouvelle croisade. Il ne « savait rien de l'Islam et espérait sincèrement « pouvoir convertir les Infidèles. Pour accomplir « ce dessein, il dut résister à tous les avis de sa « mère et de ses Conseillers. Lui, très doux, très « humble devant Blanche de Castille, cette régente « dans l'âme, lui que nous voyons, dans Joinville, « réunir à tout moment son Conseil pour exami- « ner, peser le moindre mot, montra, au sujet de « la Croisade un véritable entêtement. Il prit la « croix, véritablement par surprise ainsi que nous « le raconte Guillaume d'Auvergne, Evêque de « Paris, et la garda, comme un enfant dans un « caprice. En 1244, étant gravement malade, il fit « vœu de prendre la croix; on la lui donna espé- « rant bien que, la fièvre tombée, il voudrait se « souvenir des tristes expériences accumulées dans « les précédentes expéditions. Sa mère et les « Grands du royaume ne les oubliaient pas. Dès « son rétablissement, tous se concertèrent pour lui « faire abandonner son projet; le Pape, lui-même

« lui écrit dans le même sens. En 1247, au milieu « du Carême, devant une grande assemblée de « seigneurs et de prélats, l'Evêque de Paris (Guil- « laume d'Aurillac) lui dit : « Sire, déposez la « croix pour ne pas bouleverser la France; vous « étiez dans le délire, vous n'aviez point l'usage « de vos sens. ». Louis IX parut ébranlé. « Que « votre volonté se fasse » dit-il, en remettant sa « croix entre les mains de Guillaume; mais l'on « fut bien vite détrompé. « Suis-je en délire, à « présent? » s'écria-t-il. « — Eh bien! rendez-moi « la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Celui « qui sait tout m'est témoin que je n'accepterai « pas de nourriture tant que je ne l'aurai pas « reprise » (1). Devant l'obstination royale, Guillaume d'Aurillac dut s'incliner et, tout attristé, rendit la croix au roi. Sa perspicacité et sa rectitude de jugement lui faisaient prévoir tout ce qu'avait d'impolitique le départ du roi de France, alors que le Midi, encore tout pantelant de la Croisade, n'était soumis qu'en apparence.

---

(1) Charles-Roux, « Aigues-Mortes », 1910, P. 160 et suiv. — Sur Guil. d'Auvergne, Cf. Noel Valois, loc. cit.

Le frère aîné de l'Evêque de Paris, Astorg VI d'Aurillac porta à son apogée la puissance et la richesse de sa maison et paraît être, de tous ses prédécesseurs et successeurs, celui qui a joui des domaines les plus étendus. Viguier de l'Abbaye d'Aurillac, mais non pas, comme d'aucuns l'ont prétendu, Vicomte de cette ville dont l'Abbé était seul et unique seigneur, Baron de Conros, dont la juridiction englobait les paroisses d'Arpajon, Aurillac, Vézac, Vic, Roanne, Prunet, etc., il était également seigneur de la Bastide (1), La Roquevieille, chatellenie considérable dont mouvaient les paroisses de Laroquevieille, Saint-Cernin, Saint-Martin et Girgols (2), de Carbonnières, vaste terre Limousine qui lui venait de son aïeule Dia de Carbonnières (3) et possesseur, en outre, d'une énorme quantité de fiefs englobant tout ou partie des paroisses de Thiézac, St-Cirgues-de-Jordanne, Lascelles,

(1) Le château de La Bastide, par. d'Arpajon, était situé entre les villages de Maussac et de Carbonnat. On en voit encore quelques restes dans un taillis, assure le Dict. Stat. du Cantal, T. 1, P. 102.

(2) Cant. et arr. d'Aurillac.

(3) Carbonnières, aux limites du Cantal et de la Corrèze, cant. d'Argentat, arr. de Tulle.

Saint-Rémy-de-Jordanne, Viescamp, Saint-Etienne, Saint-Gérons, Ayrens, Crandelles, Ytrac, Omps, etc., le tout situé en Haute Auvergne (1). Il possédait également, du chef maternel, la grande baronnie de Ténières en Rouergue, l'une des plus considérables de cette province qui comptait plus de trente seigneurs importants au nombre de ses vassaux et qui jouissait des plus insignes privilèges depuis que le vaillant baron de Ténières avait sauvé, en 1210, la ville de Rodez des Albigeois (2). Son mariage avec Marguerite de Malmort avait ajouté encore à ces immenses domaines.

Lorsqu'en 1247, son frère, l'Evêque de Paris, dut rendre la croix à Saint Louis, Astorg VI suivit l'exemple royal et fut de ceux qui s'embarquèrent avec Louis IX à Aigues-Mortes, le 28 août 1248. On sait le long séjour des Croisés dans l'île de Chypre

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 96-97. — Nobil. d'Auv., T. I, P. 105.

(2) De Barrau : Docum. hist. sur le Rouergue, T. I, P. 719 et suiv., donne une étude très ample de la baronnie de Ténières et de ses seigneurs. Tenières, aux limites de l'Aveyron et du Cantal, fait partie du cant. de Saint-Amans, arr. d'Espalion, avec des parties dans les cantons de Sainte-Geneviève (Aveyron) et du Mur-de-Barrez (Cantal).

où les barons Français arrivaient un à un, lentement, sans enthousiasme, l'embarquement le 13 mai 1249, l'arrivée en terre Egyptienne, la prise de Damiette, l'ignorance si complète des Croisés qu'ils prenaient Le Caire pour Babylone, enfin le désastre de la Mansourah, le 11 février 1250, et la captivité du roi fait prisonnier avec ses frères et tous ses barons le 6 avril, rendu à la liberté le 3 mai moyennant une énorme rançon. Louis IX ne rentra à Paris qu'en septembre 1254.

Aucun détail n'est venu jusqu'à nous du rôle d'Astorg VI durant cette malheureuse expédition. Il semblerait qu'il dut en revenir puisqu'un acte postérieur d'un an à sa mort nous apprend laconiquement qu'il confirma par acte authentique et fit ratifier par son fils en 1258, les libéralités que son père et son aïeule, Dia de Carbonnière, avaient faites à l'Abbaye de Bonneval, en Rouergue. On sait encore qu'il testa en 1259. — « Il partit ensuite « pour la Croisade, dit le baron Delzons, et mourut « en Afrique en 1260 » (1). Si cette assertion est

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 96. — Cf. sur Astorg VI : Bouillet T. I, P. 105; Barau, T. I, P. 722.

rigoureusement exacte, il faudrait supposer qu'il aurait tenté une seconde expédition à un âge déjà mûr. Nous verrons que c'est à lui qu'on attribue aujourd'hui la poésie dont son fils passait jusqu'ici pour être l'auteur. Il est, au moins, surprenant que l'homme désabusé et aigri, si violemment courroucé contre le Clergé et le Pape, que décèle le « *sirventés* », se soit embarqué une seconde fois pour une nouvelle Croisade, sans caractère général aucun, à cette date. Nous laissons aux généalogistes la solution de ce problème que la totale absence de documents paraît rendre bien difficile à élucider.

Il est en revanche absolument certain qu'Astorg VI était bien mort en 1260 et que le 24 juin 1261 ses deux enfants mineurs, Astorg VII et Aymeric, sous la tutelle de leur mère, abandonnèrent aux exécuteurs testamentaires de leur père la moitié de leurs revenus pendant trois ans pour payer les frais, dettes et aumônes de la succession paternelle. La veuve d'Astorg VI, Marguerite de Malmort, élevait avec sollicitude ses deux fils au château de Conros. C'était une austère demeure et le site qui l'entoure ajoutait encore à la tristesse du manoir. Construit

sur un escarpement dominant à une grande hauteur la Cère qui coule encaisse au sortir de la plaine d'Arpajon, la vue est bornée par la forêt qui couvre le ravin opposé et fait au château une mélancolique ceinture. De l'extrémité de l'esplanade, seulement, une échancrure de la montagne permet à l'œil de se reposer sur la riante vallée d'Arpajon, d'admirer la vaste et riche plaine où se réunissent à la Cère la Jordanne et le ruisseau de Mamou, de suivre l'ondulation de ces coteaux parsemés d'élégantes villas, de riches villages coquettement jetés dans les positions les plus délicieusement choisies.

Tout occupé à devenir un féal Chevalier, le jeune Astorg s'aguerrissait, à Conros, aux exercices physiques, sous la direction du Capitaine du château, énergique combattant des luttes Africaines contre le Maure, en même temps que les plus savants Moines de cette Abbaye d'Aurillac, dont il était le Viguier et le défenseur héréditaire, l'initiaient aux Belles-Lettres, lui apprenaient à rimer « *sirventés* » et « *tensons* ». Sept années furent employées à cette double formation si peu commune alors. même pour les plus grands seigneurs. Quand Marguerite de

Malmort estima achevée son œuvre maternelle, elle envoya son fils aîné à Paris, solliciter du roi Loys-le-Saint, sous les yeux duquel Astorg VI avait combattu à la Mansourah, l'honneur pour le jeune baron de Conros, qui avait accompli ponctuellement son stage d'Ecuyer (1), de recevoir de sa bouche l'accolade et d'être armé Chevalier de sa royale main.

— « La Chevalerie est pour les modernes ce que les temps héroïques étaient pour les anciens », a dit Mme de Staël. Il faut reconnaître avec Chéruel qu'elle a exalté le sentiment de l'honneur à un degré inconnu des héros de l'antiquité, et prendre à Ampère cette ingénieuse définition : « Elle est le roman « de la féodalité, mais son roman vécu ». Son objectif, a-t-on dit encore, était l'exaltation dans la générosité, exaltation qui poussait les Chevaliers à réaliser des prouesses invraisemblables si l'Histoire

(A) A l'âge de sept ans, le fils d'un noble entrait comme page au service d'un Roi, Prince ou grand Baron, y accomplissait son service au moins pendant sept années. Il pouvait être admis alors aux fonctions d'Ecuyer, entretenait les armes de son seigneur, surveillait les chevaux, ayant le privilège de porter l'épée au côté. Il devait faire comme Ecuyer un stage de sept années au moins, nul ne pouvant être armé Chevalier avant vingt et un ans.

ne les attestait indéniablement, exaltation dans le sentiment de l'amour, mobile de toutes les actions d'un vrai Chevalier. Une institution qui exacerbait et faisait dévier à ce point les sentiments les meilleurs devait fatalement glisser à l'exagération, à la corruption et au ridicule. Mais, au XIIIe siècle, elle était encore en pleine efflorescence, exclusivement guerrière, imprégnée d'un culte tout mystique pour la femme à laquelle elle vouait un amour plus idéaliste que sensuel.

Selon l'usage qui faisait coïncider toujours la solennelle investiture des nouveaux Chevaliers avec une des grandes fêtes religieuses, ce fut le jour de la Pentecôte 1267 que le jeune Baron de Conros fut fait Chevalier. La veille au soir, il dut s'enfermer, en compagnie de ses parrains, deux Chevaliers choisis parmi les plus réputés, et d'un Prêtre, dans la chapelle du château royal de Vincennes, y passer la nuit en prières, préparation sacramentelle appelée « la veille des armes ». Au matin, Astorg se confessa et communia, vêtu d'une sorte de robe brune, sans aucun autre ornement. Puis, selon le rite, il alla au bain, abandonna, après ses ablutions,

la robe brune pour revêtir des habits blancs, de forme particulière, taillés dans l'étoffe la plus riche. En cet accoutrement, il dut s'étendre sur son lit pour y recevoir les visites de cérémonie de ses amis, des compagnons d'armes de son père, de tous ceux qui désirèrent lui marquer leur sympathie. Cette formalité accomplie, deux ou trois seigneurs, des plus qualifiés parmi ses intimes, vinrent l'aider à revêtir le costume de Chevalier. Ce fut d'abord une chemise brodée d'or au cou et aux poignets; par-dessus cette chemise une « *jacque* » de mailles, sorte de camisole faite de petits anneaux de fer entrelacés qu'on appelait aussi « *haubert* ». Elle était recouverte par un pourpoint de buffle sur lequel on passait une cotte d'armes et sur le tout on jetait un grand manteau semblable au manteau des Pairs.

En cet équipage, Astorg se mit à genoux et fit serment de n'épargner ni sa vie ni ses biens pour la défense de la Religion, de faire la guerre aux infidèles, de protéger les veuves, les orphelins et les opprimés. Après ce serment, les seigneurs les plus qualifiés lui chaussèrent les éperons dorés; d'autres

lui présentèrent le ceinturon où pendait une longue épée dans un fourreau couvert de toile et semé de croisettes d'or. Il passa cette épée à son cou et se rendit en cortège à l'Eglise où il se présenta après la Messe chantée. L'Evêque officiant prit l'épée que lui remit Astorg, la bénit et la porta processionnellement au roi. Louis IX n'était plus, à cette époque, « long et grêle, avec un air angélique, un « visage plein de grâce, des yeux pleins d'âme, de « douceur et de rêve, des yeux de colombe » (1). Il avait perdu cette taille fine et élancée, cet aspect plus élégant que vigoureux, son abondante chevelure blonde; « à la suite des austérités et des macé- « rations auxquelles il se soumit avec une rigueur « toujours plus étroite, il était devenu chauve et « un peu voûté » (2). Ce n'était plus l'imposant Chevalier de la journée de la Mansourah dont Joinville dit : « Jamais si bel homme armé ne vis, car il « dépassait ses chevaliers de toute la tête, un « heaume doré sur son chef, une épée d'Allemagne « en sa main. »

(1) « Subtilis et gracilis, convenienter et longus », dit le Franciscain Salimbene qui avait vu le roi à Aigues-Mortes en 1248.

(2) Ch. Roux : « Aigues-Mortes ». P. 180.

Assis sur son trône, méditant, sans doute, les préparatifs de la nouvelle Croisade qu'il avait officiellement annoncée depuis deux mois et dont il portait déjà les insignes, le saint roi vit le jeune baron de Conros s'avancer vers lui, à pas comptés, les mains jointes, et, parvenu au pied du trône, s'y mettre à genoux. Le roi lui demanda alors ce qu'il voulait, s'il souhaitait la Chevalerie par amour des richesses pour se reposer ou pour se faire honneur à lui-même. — « C'est dans l'unique désir d'honorer la Chevalerie », répondit Astorg, et il renouvela entre les mains du monarque le serment déjà prêté à ses parrains. Alors, Louis IX, debout, le frappant par trois fois sur l'épaule du plat de l'épée : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais Chevalier ». Et tandis que trompettes et hautbois jouaient leurs plus éclatantes fanfares, le pieux monarque attacha l'épée à la ceinture du nouveau Chevalier et lui donna l'accolade.

Désormais, le nouveau Chevalier était « *adoubé* » (adopté) ; on lui remit immédiatement un casque, un écu, une lance ; un cheval attendait sur lequel il s'élança pour parcourir les rues de Paris, montrer à

tous sa nouvelle qualité. Au retour de cette chevauchée, il s'assit au banquet royal que Louis IX donna en son honneur au Donjon de Vincennes.

« Messire » Astorg, ainsi qu'il avait le droit de se qualifier désormais, rentra à Conros où on le voit tout occupé pendant trois ans de l'administration de ses domaines. Le 20 juillet 1269, il fournit à l'Abbé d'Aurillac l'aveu et dénombrement de tout ce qu'il tenait de lui et le 27 du même mois il reconnaît tenir d'Alphonse, Comte de Poitiers, de Toulouse et d'Auvergne, frère de Saint Louis, quantité d'affars situés dans les paroisses de Saint-Cirgues et Saint-Rémy de Jordanne, Lascelles et Thiézac. Le 3 août de la même année, il rend hommage à Guillaume, abbé de Saint-Géraud, et remet entre ses mains son château de Conros. La bannière Abbatiale est hissée au sommet du donjon et par trois fois le héraut d'armes du Monastère jette aux échos l'appel guerrier de l'Abbé d'Aurillac : « *Ourlhat, Ourlhac, per Sent Guiral é per l'Obbat* » — « Aurillac, Aurillac, pour Saint Géraud et pour l'Abbé ». Le 12 septembre suivant, il obtient d'Alphonse de Poitiers et d'Auvergne des lettres au Sénéchal de

Rouergue pour se faire restituer la terre de Tinières et le 28 octobre il reconnaît tenir de l'Evêque de Clermont son château de La Bastide et ses dépendances. Par ces actes multipliés d'administration, il mettait ordre à toutes les affaires que la mort soudaine de son père avait laissées pendantes pour se préparer à suivre lui-même son vaillant exemple et aller guerroyer, à son tour, sur la terre Africaine.

La cruelle expérience qu'il avait pu acquérir en Egypte, les désastreux résultats de sa première expédition n'avaient pu faire abandonner à Louis IX le chimérique espoir de convertir les Sarrazins. Son illusion est si enracinée qu'il fera, deux ans plus tard, aux envoyés d'El Mostanssir, Sultan de Tunis, cette explicite déclaration : « Dites à votre « maître que je souhaite si vivement le salut de « son âme que je consentirais volontiers à être dans « les prisons des Sarrazins tous les jours de ma « vie, sans jamais voir la clarté du ciel, pourvu « qu'il se convertisse » (1). Les barons Français étaient fort éloignés de partager ce pieux enthousiasme, le « Dieu le veut » clamé par le roi restait

(1) « Dummodo rex vester et gens sua fierent Christiani ».

sans écho et les plus braves Chevaliers, ceux-là même qui approchaient de plus près le saint monarque, se montraient navrés de cette obstination à vouloir tenter une nouvelle expédition. Rien ne saurait donner une idée plus exacte de l'état des esprits qu'un pasage de Joinville; on y voit pris sur le vif le dégoût général, la répugnance de tous à se lancer dans une nouvelle aventure sans résultat profitable possible. Cet état d'âme de la Chevalerie Française que le jeune Astorg d'Aurillac devait partager expliquera que, parti sans enthousiasme, aiguillonné seulement par le point d'honneur, sa poétique indignation se soit traduite en termes d'une violence qui étonne moins lorsqu'on connaît l'ambiance dans laquelle vivait nécessairement notre Troubadour.

C'était en fin mars 1267, donc quelques semaines avant la Pentecôte où Astorg fut armé Chevalier. « Il advint, dit Joinville que le roi manda tous ses « barons à Paris pendant un carême. Je m'excu- « sai près de lui pour une fièvre quarte que j'avais « alors et le priai qu'il me voulût bien dispenser et « il me manda qu'il voulait absolument que j'y

« allasse, car il avait de bons médecins qui savaient
« bien guérir de la fièvre quarte.

« Je m'en allai à Paris. Quand je vins le soir de
« la Vigile de Notre-Dame, en Mars, je ne trouvai
« personne, ni la Reine ni autre, qui me sut dire
« pourquoi le roi m'avait mandé. Or, il advint, ainsi
« que Dieu le voulut, que je m'endormis à Matines
« et il me fut avis en dormant que je voyais le roi
« devant un autel, à genoux, et il m'était avis que
« plusieurs Prélats, en habits d'Eglise, le revêtaient
« d'une chasuble vermeille en serge de Reims.

« J'appelai, après cette vision, Mgr Guillaume,
« mon Prêtre, qui était très savant et lui contai
« la vision. Et il me dit ainsi : « Sire, vous verrez
« que le roi se croisera demain ». Je lui demandai
« pourquoi il le pensait et il me dit qu'il le pensait
« à cause du songe que j'avais songé, car la cha-
« suble de serge vermeille signifiait la croix,
« laquelle fut vermeille du sang que Dieu y répan-
« dit de son côté et de ses mains et de ses pieds.
« Quant à ce que la chasuble était en serge de
« Reims, cela signifie que la Croisade sera de petit
« profit, ainsi que vous verrez, si Dieu nous donne
« vie.

« Quand j'eus ouï la messe à la Magdeleine, à « Paris, j'allai à la Chapelle du Roi et je trouvai le « roi qui était monté sur l'échafaud des reliques et « faisait apporter la Vraie Croix en bas. Pendant « que le roi venait en bas, deux Chevaliers qui « étaient de son Conseil commencèrent à parler l'un « à l'autre et l'un dit : « Ne me croyez jamais si le « roi ne se croise ici ». Et l'autre répondit : « Si « le roi se croise, ce sera une des douloureuses jour- « nées qui jamais fut en France. Car, si nous ne « nous croisons, nous perdrons l'amour du roi et si « nous nous croisons nous perdrons celui de Dieu « parce que nous ne nous croiserons pas pour lui, « mais par peur du roi. »

« Or, il advint ainsi que le roi se croisa le lende- « main et ses trois fils avec lui et puis il est advenu « que la Croisade fut de petit profit, selon la pro- « phétie de mon Prêtre.

« Je pensai que tous ceux-là firent un péché mor- « tel qui lui conseillèrent le voyage, parce que, au « point où il était en France, tout le royaume était « en bonne paix au dedans et avec tous ses voisins « et depuis qu'il partit, l'état du royaume ne fût « jamais qu'empirer. »

La dernière Croisade de Saint Louis fut, on le voit, moins que populaire. L'enthousiasme du Baron de Conros paraît avoir été fort modéré, lui qui s'attarda si bien à ses préparatifs qu'il ne put s'embarquer avec le roi. Il estima, sans doute, cette expédition obligatoire pour lui, crut ne pouvoir mieux témoigner sa gratitude au saint roi, pour l'honneur insigne reçu de lui, qu'en tirant sous ses ordres, contre les Infidèles qu'il s'était engagé à combattre par son serment de chevalerie, cette épée que le monarque Français avait attachée à sa ceinture. Mais, un grand seigneur comme le baron de Conros ne partait en expédition d'outre-mer qu'en entraînant à sa suite nombre de ses vassaux, et les frais d'une telle entreprise étaient des plus dispendieux. Les barons féodaux étaient plus riches de terres que d'espèces sonnantes; pour se procurer le viatique indispensable, il leur fallait nécessairement engager ou aliéner quelque domaine. C'est ainsi que le 22 août 1270, Astorg VII vend, au prix de treize mille soixante sous de Clermont, à son oncle Durand de Montal (1), tout ce qu'il possédait dans les

(1) Durand, fils cadet d'Astorg V et de Marie de Carlat-Rodez, auteur des Aurillac-Montal, plus tard barons de Laroquebrou. Il

paroisses de Viescamp, Saint-Etienne, Saint-Girons, Ayrens, Crandelles, Ytrac et Omps. Ainsi lesté, il quitta Conros dès les premiers jours de septembre.

On sait l'embarquement de Louis IX à Aigues-Mortes, en juillet, son arrivée à Tunis dont il espérait convertir le Sultan, la dyssenterie et la peste qui décimèrent l'armée campée dans les ruines de Carthage, la mort du saint roi le 25 août. Quand le baron de Conros débarqua sur la côte Africaine, il trouva l'armée des Croisés dans la plus inexprimable confusion, ses chefs en proie au plus complet découragement. Deux mois s'écoulèrent en incessantes escarmouches avec le Sultan de Tunis. Charles d'Anjou, roi de Sicile, frère de Saint Louis, réussit à signer avec ce chef Musulman un traité de paix et les Croisés purent enfin se rembarquer, emportant comme unique et funèbre trophée de cette lamentable expédition, les ossements du saint roi.

Il s'en revint, tout dolent, à Conros, retrouver sa

---

avait épousé l'héritière du château de Montal, par. d'Arpajon, au voisinage de Conros. La descendance de ces Astorg-Montal-Laroquebrou ne s'est éteinte, au moins dans un rameau légitimé, que sous Napoléon III, en M. de Montal de Salvanhac, Maire d'Ayrens.

jeune femme, Alix de Calmont d'Olt, et semble avoir tourné désormais contre Henri II, Comte de Rodez et Vicomte de Carlat (1), suzerain d'une partie de ses domaines, le besoin d'action qu'il n'avait pu dépenser contre les Maures d'Afrique. Meurtres, déprédations, injures, violences et dommages furent commis, de part et d'autre, avec la plus déplorable abondance. Aymeric d'Aurillac, sire de Montal, frère puîné du baron, Bertrand de Viescamp, Pierre de la Broha, Raymond de Séverac, Adhémar de la Vaissière, Amblard Vascon (le Gascon), Raymond Périès, dit Terrisse, ces deux derniers chefs de bandes à la solde d'Astorg, avaient chaudement épousé sa querelle contre le Comte de Rodez que soutenaient : Henri de Bénévent, Géraud de Scorailles, Guibert de Born et nombre d'autres seigneurs. Ce déplorable état de choses, dont pâtissaient surtout les tenanciers de Carlat et de Conros, se prolongea jusqu'en 1284 où, le jeudi après la fête des apôtres Saint Philippe et Saint Jacques, les

(1) Henri II, Comte de Rodez et Vicomte de Carlat (1274-1302) fut lui-même poète. On a de lui deux « *tensons* » avec Giraut Riquier. Troubadours et Jongleurs affluaient à la Cour de Rodez. Cf. Chabaneau, P. 140. — De Barrau : Doc. hist. du Rouergue, etc...

belligérants se réunirent à Aurillac, dans le Couvent des Frères Mineurs. Hugues de Collas, Chevalier du roi de France, Pierre Bosc, Sénéchal du Rouergue, Jacques Laumosnier, Bailly royal des Montagnes d'Auvergne, avaient été choisis comme arbitres. Ces trois juges reçurent, avant tout, serment du Comte de Rodez et du Baron de Conros qu'ils se soumettraient pleinement à la sentence arbitrale qui interviendrait. Durand de Montal, Pierre de Brezons, Guillaume d'Estaing, Henri de Bénévent, Guillaume, Vicomte de Murat, Pierre de Mascon, Hugues de la Roche, Guillaume de Cardaillac, qui étaient parmi les seigneurs les plus qualifiés de Haute-Auvergne et de Rouergue, se portèrent garants de la promesse des deux adversaires de tenir pour définitif le jugement qui serait rendu.

Notre Troubadour ne devait pas voir la pacifique issue de cette querelle à laquelle mit fin la sentence du 3 mars 1290. Il se trouvait à Toulouse en 1285, lorsque, probablement malade et considérant qu'il était sans héritier direct, n'ayant pas d'enfants d'Alix de Calmont d'Olt, il dicta son testament en faveur de son frère cadet Aymeric, qu'il instituait son héritier universel. Mourut-il dès cette époque

ou survécut-il à cet acte? On ne saurait le dire. Il est certain qu'il avait trépassé avant le 1er septembre 1292, date à laquelle sa veuve se remariait à Raymond Pelet, seigneur d'Alais.

Jusqu'aux premières années du XXe siècle, il avait été unanimement admis qu'Astorg VII était l'auteur incontesté d'une élégie, d'un « planh », sur la mort de Saint Louis. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui, seul, nous a conservé cette poésie, n'a gardé que les quatre dernières lettres « *rlac* » du nom de l'auteur; mais les deux tables en tête du volume le donnent tout entier: « d'Aorlhac ». Pour qui a lu nombre de nos chartes Cantaliennes où le nom des « *Austau d'Aorlhac* » — Astorg d'Aurillac — revient si fréquemment, aucun doute n'effleure même l'esprit. Le souvenir du « Troubadour de Conros » est resté aussi vivace que celui de Pierre de Vic chez les vieilles races du Haut-Pays et il y a moins d'un siècle que les vieux Chevaliers de Saint Louis, échappés à la Révolution, restés Voltairiens impénitents, citaient par tradition le poème du « Troubadour de Conros » comme preuve des critiques que le moyen âge formulait déjà contre le Clergé et son esprit dominateur. Tous

les historiens Auvergnats du XVIIIe siècle et au XIXe l'érudit Baron Delzons, M. Bouillet affirmaient catégoriquement les talents poétiques d'Astorg VII. Le premier, croyons-nous, le savant Chabaneau, qui n'a pas plus songé, probablement, à consulter nos chartes ou nos nobiliaires pour Astorg d'Aurillac que pour Pierre de Rogiers, Astorg de Segret ou Faydit du Bellestat, propose, sans justification aucune, de faire d'Astorg d'Aurillac le haut baron Cantalien si connu, un Astorg d'Ornac, Consul de Montpellier (1) ! En 1906, l'érudit romaniste Fabre, écrivant dans la Revue de la Société Littéraire de la Haute-Loire (2), a démontré l'erreur de Chabaneau, mais veut faire de notre poète un Troubadour du Velay, originaire d'Orlac, près Pébrac. Il a été amené à

(1) « Peut-être le même ou tout au moins de la même famille qu'Austorgus de Orllaco (Ornac, commune de Mons, canton d'Olargues, arr. de Saint-Pons, Hérault) qui fut Consul de Montpellier en 1251. » Teulet, T. II, P. 205, b. — Gr. n° 40. Hist. Litt. T. XIX, P. 605. Chabaneau, P. 127.

(2) C. Fabre : « Austorc d'Orlac, Troubadour du Velay au XIIIe siècle. Etude sur sa vie et son œuvre ». Le Puy, 1906. Extrait des Mémoires de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, T. XVIII.

dénier à Astorg VII d'Aurillac-Conros la paternité du « sirventés » connu, parce que, suivant lui, ce poème ne se réfère pas, comme on l'a cru jusqu'ici, à la croisade de Tunis en 1270, mais à celle d'Egypte de 1248 à 1254, et qu'Astorg VII était trop jeune pour avoir pu y prendre part. En 1907, le distingué Professeur de Sorbonne Jeanroy a victorieusement démontré que l'attribution à Orlac en Velay était aussi arbitraire que celle d'Ornac, près Saint-Pons, que la graphie seule, sans parler des autres arguments, établissait péremptoirement qu'il ne s'agissait que d'Aurillac et des Astorgs qui portaient le nom de la ville Abbatiale (1). Ces discussions, trop arides pour les reproduire ici « *in extenso* », ces analyses méticuleuses ont eu, au moins, l'excellent résultat de démontrer surabondamment que l'auteur du « *sirventés* » en question était bien un Aurillac-Conros.

Jeanroy penche à croire comme Fabre que cette poésie date de 1250 et non de 1270, se réfère au désastre de la Mansourah et non à la mort de Louis

(1) Jeanroy : Mélanges Chabaneau parus en 1907, P. 86 et suiv.

IX à Tunis (1). Ce n'est donc pas, selon ce critique, Astorg VII qui en est l'auteur, mais son père Astorg VI que nous avons vu participer à la Croisade d'Egypte et y mourir en 1260

Fabre veut encore attribuer à Astorg un « *sirventés* » connu jusqu'ici sous le nom de « *Sirventés du Chevalier du Temple* » et cherche à démontrer, par d'ingénieux rapprochements de textes, qu'il offre de frappantes analogies avec le « *planh* » d'Astorg. L'érudit Professeur Vellave n'est pas plus heureux dans cette supposition que dans celle qui lui faisait vouloir faire un Astorg d'Orlac en Velay, de notre Astorg d'Aurillac-Conros!

Le Professeur Italien Giulio Bertoni vient de démontrer, avec un luxe de preuves qui ne laisse plus aucune place à la critique, que le « *sirventés* » de 1265, relatif à la prise de Césarée par les Turcs, est authentiquement l'œuvre de Ricaut Bonomel, Chevalier du Temple, à qui elle ne peut être discutée et qu'Astorg d'Aurillac y est parfaitement étranger (2).

(1) Ibid.
(2) Giulio Bertoni: Il serventese di Ricaut Bonomel (1265). —

Si l'attribution d'Astorg d'Aurillac au Velay et celle du « *Sirventés du Chevalier du Temple* » au Troubadour Cantalien doivent être entièrement rejetées, la question de la date du « planh » d'Astorg reste plus indécise.

Le débat est d'ordre trop technique pour être exposé en détail; disons seulement que, d'après MM. Fabre et Jeanroy, il n'y avait pas, en 1270, d'Empereur, ce monarque étant mort en 1250; or, le quatrième couplet du « *sirventés* » semble en parler comme d'un être vivant et souhaiter que son fils lui succède à l'Empire. La ville d'Alexandrie mentionnée à la deuxième strophe ne peut que désigner l'Egypte et non pas Tunis. Lorsque l'auteur maudit « les Turcs qui nous ont retenus », il fait une allusion manifeste à la captivité du roi et de ses barons faits prisonniers à la Mansourah. Si l'auteur se montre si irrité contre le Clergé et le Pape lui-même, c'est qu'Innocent IV, après avoir excommunié l'Empereur Frédéric II au Concile de Lyon, en

---

Sonderabdruck aus der Zeitschrift fur Romanische Philologie Herousgegeben von Dr Gröber Professor der Universitât Strassburg, I. R. Ilalle. — 1910.

1246, et l'avoir traité d'Anté-Christ, prêchait contre lui la guerre sainte, et, « insensible aux malheurs de la Terre-Sainte et du roi de France », « envoyait « ses Légats jusque en Palestine, au milieu de l'ar- « mée des Lieux-Saints, débaucher les soldats et « dégager de leur serment les Chevaliers qui « s'étaient voués au rachat du tombeau du Christ » pour les faire marcher contre l'Empereur Frédéric II (1).

Que le « sirventés » d'Astorg d'Aurillac-Conros ait été composé en 1250 ou en 1270, par Astorg VI ou Astorg VII, « il est, dirons-nous avec M. Fabre, « d'une très forte inspiration, apprécie la politique « mondiale du temps et prend une belle place dans « la superbe collection de satires ou de chansons « émues que, vers la même époque, les Cardinal, les « Guilhem Figueire, les Aymeric de Péguilhon, les « Sordel, etc., composaient contre le Clergé ou en « l'honneur de Frédéric II et de Saint Louis » (2). Il offre encore, en dehors de sa valeur littéraire, l'intérêt spécial de nous révéler la mentalité de l'aristo-

(1) Fabre, loc. cit.
(2) Ibid.

cratie du XIIIe siècle sous un jour tout autre que certains historiens n'ont voulu la dépeindre. A croire certains d'entre eux, on imaginerait volontiers le moyen âge comme une ère de piété où le seigneur ne songeait qu'à courir à la conquête du Saint Sépulcre, à élever des églises ou à enrichir les monastères, tandis que la dévote châtelaine, retirée dans son oratoire, lisait son livre d'heures ou récitait ses patenôtres.

Nous avons dit que les Troubadours se faisaient de la vie un concept plus païen que chrétien. Dans le monde où ils vivaient, chez les princes et les grands seigneurs, les préoccupations religieuses tenaient une place très secondaire. Les femmes elles-mêmes avaient souvent une liberté d'esprit qui étonne, telle la Vicomtesse Hermengarde de Narbonne.

— « La religion tenait peu de place dans la « société, observe Anglade..... Il semble bien que les « sentiments religieux furent assez tièdes et que « la religion y fut une affaire privée, la vie exté- « rieure étant tournée vers des sujets plus pro- « fanes..... Les doctrines de l'amour courtois parais- « sent avoir tenu plus de place dans ses occupations

« que l'étude de l'Evangile et celle plus austère de « la Théologie..... Les divorces sont innombrables et « scandaleux. On trouvait facilement des prétextes, « mais le vrai motif était à peu près toujours le « même : se débarrasser d'un premier lien pour une « union nouvelle plus profitable et plus utile (1)..... « Les chefs de l'Eglise étaient, eux-mêmes, d'une « remarquable tolérance et aussi indulgents que la « société laïque (2)..... Le sentiment religieux n'était

(1) Louis VII n'hésite pas à répudier Eléonore de Guyenne malgré les calamités effroyables que ce divorce devait attirer à son royaume.

(2) La nécessité s'imposait à de grands Papes comme Innocent III de réagir, de faire rechercher par des « *Inquisiteurs* » les Clercs indignes. L'institution dévia, alla aux atrocités que l'on sait. « Abyssus abyssum invocat! » On ne saurait trop dégager la grande mémoire d'Innocent III, comme l'a fait si lumineusement Luchaire, Professeur de Sorbonne, peu suspect de « *romanisme* » exagéré. Ce Pape ne voulut ni les horreurs de la Croisade Albigeoise, ni les exécrations de l'Inquisition, ne les sanctionna jamais. Il faut rappeler en quels termes virulents Innocent III incrimine Montfort, lui reproche ses atrocités : « ... Non content « de vous être élevé contre les hérétiques, vous avez tourné les « armes des Croisés contre les peuples catholiques, vous avez « répandu le sang des innocents et envahi à leur préjudice les « terres des Comtes de Foix et de Comminges, de Gaston de « Béarn... Vous exigez le serment de fidélité des peuples, fai- « sant donc aveu tacite qu'ils sont catholiques, puis vous les « attaquez!... Nous vous ordonnons de restituer ». Innocent III, I, 15, Epist. 213, Potthast n° 4653. La lettre est du 17 janvier 1213.

« pas tout à fait mort dans cette société; il som-
« meillait dans l'âme de plus d'un Troubadour et s'y
« éveillait sous l'influence de circonstances spéciales
« ou par suite des leçons de la vie » (1).

Les Chevaliers partaient pour Jérusalem. L'objectif du voyage était bien la délivrance de la Cité Sainte, mais les Croisés entendaient aussi s'amuser en route! Chacun, comme le Comte Guillaume de Poitiers: « y fait vaillamment son devoir, mais s'y
« amuse encore davantage et surtout amuse ses
« compagnons de route et de bataille par des facé-
« ties de tout genre, par des paris ou des proposi-
« tions fantastiques où l'esprit religieux n'a aucune
« part » (2). Ce Croisé de marque, observe très justement le même historien (3), a, par plus d'un
« côté, l'âme d'un païen. Sa muse est aussi païenne
« que celle d'un Grec ou d'un Latin. S'il invoque
« Dieu ou quelque saint, c'est pour les mettre en
« assez mauvaise compagnie et il leur rend, en les

Innocent III ordonna formellement de suspendre la Croisade. D. Vaissette, Hist. du Lang. T. VI, 4, XXII, XXXVI, P. 400. Lettre à Arnaud, Arch. de Narbonne. Cf. L. Palauqui : Esclarmonde de Foix, 1911.

(1) Anglade : Les Troubadours, P. 196-201.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

« nommant, à peu près le même hommage qu'il leur « rendrait par un juron ! » (1)

Guillaume de Poitiers est loin d'être une exception; pour un Godefroy de Bouillon, un Adhemar de Monteil (2), un Saint Louis vraiment imbu d'esprit mystique, de mœurs pures et de convictions indiscutables, il y avait des milliers de preux « fort honnêtes gens », certes, mais voyant surtout dans les expéditions d'outre-mer un beau et gai voyage d'aventures (3).

Les Troubadours satiriques, et c'est le plus grand nombre, exercent surtout leur verve contre le Clergé, ne reculant souvent même pas à s'attaquer aux sommets de la hiérarchie sacrée. Même pieuse-

(1) Ibid.

(2) Evêque du Puy; le grand Aumônier de la Croisade.

(3) La Critique moderne exercée sans aucun esprit anticatholique par de vrais érudits comme le Comte Riant (Invent., crit. des lettres hist. des Croisades, Arch. de l'Orient Latin, T. I, 881), ou très respectueux du Catholicisme comme J. Harthung (Les Préliminaires de la première Croisade, 1877) ont montré que les historiens des Croisades ont eu une ignorance à peu près complète de ce qui touche à l'histoire de la Terre Sainte et qu'à part les grands faits comme la prise de Jérusalem, l'historien Michaud par exemple présente un vrai roman dont le Comte Riant montre les erreurs. Leur humeur naturellement batailleuse, le désir de voir du pays, l'espoir de fructueux établissements, furent, pour beaucoup de Croisés des facteurs plus puissants que le mystique « Dieu le veut ».

ment élevés dans une école canoniale et destinés à porter le camail, comme Pierre Cardinal, ils sont violemment anticléricaux. Le Troubadour Vellave est un croyant sincère; sa profession de foi ne permet pas d'en douter:

— « Je crois que Dieu naquit d'une mère sainte « par qui le monde fut sauvé. Il est Père, Fils et « Sainte Trinité, il est un en trois personnes. Je « crois qu'il entr'ouvrit le ciel et qu'il en fit choir « les anges... je crois à Rome et à Saint Pierre à « qui il fut ordonné d'être juge de pénitence » (1).

Quel anticatholique mettrait plus de violente passion que ce croyant dans ses attaques contre les Moines de son temps! Leur relâchement, en ces siècles si tristes, donnaient sans doute matière à critique, mais la satire est certainement exagérée; le Tribunal de l'Inquisition qui fonctionne, les domaines que se sont taillés les Moines dans le Midi hérétique et vaincu allument certainement la colère de Pierre Cardinal.

— « Rois, Empereurs, Ducs, Comtes et Cheva-

(1) Nous avons utilisé pour les citations de Pierre Cardinal la traduction du Professeur Anglade.

« liers gouvernent d'ordinaire le monde; mainte-
« nant ce sont les Clercs qui ont le pouvoir. Ils
« l'ont gagné en volant ou en trahissant, par
« l'hypocrisie, les sermons et la force..... Je parle
« des faux Prêtres qui ont toujours été les plus
« grands ennemis de Dieu.

«... Si Dieu veut que les Moines noirs (1) se
« sauvent par la bonne chère, les Moines blancs
« par leur refus de payer, les Chevaliers du
« Temple et de l'Hôpital par leur orgueil et les
« Chanoines par leurs prêts à usure, je tiens pour
« fous Saint Pierre et Saint Adrien qui souffrirent
« pour Dieu grand tourment si ces gens-là par-
« viennent à leur salut. »

« Je vois les Clercs, dit-il ailleurs, essayer de
« toutes leurs forces de mettre le monde en leur
« puissance..... et ils y arrivent en prenant ou en
« donnant, par hypocrisie ou pardon, par le boire
« ou le manger, avec l'aide de Dieu ou avec l'aide
« du Diable. »

Un des Ordres nouveaux imposés au Midi par la Croisade, les Jacobins, lui est en spéciale hor-

(1) Les Bénédictins.

reur. Après leur avoir reproché leurs longs repas, leurs discussions sur les meilleurs crus, il s'écrie :

— « Leur pauvreté n'est pas une pauvreté spiri-
« tuelle ; tout en gardant leurs biens ils prennent
« celui des autres ; ils laissent pour de belles robes
« tissées en laine anglaise le cilice qui leur est
« trop rude..... Vêtus de vêtements fins, souples,
« amples, légers en été, épais en hiver, avec de
« bonnes chaussures, semelles à la Française et
« quand il fait grand froid en bon cuir de Mar-
« seille bien cousu, ils vont prêchant et disent
« qu'au service de Dieu ils mettent leur cœur et
« leur avoir. »

Ses attaques vont crescendo contre les Minimes :

— « Les Moines sont si cupides, si pleins d'or-
« gueil et de mauvais désirs qu'ils connaissent
« cent fois plus de ruses que voleurs et malfai-
« teurs. S'ils peuvent causer avec vous de vos
« secrets, vous ne pourrez pas plus vous en défaire
« que s'ils étaient vos frères. Voilà comment ils
« bâtissent leurs maisons et créent leurs beaux
« vergers ; mais ce ne sont pas leurs sermons qui
« convertiront Turcs et Persans, car ils ont trop
« peur de passer la mer et d'y mourir ; ils aiment

« mieux bâtir ici que de se battre là-bas! Pour de « l'argent vous obtiendrez d'eux votre pardon, « quelque mal que vous ayez fait; pour de l'argent « ils sont tellement ingénieux qu'ils donnent la « sépulture aux usuriers, mais ils ne visitent ni « n'accueillent ni n'ensevelissent le pauvre. Ils ne « font que quêter toute l'année; puis ils s'achètent « de bons poissons, beau pain blanc, bons vins « savoureux, bons vêtements chauds contre le « froid. Plût à Dieu que je fusse de tel ordre, si je « pouvais être sauvé » (1).

Il deviendrait fastidieux de le suivre comparant les Dominicains, l'Ordre nouveau où se recrutaient les Inquisiteurs, à des vautours sentant la chair puante. On voit que nos modernes critiques ont eu de lointains aïeux, avec cette circonstance atténuante pour les Troubadours qu'au lieu de nos Ordres austèrement réformés, vivant une vie terriblement cénobitique et rude, tout occupés d'apostolat et de prières, le XIIe siècle pullulait de ces Moines girovagues, de ces piètres Monastères que flétrit avec tant d'indignation Saint Bernard (2).

(1) Traduction d'Anglade « Les Troubadours ».

(2) « Qui me donnera, disait-il, de voir, avant de mourir, l'Eglise de Dieu comme elle était dans ses premiers jours? »

Astorg d'Aurillac-Conros est contemporain de Pierre Cardénal, son quasi-compatriote, dont il a dû certainement connaître les œuvres. L'anticléricalisme qu'on peut reprocher au baron de Conros est bien pâle à côté des diatribes de son devancier! Il était nécessaire de montrer que l'état d'esprit du Troubadour Aurillacois n'est pas anormal pour son temps et qu'il pourrait presque être classé parmi les modérés. Les auteurs de l'Histoire Littéraire font remarquer, néanmoins, le caractère vivement satirique du « *planh* » d'Astorg:

— « Ce poète paraît un homme très religieux et « cependant peu de Troubadours se sont permis « des satires aussi violentes que la sienne contre « le Pape et le Clergé..... Dans sa douleur il s'en « prend à Dieu lui-même! » (1)

L'Abbé Millot cherche, avec sa douce philosophie, à analyser l'état d'âme qui a rendu notre Troubadour aussi violent:

— « Cette poésie, dit-il, annonce un homme « furieux des calamités produites par les Croi- « sades. Il pleure la mort du roi Saint Louis si

(1) Hist. Littér. T. XIX.

« ardent à servir Dieu, il maudit les Croisades et « le Clergé promoteur de la guerre sainte, il mau- « dit Dieu lui-même, qui pouvait la rendre heu- « reuse. Il voudrait que les Chrétiens se fissent « Mahométans puisque Dieu est pour les Infidèles! « Il oppose la voie droite que tenait Saint Pierre « aux mauvaises ruses que pratique le Pape. Il « invective contre le Pape et les Prêtres qui font « tout pour de l'argent; enfin il voudrait que « l'Empereur se croisât avec les Français pour « combattre le Clergé qui a fait périr la Chevale- « rie et ne songe qu'à dormir!

« Une pareille invective mêlée d'impiétés gros- « sières prouve jusqu'à l'évidence combien les abus « en fait de religion sont funestes à la Religion « même. Si Austau était tombé avec sa pièce dans « les mains de l'Inquisition, il ne pouvait échapper « au feu! Les Inquisiteurs auraient cru glorifier « et affermir la Foi par son supplice! » (1)

Ricaut Bonomel, Chevalier du Temple, est, dans ce « sirventés » qu'on a voulu attribuer à Astorg d'Aurillac, tout aussi violent que notre Troubadour.

(1) Millot : Hist. Littér. des Troubadours. T. II.

« C'est dans le Chevalier du Temple et Astorg « d'Aurillac, dit l'Histoire Littéraire, qu'il faut « chercher l'expression de la douleur et de l'indi- « gnation » (1). — « Des calamités de toute espèce, « continue le même écrivain, fondent sur les Chré- « tiens dans la Syrie et la Palestine. La ville de « Césarée était tombée au pouvoir des Mameluks, « la forteresse d'Assur venait d'être prise (1265) ». Dans son navrement, le Chevalier du Temple dépasse de beaucoup les hardiesses du Troubadour Cantalien. On croirait presque entendre Luther se scandaliser du trafic des indulgences!

Nos Légats; ceux-ci je vous l'affirme hautement
Vendent Dieu et les indugences pour de l'or.

Rendons à l'auteur cette justice, qu'après avoir exprimé son doute, quasi blasphématoire, sur le Christ qui semble se désintéresser de voir son tombeau retomber aux mains des Turcs:

Et puisque le Fils de Marie qui devrait en être affligé

(1) Ibid.

Veut cela et que cela lui plaît, nous devons en éprouver
[de la joie à son exemple.

Le poète est aussi cinglant pour ses compagnons et pour lui-même que pour le Pape :

Ce Pape prodigue les indulgences avec grande largesse
Contre les Allemands, parmi les Arlésiens et les Fran-
[çais
Et ici, entre nous, nous montrons une grande convoitise
Car, nos croix se transforment en croix de livres tour-
[nois
Et vont vers ceux qui veulent sacrifier la Terre Sainte.

C'était donc bien l'opinion accréditée parmi les Croisés que traduisait Astorg d'Aurillac, père ou fils, en 1250 ou en 1270.

En dehors même de leur verve poétique, ces deux barons de Conros, Viguiers de l'Abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac, Chevaliers croisés, contemporains et amis, peut-on dire, de Saint Louis, roi de France, frère et neveu du pieux et savant Evêque de Paris, arrière-neveux, dit-on, de Saint Géraud,

fondateur de l'Abbaye et de la ville d'Aurillac, grands seigneurs terriens de Haute-Auvergne, constituent par leur mentalité, très pieuse mais fort libre d'appréciations, un intéressant échantillon de cet esprit public du XIIIe siècle si finement représenté par leur contemporain, le sire de Joinville.

Astorg de Segret

XIIIe

La vallée du Vaulmier, qu'on appelait, au temps d'Astorg de Segret, « la *ribeyra cavada del Valmietg* », « la vallée caverneuse du Vaulmier » (1), est une des plus pittoresques et des plus impressionnantes du Haut Pays. Elle tirait son nom du château situé au milieu du val (Val-mietg, Valmiès), chef-lieu d'une grande baronnie dont la juridiction s'étendait sur plusieurs paroisses et qui était, de temps immémorial, aux mains de la puissante maison d'Apchon. On l'appelait aussi parfois « vallée de Saint Vincent », du nom de l'unique église paroissiale qu'elle contint au XIIIe siècle (2). Cet édifice, de style roman primitif, est certainement le même, au moins dans ses parties essentielles, qu'au temps où notre Troubadour y fut baptisé. On peut juger de la profondeur de la vallée et de son inclinaison par la différence d'altitude

(1) Anciens titres rapportés par le Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 600. Dans le dialecte actuel, l'habitant de la vallée l'appelle « *lou Bamiès* » « le *Bas-milieu* ».

(2) La création de la commune du Vaulmier, démembrée de Saint-Vincent, est de 1837.

entre ses deux points extrêmes, le « Suc-Rond » qui a 1.581 mètres et Longevergne 551, soit une différence de plus de mille mètres sur un parcours de peu d'étendue. Aussi, la rivière de Mar qui l'arrose, grossie du ruisseau du Marlhiou, n'est-elle autre chose qu'un impétueux torrent qui descend du Puy-Mary.

On tenterait vainement de chercher à reconstituer le site qu'Astorg de Segret contempla dans son enfance, tant les changements ont été, ici, brusques, rapides et nombreux.

— « Au lieu de ces pentes nues, déchirées par les « ravins, dit E. Delalo, étaient, il y a moins de « deux siècles, des champs fertiles. Ce rocher a « occupé la place de l'ancien presbytère de Saint-« Vincent qu'il a écrasé sous son poids, un autre a « remplacé une grange; d'autres parties du haut « de la montagne se sont arrêtées sur ses flancs et « menacent d'achever leur course. Les ruisseaux « ne coulent pas, ils se précipitent en cascades, « bondissent de rochers en rochers jusqu'à ce qu'ils « viennent confondre leurs eaux avec celles de la « rivière de Mar qui n'est elle-même qu'un torrent « faisant retentir au loin le bruit de ses ondes

« tumultueuses. Tout est contraste dans cette val-
« lée. Le ravin, comme un ver rongeur, déchire la
« prairie; la plus magnifique végétation est à côté
« d'un rocher ou d'une côte stérile. On conçoit,
« mieux qu'on ne saurait le décrire, tout ce qu'il
« y a de pittoresque, d'imprévu, dans ce paysage
« bordé sur toute sa longueur par de hautes mu-
« railles de basalte et qui a pour lointain le Puy-
« Mary.

« Le fond de la vallée est d'une grande fertilité;
« des eaux de source très abondantes arrosent ses
« prairies, les pentes à l'aspect du Nord sont cou-
« vertes par des bois qui protègent les terres culti-
« vées contre les ravages des eaux pluviales, celles
« au Midi sont nues et décharnées. Les ravins qui
« se sont formés ont pris les proportions d'im-
« menses précipices et servent de lit momentané à
« des torrents destructeurs qui rongent l'escarpe-
« ment et entraînent des avalanches de débris de
« toute sorte. Cependant si la nature est infati-
« gable, l'homme ne l'est pas moins; à peine un
« éboulement s'est-il opéré que bientôt ces débris
« divisés, triés, pulvérisés, se transforment en
« terre végétale, deviennent un sol fertile... C'est

« le travail de Sisyphe!... Seulement quelque « rocher qui, par sa masse, a bravé tous les efforts, « demeure là comme un impérissable témoin des « révolutions que le sol a subies » (1).

Quantité de villages et de hameaux de la vaste paroisse de Saint-Vincent ont disparu depuis le moyen âge (2), détruits par les avalanches, abandonnés par les habitants, après les maladies contagieuses qui décimèrent la population au XIVe siècle ou ruinés, à la même époque, par les dévastations des Anglais et des Routiers. Du nombre est le château de Segret qui s'élevait sur la crête de la côte, dominant, au Midi, le gros bourg de Saint-Vincent et dont il ne reste que de faibles vestiges (3). C'est dans ce manoir que naquit, vers 1240, Astorg de Segret dont les parents possédaient ce fief de toute ancienneté. Aucun acte les concernant ne nous est

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. V., P. 601.

(2) Une liève du Prieuré de Saint-Vincent de 1332 donne les noms d'une vingtaine de villages aujourd'hui disparus. Du nombre est la fameuse et très problématique ville de Cotteuge, objet de tant de légendes, dont les ruines récèlent des trésors, notamment une table en or massif! Il est certain que Cotteuge, si elle fut jamais une ville, n'était au temps de notre Troubadour qu'un pauvre village ainsi que le prouve une charte de 1268.

(3) Bouillet : Nobil. d'Auv., T. VI, P. 212.

parvenu, mais on connaît, en revanche, Raymond de Segret, fort probablement frère de notre Troubadour, qui s'intitule seigneur de Segret dans un acte de vente qu'il consentit en 1277 à Eustache de Beaumarchais, Bailly royal des Montagnes, ainsi que dans un contrat qu'il passa en 1298 avec Hugues, Doyen du Monastère de Mauriac, et Alasie de Segret, qu'on croit sœur des précédents, apparaît dans un acte de 1301 (1). Le fief de Segret devait être tenu par eux en mouvance des sires d'Apchon, barons du Vaulmier, suzerains de toute cette région (2).

Astorg II de Segret, petit-fils ou neveu de notre Troubadour, semble avoir hérité de ses qualités intellectuelles. Il est, en 1347, Secrétaire du roi de France. Son fils, Etienne de Segret, abandonna, en 1357, son château qui menaçait ruine, vendit le fief au baron de Salers et se retira dans une de ses

(1) Bouillet : Nobil. d'Auv., T. VI, P. 212.

(2) On a vu (biographie d'Ebles de Saignes) que les sires d'Apchon se prétendaient modestement issus d'un Lieutenant de César ! Il est certain que dès le Xe siècle cette race était une des plus puissantes du Haut Pays et que toute la dominance de la contrée montagneuse lui appartenait dans un vaste rayon autour de leur forteresse d'Apchon.

terres du voisinage, à Navaste, paroisse de Saint-Bonnet de Salers (1). La famille de Segret s'éteint bientôt après dans les barons de Salers, déjà possesseurs du château de Segret et qui le deviennent aussi de Navaste par cette alliance (2).

Le savant auteur des biographies des Troubadours, Chabaneau, n'a pas songé à venir chercher en Haute-Auvergne le berceau d'Astorg de Segret ni à consulter, ou les chartes originales ou le nobiliaire d'Auvergne qui l'eût mis sur leur trace. Découvrant en Velay un Monastère dont le nom francisé a quelque analogie avec celui de notre Troubadour, constatant que le titulaire de cette Abbaye, de 1266 à 1298, porte le prénom d'Astorg: « Astorgius, Abbas Secureti », qu'il traduit par Astorg de Seguret, il se demande, avec la plus pru-

(1) Bouillet, loc. cit. — Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 277.

(2) Navaste, village de la commune de Saint-Bonnet, canton de Salers, arr. de Mauriac. Il passa des Salers aux Fontanges, puis aux Dienne, aux Valens-Nozières et aux Jarrige d'où il advint aux Tyssandier d'Escous qui le possédaient encore en 1850. Mon oncle Ernest Tyssandier d'Escous, le grand agronome Cantalien, mort en 1890, dont le buste a été érigé par souscription sur la place de Salers, pouvait fort probablement se réclamer, par ses aïeules, d'une lointaine parenté avec Astorg de Segret, le Troubadour.

dente circonspection, il faut le reconnaître, si cet ecclésiastique ne serait pas le poète Auvergnat, auteur du « *Sirventés* » contre Philippe-le-Hardi (1). Si Chabaneau avait feuilleté les nobiliaires du Rouergue, il y eut trouvé aussi une famille de Seguret (2), aussi étrangère que l'abbé Vellave à notre Troubadour Cantalien.

Partant de cette donnée Chabaneau, un Romanisant érudit auquel nous avons déjà rendu hommage à propos d'Astorg d'Aurillac, C. Fabre, a fait sur Astorg de Segret et son œuvre l'étude la plus fouillée, dont la partie analysant le « *sirventés* » de notre poète est vraiment digne de toute admiration. Ecrivant au Puy-en-Velay, auquel il souhaite rattacher Astorg de Segret, M. Fabre se livre aux recherches les plus ardues sur Astorg, Abbé de Seguret,

(1) « Austorg de Segret. — Peut-être le même que « Astorgius Abbas Secureti (Seguret, au Puy-en-Velay) de 1266 à 1298. (Titres de la Maison de Bourbon nº 1503). Un sirventés contre Philippe-le-Hardi et Charles d'Anjou, composé peu après la mort de saint Louis.

Gr., nº 41, Hist. Littér., T. XIX, P. 606. Ce sirventés est adressé à « Monsenher N'Oth de Lomagna », c'est-à-dire Arnaud-Othon II qui ne vivait plus en 1274 ». Chabaneau, P. 127.

(2) Notamment les « Documents hist. et généal. sur les familles du Rouergue » par M. de Barrau, 1860. T. IV, P. 156.

qu'il croit être son personnage, arrive à découvrir qu'il s'appelle, en réalité, Astorg de Montaigu, originaire de Montaigu-le-Blanc-sur-Champeix, arrondissement d'Issoire, qu'il a pris part à la réunion de la Bigorre à la France, sous la suzeraineté de l'Eglise du Puy. Mais il se heurte à des contradictions; l'attitude, les sympathies politiques d'Astorg de Montaigu, Abbé de Séguret, sont diamétralement opposées aux sentiments d'hostilité exprimés dans le « *sirventés* » d'Astorg de Segret. Fabre le reconnaît loyalement, s'efforce de chercher explications plausibles et doit, finalement, conclure que l'identification de l'auteur du « *sirventès* » à Astorg de Montaigu, Abbé de Séguret, est loin d'être satisfaisante. Reconnaissons qu'on ne saurait mettre érudition plus scrupuleuse au service d'une thèse dont le point de départ était erroné. Il était bien inutile de torturer le nom de « *Séguret* » pour lui faire donner inutilement la contraction injustifiée de « *Segret* », alors que la famille de Segret, d'origine chevaleresque, était possessionnée de toute ancienneté dans les monts Cantaliens où elle n'a pas donné que notre Troubadour comme personnage qui ait

laissé trace. Bien qu'elle se soit éteinte dès le XVe siècle, les documents sur elle sont assez nombreux, son nom parfaitement invariable, pour ne laisser subsister aucun doute (1).

Astorg de Segret avait pour suzerain Guillaume IV, le puissant Comtour d'Apchon, baron du Vaulmiers, Saint-Vincent, Le Falgoux, Allanche, Vicomte de Combronde, dont les immenses domaines englobaient toute une partie de la région montagneuse des arrondissements actuels de Mauriac et de Murat, s'étendaient sur la Planèze et vers les Monts Dore. Sa femme, Flandrine d'Escole, qu'il avait épousée avant 1263, accueillait avec empressement les Troubadours au château d'Apchon où elle tenait cour ouverte, généreuse et bienveillante, aux Jongleurs. Il est fort à croire que ce fut aux pieds de sa suzeraine qu'Astorg de Segret rima ses premiers vers, dans les salles du château d'Apchon

(1) C. Fabre : Annales du Midi, oct. 1910, publie le texte amélioré de l'unique sirventés connu de Segret qu'il fait suivre d'une remarquable critique. Nous avons suivi la chronologie tracée par ce savant Romaniste dont la sûreté de documentation est de tous points d'une rigoureuse exactitude.

(2) M. Fabre a publié sa belle étude sur Astorg de Segret dans « Les Annales du Midi », n^os d'octobre 1910 et janvier 1911.

qu'il fréquenta les maîtres en l'art de bien dire, toute cette pléiade de poètes Auvergnats encore brillante au commencement de la seconde moitié du XIIIe siècle, mais déjà sur son déclin. Tandis que la châtelaine d'Apchon et sa fille Isabeau se délectaient aux chansons et aux « sirventés », le Comtour menait rude guerre contre un Capétien, le frère puîné de Louis IX : Alphonse, Comte de Poitiers et d'Auvergne. Ce Prince avait reçu en apanage toute la « Terre » ou Comté d'Auvergne, enlevée jadis par Philippe-Auguste aux Comtes; plusieurs de ces possessions confinaient à la Comtoirie d'Apchon. Guillaume IV, à la tête de ses montagnards, dont ses vassaux du Falgoux et du Vaulmier sformaient l'avant-garde (1), commandés peut-être par quelque Chevalier de la maison de Segret, envahit les terres du Capétien, saccage, pille, brûle villes et villages. Il fallut qu'Eustache de Beaumarchais, baron de Calvinet, Sénéchal du Prince et Bailly royal des Montagnes, livrât de vraies batailles pour arrêter le Comtour d'Apchon qui fut finalement condamné à une amende de trois

(1) Dict. Stat. du Cantal, T. I, P. 78. Nobil. d'Auv., T. I, P. 43.

mille livres répartie entre les populations les plus éprouvées par les déprédations du terrible Comtour.

Les sentiments peu tendres que Guillaume IV devait nourrir pour les Capétiens le firent-ils se refuser à participer à la dernière Croisade, au lieu de suivre l'exemple de son aïeul le Comtour Armand, qui assistait en 1103 au siège de Tripoli, ou, au contraire, Saint Louis, en quête d'adhérents pour son expédition qui soulevait si peu d'enthousiasme, lui fit-il une obligation, en expiation de ses méfaits, de l'accompagner en Afrique? Astorg de Segret fit-il, sous la bannière de son suzerain, comme il est logique de le supposer, la courte campagne Tunisienne, marcha-t-il à la suite du baron de Conros ou de quelqu'autre seigneur Auvergnat? A la manière dont il critique le traité de Tunis, parle des principaux Croisés, il semble bien qu'il ait été témoin des événements antérieurs à cette paix qui mit fin à la dernière Croisade. Peut-être avait-il quitté déjà son nid Cantalien pour les pays Méridionaux, plus propices aux Troubadours, et s'embarqua-t-il avec ce Vicomte de Lomagne auquel il semble profondément attaché par l'affection et

la gratitude. Rien ne vient jeter le moindre jour sur cette partie de sa vie.

On sait qu'une lourde part de responsabilité incombait au frère cadet de Saint Louis, Charles d'Anjou, dans la détermination de la dernière Croisade. Tandis que le pieux roi ne nourrissait que le mystique espoir d' « *induire* » le sultan de Tunis à se « *chrétienner* », son ambitieux puîné avait des vues plus politiques que religieuses. Vaillant homme de guerre, fort pieux, mais ambitieux, avide, dur, implacable, c'est une figure peu sympathique que ce huitième fils de Louis VIII, marié en 1234 à l'héritière de Provence, créé roi de Naples en 1265 par le Pape Urbain IV. On s'explique l'antipathie d'Astorg de Segret pour ce Prince Français, devenu roi Italien, qu'il devait accuser, non sans raison, de toutes les calamités contre lesquelles la vaillance française avait été impuissante. Après avoir écrasé son compétiteur Manfred, à la bataille de Bénévent, et envoyé au supplice le jeune Conradin, malheureux rejeton de la Maison de Souabe, Charles d'Anjou, maître du royaume de Naples et de la Provence, convoitait l'Empire d'Orient. Le Pape Martin IV, bien qu'il dût, dit-on, la tiare à

l'Empereur Paléologue, avait excommunié ce monarque, sur les instances du roi de Naples. Son frère mort, l'ambitieux souverain de la Napolitaine et de la Provence se préoccupait beaucoup moins de réaliser les pieux desseins de Saint Louis ou d'assurer une retraite honorable aux Croisés que de décider le sultan Tunisien à se reconnaître son vassal et se frayer ainsi le chemin de l'Empire. Son neveu, le nouveau roi de France, Philippe-le-Hardi, était un jeune homme de vingt-cinq ans, nature médiocre, écrasé, du reste, par la douleur, ne songeant qu'à ramener en France les ossements de son père et les quatre cercueils de ses plus proches, morts devant Tunis. Si notre Troubadour s'insurge contre ce traité qui terminait par une paix honteuse, aux yeux des barons venus pourfendre le Sarrazin, une expédition désastreuse, s'il accable, dans son indignation, Philippe et Charles des pires invectives, le brave Cantalien ne devait faire, somme toute, que traduire la réprobation générale des survivants de la Croisade. Personne n'ignorait, sans doute, les vues secrètes du roi de Naples qui le poussaient à devenir, lui, monarque chrétien : « un chef et un guide pour les Sarrazins, les Turcs

« et les Arabes », le font : « outrager la loi que « Dieu nous a donnée par son Fils..... conduire les « affaires à rebours, ainsi que le roi Français..... et « faire que l'Eglise soit honnie » (1).

Ce fameux traité signé à Tunis, le 30 avril 1270, ne stipulait quelques minces avantages qu'au profit du roi de Naples auquel le sultan de Tunis s'engageait à payer tribut. Charles avait en Sicile et dans les Pouilles des sujets Musulmans auxquels il laissait toute liberté de pratiquer leur religion ; en retour, le sultan promettait la tolérance du culte chrétien dans ses Etats. La France ne recevait, en revanche, aucune compensation, si minime fût-elle, aux énormes sacrifices d'hommes et d'argent que lui avait coûtés cette dernière expédition de Louis IX. Il est vrai que la peste s'était chargée de faire au nouveau roi de France un splendide héritage des dépouilles des Princes atteints du fléau. Le Poitou, le Comté de Toulouse, l'Auvergne, la Touraine, le Rouergue, l'Albigeois, l'Agenais, le Comtat Venaissin (2) entraient définitivement dans le domaine direct de la Couronne de France par

(1) A. de Segret : Sirventés, Strophes II, IV, VI.

(2) Philippe-le-Hardi le céda en 1273 au Pape Grégoire X.

décès de leurs possesseurs; Philippe-le-Hardi devenait le premier Capétien vraiment roi du Midi de la Gaule.

Astorg de Segret, imbu des traditions des Troubadours, évoquant le souvenir des temps antérieurs à la Croisade Albigeoise où la poésie régnait en souveraine, de Limoges à Marseille, de Bordeaux à Nice, voyait probablement d'assez mauvais œil la mainmise du roi de Paris sur ces contrées Méridionales, patrie de ses prédécesseurs, terre classique du « *sirventés* » et de la chanson. Peut-être ce sentiment entrait-il pour une bonne part dans sa méchante humeur et son jugement si sévère sur le monarque Français à qui il ne saurait pardonner « de guider à rebours » et que par lui et son oncle, « si grande armée soit morte et disparue, que le « roi Louis ait, par eux, perdu la vie, ce qui est « grande tristesse » (1).

La Noblesse Auvergnate n'avait pas au treizième siècle cette horreur qu'elle éprouvera après la Guerre de Cent ans pour les rois d'Angleterre, Ducs de cette Aquitaine, dont elle avait, elle-même,

(1) Sirventés d'A. de Segret, strophe II.

fait partie jadis. Le monarque Anglais, que notre Troubadour convie à se substituer à Philippe-le-Hardi, à la tête des expéditions d'outre-mer, était bien fait pour inspirer la Muse des poètes que sa nature chevaleresque, son amour de la justice, son beau caractère devaient séduire. Fils d'Henri III Plantagenet et d'Eléonore de Provence (1), il avait d'abord gouverné la Guyenne. Fait prisonnier avec son père par les barons Anglais révoltés, il avait réussi à s'échapper, avait vaincu les rebelles, en 1265 et rendu la liberté et le trône à son père. La soif des aventures, l'amour du danger lui avaient fait prendre la croix et arriver à Tunis, au même moment que le baron de Conros, au lendemain de la mort de Saint Louis. C'est là, sans doute,

(1) Les quatre filles de Raymond-Bérenger, dernier Comte de Provence de la Maison de Barcelone-Provence-Carlat avaient épousé, l'une Saint Louis, roi de France, l'autre Henri III Plantagenet, roi d'Angleterre, la troisième Richard de Cornouailles, frère d'Henri III, élu Empereur d'Allemagne et enfin la quatrième, héritière de la Provence, Charles d'Anjou, roi de Naples.

On sait que la dynastie des Plantagenet, rois d'Angleterre était d'origine Française. Geoffroy, Comte d'Anjou, dit Plante-à-genêt parce qu'il portait toujours à sa toque une fleur de genêt, avait épousé Mathilde, unique héritière du roi Henri Ier, troisième fils de Guillaume le Conquérant. Henri II, fils de Geoffroy et de Mathilde fut le premier roi Anglais de cette dynastie.

qu'Astorg de Segret avait pu l'approcher et avait été séduit par sa belle vaillance, son haut caractère. Le fameux traité si maudit par notre poète, ne permettant pas à l'héritier de la couronne Anglaise l'espoir de s'illustrer sur la terre Africaine, il était passé en Orient d'où il ne revint que pour recueillir en 1272 la succession paternelle. Lorsqu'Astorg de Segret écrivait san « *sirventés* » en 1273 (1), Edouard Ier tenait à ses barons ce beau langage: « J'observerai la Grande Charte et vous « l'observerez comme moi; je serai juste envers « vous et vous le serez envers vos vassaux ». Sa modération, sa justice et sa vigilance lui méritèrent, à bon droit, le surnom de « Justinien Anglais » (2).

(1) Fabre, loc. cit., expose très clairement les raisons péremptoires qui permettent d'assigner la date de 1273 au « sirventés » d'Astorg de Segret. Remarquons simplement qu'il est sûrement postérieur au traité de Tunis (octobre 1270) et à l'avènement d'Edouard Ier (1272), antérieur à la mort d'Arnaud-Othon II, Vicomte de Limagne (1274), donc, nécessairement, de 1273.

(2) C'est Edouard Ier qui donna à la Chambre des Lords le droit de voter l'impôt, institua la Chambre des Communes et les Juges de Paix. Au prix d'une sanglante campagne, il conquit le pays de Galles resté libre jusque là, donna à son fils le titre de Prince de Galles que l'héritier présomptif Anglais a toujours porté depuis.

Il était un autre Prince Anglais, aussi sage que brave, que notre Astorg avait dû connaître aussi sous les murs de Tunis, dont il déplore la mort violente et somme le roi d'Angleterre de venger le meurtre; c'est Henri de Cornouailles, appelé aussi Henri d'Allemagne, à cause de l'élection de son père à l'Empire (1).

Fils cadet de Jean-Sans-Terre et frère puîné d'Henri III, Richard de Cornouailles avait épousé une Princesse de Provence, sœur de la femme de son frère aîné. Chargé par celui-ci du gouvernement de la Guyenne, Richard agrandit quelque peu la province Anglaise, malgré les victoires de Saint Louis. Croisé en 1240, il s'était vaillamment comporté en Palestine. En 1257, ayant acheté les voix d'un certain nombre d'Electeurs, il avait réussi à se faire élire Empereur d'Allemagne. Bien qu'il n'ait pas été couronné, n'ait presque jamais résidé en Germanie, il exerça, quinze ans durant, tous les droits impériaux. Son fils aîné, Henri, était ce

(1) Fabre examine minutieusement s'il peut s'agir de quelqu'autre Prince et démontre que c'est bien d'Henri d'Allemagne, seul, qu'a pu vouloir parler Astorg de Segret.

Prince accompli dont Astorg de Segret déplore si amèrement la mort.

On sait que Simon de Montfort, fils cadet du chef fameux de la Croisade Albigeoise, était passé en Angleterre où il avait épousé la sœur du roi Henri III et reçu de son royal beau-frère le Comté de Leicester. Bien qu'il eut gouverné avec autant de cruauté que de rapacité la Guyenne qui lui avait été confiée, Montfort-Leicester avait réussi à se mettre à la tête des Barons Anglais en révolte. On a vu la défaite du roi fait prisonnier avec son fils Edouard, l'évasion de celui-ci et sa victoire sur les révoltés à Evesham, en 1265. Son cousin germain (1) Henri l'avait puissamment secondé et ce fut le jeune Prince qui, le soir de la bataille, fit décider la mort nécessaire de Simon de Montfort-Leicester, chef des révoltés, fait prisonnier, qui fut en effet écartelé, séance tenante. Henri avait, ensuite, accompagné son cousin Edouard à Tunis; puis, tandis que ce dernier allait en Orient, il s'était

(1) Henri de Cornouailles-Allemagne et le roi Edouard Ier étaient doublement cousins germains. Leurs pères étaient frères, leurs mères étaient sœurs.

rendu en Italie. Il avait épousé la plus belle Princesse d'Europe, au dire des chroniqueurs, Constance, fille de Gaston de Béarn, la jeune veuve d'Alphonse, fils du roi d'Aragon. Henri d'Allemagne se rendait à Rome pour obtenir du Pape la reconnaissance et le couronnement de son père, comme Empereur d'Allemagne, et se trouvait à Viterbe en mars 1271, où il entendait, un jour, dévotement la messe dans l'église Saint-Laurent. Au moment précis, nous apprend Dante Alighieri, où le Prêtre élevait l'hostie consacrée, la présentant à la vénération des fidèles, Guy de Montfort-Leicester, fils du Comte Simon dont Henri avait fait décider la mort le soir de la bataille d'Evesham, se jeta sur lui et le tua à coups d'épée.

C'est contre ce meurtre resté impuni que le poète Cantalien crie vengeance, sommant le roi Edouard d'en obtenir réparation. La chose était plus aisée à conseiller qu'à réaliser! Devenu roi, trois ans après ce forfait, Edouard demanda au Pape Grégoire X de punir le meurtrier qui avait perpétré son crime dans les Etats Pontificaux. Le Pape lança l'excommunication sur Guy de Montfort-Leicester; mais celui-ci, soutenu en sous-main par Philippe-le-

Hardi, passa dans les Etats du roi de Naples. Charles d'Anjou, qui avait réussi alors à être l'arbitre de la Péninsule et à imposer ses volontés au Pape lui-même, déclara se charger de la garde du prisonnier et de son châtiment.

Au lieu de livrer le meurtrier à son justicier naturel, le roi d'Angleterre, Charles d'Anjou biaisa, tergiversa, et, finalement, Edouard Ier n'obtint qu'une satisfaction toute platonique (1).

Les acteurs du drame ainsi mis en pleine lumière, les ressorts cachés de la politique Napolitaine dévoilés, le « *sirventés* » du Troubadour Cantalien, véritable pamphlet politique, prend toute son ampleur. Son auteur y apparaît Chevalier féal, tout féru de justice, énergiquement fidèle à ses amitiés, consacrant ses courageuses strophes à poursuivre la vengeance du crime, y inciter le monarque Anglais, stigmatiser la duplicité tortueuse, l'égoïste ambition de Charles d'Anjou, la médiocrité et la faiblesse de Philippe-le-Hardi. On ne saurait regretter que le temps des amoureuses chansons du XIIe soit passé et l'unique poésie que nous connaissions

(1) Fabre, loc. cit.

d'Astorg de Segret nous documente mieux sur l'histoire de son temps, nous apprend davantage sur les personnages et la politique du XIIIe siècle que maints « *coblas* » de Pierre de Rogiers ou du Prieur de Montaudon.

Puisque le roi de France et son oncle le roi de Naples se constituent les protecteurs du meurtrier, Astorg presse le monarque Anglais de reprendre l'offensive en Guyenne. Lui que « jamais nous ne « vîmes subir une perte, mais, au contraire, gagner « par les armes tout ce qu'il voulut jusqu'ici possé- « der ou conquérir..... sans crainte..... pourchassera « les méchants..... Guy de Montfort et Charles « d'Anjou, connaîtront, enfin, leur égal.... forts châ- « teaux bien bâtis tomberont au pouvoir d'Edouard « et devant ses troupes, les soldats de Philippe « crieront : « Sauve qui peut ! » (1). Notre poète n'avait guère, on le voit, le sentiment des nationalités et l'unification Française était problème insoupçonné pour lui. On ne saurait lui faire grief de manquer de patriotisme, dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, l'idée n'en existait

(1) A. de Segret : Sirventès, Strophes IV et V.

même pas en germe de son temps; elle n'apparaîtra que deux siècles plus tard avec la grande héroïne Française, Jeanne d'Arc, et fort imprécise encore.

Il semble peu probable qu'Astorg de Segret ait composé son « *sirventés* » dans la solitude de son manoir héréditaire et l'on serait plus porté à croire que menant, à son retour d'Afrique, la vie errante des Troubadours, il séjournait peut-être en Guyenne, en terre Anglaise, à l'abri de la colère de Philippe-le-Hardi et de son oncle qu'il malmenait si rudement. Il charge son confrère Cotellet (1) de présenter sa poésie au Vicomte de Lomagne auquel il paraît profondément attaché et dont il escompte même la générosité en faveur de son messager. « Il « te donnera un cheval à ton départ », écrit-il à son confrère.

Située en Bas-Armagnac, au cœur de la Gascogne, cette Vicomté de Lomagne dont Lectoure était la capitale appartenait, au moins depuis le Xe, à une famille dont le Vicomte Odoart vivant en 960 est le

(1) Cotellet, le Troubadour, à qui Astorg de Segret envoie son sirventés, est peut-être le même que le Troubadour Codelet, Codolet ou Codolens (Chabaneau, P. 137). Il y avait également à la même époque, à Narbonne, dit Anglade, un Raymond de Codolet.

premier auteur connu. Il portait le titre de Vicomte de Gascogne avant d'adopter celui de Lomagne, tiré, croit-on, de quelque château aujourd'hui disparu. Son descendant, Arnaud-Othon II avait succédé en 1238 à son père, dans les Vicomtés de Lomagne et d'Auvillars qui englobaient une partie des départements actuels du Gers, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. D'un premier mariage avec la fille du Comte Géraud IV d'Armagnac il n'avait eu qu'une fille qui mourut sans alliance. Il se remaria à Marie Bermond de Sauve, fille de Pierre-Bernard Bermond, seigneur de Sauves et d'Anduse (1), Vicomte de Gévaudan et de Millau, qui le rendit père de Vezian et de Philippine de Lomagne qui héritèrent successivement de la Vicomté (2). Peut-être n'est-il pas téméraire de supposer que c'est par sa seconde femme qu'Astorg de Segret fut introduit auprès du Vicomte de Lomagne. Le Gévaudan et le Rouergue, peuplés

(1) Terres voisines, l'une d'Alais, l'autre du Vigan, dans le Gard.

(2) Vezian, Vicomte de Lomagne, fut le dernier mâle de cette lignée. Sa sœur et unique héritière, Philippie, porta la Vicomté à son mari Elie de Talleyrand, Vicomte de Périgord. Celui-ci la vendit en 1305 au roi Philippe-le-Bel.

de Troubadours, étaient des centres d'attraction assez voisins de la Haute-Auvergne pour que notre poète y ait fréquenté et rencontré à Millau le Vicomte de ces deux régions; Sauve et Anduse étaient assez sur le chemin d'Aigues-Mortes, où il dut s'embarquer pour Tunis, et il put y connaître, avant son mariage, la seconde femme du Vicomte de Lomagne dont il célébrait avec tant de conviction la vaillance et la générosité.

Espérons que Maître Cotellet eut son cheval en quittant Lectoure, mais désespérons d'en savoir davantage sur le poète Cantalien dont l'existence semble avoir été aussi bouleversée que les ravins de sa vallée natale.

PÈLERIN D'AURILLAC

à SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

(Musée d'Aurillac. — Tableau de Chapsal)

Anonyme

Chant des Pèlerins de St-Jacques de Compostelle

XIIIe

C'était un Troubadour, lui aussi, ce pèlerin anonyme parti d'Aurillac pour Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, trompant l'ennui de l'interminable voyage, cherchant à faire oublier à ses compagnons les fatigues du chemin par ses pieuses chansons. Il disait, au retour, à ses compatriotes, avec un naïf et saint orgueil, les péripéties et les joies de sa méritoire pérégrination pour les exciter à l'entreprendre à leur tour.

Plus idéalistes que nous, nos pères affrontaient gaiement les fatigues et les périls des plus lointains voyages pour satisfaire à ce sentiment, hérité peut-être de nos aïeux les Celtes. Dès les temps les plus reculés, bien avant que la Péninsule Ibérique eût secoué le joug Arabe, les gens de Haute-Auvergne étaient attirés vers cette Espagne mystérieuse et troublante. Une dévote curiosité, l'espoir de la rémission de leurs péchés, voire même de leurs crimes, que le Clergé leur affirmait certaine, décida, tout porte à le croire, les premiers pèlerins; mais à cet objectif très surnaturel, au début, l'Auvergnat pratique et avisé mêla, à la longue, l'alliage d'attirances toutes terrestres, séduit bientôt par l'appât

du lucre et les tentations d'un déplacement rémunérateur. C'est fort probablement à cette pieuse origine qu'il faut attribuer le courant continu et sans cesse grandissant, à travers les siècles, de l'émigration Cantalienne en Espagne.

Elle était bien faite pour enthousiasmer les pieuses imaginations médiévales, la légende de « Monseigneur le Baron Saint Jacques » qui prit naissance au IXe et atteignit, au XIIe, sa pleine efflorescence. L'Histoire nous apprend que Jacques, fils du pêcheur Galiléen Zébédée et de Marie Salomé, quitta, un jour, sa barque et ses filets, à la voix de Jésus de Nazareth, et suivit le Maître dont il devint l'un des douze apôtres, sous le nom de Jacques-le-Majeur ou l'Ancien (1). Après la résurrection, il revint prêcher à Jérusalem, fut dénoncé par le Sanhédrin au Tétrarque Hérode-Agrippa qui le fit mettre à mort vers l'an 44. La Légende espagnole se refuse tout net à suivre l'Histoire, et prétend, malgré ce que cette assertion a

(1) Il avait dans le Collège apostolique un homonyme, Jacques, cousin de Jésus par sa mère Marie Cleophas et frère des apôtres Simon et Jude, dit Jacques le Mineur, le Jeune ou le Sage, qui fut le premier Evêque de Jérusalem et mourut martyr.

de peu conforme aux Actes des Apôtres (XII, 2), que Jacques-le-Majeur serait venu évangéliser l'Espagne et y serait mort en Galice. Cette version aurait pris naissance au IVe siècle, d'après certains historiens, et se serait accréditée surtout au VIIe. En tous cas, chacun reconnaît que le souvenir de l'Apôtre s'était entièrement aboli et que le lieu de sa sépulture était parfaitement ignoré jusqu'au IXe siècle.

En 835, un soir d'été, Théodomir, Evêque d'Iria-en-Galice (1), contemplait le ciel tout scintillant d'astres, lorsqu'il vit une étoile particulièrement lumineuse dominer une colline inhabitée. Guidé par cette clarté étincelante, le Pontife se rend sur la montagne que l'étoile irradiait, en fait creuser le sol et découvre en cet endroit le corps de l'Apôtre Saint Jacques. Alphonse II, le Chaste, roi des Asturies, grand bâtisseur d'Eglises et de Monastères, qui devait mourir quelques mois plus tard, accourut d'Oviedo, sa résidence, à l'annonce du miracle, et fit ériger une chapelle sur le « *Champ de l'Etoile* »

(1) Iria, aujourd'hui El Padron, ville des Asturies, l'Iria-Flavia antique.

— *Campus Stella* — *Compostelle*. Les maisons qui s'élevèrent autour du sanctuaire de Saint Jacques (Santiago) donnèrent vite naissance à la ville de « *Santiago de Compostella* » et, cinq ans plus tard, la cité nouvelle était déjà si importante que le Pape Léon III autorisait l'Evêque d'Iria à y transférer le Siège Episcopal. Le roi Alphonse III, le Grand (866-910), avait converti la chapelle primitive en un somptueux édifice de marbre (1) mais, en 997, apparaît en Galice Al Manzour, le fameux conquérant Maure, qui détruit Santiago, fait raser la basilique, mais aurait laissé inviolé le tombeau de l'Apôtre, alors qu'il en emportait le trésor et les cloches à Cordoue. Santiago et son sanctuaire restent déserts jusque vers 1020 où le dernier descendant de Pélage, Bermude III, roi de Léon, releva les ruines, fit tracer des routes à travers les Asturies et la Castille pour faciliter le pèlerinage déjà fréquenté (2).

---

(1) Alphonse III, entouré de sa Cour et d'une foule immense, vint au Compostelle en 899, au moment de la consécration de la nouvelle Eglise. Les Evêqués de Galice y tinrent un Synode en 971 pour élire Cresconius, ordinairement de Tarragone, élection que l'Archevêque de Narbonne, alors Métropolitain de la Catalogne, se refusa à admettre.

(2) Cresconius, Evêque d'Iria et Compostelle, présida en 1056.

Enfin, en 1078, à la prière de l'Evêque Diego Ier Pelaez, le roi Alphonse VI (1065-1109) fait élever sur le sanctuaire primitif, qui lui sert de crypte, l'immense cathédrale actuelle, remarquable édifice en granit, du pur Roman primaire, mesurant quatre-vingt-quatorze mètres de long, rappelant à ce point, dans l'ensemble et les détails, Saint-Cernin de Toulouse, qu'aucun doute ne subsiste qu'il soit l'œuvre d'architectes Français. Sa construction prit tout le XIIe siècle et sa consécration eut lieu en 1211.

A cette époque prit corps une autre légende, aussi peu historique que la précédente et moins merveilleuse, mais qui heurte moins de front, en revanche, les « Actes des Apôtres », l'un des Livres Saints de l'Eglise Catholique. Saint Jacques le Majeur n'est pas venu en Espagne et n'y est pas mort, puisqu'il a été martyrisé à Jérusalem, l'an 44; mais ses reliques y ont été apportées, avec celles de deux de ses disciples, à une date inconnue. La ville où reposent ses ossements ne tire pas son vocable du prétendu « *Champ de l'Etoile* », mais bien du nom

dans la nouvelle basilique, un Concile où il fit décider que les Prêtres seraient tenus de dire chaque jour la Messe et les Clercs de porter un cilice chaque jour de jeûne, en expiation des péchés.

contracté de son protecteur « *San Jacome Apostol* ». Sous l'une et l'autre de ses formes, la légende jacobinienne, flatteuse à l'amour-propre Galicien, s'y accrédita au point de devenir, suivant l'expression d'un écrivain, « un dogme national ». En vain les autres Eglises Espagnoles et, notamment, celle de Tolède, protestèrent-elles contre cette croyance; les armées chrétiennes de la Péninsule crurent voir Saint Jacques, armé de pied en cap, combattre contre les Maures. Le fameux Ordre militaire de Saint Jacques se développa rapidement, arrivant à posséder jusqu'à quatre-vingt-sept Commanderies et des biens immenses (1). « *Santiago, Santiago* » devint le cri de guerre de l'Espagne chrétienne, comme « *Montjoye Saint-Denis* » celui de la France; dès le commencement du XIIIe siècle, d'innombrables théories de pèlerins affluent par milliers à la basilique reconstruite de l'Apôtre protecteur officiel de l'Espagne (2). De toutes les nations, la

(1) Les Chevaliers de Santiago portaient pour armoiries : d'or à l'épée de gueules, avec cette devise : « *Rubet ensis sanguine Arabum* » — « Notre glaive est rouge du sang Arabe ». Cet Ordre militaire, devenu trop riche, fut supprimé en 1504 par Ferdinand et Isabelle-la-Catholique.

(2) L'affluence des pèlerins fut véritablement immense à San-

France, en raison, sans doute, de sa proximité, tient la tête par le nombre de ses pieuses cohortes et, soit que les Arvernes connussent déjà les chemins d'Espagne, avant l'ère chrétienne, comme le veulent certains, soit que les Abbés d'Aurillac poussent leurs sujets à cette pérégrination rédemptrice, les bandes de pèlerins quittent nombreuses et fréquentes la Haute-Auvergne, se dirigeant vers Compostelle. Ils adoptent pour le voyage un manteau

---

tiago pendant le moyen âge et principalement au XIIIe siècle. Il alla s'affaiblissant peu à peu, déjà fort restreint au XVIIIe, alors même que le sanctuaire s'enrichissait de si précieux ornements. Il n'aurait fait que décroître depuis. Nous laissons à M. E. Guillon la responsabilité de l'aveu que lui aurait fait, en 1906, un Chanoine de Compostelle (Guillon, « Sur les Routes », P. 65).

— « Les Pèlerins, dit le vieux Chanoine, deviennent de plus « en plus rares. Des paysans Portugais, parce que Notre Saint-« Père a décidé que le pèlerinage à Santiago équivaudrait pour eux « au voyage de Rome, ce qui est plus court et plus économique, « des paysans de Galice parce que les fêtes religieuses du 25 juillet « coïncident avec une foire de bestiaux qui dure trois jours, de « telle sorte que nous ne savons pas si ces pauvres gens viennent « ici pour l'Apôtre ou pour leurs vaches, quelques-uns de nos « frères d'Espagne parce que notre bienheureux Apôtre reste le « patron de notre pays si éprouvé, quelques Irlandais, nobles reje-« tons de la terre où brilla Saint Patrice, quelques Français, « dignes enfants de la grande nation dont les rois furent géné-« reux pour notre sanctuaire. Et voilà tout!... Les récentes splen-« deurs de Lourdes ont éteint la vieille gloire de Compostelle. »

court, dit « *pèlerine* », qu'ils ornent là-bas, ainsi que leur chapeau, de ces coquillages si communs sur les côtes de Galice qui ont gardé le nom de « *coquilles de Saint-Jacques* », arborent ainsi avec une pieuse fierté, sur le chemin du retour, cette preuve manifeste du long et périlleux voyage accompli.

Mieux que notre poète Cantalien, un prêtre Poitevin du XIIe siècle, Aimeric Picaud, nous a laissé un itinéraire fort détaillé du pèlerinage de Compostelle avec une intéressante description de la ville de Santiago, ainsi que des pays traversés. Le chemin suivi par les pèlerins d'Aurillac concorde de tous points avec celui qu'indiquait, un siècle auparavant, le Prêtre de Poitiers. Il fallait se rendre à Bayonne ou plus exactement à Ostabat, point où l'on traversait la frontière et où l'on devait, nous apprend notre Aurillacois, « échanger bel argent pour de la monnaie fort mauvaise ». Les rois d'Angleterre, alors Ducs d'Aquitaine, se montraient fort bienveillants aux Ordres Monastiques et aux pèlerins qui foisonnaient en Guyenne. L'embarquement aux environs de Bordeaux, Blaye ou quelqu'autre port, et le trajet maritime jusqu'à Bayonne faisait

éviter à la pieuse cohorte, Rouergue, Albigeois, Toulousain, en proie à l'hérésie et ensanglantés par les guerres religieuses. Au delà des Pyrénées, la concordance d'itinéraire est absolue entre Aimeric Picaud et l'auteur de notre complainte.

Le chemin suivait le col de Roncevaux, au débouché duquel se trouvait une Abbaye, et, par le Pays Basque et la Navarre, atteignait Vittoria, encadrée de verdure, nous dit notre poète, toute parfumée de lavande et de thym. On descendait la vallée de l'Arga jusqu'à Logrono où l'Ebre opposait une terrible barrière. Notre homme nous dit bien qu'il franchit le fleuve sur un petit pont qui tremblait sous ses pas et qu'il crut mourir là ; mais il se garde bien, en Auvergnat madré, de nous avouer la véritable cause de ses alarmes ! Le lecteur du vingtième siècle l'attribue bonnement au mauvais état du pont, à la vétusté de ses matériaux. Point du tout, confesse le Prêtre Poitevin plus franchement expansif. Le passage de l'Ebre était une première épreuve ménagée par Monseigneur Saint Jacques aux pèlerins qui se rendaient à son sanctuaire. Etaient-ils en état de grâce, la conscience pure ; ils franchissaient allègrement le fleuve . Si quelque faute

vénielle, quelque mauvais désir troublait leur cœur, le pont tremblait sous eux et comme notre Aurillacois ils criaient : « Paix! Paix! » en invoquant l'Apôtre. Mais à tous ceux dont les âmes étaient chargées de méfaits et de souillures, le pont refusait ses services. Il tremblait si fort sous eux qu'ils perdaient l'équilibre et tombaient dans le fleuve. On s'explique maintenant que notre Cantalien, ravi d'en avoir été quitte pour la peur que lui avaient valu ses fautes vénielles, consacre une strophe entière de sa complainte au fameux pont de l'Ebre.

De Logrono, déjà bien au-dessous de la ligne droite de Navarre en Castille, nos pèlerins gagnaient Najera (Navarette), où le Prince Noir devait battre notre Connétable Du Guesclin, et par Santo Domingo de la Calzada, atteignaient Burgos, capitale de la Vieille-Castille, à la cathédrale fameuse. S'ils avaient été rançonnés dans les haltes précédentes par des hôteliers peu délicats, nombreux, en Espagne, paraît-il, au XIIe siècle, nos pèlerins trouvaient à Burgos gîte confortable et bon accueil, à l'hospice édifié à leur intention et desservi par une Confrérie sous le vocable de Saint Jacques, instituée dans ce but spécial. Aux douceurs et aux soins

qu'ils leur prodiguaient aux pèlerins, les pieux Confrères ajoutaient encore la joie religieuse de les rendre témoins d'un miracle! Le Christ de la chapelle de la Confrérie « suait sa sueur », nous dit le poète d'Aurillac. Il a seulement négligé de nous apprendre si cet étrange miracle était permanent ou ne se produisait qu'à des dates fixes, annonciateur de calamités publiques.

Au départ de « *Bourges* » ou « *Purges* », comme les Français appelaient Burgos, ils n'avaient que l'étape des « *Quatre-Souris* », nom défiguré par eux de la ville de Castro-Jeriz avant d'atteindre Sahagun. Son célèbre Monastère Bénédictin, dont ils dénaturaient le nom en « *Saint Sagon* », entretenait un hospice célèbre où les vassaux de l'Abbaye d'Aurillac étaient particulièrement bien reçus. Encore une halte à Mansilla, qu'ils dénommaient « *La Mycelle* », et nos pieux voyageurs faisaient leur entrée dans la ville de Léon, la capitale du royaume Asturien qu'ils étaient presqu'excusables de transformer en « *Lyon d'Espaigne* » pour la distinguer de la cité Rodanienne. L'hospice fameux de San Marcos, bâti aux portes de la ville, leur ouvrait ses portes, leur procurant, non seulement le

vivre et le couvert, mais encore d'agréables distractions. Les belles dames de Leon, nous apprend notre complainte, vinrent en masse fêter les pèlerins d'Aurillac, les écouter chanter les chansons de France, peut-être même (le chansonnier ne le dit pas), les voir danser la bourrée d'Auvergne au son de la « *cabrette* » !

La traversée des monts Asturiens n'allait pas sans encombre et, si habitués que fussent nos gens aux neiges Cantaliennes, ils eurent grand froid dans cette contrée montagneuse. Pontferrada et Astorga, baptisés par eux « *Pontferrat* » et « *Astorgues* », dépassés, ils eurent la consolation de vénérer, jour et nuit, à Salvador, un clou de la vraie croix dont, sans notre complainte, on ignorerait, peut-être, l'existence en Espagne. Cet acte de piété les prépara sans doute à l'épreuve qui les attendait un peu plus loin, à Rivedière (1). Traités de vagabonds, de voleurs, et bandits de grands chemins, ils furent tous traînés devant le juge auprès de qui il leur fut aisé de se justifier. Le magistrat,

(1) Nous n'avons pu identifier ce nom évidemment francisé. Probablement Ribadeira. M. Dezargles traduit par Ribadavia (Chants populaires, P. 50).

vite convaincu qu'aussi saintes gens n'étaient capables d'aucun crime, les congédia en leur souhaitant bon voyage. Ils purent enfin atteindre, sans autre encombre, Villafranca del Bierzo, ville frontière du royaume de Léon et de la Galice.

C'est par cette cité que passait la route de Compostelle qu'on appelait « *le chemin Français* », tant les pèlerins de cette nation étaient les plus nombreux qui suivaient cette voie assez peu hospitalière, pourtant, à en croire un vieux proverbe Galicien qui l'appelle : « Le chemin français où le chat se vend pour de la viande ». Ainsi, loin des grands centres, à proximité de Santiago et sans craindre le courroux de Monseigneur Saint Jacques, les hôteliers peu scrupuleux du XIIIe siècle connaissaient déjà les secrets de la gibelotte de lapin de gouttières ! (1)

Aimeric Picaud, dont la verve, plus vieille d'un siècle, supplée si heureusement au laconisme poétique de l'anonyme Cantalien, nous dit de la Galice :

(1) Nous n'avons pas voulu nous associer à la rancœur de E. Guillon qui, dans son volume « *Sur les routes* », fait suivre le proverbe Galicien de cette réflexion : « Ce n'est donc pas d'hier que date la mauvaise réputation des aubergistes d'Espagne. »

« C'est une région boisée avec des fleuves, des prai-
« ries et d'excellents vergers, riche en fruits et en
« claires fontaines, avec peu de villes et de vil-
« lages. Peu de moissons, un peu de froment et de
« vin, beaucoup de seigle et de bière, beaucoup de
« bétail et de chevaux ; du lait, du miel, du poisson
« de mer en abondance ». Cette description du douzième siècle est encore exacte aujourd'hui.

Après avoir traversé Lugo et Apzua, nos pèlerins d'Aurillac se sentaient chez eux et retrouvaient l'ambiance natale dans cette hôtellerie-hospice du mont Ebroarius en Galice que la paternelle charité de l'Abbé d'Aurillac avait créé à l'usage des habitants du territoire Abbatial de passage à Compostelle. Cette philanthropique fondation dont l'auteur de la complainte loue « Monseigneur l'Abbé, lequel nous a tous rassasiés dans sa maison sur la montagne », prouve, à elle seule, que le nombre des voyageurs Cantaliens était continuellement assez considérable pour la justifier. Cette dernière étape franchie, les pèlerins apercevaient enfin, sur la colline où elle est assise, la cité sainte avec ses murailles et les clochers de ses églises. Le cœur

plein d'émotion, ils y entraient par la « Porte de France » et allaient droit à la basilique.

Le bel édifice Roman se dressait alors dans toute sa pureté originelle, sans les exubérantes et baroques adjonctions dont l'a disgracieusement alourdi le XVIIIe siècle. Les portes surchargées de « *L'Azabacheria* » et « *Puerta Santa* » ne détruisaient pas, au XIIIe, la belle simplicité du transept et « *L'Obradoiro* », avec son immense escalier à quatre rampes, son formidable pignon, ses lourdes tours de soixante-dix mètres, ne masquait pas l'admirable portique de « *La Gloria* », seule entrée de l'Eglise, alors, avec sa jumelle en beauté, « *La Puerta de Platerias* », œuvre d'une incroyable hardiesse terminée en 1116, soutenue tout entière par cette surprenante console sculptée en forme de coquillage, « *La Concha* », véritable tour de force architectural.

Le poète Aurillacois, dont la verve avait su tirer quinze couplets des incidents du voyage, aurait trouvé ample matière à exercer son talent descriptif au récit de son séjour à Compostelle. Il est permis de se demander si son œuvre nous est parvenue complète et si ce que nous possédons est autre

chose que la première partie d'une trilogie dont le séjour à Santiago et le retour en Auvergne formaient la suite. Complétons, au moins, grâce aux documents contemporains, une esquisse de la Compostelle du XIIIe siècle que notre compatriote avait écrite, peut-être.

Avant de franchir le seuil de la basilique, les pèlerins, ceux-là surtout qui venaient implorer le pardon de quelque lourde faute, allaient se laver à une fontaine dont Aymeric Picaud nous donne la description. Ils suspendaient à un pilier, érigé dans ce but auprès de la vasque, leurs vêtements poudreux et fatigués par le voyage, endossaient une robe neuve, emblème de la rénovation de leur âme et de leurs dispositions intérieures nouvelles. Aux indigents, le Chapitre fournissait cet habit. Quelque Prêtre (1) leur expliquait alors le sens mythique

(1) On peut se faire une idée de la multitude de Prêtres qui devait rôder à Santiago au temps de la splendeur du pèlerinage par le nombre encore énorme qui s'y maintient, malgré la pénurie de pèlerins. On ne saurait vraiment accuser ces ecclésiastiques de sybaritisme, ni leur reprocher une vie trop large! Le plus grand nombre, nous apprend E. Guillon, P. 66, aux soutanes râpées, sont en pension dans les familles pour *deux reaux* (cinquante centimes) par jour! Pour cette somme quotidienne, on les loge, on les blanchit et raccommode, on leur fait la cuisine, mais ils

du portique fameux de « *La Gloria* » dont le soleil de Galice mettait en valeur, en ce temps, le moindre détail. Pendant vingt années, le Maître tailleur d'images, Mateo, avait surchargé de sculptures ce porche divisé en trois corps correspondant aux trois nefs de l'Eglise.

Jusqu'en 1188, il avait travaillé à traduire la description du ciel que donne le chapitre IV de l'Apocalypse, dans le splendide portail double, dont le trumeau portait la statue assise de l'Apôtre en costume de pèlerin, et aux portes latérales, d'égale richesse. Le Sauveur assis au tympan de l'arcade centrale est entouré d'anges, de vingt-quatre vieillards, des patriarches, des prophètes, des apôtres et des saints. Quarante-deux élus en prière y figurent l'Eglise triomphante, tandis que le Purgatoire et l'Enfer, représentés par des monstres personnifiant les passions et les péchés, se détachent au-dessus des deux portes secondaires. Il y a là une profusion de figures d'une richesse et d'une vigueur d'expression extraordinaires qui font de l'œuvre de

---

doivent apporter leur poisson (*merluza*) et leurs pois chiches (*garbanzos*) dont, à de très rares exceptions près, ils se nourrissent exclusivement !

Matco « un des plus beaux fleurons de l'art chrétien ».

L'âme mystique de notre poète Cantabrien, sa foi plus robuste et plus naïve, le souvenir même des traversées essuyées des rives de la Jordanne à celles du Sar (1) devaient lui faire éprouver une émotion plus intense encore qu'au croyant du XXe siècle, en pénétrant dans l'immense nef séparée de ses deux sœurs latérales par de lourds piliers supportant les tribunes aux si curieux triforiums. Dévotement, il dut faire les stations obligatoires à chacune des vingt-trois chapelles, en s'attardant spécialement à celle du Saint-Sauveur, dite des rois de France, que nos Souverains avaient comblée de largesses. Puis il alla se prosterner devant la « *Capilla mayor* » érigée exactement au-dessus du tombeau de l'Apôtre, gravit la première des plate-formes qui permettait, en ces temps de foi, aux foules d'approcher la statue du saint, modeste effigie de bois peint, que les fidèles, ouvrant les bras, tenaient un instant « *abrazada* » — embrassée — et baisaient dévotieu-

(1) Santiago est bâti sur le versant du Mont Pedroso, au confluent du Sar et du Sarela.

sement (1). Un escalier latéral conduisant les pèlerins à la crypte, seul vestige du sanctuaire détruit par Al Manzour, située exactement au-dessous du maître-autel où reposent aujourd'hui, comme alors, le corps de Saint Jacques et celui de ses deux disciples.

Auprès de la porte du Sud, nos pèlerins allaient faire une dernière prière à l'Apôtre devant l'antique bas-relief qui le représente à cheval, l'épée d'une main, l'étendard de l'autre, foulant aux pieds des Sarrazins. C'est aujourd'hui la seule effigie du Saint, existant à Compostelle, dont on puisse dire qu'elle a reçu les pieux hommages de l'auteur de notre complainte.

Nos dévots compatriotes se gardaient de quitter la basilique sans avoir vénéré, une à une, les insignes reliques dont leur foi profonde ne discutait pas l'authenticité. C'était le bras d'un géant qu'on

(1) La vieille statue médiévale a été remplacée au XVIIIe par celle actuellement offerte encore à la vénération des fidèles. Cette statue, d'une richesse inouïe, représente le saint assis, habillé en pèlerin. Le manteau court est en argent, les autres parties en or, le tout couvert de pierres précieuses d'un prix inestimable. L'autel, sur lequel est placée la statue, pèse, à lui seul, cinq cents kilogrammes d'argent. Lampes et candélabres sont de même métal. Le retable, immense échafaudage de jaspe, d'albâtre et d'argent, est du style « *churrigueresque* » le plus extravagant, déconcertant toutes données esthétiques!

assurait être Saint Christophe, le chef de Saint Victor, des ossements de la chaste Suzanne et de Sainte Ursule, une épine de la couronne du Christ qui se couvrait de sang chaque Vendredi-Saint, et, enfin, la relique insigne entre toutes : une fiole contenant du lait de la Vierge demeuré blanc et pur à travers les siècles, tel qu'au jour où Jésus enfant s'en abreuvait au sein maternel.

Au XIIIe siècle comme aujourd'hui, nombre d'autres sanctuaires sollicitaient à Santiago la piété des pèlerins. Ils allaient vénérer Saint François dans le grand couvent bâti en son honneur au XIIe siècle, invoquer dans son église, érigée à la même époque, Sainte Marie Salomé, mère de Saint Jacques, prier Sainte Suzanne dont le sanctuaire était depuis 1105 en particulière vénération. Ils sortaient même de la ville pour visiter Saint Laurent dans son église du Faubourg San Lorenzo, construite en 1216, vénérer la Madone de grand renom de Santa Maria de Sar qu'un miracle opéré dans le XIIe siècle avait rendue célèbre. Réconfortés par ces pieux exercices, nos pèlerins Aurillacois revenaient saluer une dernière fois Monseigneur Saint Jacques, faisaient bénir à son autel les

coquilles dont ils se paraient comme de pieux insignes et refaisaient, étape par étape, la longue route qui les ramenait à la cité natale « la ville qu'on nomme Aurillac près Jordanne ».

L'auteur de notre complainte est mort depuis des siècles et l'on ne saurait rien deviner de sa vie. Tout est perdu de lui, son nom même. Sa mémoire est tombée en poussière dans la poussière universelle. Seule survit la poésie naïve qu'il imagina, et qui s'est perpétuée d'âge en âge, de récit en récit pour l'édification d'arrière-neveux auxquels il ne songeait pas. Tout ce que nous pouvons espérer, au sujet de ce poète que l'oubli recouvre, c'est que son pieux lyrisme, les mérites de son lointain pèlerinage lui ont valu le Paradis où Monseigneur Saint Jacques l'a introduit.

M. l'Abbé Four a publié dans la *Croix du Cantal* du 9 octobre 1910, le texte de cette complainte que nous avions inséré dans un volume de notes de voyage sur l'Espagne paru en 1905. Nous lui empruntons son excellente traduction qu'il fait précéder de ces réflexions :

Au temps où le monastère d'Aurillac était dans toute

sa splendeur, possédait routes et domaines jusque dans la Galice, nombreux étaient les Auvergnats qui, par dévotion, se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle. La route était longue, et les pèlerins n'avaient guère, pour rompre la monotonie du voyage, d'autre ressource que celle de chanter.

La complainte qu'on va lire, pour être l'œuvre de l'un d'entre eux, poète anonyme, qui n'eut ni la culture, ni les hautes prétentions des troubadours, n'en reste pas moins l'un de nos plus curieux monuments vieux-languedociens; elle vaut, à ce titre, d'être précieusement conservée dans les archives de notre passé littéraire.

Nous en empruntons le texte aux *Impressions d'Espagne et de Portugal*, de M. le duc de la Salle (p. 106), en lui faisant subir de sérieuses retouches, car le texte a été manifestement interpolé par endroits.

Guillaume Borzatz

Guilhen Borzatz

XIV

— « Que la Croisade contre les Albigeois, dit un « historien, ait détruit la civilisation du Midi et « changé la face des belles contrées où elle porta « le ravage, c'est un fait reconnu de tout le monde « et sur lequel il n'y a pas, je crois, à revenir. — « Les barons de Montfort remplacèrent les sei- « gneurs du pays, apportant de nouvelles mœurs « et une nouvelle langue, tandis que le Clergé « catholique proscrivait, de son côté, les éléments « de cette civilisation hostiles à son pouvoir » (1).

Il est, en effet, incontestable que le mouvement littéraire, dont les poésies du Comte Guillaume de Poitiers restent le plus ancien monument, est frappé de mort par la Croisade qui lui enlève ses protecteurs, ses foules admiratrices, sa liberté et jusqu'à son sol natal. A mesure que la redoutable institution de l'Inquisition s'étend, de proche en proche, sur le Midi tout entier, le chant des Troubadours s'assourdit et peu à peu leur voix devient muette.

---

(1) Cambouliu : « Renaissance de la poésie provençale à Toulouse au XIVe siècle. » T. III. (Jalirbûcle für Romanische und Englische Literatur. Berlin 1861).

De Nice à Bordeaux, de Limoges à Marseille, l' « amour courtois » est mort; si quelque rare poète ose se risquer encore à chanter, c'est uniquement en l'honneur de « Madame Marie, la benoite Vierge » à laquelle il adresse, en les démarquant, les expressions enflammées dont ses prédécesseurs étaient coutumiers pour traduire leur amour à leur dame.

Bientôt même, la dernière corde élimée de la dernière lyre casse aux doigts du poète malhabile qui n'y risque plus qu'une main apeurée et le silence se fait lugubre des collines Limousines aux Pyrénées, des Cévennes aux Alpes.

Bannie des contrées où elle avait régné en souveraine, la Poésie Romane (1) trouva un refuge en Catalogne. Encore était-il précaire; si Pedro Nolasco (Saint Pierre Nolasque) (2), parent de

(1) Nous continuons à employer, suivant l'usage, l'expression « *Langue Romane* »; mais nous rappelons qu'elle est rejetée par la Critique moderne. Il n'y a pas eu spécialement une « *Langue Romane* »; l'idiome des Troubadours était la langue Limousine.-Auvergnate-Provençale. Comme toutes les langues d'Oc, elle était dérivée du Latin, ni plus ni moins que le Français, l'Espagnol, l'Italien, etc...

(2) Pedro Nolasco né à Saint-Papoul en Languedoc vers 1189, mort à Barcelone en 1256. Il fut précepteur du roi Jacques d'Ara-

« faydits » Albigeois, apportait, dans l'exercice de sa charge de Ministre du roi d'Aragon, une stricte orthodoxie, elle était tempérée vis-à-vis des hérétiques, par cette tendre pitié pour la misère humaine, sous toutes ses formes, qui lui fit fonder l'Ordre de la Merci pour le rachat des captifs. Son confesseur, en revanche, Saint Raymond de Penafort (1), Général des Dominicains en 1238, établit l'Inquisition en Catalogne et y réduisit au silence les derniers Troubadours.

Ce serait, au dire d'un écrivain Espagnol, un poète Catalan, qu'on a longtemps cru Cantalien, Raymond Vidal de Bézalu (2) qui aurait sonné le

gon. Sa sœur, Na Bernarda Nolasco de l'Olio, avait épousé Berenger de Lavelanet. Ce seigneur intrépide défenseur de la foi Calhare fut pris à Montségur avec sa femme, son fils et ses deux filles dont l'aînée avait épousé Imbert de Sales Donzol de Cordes en Albigeois. Tous comparurent en 1244 à Carcassonne devant les Inquisiteurs et furent condamnés au bûcher, sauf Imbert de Sales sauvé par son oncle Bertrand de Sales, alors évêque de Béziers.

(1) Né en 1175 au château de Penafort en Catalogne mort centenaire à Barcelone en 1275. Parent des rois d'Aragon, grand Pénitencier de Grégoire IX puis Général des Dominicains établit l'Inquisition en Catalogne et dans le Midi de la France.

(2) Raymond Vidal de Bézalu qu'on avait cru originaire du château de Bezaudun, commune de Tournemire, canton de Saint-Cernin, arr. d'Aurillac ou de la localité de Bezaudun, arr. de Grasse (Alpes-Maritimes). Nous dirons en tentant sa biographie

réveil du « *Gay Savoir* ». — « La réunion de la « Gaie Science, dit le Marquis de Santillane, prit « naissance en France, en la cité de Toulouse, sur « l'initiative de Raymond Vidal de Besalu » (1). Ce serait un peu avant 1323 que le Troubadour Catalan aurait suscité cette résurrection.

En novembre 1323 (2), en effet, sept Bourgeois Toulousains (3) se réunissent dans un jardin de la rue des Augustins, à Toulouse, pour tenter de sauver d'une mort complète la Poésie Méridionale. — Ils prennent le titre de « *Très gaie compagnie des Troubadours de Toulouse* », invitent tous les fidèles

---

comment nous sommes portés à croire, avec le savant Ulysse Chevalier, qu'il y a eu bien antérieurement à Raymond-Vidal de Bezalu, un Raymond-Vidal de Bezaudun qui pourrait bien être vraiment Cantalien.

(1) « El Consistoria de la Gaya Sciencia... ». La réunion de la Gaie Science.... Lettre du Marquis de Santillane dans : Sanchez « Poètes antérieurs au XVe siècle ».

(2) Dom Vaissette : Hist. Gén. du Languedoc, T. VII. Liv. XXX : Origine et établissement de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

(3) Bernard de Panzac, Damoiseau. Guillaume de Lobra, Bourgeois. Bérenger de Saint-Plancat. Pierre de Méjanasserre, Changeur. Guillaume de Gontaut. Pierre Camo, Marchand. Maître Bernard Oth, Notaire du Viguier. C'étaient tous personnages importants et riches. Leur situation garantissait les pouvoirs publics que l'institution littéraire qu'ils fondaient ne serait ni « frondeuse », ni « bohème ».

de la Poésie, tous les adeptes de la Gaie Science à venir à Toulouse disputer, le premier dimanche de mai de l'année 1324, une violette d'or fin qu'ils promettent de décerner à l'auteur du meilleur chant.

A l'échéance, nos sept Troubadours Toulousains passent la journée du premier mai à écouter la lecture des poésies présentées, le lendemain à les classer et à en discuter les mérites et enfin le trois mai, ils décernent la « *Joya de la violetta* « à Arnaud Vidal, de Castelnaudary, pour son poème en l'honneur de la Vierge. — L'institution prend corps, va s'accroissant, les années suivantes; un Chancelier et un Secrétaire choisis parmi les sept fondateurs édictent des statuts et bientôt l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, simple institution privée, à l'origine, prend un caractère officiel. Les Magistrats de la cité assistent aux réunions, prennent à la charge de la ville la violette d'or offerte au lauréat. Les érudits Toulousains ont fouillé les origines de cette fondation littéraire et longuement discuté sur la réalité de Clémence Isaure, protectrice effective de ces joutes littéraires, au dire de certains, tandis que d'autres historiens ne veulent

voir en elle qu'une personnification emblématique de la Vierge Marie (1).

En 1356, les troupes Anglaises brûlent les faubourgs de Toulouse; le merveilleux jardin de la rue des Augustins saccagé ne peut plus offrir l'abri de ses ombrages aux poètes qui se réfugient au Capitole où se tiendront désormais leurs séances; mais cette même année, l'Académie ajoute à la violette d'or une églantine et un souci d'argent dont l'heureux titulaire sera un Cantalien, Guillaume Borzat.

« Guillems Borzatz d'Aorlayach fets aquesta
« canso e fo coronada.
« Guillem de Borzach da Orlach quazaynet la

(1) « L'éloge continue de la Vierge amena une étrange con-
« fusion et créa une légende qui, encore aujourd'hui a la vie
« tenace. ...La mère du Christ était la Vierge Clémente... elle
« devint la Clémence personnifiée. Au XVe siècle, on supposa
« qu'il avait existé une illustre famille Toulousaine du nom
« d'Isaure; on fit remonter à un membre de cette famille l'hon-
« neur d'avoir fondé les Jeux Floraux et le mythe de Clémence
« Isaure, qui ressemble étrangement à une mystification, fut
« créé. » Anglade, p. 300. Cf. Noulet « De dame Clémence Isaure substituée à la Vierge Marie comme patronne des Jeux Floraux de Toulouse ». Membre de l'Acad. de Toulouse 1852. Chabaneau: Origine et établ. des Jeux Floraux, p. 1.

« flor de l'englentina per aquest sirventés à Tolo-
« za » (1).

Guillaume Borzatz d'Aurillac composa cette chanson qui fut couronnée.

Guillaume de Borzach d'Aurillac gagna à Toulouse la fleur de l'églantine pour ce sirventés.

A quel milieu social appartenait notre poète du XIVe siècle? Il est bien difficile de le déterminer avec quelque exactitude. Probablement à la bourgeoisie Aurillacoise. Peut-être était-il de souche judiciaire et avait-il été, comme tant d'autres de ses compatriotes, étudier le droit à Toulouse. Toutes les recherches que nous avons tentées, soit dans les archives Cantaliennes, soit dans les grands dépôts nationaux, sur le nom de Borzatz sont restées infructueuses. Les pièces originales nous ont seulement révélé l'existence en Dauphiné d'une famille de chevalerie du nom de Borzac à laquelle appartenait Pierre de Borzac en faveur duquel le Dau-

(1) Mila y Fontanals: note sur trois manuscrits: Revue des Langues Romanes 1876. Un Chansonnier Provençal. Chabaneau: « origine et établissement des Jeux Floraux ». Toulouse 1885. p. 29.

phin Viennois écrit en 1343 une lettre au sujet des châteaux de Morestel et de Castellamain appartenant au dit Dauphin, où le dit Borzac commandait en remplacement de Barthélemy de Borzac probablement son père (1). Il est manifeste que notre Troubadour ne parait se rattacher par aucun lien à ces Borzac du Viennois.

Nous avons été amenés à remarquer que le nom de Borzatz nous est révélé par un unique manuscrit rédigé par un scribe entièrement étranger à l'Auvergne qui inscrivait avec plus ou moins d'exactitude les noms des lauréats. Il a l'air si peu sûr de l'orthographe du nom de notre poète qu'il l'écrit tantôt « *Borzatz* » et tantôt « *de Borzach* ». Est-il absolument téméraire de supposer que l'ignorance ou la distraction du copiste a pu transposer une lettre dans un nom parfaitement inconnu de lui et qu'il n'a eu à inscrire qu'une fois, mettre en troisième la lettre R, après l'O qu'elle précédait peut-être, écrire « *Borzatz* » pour « *Brozatz* ». Si cette supposition paraissait admissible, nous nous trouverions en présence d'une vieille famille d'Aurillac,

(1) Biblioth. Nat. Pièces origin. 421.

les « *Brozats* » qui appartenait fort anciennement déjà à la bourgeoisie, peut-être même à la noblesse de la cité Abbatiale, émule des Fortet, des Cambefort, des Delzons, des Veyre, des Textoris chez lesquels se recrutait le Consulat d'Aurillac.

Cette famille Aurillacoise des Brozat paraît tirer son nom d'un village de la commune d'Arpajon dénommé Las Brozatz en 1340 (1), Brozat en 1465 (2), Brouszact en 1629 (3) et depuis le XVIIIe siècle Brouzac (4). Des recherches à l'état civil d'Aurillac révèleraient fort probablement de nombreux membres de cette famille Brozatz ou de Brozatz à laquelle nous sommes fort enclins à croire qu'appartenait le lauréat des Jeux Floraux de Toulouse du XIVe siècle.

La chanson et le sirventés de Guillaume Borzat étaient, évidemment, parmi les meilleurs puisque l'un et l'autre obtiennent les suffrages de l'Aéropage Toulousain. Il faut bien se garder d'en conclure,

(1) Arch. de l'Hôpital d'Aurillac.
(2) Obit, de N.-D. d'Aurillac.
(3) Etat-civil d'Aurillac.
(4) E. Amé: Dict. topogr. du Cantal, p. 79. il existait dans la commune même d'Aurillac un hameau du même nom et dont l'ortographe a subi les mêmes variantes.

néanmoins, que ces productions pouvaient rivaliser avec celles des Troubadours antérieurs. La belle initiative des sept poètes Toulousains avait provoqué une Renaissance mais qui ne fut qu'un clair de lune, pâle reflet de la période antérieure. Les productions qu'elle nous a laissées aux archives des Jeux Floraux, pour les années 1324 à 1333, sont d'ordre tout fait inférieur.

« Le fond de ces pièces, dit un critique, est d'une « nullité souvent niaise et d'une monotonie insup- « portable. La même recette semble avoir servi « pour les composer toutes : piller les vieux Trou- « badours et appliquer à la Vierge leurs formules « laudatives et admiratives. Aussi la langue serait- « elle d'une pureté irréprochable s'il y avait encore « une langue là où il n'y a plus d'idées » (1).

« *Le Jeu d'amour* », comme s'intitulait, à l'origine l'Académie Toulousaine, avant de prendre le titre de « *Collège de Rhétorique* » et finalement d' « *Académie des Jeux Floraux* » ne saurait être rendue responsable de la pénurie et de la médiocrité

(1) Camboulin : Renaissance de la Poésie Provençale à Toulouse. T. III.

des poètes qu'elle a suscités. On croit que le recueil de poèmes contenus dans le chansonnier appartenant à M. Pablo Gyl y Gil contient des pièces de facture supérieure à celles des régistres Toulousains. Le soin jaloux que met son possesseur à en interdire la lecture n'a même pas permis de s'assurer si la chanson et le « *sirventés* » de Guillaume Borzat y sont contenus (1).

Ces deux œuvres sont, en tout cas, les dernières productions Cantaliennes en langue romane qu'on puisse citer. Désormais, cette langue, exclusive aux Troubadours, limousine ou provençale, comme on l'a successivement appelée, tombe rapidement en oubli. Les différences vont s'accentuant davantage, chaque jour, entre les dialectes Occitaniens auxquels manque le lien puissant du bel enthousiasme poétique du XIIe siècle. La langue des Troubadours agonise après avoir produit, sinon d'immortels chefs-d'œuvre, au moins quantité de poèmes véhéments ou gracieux et assuré la suprématie intellectuelle du pays où elle prit naissance. « Cette

(1) Mila y Fontanals : Revue des Langues Romanes 1826. Don Pablo Gil était en 1876 Professeur à la Faculté des Lettres de Saragosse.

« conquête du monde par la poésie, observe très « justement le professeur Anglade, est un des plus « beaux titres de gloire du Moyen Age français. »

IV

Troubadours Cantaliens

d'origine incertaine ou erronée

Gavaudan-le-Vieux — Hugues de Brunet — Raymond Vidal de Bezaudun

Gavaudan-le-Vieux

XIIe-XIIIe

Classifiant en quatre groupes littéraires principaux tous les Troubadours du moyen âge, Baret, le savant auteur d' « *Espagne et Provence* », déclare positivement que Gavaudan-le-Vieux appartient à l'Ecole d'Auvergne (1). Dans son étude sur « *Les Troubadours, Poètes et Ecrivains de la langue d'Auvergne* », Mège fait sienne cette affirmation qu'il développe et affirme l'origine Auvergnate de ce Troubadour célèbre (2). Ces deux écrivains ont totalement négligé de nous renseigner sur les motifs de leur opinion. Nous avouons avoir vainement cherché les raisons, les indices mêmes, sur lesquels ils la fondaient. Peut-être quelque document qu'ils ont négligé de citer et dont ils n'ont même pas indiqué la référence leur avait-il permis d'émettre si positivement cette affirmation. En son absence, nous ne pouvons que constater les probabilités qui inclinent à attribuer à Gavaudan-le-Vieux une origine Gévaudanaise et non pas Cantalienne.

---

(1) Baret : Tableau des principales écoles des Troubadours, Ecole d'Auvergne, p. 57.

(2) Mège : Les Troubadours d'Auvergne, p. 425.

« Guillem Azemar si fo de Gavaudan ».

« Garins d'Apchier si fo un gentils castellans de Gavaudan ». « Perdigos... fo de l'Avescat de Gavaudan ».

« Guillaume Azémar était de Gévaudan ».

« Garin d'Apchier, seigneur d'un château en Gévaudan ». « Perdigos originaire de l'évêché de Gévaudan ».

Nous avons multiplié à dessein les extraits de la biographie des Troubadours, écrite au XIIIe siècle, pour montrer que « *Gavaudan* » était bien, en langue romane, le nom de la province de Gévaudan, équivalant aussi à la dénomination de Gévaudanais, natif, habitant du Gévaudan. Il serait donc logique de conclure que notre Troubadour dont nous ignorons le prénom était appelé par ses contemporains : Pierre ou Paul le Gévaudanais, précisément parce qu'il était né dans cette province.

Il faut rappeler, à l'appui de la thèse de Messieurs Baré et Mège, l'usage constant, encore vivace de nos jours, dans le peuple, de désigner du nom de leur province natale les immigrés. Les surnoms de « Poitevin, Provençal, Auvergnat, Bordelais » sont

fréquents; ils devenaient facilement, jadis, le dénominatif héréditaire d'une famille fixée par le travail ou le hasard des guerres loin de son pays originaire. La région Cantalienne de Saint-Flour est limitrophe du Gévaudan; rien ne s'oppose à ce que notre Troubadour y soit né de parents venus des monts Lozériens; nous n'en avons aucune preuve. Bornons-nous donc à souhaiter que quelque heureux chercheur découvre l'origine Cantalienne certaine du poète qui sut troquer, à l'occasion, sa lyre contre une épée, prendre part aux grandes batailles de son temps tout en faisant sentir son influence littéraire jusque sur les bords du Tage. Puisque d'aucuns lui donnent la Haute-Auvergne pour berceau, esquissons, au moins, sa curieuse silhouette.

Gavaudan-le-Vieux portait ce qualificatif pour le distinguer de son fils ou neveu, Gavaudan-le-Jeune. Mais, tandis qu'une partie, au moins, des œuvres du premier et quelques particularités de sa vie sont venues jusqu'à nous, le souvenir seul du second a survécu sans que le moindre fragment de ses poésies nous soit parvenu.

Lorsque Saladin eut conquis Jérusalem et avant que l'Empereur Frédéric Ier fut parti pour la Croi-

sade organisée pour reconquérir le Tombeau du Christ, c'est-à-dire entre 1187 et 1189, les Maures d'Espagne, jugeant l'occasion propice, les Princes chrétiens, démoralisés par les victoires de Saladin, attaquèrent le roi de Castille, Alphonse IX, annonçant leur espoir de franchir les Pyrénées pour réoccuper Narbonne et la Provence. Gavaudan lance alors un appel aux armes d'une vigueur remarquable. Son « *sirventés* » débute par une lamentation sur Jérusalem gémissant sous le joug des Infidèles et une invective aux Sarrazins auxquels il prodigue les pires injures. Avec une crudité d'expressions qu'excuse seule la grossièreté des mœurs d'alors, il traite les Maures de chiens et de charognes faites pour servir de pâture aux milans, conjure les rois Chrétiens de se liguer contre Almansor, le redoutable Kalife du Maroc. Dans cette pièce, la plus importante que nous possédions de lui, il fait appel tour à tour à la vaillance de l'Empereur Frédéric 1er, du roi de France Philippe-Auguste, du roi d'Angleterre, Comte de Poitou, Richard-Cœur-de-Lion, leur enjoignant d'envahir sans délai l'Espagne, s'ils ne veulent pas encourir la damnation éternelle.

A part quelques expressions grossières et hardies qui devaient choquer beaucoup moins ses contemporains que nous, il faut reconnaître à ce « *sirventés* » une vigueur de style, une puissance de souffle qui n'a guère été dépassée par ses émules. Cette brutale franchise n'était pourtant pas le genre exclusif de notre poète, ni même celui où il paraît s'être complu. Il se faisait volontiers gloire, au contraire, d'une obscurité voulue, aimait à envelopper si bien sa pensée que les plus habiles, seuls, pussent arriver à en suivre le fil, à démêler le sens mythique de ses poèmes. Il entend, nous dit-il, éprouver par une chanson « close et couverte » ceux qui ont l'esprit « ouvert ou bouché ».

— « Qu'on ne me blâme pas, s'écrie-t-il et qu'on « ne se moque pas, jusqu'à ce qu'on ait séparé la « fleur de la farine. Le sot se presse de condamner, « l'ignorant bâille et muse dans l'embarras où le « jette ce qui est trop savant pour lui ». Il faut convenir qu'il réussit pleinement dans ses vues et que ses déclamations contre la décadence de la vertu, la diminution de la saine et honnête joie sont du style le plus énigmatique et le plus amphigourique. Il a soin de nous avertir encore que telle de

ses chansons : « Vaut d'autant mieux, qu'entre « mille personnes, il n'y en aura pas dix qui puis- « sent en comprendre le sens ; que ce sens ne sera « clair que pour ceux qui sont habiles en amour, « obscur pour qui ignore cette science ». On se prend à déplorer que Gavaudan n'ait pas suivi à la lettre les préceptes qu'il pose et ne soit pas cent fois plus obscur ! Il nous eut rendu ainsi plus supportables les histoires scabreuses et grivoises qu'il ne raconte qu'en termes trop clairs et parfaitement obscènes !

Il prend texte d'un crime dont sa maîtresse est accusée pour se livrer aux pires invectives contre les femmes. On se garantirait plutôt des dangers de l'eau, assure-t-il, de ceux du feu et de la mer, des voleurs eux-mêmes, que des artifices féminins. Le goût de la femme pour la débauche et le libertinage est le fond même de son caractère, prétend-il effrontément.

Hâtons-nous de lui rendre justice, de déclarer ses vers cent fois meilleurs, vraiment émotionnants et gracieux, lorsqu'il déplore, dans une complainte qui est, peut-être, sa production la meilleure, la mort de sa maîtresse. Son cri de douleur est vraiment

beau et sincère quand il maudit la mort de ne pas l'avoir pris lui-même plutôt que de le livrer à des tourments, à une incontestable peine qui le vieillissent à la fleur de l'âge et ont blanchi sa blonde chevelure. — « Insensible désormais à toute joie, « clame-t-il dans un sanglot, indifférent à toute « autre impression que celle du désespoir, je passe- « rai le reste de mes tristes jours comme un tour- « tereau qui a perdu sa tourterelle. »

On est ému de la douleur du Troubadour, on doute qu'aucune consolation efficace puisse être apportée à pareil déchirement. On se plaît à supposer qu'elles sont antérieures à la mort de sa mie, les deux jolies chansons où il conte ses faciles triomphes auprès de bergères peu farouches. La première qu'il rencontre lui est un instant cruelle, mais elle donne de si bonnes raisons tirées des Ecritures! L'amour a des inconvénients, déclare-t-elle, et à l'appui de son dire elle cite le voluptueux roi Salomon! Gavaudan lui démontra aisément, sans doute, qu'elle n'avait pas à courir les mêmes risques, à redouter les mêmes ennuis que le royal fils de David; la reine de Sabba eut été évoquée plus à

propos, semble-t-il. La bergère est vite convaincue et « finit par se rendre à ses désirs ».

Une autre, moins farouche encore, ne tente même pas un simulacre de résistance. A peine aperçoit-elle Gavaudan qu'elle lui prodigue les plus chaudes marques de sa tendresse. Le poète veut-il lui dépeindre les tristesses de la séparation; elle l'interrompt ingénument : « Je connais cet état, dit-elle; j'y pense toutes les nuits, en ai perdu le sommeil! » Qu'on n'essaie pas de la séparer de son bien-aimé, notre pastourelle va chercher dans la Bible de déconcertants arguments : « Eve a bien transgressé « les défenses qui lui furent faites; c'est donc « perdre son temps que de me défendre de vous « voir! »

Convenons avec le digne Ecclésiastique qui a analysé, un des premiers, l'œuvre du Troubadour Cantalien, que c'est étrange abberration de la part de la bergère de s'autoriser de l'exemple de notre coquette mère Eve qui lui a attiré un si effroyable châtiment et concluons mélancoliquement avec lui

que : « C'est là une de ces folies qu'on voit naître du délire des amants ! » (1)

Compatriote peut-être et sûrement contemporain du Prieur de Montaudon, Gavaudan n'est pas plus édifiant que Pierre de Vic et ses « *canzons* » effaroucheraient, de nos jours, les oreilles les moins prudes. Il faut, en revanche, rendre pleinement hommage à la sincérité de ses convictions et reconnaître qu'il prêche d'exemple, met en pratique les conseils qu'il donne et sait, à l'occasion, payer bravement de sa personne. Il a adjuré Empereurs et Rois de voler au secours du monarque Castillan écrasé par le Maure. Lui-même passe les Pyrénées avec les soixante mille soldats de la Gaule Méridionale qui se rangent sous la bannière Castillane d'Alphonse IX. Il fit des prodiges de valeur et se couvrit de gloire, assure-t-on, à la bataille de Las Navas de Toloza gagnée par les Chrétiens en juillet 1212. Joignant ainsi le geste à la parole, « Gavaudan fut, selon l'expression d'un critique moderne, un des héros de l'expédition dont il avait été le Tyrtée » (2) et prouve que le « *marivaudage* », le

(1) Millot : Hist. des Troubadours, T. I. Paris 1774.
(2) Fauriel : Hist. de la Littér. Provenç., T. II.

constant souci passionnel ne faisaient pas tort chez lui aux mâles vertus guerrières.

Il semble bien qu'à la suite de cette mémorable victoire, notre Troubadour ait fait un assez long séjour dans la péninsule Ibérique et ait poussé jusqu'en Portugal. Il y était attiré, sans doute, par sa quasi compatriote, la reine Lusitanienne Douce d'Aragon-Provence, fille de Raymond-Bérenger IV, Comte de Barcelone et de Provence, Vicomte de Carlat et de Gévaudan et roi d'Aragon, qui avait épousé, en 1178, Sanche II, roi de Portugal. La Princesse Aragonaise, qui régnait à Lisbonne, portait le nom de sa grand'mère Douce de Carlat-Provence, accueillant avec particulière faveur les Troubadours protégés de son royal frère, alors surtout qu'ils pouvaient se réclamer d'une origine Provençale, Auvergnate ou Gévaudanaise.

Nous devons de mieux connaître Gavaudan à un éminent professeur Portugais que la politique vient de prendre tout entier et qui a abandonné la Littérature pour détrôner les rois! M. Braga, qui a pris une part si prépondérante à la révolution de Portugal et est actuellement un des chefs de la Répu-

blique Portugaise, dit de notre Troubadour dans son Histoire de la Littérature Lusitanienne :

— « La nécessité de se défendre contre les pré-
« tentions de Castille fit que le monarque Portu-
« gais s'allia avec le roi d'Aragon ; aussi, les Trou-
« badours qui fréquentaient cette cour ne furent-
« ils pas étrangers à ce rapprochement.

« Un de ces Troubadours qui poussait notre mo-
« narque à la Croisade contre les Sarrazins était
« Gavaudan. Ce chant de Gavaudan-le-Vieux avait
« pour but d'inciter les nations chrétiennes à com-
« battre les troupes parties d'Afrique avec Maho-
« med-el-Nassir et qui arrivèrent à Séville en 1210.

« Il était naturel que ces trois Troubadours :
« Marcobrus, Pierre Vidal et Gavaudan-le-Vieux,
« qui furent imités par nos Chevaliers, nous aient
« fait connaître les poèmes Bretons et Francs qui,
« par la voie de la Provence, entrèrent dans la tra-
« dition universelle. Pierre Vidal cite la romance
« d'Arthur de la Table Ronde, Gavaudan-le-Vieux
« l'admirable Chanson de Roland.

« La poésie Provençale devait se répandre en
« Portugal à cause du voisinage de la Galice où

« accouraient les Troubadours étrangers. L'alliance « avec la Couronne d'Aragon à laquelle était réuni « le Comté de Provence était une cause permanente « pour l'extension de cette influence. La langue « Portugaise se confondait avec celle de la Galice, « car entre ces deux contrées longtemps unies, il « n'existait pas de barrière naturelle et la langue « de la poésie locale était analogue à la langue « d'Oc.

« C'est la première fois, observe Braga, à propos « de la bataille de Las Navas de Toloza, que nous « voyons les Troubadours Provençaux condamner « les rois Portugais. Gavaudan-le-Vieux blâme « Sanche 1er, montrant son peu de forces contre « l'attaque de Mahomet-el-Nassir en 1210; en 1212 « Guillaume de Tudelle stigmatisa l'avilissement « d'Alphonse II. » (1).

Il serait intéressant, si cette étude ne dépassait trop les limites d'une simple biographie, de rechercher l'influence réelle qu'exerça le Troubadour Cantalien sur la langue dont devait se servir Camoëns et sur la Littérature Portugaise. Braga

(1) Braga : Hist. de la Littér. Portug., T. II. Pitto; Hist. de la ville d'Aix, Liv. I, chap. IV. Baret : Troubadours, p. 192.

reconnaît que si l'influence Galicienne fut surtout décisive en Portugal et se révèle presque exclusive dans les *concioneiros* », celle antérieure des premiers Troubadours venus de France, comme Gavaudan, laissa de profondes traces. Les « fidalgos » qui émigrèrent vers la France, au temps des luttes de la Noblesse et du Clergé contre le roi Sanche II, les Valladarès, Porto-Carrero, Reymondos, Estevaos, Aboins, Troubadours Portugais, en étaient imprégnés avant d'aller mûrir leur talent à la cour de Saint Louis.

Il est à croire que notre Gavaudan n'avait pas promené sa vie errante qu'en Espagne et en Portugal; tout fait supposer qu'il connaissait aussi l'Italie, au moins dans sa partie septentrionale. C'est, en effet, entouré d'une véritable escorte de poètes, que Raymond-Bérenger d'Aragon s'en fut à Turin rendre hommage pour la Provence, fief d'Empire, à Frédéric Barberousse, héritier des rois d'Arles. Il semble bien que Gavaudan faisait partie de la poétique pléiade qui entourait le royal fils de l'héritière de Provence et de Carlat (1).

Si tous les autres détails de sa vie et les circonstances de sa fin nous restent inconnus, le temps a

moins maltraité l'œuvre poétique de ce Troubadour que celle de la plupart de ses confrères. Une dizaine de pièces lyriques nous restent de lui qui mériteraient, mieux que bien d'autres, les honneurs de la traduction. Nous regrettons que les limites de cette étude, strictement circonscrite aux poètes Cantaliens d'origine certaine, nous obligent à en exclure les poèmes d'un des plus intéressants Troubadours dont la région Lozérienne fut sans doute le berceau (1).

(1) Chabaneau, p. 144. « Gavaudan-le-Vieux 1195-1215. Une dizaine de pièces lyriques. Gr. n° 174. Hist. littér. T. XV, p. 445. T. XVII, p. 419. Fauriel T. II, p. 154. Mila 120.

Hugues de Brunet

(UC BRUNENC)

XIIe-XIIIe

— « Uc Brunenc si fo de la ciutat de Rodès qu'ès « de la seignoria del Comte de Tolosa e fo Clergues. « E apres be letras e saup ben trobar, subtils era « mote de gran sen natural; e fetz se Joglars e fetz « motas de bonas cansos, mas non fetz sons. E anet « ab lo rei N'Anfos d'Arago e ab lo Comte de « Tolosa e ab lo Comte de Rodès, lou sieu, seignor « e ab en Bernart d'Anduza e ab lo Dalfi d'Al- « vernhe. Et entendet en una borzeza d'Orlhac, que « avia nom ma dona Galiana; mas ela non lo volc « amar ni retener, ni far negun plazer en dreg « d'amor; e fetz son drut del Comte de Rodès, e « donet conyat à N'Uc Brunenc. Et adonc, N'Uc, « per la dolor que el n'ac, messe en l'Ordre de Car- « tosa e aqui el mori » (1).

Hugues de Brunenc était originaire de la cité de Rodez qui relève du Comté de Toulouse. Il était Clerc. Il étudia les Belles-Lettres, sut composer des poèmes, avait l'intelligence vive et beaucoup de sens

(1) Biographies des Troubadours. Chabaneau, p. 35 et 177. Ugo Brunenc ou Brunet de Rodez (Aveyron). Vers 1190-1200. Biogr. Gr. n° 451. Hist. Littér. T. XVII, p. 552.

naturel. Il se fit Jongleur, rima nombre de fort bonnes chansons, mais sans en faire la musique. Il résida successivement auprès du roi Alphonse d'Aragon, du Comte de Toulouse, du Comte de Rodez, son seigneur, de Bernard d'Anduze et du Dauphin d'Auvergne. Il prétendit à l'amour d'une bourgeoise d'Aurillac qui avait nom dame Galliane. Mais celle-ci ne voulut pas l'aimer, refusa ses hommages, ne lui accorda ni faveurs ni droits d'amour. Elle lui préféra le Comte de Rodez, et donna congé à Hugues de Brunenc. Il en éprouva si grande douleur qu'il entra dans l'Ordre de la Chartreuse et y mourut.

Hugues de Brunenc ou plus exactement de Brunet, Clerc du diocèse de Rodez, était un cadet d'une grande maison Rouergate, richement possessionnée, dès le XIIe siècle, dans la mouvance de la baronnie de Séverac où elle possédait de nombreux fiefs. Pierre de Brunet, probablement père ou frère de notre Troubadour, rendait hommage le 30 juin 1165 à Raymond Trencabel, Vicomte de Béziers. Guilheron de Brunet prêtait serment de fidélité au même Vicomte, dans le château de Carcassonne, en mai 1191. A la même époque, un autre Brunet contre-

signait une donation de Bégon, seigneur de Calmont, aux Religieux d'Aubrac (1).

Ce n'est qu'au XIVe siècle que cette famille quitta le Rouergue pour aller s'établir en Agenais où Arnaud de Brunet, époux de Béatrix de Nobilis est seigneur de Montléal, Beauville, etc., en 1380 (2). Un autre rameau s'était détaché, probablement vers la même époque ou à une date antérieure selon MM. de Chazelles et de Lalaubie, de la souche Rouergate pour s'établir en Haute-Auvergne. Ce n'est, en tous cas, qu'en 1342 qu'une alliance avec les Vixouse, antique race Carladézienne dont un Brunet épousa l'héritière, rendit ce seigneur possesseur du château de Vixouse, paroisse de Polminhac, de celui d'Hauteval près La Capelle-Barrez et des autres domaines de cette maison (3). C'est, à

(1) H. de Barrau : Docum. hist. du Rouergue. T. I, p. 709 à 718.

(2) La maison de Brunet avait encore pour chef en 1850 Henri de Brunet, Marquis de Panat, Vicomte de Cadars et de Peyrebrune, baron de Bournac, etc., dont le père avait été préfet du Cantal en 1828. Un autre rameau avait pour représentant Armand de Brunet de Pujols de Castelpers de Levis, Marquis de Villeneuve, etc...

(3) Le château de Vixouse, commune de Polminhac, cant. de Vic-sur-Cère, arr. d'Aurillac appartenait dès le haut moyen âge à une famille de son nom. Cette maison de Vixouse comptait

n'en pas douter, cette alliance du XVe siècle qui a fait dire aux auteurs du Dictionnaire statistique du Cantal que Hugues de Bruneine était « un Troubadour d'Auvergne » (1).

Si la Haute-Auvergne ne peut le revendiquer comme sien, c'est au moins sur son sol et dans sa capitale que s'est déroulé l'épisode amoureux qui décida de sa vie. Comme Pierre de Rogiers, Pierre de Vic et tant d'autres Troubadours, hommes d'Eglise, Hugues de Brunet portait, à titre tout honorifique, sa Cléricature. Il est superflu de répéter, une fois de plus, que les Clercs du XIIIe siècle, même revêtus de dignités ecclésiastiques, trouvaient chose fort naturelle que de s'engager dans une intrigue amoureuse. Notre Troubadour avait dû en nouer et dénouer plus d'une aux Cours d'Aragon,

---

parmi les grands vassaux de Carladez. Plusieurs de ses membres sont connus au XIIe et XIIIe siècles. La branche aînée s'éteignit dans les Bruneine, un rameau cadet fixé à Comblat eut même sort, l'héritière Antoinette épousa en 1541 Jean de Cabannes

La famille de Bruneine garda Vixouse jusqu'en 1595 où Raymond de Bruneine vendit cette terre à Marguerite de Chaumeil, dame de Caillac.

(1) MM. de Lalaubie et de Chazelles citent la biographie en langue Romane d'Hugues de Bruneine, mais le classent néanmoins parmi les Troubadours Auvergnats. Dict. stat. du Cantal, T. V, p. 58.

de Toulouse et de Rodez où il avait séjourné tour à tour. Il dut accompagner, sans doute, son suzerain à Carlat et se trouver ainsi en séjour momentané aux environs d'Aurillac.

Hugues II, Comte de Rodez et Vicomte de Carlat, qui régna de 1156 à 1208 (1), aurait été le rival heureux en amour d'Hugues de Brunet. On ne sait rien de cette belle bourgeoise d'Aurillac qui fut si cruelle au Troubadour, si facile au Comte de Rodez, sinon qu'elle s'appelait Galliane. Hugues II était un don Juan renommé ayant déjà fait, maintes fois, ses preuves, aussi heureux en amour que vaillant à la guerre et sage au Conseil. Il avait pris une part active aux guerres contre les Anglais, réussi à préserver ses domaines de toute déprédation. De concert avec son frère, l'Evêque de Rodez, il avait

(1) Nous ignorons pourquoi Chabaneau limite le règne d'Hugues II à 1195. Barrau (Doc. hist. du Rouergue, T. I, p. 224) donne la date de 1208. Il fut inhumé à cette date à l'Abbaye de Bonneval. Il associa son fils Hugues III à son gouvernement en 1195. C'est, sans doute, ce qui aura trompé Chabaneau. Ce Prince étant mort l'année suivante. Hugues II associa à sa place à son gouvernement son second fils Guillaume qui mourut, lui même sans postérité en 1208. La même année, Hugues II descendait au tombeau et Henri Ier, son fils, de Bertrande d'Amalon, lui succédait.

établi sur toutes ses terres une taxe appelée « *Commun de paix* » destinée à la solde d'une troupe spéciale, équivalent de notre Gendarmerie moderne, dont la mission exclusive était de traquer les voleurs et d'assurer la tranquillité des routes. Veuf d'Agnès d'Auvergne, fille du Comte Guillaume, qui lui avait laissé cinq enfants, il consola son veuvage avec la belle Bertrande d'Amalon, une de ses vassales, à laquelle il fit don, en 1174, du château de Trépadou sur les bords du Tarn et de vastes terres dans les paroisses d'Amalon et de Saint-Symphorien. L'épousa-t-il morganatiquement ou officiellement, comme l'affirment certains historiens, ou fut-il simplement heureux sans s'inquiéter de la légalité de son union? Cette dernière hypothèse paraîtrait vraisemblable à voir les difficultés qu'eut son fils Henri, né de Bertrande d'Amalon, à ceindre la couronne comtale après le décès de ses deux demi-frères, Hugues III et Guillaume, tous deux fils d'Agnès d'Auvergne. Il est à supposer que c'est après son veuvage et avant de devenir « l'esclave » de sa jolie vassale Bertrande, qu'au cours d'une visite dans sa Vicomté de Carlat, il se fit aimer de la belle Galliane. La liaison aristocratico-bour-

geoise d'Hugues II serait donc antérieure à 1174, date à laquelle il était déjà « enchaîné » aux pieds de la séduisante Rouergate. Discrètement l'Histoire a tu le nom du brave bourgeois d'Aurillac, époux malheureux d'une trop jolie femme, dont l'honneur conjugal n'évita l'écueil Brunet-Carybe que pour tomber dans celui Sylla-Rodez où il paraît bien avoir totalement sombré!

Précurseur du Vert-Galant, qui devait compter Rodez au nombre de ses fiefs héréditaires, avant de devenir roi de France, Hugues II ne se douta peut-être pas du désespoir mortel qu'il causait à son féal, en lui enlevant l'amour de dame Galliane. Elle se fut peut-être contentée du Troubadour si le Comte ne s'était mis sur les rangs! Evincé, rebuté, humilié, notre Troubadour reporta sur Dieu cet ardent amour que la belle et orgueilleuse Aurillacoise avait refusé. Il alla droit à l'Ordre le plus sévère, où le renoncement est le plus absolu, la séparation du monde la plus complète et se fit Chartreux. Rêva-t-il, dans le grand silence de sa cellule, à ses randonnées à travers les Cours Méridionales, le cuisant souvenir de sa déconvenue sur les rives de Jordanne vint-il hanter ses nuits? Le

saint Religieux est mort au monde; laissons le noble Troubadour Rouergat au silence de sa cellule anonyme et de sa tombe ignorée (1).

(1) Il reste d'Hugues de Brunet huit pièces lyriques.

Raymond de Vidal de Bézaudun

XIIe - XIIIe

Dominant la vallée de la Doire, au voisinage du château-fort de Tournemire, dont il relevait, Bezaudun (1) existait, peut-être, dès l'époque Romaine, à en croire le résultat des fouilles opérées aux environs (2). Son nom apparaît, tout au moins, dans un acte de foi et hommage de 1284 et, quelques années plus tard, dans le traité de 1298 (3). C'était alors un « *affar* » ou « *mas* » assez important où existait déjà, probablement, dès cette époque, une tour de guet (4). C'est en ce lieu, disaient unanimement les historiens d'Auvergne, que naquit, dans

---

(1) Cne de Tournemire, cant. de Saint-Cernin, arr. d'Aurillac.

(2) Communication de M. Delzangles.

(3) Dict. Stat. du Cantal, T. V, P. 463-64. De bonne heure, Tournemire se composa d'un véritable groupe de forteresses disséminées autour du château principal, eut de nombreux coseigneurs. La tour de Chaliers, Le Fortanier, la tour de Mazerolles, la tour Golbrand, la Jordaine, la Golfière, Anjonny ou Larmandie, seul debout, Bezaudun, tous édifices isolés, avaient des seigneurs particuliers dont l'acte de partage du traité de 1298 régla les droits respectifs.

(4) Au XVe siècle, Bezaudun échut de nouveau à un puîné des Tournemire, Louis, qui épousa, le 3 juin 1485, Catherine de la Tour de Juzis, en Laugarais, de cette maison qui porte actuellement le nom de La Tour d'Auvergne-Lauragais. Le château qu'y firent construire ces époux, à la fin du XVe, aurait été la réédification agrandie de l'édifice primitif, simple tour de guet. On sait

le dernier tiers du XIIe siècle, l'exquis et savant poète dont l'abbé Millot dit : « Si les Troubadours « et les Jongleurs avaient eu souvent à débiter des « contes semblables, il faudrait moins s'étonner de « leur prodigieux succès » (1).

Dans l'Annuaire du Cantal de 1830, le Baron de Sartiges d'Angles expose longuement les raisons qui lui font croire le Troubadour Raymond de Vidal de Bezaudun originaire du village Cantalien voisin de Tournemire.

« Millot ignore le lieu de naissance de ce Trouba- « dour et il suppose qu'il pouvait être fils d'un « autre fameux Troubadour nommé Pierre Vidal, « de Toulouse, qui avait jadis séjourné à Bézaudun « en Provence ; mais comme il a existé un château « de Bezaudun, en Auvergne, près de Tournemire, « et que le nom de Vidal est assez commun dans « cette partie de la province, il y a lieu de croire « que le Troubadour dont il s'agit ici était de ce

positivement qu'entre le château de Tournemire et Bezaudun, il y avait un poste avancé : le fort de la Jordaine, figurant dans le traité de 1298. Son nom rappelait certainement quelque souvenir des Croisades.

(1) Millot, Hist. des Troubadours, T. III.

« dernier lieu. Cette supposition est d'autant mieux « fondée que, dans une pièce de sa composition, il « parle d'aventures arrivées en Limousin, pays « plus à portée d'être connu d'un Auvergnat que « d'un Provençal. D'ailleurs, Nostradamus ne fait « nulle mention de Raymond Vidal et, certes, on « ne saurait accuser cet historien des Troubadours « de sa province d'avoir négligé un de ceux qui lui « aurait fait le plus d'honneur par l'excellence de « ses productions.

« Quoi qu'il en soit, Raymond Vidal est connu « par plusieurs pièces remarquables et, entre autres, « par deux nouvelles.

« Dans la première, il raconte les amours d'un « Chevalier et d'une dame du Limousin qu'il ne « nomme pas ; ceux-ci, d'abord heureux, puis brouil- « lés par suite des intrigues d'une demoiselle, « finissent par soumettre, par ambassade, leur dif- « férend à l'arbitrage d'un baron catalan, qui les « réconcilie.

« Raymond Vidal vivait sous le règne d'Al- « phonse IX, roi de Castille, mort en 1214, à la « cour duquel il avait séjourné. »

Dans le Dictionnaire statistique du Cantal, pu-

blié en 1857, l'écrivaint précité constate que, depuis 1830, « rien n'est venu contredire son opinion » (1). Elle était, depuis, généralement admise et Raymond de Vidal de Bezaudun classé parmi les Troubadours Cantaliens.

Dès nos premières recherches sur les poètes de Haute-Auvergne, nous avons été amené à douter de l'exactitude de l'attribution au Cantal de l'auteur de « *Las razos de trobar* ». Le silence de Nostradamus, cet historien plus que fantaisiste, dont le baron de Sartiges faisait un argument, ne nous apparaissait pas plus probant que celui tiré des anecdotes Limousines racontées par ce Troubadour qui avait pu fort bien les connaître sans être originaire d'une province limitrophe. Il existe en Basse-Provence, dans l'arrondissement de Grasse et le canton de Toursegoules, une commune de Bezaudun dont le château est mentionné déjà au XIIe siècle. C'est là, qu'au dire de nombreux biographes, serait ne Raymond Vidal. Son nom fort répandu dans le Midi, le désir de se différencier de son homonyme le Troubadour célèbre Pierre Vidal, avec lequel on

(1) Dict. Stat. du Cantal. T. V, p. 466.

l'a, néanmoins, souvent confondu, expliqueraient sa constante habitude d'ajouter à son nom, celui de son lieu d'origine. Lui-même, observaient les partisans de cette thèse, a pris soin de nous parler de son berceau :

Abril inic, Mays intrava
E cascus dels auzels chantava
Save in que fon moti adonex
En la plassa de Bezaudun.

Avril était à son déclin, on entrait en mai
Et tous les oiseaux chantaient.
C'était, il m'en souvient, un matin
En la place de Bezaudun (1).

Un savant critique Allemand avait ajouté encore aux raisons qui militaient en faveur de l'origine Provençale de Raymond Vidal : « L'Histoire Lit-« téraire et Raynouard, dit-il, attribuent cette pro-

(1) Même, en appliquant ces vers à Bezaudun-Tournemire. Raymond a pu dire la « *place* », la forteresse de Bézaudun. Aux érudits qualifiés appartient de décider si ces vers sont de Vidal de Bézalu vivant au XIIIe ou XIVe, ou du Vidal Provençal ou Cantalien.

« duction (1) au célèbre Pierre Vidal; mais, outre « que le manuscrit 2701 nomme Raymond Vidal « comme son auteur, il y a double coïncidence en « faveur de l'identité de ce dernier. Bezaudun était « sa ville natale et le poète nous l'indique comme sa « résidence. En second lieu, l'œuvre en son entier « révèle la manière de Ramon. » (2)

Les auteurs de l'Histoire Littéraire avaient été tout aussi affirmatifs : « Ce Troubadour né à Be- « zaudun, petite ville de Provence, et connu sous « la dénomination de Raymond Vidal de Bézau- « d'un, est l'auteur de quatre pièces de vers » (3).

L'historien des Troubadours Espagnols, Mila y Fontanals est venu donner en 1861, un troisième berceau à Raymond Vidal dont il affirme l'origine Catalane :

« La patrie de ce troubadour est Besalû : Bezau- « dun, Bezaudû selon la forme provençale, Bisuldo « (latin Bisuldunum), antique capitale du comté. « La place de cette ville a conservé quelques arcs

(1) Un poème de 1850 vers en forme de récit.

(2) F. Diez : « La poésie des Troubadours », traduction du Baron F. de Roisin, 1845, p. 218.

(3) Hist. Littér., T. XVIII, p. 633.

« Byzantins qui furent, sans doute, témoins des « promenades solitaires du poète. Que le Bezau- « dun des manuscrits ait été notre Besalu et non « l'une des agglomérations insignifiantes du midi « de la France portant le même nom, c'est ce qui « paraît suffisamment démontré par la reconnais- « sance que fit ce Troubadour du roi D. Pedro « comme de son souverain et le grand nombre de « notables Catalans qu'il énumère. »

« Dans son ouvrage grammatical, il appelait « Limousin la langue d'Oc et il fut, sans doute, le « premier qui ait usé de ce nom qui depuis a pré- « valu en Espagne. Si R. Vidal n'usa pas de la « langue Catalane à la manière d'Albert de Siste- « ron, cela provient du désir naturel chez un « rigoureux grammairien de présenter son œuvre « exempte de toute préférence provinciale. La « vraie manière de trouver, qui est indubitablement « son ouvre, forme bien plus une introduction « grammaticale à l'art de trouver qu'un véritable « art poétique et acquit une telle autorité qu'il « servit de modèle à nombre de traités analogues « écrits depuis, sans excepter les lois d'amour de « Molinier.

« Raymond Vidal vivait à la fin du XIIe et au « début du XIIIe siècle. Dans sa chanson qui com- « mence ainsi : *Unas novas*, il suppose avoir assisté « à la réception d'un jongleur par Alphonse VIII « et sa femme Eléonore d'Angleterre.

« Il visita les principales cours d'Espagne et du « midi de la France; mais son principal Mécène « devait être Hugo de Mataplana, dont le château « ne devait pas être très éloigné de la patrie de ce « Troubadour » (1).

On ne saurait être plus affirmatif. On remarquera néanmoins que les arguments de Mila y Fontanals ne sont pas des plus décisifs et il est à observer que les historiens Espagnols eux-mêmes n'arrivent pas à se mettre d'accord. Les uns font vivre Raymond Vidal de Bezaudun à la fin du XIIe, les autres au début du XIVe! Torrès-Amat (2) en fait en effet le fondateur du Consistoire de la Gaie Science à Toulouse en 1323 et apporte à l'appui le témoignage de Don Henrique, Marquis de Villana,

(1) Mila y Fontanals : « De los Trovadores en España ». Barcelone 1861.

(2) Torrès-Amat : « Dict. des Ecrivains Catalans. 1836.

qui vivait à la même époque, dans son livre de « *La Gaya Sciencia* ».

Nous avons impartialement rapporté les diverses opinions qui veulent faire de Raymond de Vidal de Bezaudun un Provençal ou un Catalan. Citons encore celle du très érudit Abbé Ulysse Chevalier, dont on connaît la haute autorité dans le monde savant :

D'après lui, il y a eu trois Troubadours du nom de Vidal : Pierre, le Toulousain et le plus célèbre, Raymond Vidal de Bézaudun, né dans cette ville de Basse-Provence, en pleine efflorescence vers 1214, et enfin Raymond Vidal de Bésalu en Catalogne, originaire de la capitale du Comté Pyrénéen où il vivait en 1323 (1)

Nous nous rangeons absolument à la manière de voir du savant Français et croyons impossible de ne pas admetre, le Toulousain Pierre Vidal hors de cause, l'existence de deux autres Vidal, tous deux prénommés Raymond, l'un Catalan, vivant au quatorzième ziècle, l'autre Français et de cent ans plus ancien. Ulysse Chevalier, donne pour patrie à

(1) Ulysse Chevalier : Bio-bibliographie.

ce dernier le village de Bézaudun en Basse-Provence; aucune preuve, pas même le plus léger indice, ne corrobore cette affirmation. Ce que nous allons exposer la ruinerait entièrement, dès qu'on aura pu contrôler les preuves authentiques dont nous révélons l'existence certaine d'après un témoignage qui offre toutes les garanties de véracité et de compétence et qui fixerait, sans contestation possible, l'origine Cantalienne certaine de Raymond de Vidal de Bezaudun.

En 1888, M. l'Abbé Delmas, du Clergé de Saint-Flour, prêtre d'une instruction solide, d'esprit très ouvert et fort curieux des choses du passé, était Curé de Tournemire (1). Son Eglise possédait une

(1) L'Abbé Delmas est mort vers 1903, à Aurillac, où il s'était retiré. Il a rempli pendant les dernières années de sa vie les fonctions hebdomadaires de Chapelain de Clavières-Ayrens. Il nous a été ainsi donné d'apprécier son érudition, son goût d'investigations au profit de l'histoire locale. Certain jardin de Tournemire, appelé « *L'hort de la salvatiou* », l'avait intrigué. Des fouilles mirent à jour l'entrée d'un souterrain par lequel les assiégés du château, réduits à l'extrémité, pouvaient trouver leur « *salvation* » en déguerpissant par ce chemin de taupe. Deux souterrains partaient du château de Tournemire; l'un, à l'Est, communiquait avec le château de Bézaudun, avec issue sur la maison forte de La Blatte et aboutissait non loin du village de Tidarnac, commune de Laroquevieille. L'autre, à l'Ouest, débouchait dans les bois voisins du château de Marzes (Com. Delzangles).

épine de la Couronne du Christ qu'on disait avoir été rapportée de Palestine par Rigal de Tournemire. Le Curé, désireux de rendre absolument incontestable l'authenticité de cette relique insigne, demanda au Marquis de Léautoing d'Anjonny l'autorisation de faire des recherches dans ses archives. Le château d'Anjonny-Tournemire, tout voisin de l'Eglise, a recueilli une bonne partie des archives de la maison de Tournemire, depuis que Michel d'Anjonny (1) épousa, le 15 février 1643,

(1) On appelle très improprement « château de Tournemire » le seul château encore debout, non loin de l'Eglise de Tournemire. Il n'a rien de commun avec le château de Tournemire, détruit, aussi bien que tous les autres forts avancés énumérés plus haut. Ce lieu s'appelait au XIIIe siècle le Puy-de-Larmandie et appartenait en 1298 à Eustache de Beaumarchais, Bailly royal des Montagnes. Sa fille le vendit à Pierre de Lavie de Villemur, lequel le revendit en 1350 à Pierre d'Anjonny, citoyen de la ville d'Aurillac. Louis d'Anjonny, Garde des Sceaux au Baillage des Montagnes, en fit hommage, le 17 mars 1390, à Jean de Tournemire, son suzerain. Louis II d'Anjonny, fils du précédent, Viguier de l'Abbaye de Figeac, obtint le 14 février 1439, de Jean, Duc de Bourbon et d'Auvergne, l'autorisation de faire construire sur le Puy-de-Larmandie une maison forte à laquelle il donna son nom d'Anjonny, qu'elle a conservé. Le château actuel d'Anjonny, improprement dit Tournemire, date donc du milieu du XVe siècle et n'avait d'autre lien avec celui de Tournemire que d'en relever à titre de fief. La maison d'Anjonny de Leautoing s'est éteinte, au XIXe siècle, dans celle de Pélissier de Féligonde qui en a relevé le nom.

Gabrielle de Pestels, héritière par sa mère, née Tournemire, d'une part des biens de cette illustre maison. L'Abbé Delmas a publié l'heureux résultat de ses recherches entièrement favorables à la relique Tournemirienne, en un opuscule intitulé « *La Sainte Epine de Tournemire* » (1).

Au cours de ses investigations dans les archives du château de Tournemire, l'Abbé Delmas aurait trouvé deux rouleaux de parchemin, écrits partie en mauvais latin et partie en langue vulgaire du moyen âge, qui relateraient les aventures du Troubadour Raymond de Vidal de Bézaudun. Les deux extrémités des rouleaux étant déchirées, on ne pouvait lire ni le titre ni la signature. L'écriture était de forme ancienne, mais bien lisible, avec des enluminures à la plume. Bien qu'étranger à ses recherches, ces écrits intéressèrent le Curé par le ton piquant de certaines aventures. On ne peut que déplorer qu'il n'ait pas eu la bonne pensée de solliciter du Marquis de Leautoing l'autorisation d'en prendre copie, ou, tout au moins, une analyse succincte. Au cours de ses travaux, l'Abbé Delmas

(1) Aurillac. Gentet, 1889.

racontait ses intéressantes découvertes à son paroissien et voisin, M. F. Delzangles, l'auteur des « *Chants populaires d'Auvergne* », auquel nous avons fait maints enprunts. C'est ainsi que cet écrivain a bien voulu nous résumer le récit que lui avait fait, en 1888, l'Abbé Delmas, du contenu des deux rouleaux de parchemin racontant la vie et les aventures du Troubadour dont le château de Bezaudun-Tournemire serait bien le berceau. Nous ne pouvons que reproduire fidèlement cette analyse, telle qu'a bien voulu nous l'adresser M. Delzangles :

Raymond de Vidal de Bézaudun est né, dans le dernier tiers du XIIe siècle, au château de Bézaudun (Bezoudu, en dialecte Cantalien), paroisse de Tournemire. Ce fief, mouvant du château de Tournemire, aurait été donné en apanage, au milieu du XIIe siècle environ, à un cadet de la maison de Tournemire usuellement dénommé, dès lors, suivant la coutume du temps, du nom de son fief : le seigneur de Bezaudun. Celui-ci épousa Ugualde de Vidal du Cros, dame héritière du château de Cros qui s'élevait dans le vallon entre Saint-Cernin et Tournemire (1).

(1) Le village du Cros, commune et cant. de Saint-Cernin, arr.

Violent et débauché, le seigneur de Bezaudun maltraitait sa femme, lui imposant, jusque sous le toit conjugal, l'humiliant spectacle de ses amours ancillaires. A bout de forces, la malheureuse Ugualde quitta Bezaudun avec son jeune fils Raymond pour se retirer chez elle, au château de Vidal du Cros, où elle mourut bientôt. Elevé par ses grands-parents, puis à l'Abbaye d'Aurillac, dit le manuscrit, l'enfant fut habituellement désigné du nom de la terre qu'il habitait; ainsi s'expliquerait que, sans renier le nom paternel qu'il porta toujours, il l'ait fait précéder de celui du fief maternel : Raymond de Vidal de Bezaudun.

Notre jeune homme, dont son père n'aurait eu cure, mort, peut-être, ou entraîné à de nouvelles aventures de guerre ou d'amour, se joignit à un groupe de seigneurs de Haute-Auvergne, allant prendre part à la troisième Croisade. Le manuscrit donnerait même les noms de ces seigneurs Auver-

---

d'Aurillac. Son château se composait de deux tours (Dict. Stat. du Cantal, T. III, P. 76). On dit encore aujourd'hui « *Lo bouorio de Vidaou* » — La ferme de Vidal — pour désigner le domaine qui dépendait jadis du château.

Celui-ci a disparu, remplacé par une confortable maison bourgeoise construite avec les matériaux de l'ancien château, actuellement habitée par M. Bonhomme. (Communication F. Delzangles.)

gnats dont il détaille longuement les qualités et les défauts. Raymond, d'humeur peu belliqueuse, préférant les plaisirs et les femmes, abandonna en route ses compagnons d'armes, séduit par la beauté du ciel de Provence et le bon accueil qu'il recevait partout. Il parcourut ainsi Provence et Languedoc, Catalogne et Castille, voyant grandir sans cesse sa réputation d'habile Troubadour.

On sent tout l'intérêt qu'aurait pour l'histoire médiévale du Haut-Pays d'Auvergne la publication des manuscrits du château d'Anjonny dont l'Abbé Delmas donnait cette suggestive analyse.

Cette intéressante communication nous est parvenue trop tard, à la fin de l'impression de cette Etude, pour que nous puissions faire autre chose que de l'y consigner. Le château d'Anjonny est actuellement désert; son possesseur, le Marquis de Léautoing retenu au loin par les exigences de sa carrière militaire (1). Il est à souhaiter qu'il veuille

(1) M. le marquis de Léautoing a eu l'obligeance d'écrire à M. le Lieutenant de vaisseau de Tournemire, actuellement au Maroc. Cet Officier de Marine, qui consacre ses loisirs à de méticuleuses recherches dans les Archives Cantaliennes, avait étudié avec un soin tout spécial celles du château d'Anjoiny en raison du

bien autoriser les recherches dans ses archives des curieux documents qu'aurait entrevus le Curé Delmas et leur publication qui pourrait, seule, trancher le débat pendant et restituer à la Haute-Auvergne un de ses plus délicats poètes médiévaux.

haut intérêt qu'elles offraient pour l'histoire de la maison de Tournemire. Il déclare qu'il n'a pas vu au château d'Anjoïny les deux rouleaux de parchemin dont parle M. le Curé Delmas, que rien ne lui permet de croire à leur existence (Lettre du Marquis de Léautoing du 3 mai 1911).

L'identification de Raymond Vidal de Bezaudun, un instant espérée, apparaît, maintenant, de plus en plus incertaine!

V

Additions aux Biographies

DES

Troubadours Cantaliens

La dame de Casteldoze : recherches sur sa famille. Les d'Escaffres. — Astorg d'Aurillac : Les Aurillac-Conros et Saint Robert de Turlande. — Astorg de Segret : Nouvelles preuves de son origine Cantalienne. Critique des opinions de Ch. Fabre, par Jeanroy. — Anonyme : La complainte de Saint-Jacques : Erection de l'Evêché de Compostelle datée de l'Auvergne.

La Dame de Casteldoze

Nous avions dû, faute de documents, laisser à de plus heureux chercheurs le soin de fixer le nom patronymique des possesseurs du Castel d'Oze au XIIe siècle dont est sûrement issue la première poétesse Cantalienne. De persévérantes recherches, continuées pendant l'impression de cette étude, ont apporté quelques lumières et permettent de croire que notre « *troubadouresse* » appartenait à une de nos plus vieilles races Arverno-Rouergates, s'appelait, en réalité, N. d'Escaffres du Castel d'Oze, ou, plus exactement, N., fille de Pierre, Bernard ou Hugues Escafred, seigneur du Castel d'Oze, du Trioulou, Ronesques, Carègues, Peyroux, Crouzols, etc., etc., fiefs de la même région. Elle pouvait être fille, nièce ou sœur de Pierre, Bernard, Hugues, Aymeric ou Izarn Escafred, Chevaliers, connus tous par actes authentiques entre 1125 et 1153 (1).

---

(1) Bouillet, Nobil. d'Auv. T. II, P. 395.

Cette lignée des Escafred apparaît déjà puissante, au Haut Moyen Age, en Languedoc. Son nom d' « *Escafred* » n'est autre, sans doute, que le prénom de son premier auteur. Il se rencontre fréquemment dans les chartes Catalanes du XIe, concurremment avec ceux d'Acfred, Séniofred, Wilfred, etc. Ce n'est qu'après le XIVe qu'il s'adoucira et se transformera en celui d'Escaffres, qui sera encore porté brillamment dans notre province au XIXe siècle.

Dès 1010, Hugues Escafred, Chevalier, apparaît dans une charte, est encore mentionné dans un autre acte de 1023. Pierre et Hugues, ses fils, figurent, en 1071, dans l'accord intervenu entre Guillaume, Comte de Toulouse, et Raymond, Comte de Barcelone, Vicomte de Carlat et, à ce titre, suzerain du Castel d'Oze. Jourdain Escafred, Chevalier, et Hugues, son frère, souscrivent en 1089, la donation faite par Ermengarde, Vicomtesse de Béziers, au Monastère de Sainte-Cécile d'Albi (1).

Dès le XIe siècle, nous apprend le Conseiller Boudet (2), un rameau de cette famille s'était incontes-

(1) Bouillet. Ibid.

(2) « *Saint Robert de Turlande* » par M. Boudet. Bul. Hist. de l'Auvergne, Mars-Avril 1906. P. 103.

tablement fixé en Rouergue et en Auvergne. Le Prêtre Bernard, Capiscol de l'Eglise d'Angers, écrivant, entre 1015 et 1018, « *Les nouveaux livres des miracles de Sainte Foy, de Conques* », nous révèle quelques particularités de la vie de Hugues Escafred, Chevalier Rouergat (1).

Raymond de Turlande, cadet de cette race probablement puînée des Vicomtes de Carlat, dont le repaire de Turlande dominait le cours de la Truyère, aux limites de l'Auvergne et du Rouergat (2), avait eu l'existence la plus accidentée qui lui valut le surnom de Raymond-le-Naufragé. Abandonnant femme et enfants, vers l'an 1000, l'aventureux Chevalier avait voulu faire le pèlerinage de Jérusalem. Jeté par un naufrage sur la côte Africaine, capturé par les Sarrazins, il se fit forban avec eux. Les Ber-

(1) Ce Prêtre Angevin, fort dévot à Ste Foy, fit par trois fois au début du XIe siècle le pèlerinage de Conques en Rouergue, malgré la distance qui séparait l'Anjou de l'Abbaye Rouergate. Son manuscrit « *Miracula S. Fidis* » a été récemment découvert dans la bibliothèque de Schelestadt. Voir : M. Boudet : *La légende de Saint Florus* » P. 28. Abbé Servières : Vie de Sainte Foy.

(2) Turlande est aujourd'hui un village de la commune de Paulhenc, canton de Pierrefort, arr. de Saint-Flour. Il reste encore quelques vestiges de son formidable château construit sur la rive droite de la Truyère qui en baigne le pied. Cette rivière a toujours servi de limite à l'Auvergne et au Rouergue.

bères, dont il est devenu le chef, sont vaincus à leur tour par les Arabes de Cordoue qui font notre Chevalier prisonnier. Celui-ci s'accommode vite de son sort et prend rang dans les batailles, aux côtés de ses nouveaux maîtres. Capturé une troisième fois, probablement à la bataille de Djebal-Quinto livrée, en 1009, par Sanche, Comte de Castille, au Kalife de Cordoue, son vainqueur Castillan, apprenant qu'il est Chrétien, lui rend la liberté. Décidément guéri de son goût des aventures, Raymond de Turlande regagne le Rouergue. Mais sa femme, le croyant mort, s'est remariée et se refuse tout net à reconnaître son premier époux qu'elle veut même faire assassiner. Sainte Foy, patronne du Rouergue, couvre d'une protection spéciale le Chevalier qui l'a toujours invoquée aux heures de péril. C'est elle, sans nul doute, qui a inspiré ses généreuses résolutions à un seigneur du voisinage : Hugues Escafred, resté l'ami dévoué de Raymond de Turlande. Quand cet honnête seigneur a vu la femme de son ami prendre un nouvel époux et spolier ses deux filles du premier lit, il les a recueillies chez lui et mariées à deux de ses fils. Au retour inopiné de Raymond, le brave Escafred accueille son ami avec transport

et, devant les noirs desseins de l'épouse oublieuse du passé, « il assemble ses fils, ses gendres, ses fidèles, et rétablit son ami dans son château les armes à la main » (1).

Pierre Escafred, fils d'Hugues, et probablement gendre de Raymond de Turlande, nous apparaît en grand propriétaire terrien aux limites Arverno-Rouergates au temps de la Comtesse Richarde, veuve de Raymond III, Comte de Rouergue, c'est-à-dire vers 1060. On le voit juge, avec un autre seigneur Rouergat, d'un plaid présidé par Oldoric, Archidiacre de Conques, où se décide l'attribution de terres du voisinage de Conques et d'Espalion (2). Un autre Escafred (Hosfridus) et sa femme Gertrude apparaissent dans la même région vers 1090 (3).

Fort probablement, dès cette époque, mais incontestablement au siècle suivant, les Escafred étaient possessionnés en Carladez où ils détiennent la terre

(1) Boudet : « *Saint Robert de Turlande* », P. 98 à 105. Appendix miraculorum S. Fidis, cap. 2 : « De quodam Raimundo naufragium passo et S. Fidis auxilio liberato, etc. ». Acta S. S. III, Oct. P. 327-329.

(2) Cartul. de Conques : Chartes 15 et 566.

(3) Boudet : loc. cit.

de la Vinzelle, près Calvinet, *le Castel d'Oze,* la terre et château du Trioulou, etc. (1). Ainsi, très sûrement, un siècle au moins, avant la naissance de « *Dona Casteldoza* » et de son vivant, les Escafred, puissante race féodale déjà ancienne et illustre, comptent parmi leurs domaines le Castel d'Oze et quantité de fiefs du voisinage, sous la suzeraineté des Comtes de Rodez, Vicomtes de Carlat et Barons de Calvinet. On conviendra qu'il y a, sinon absolue certitude en l'absence de titres péremptoires, au moins, très forte présomption et entière vraisemblance à croire notre poétesse médiévale issue de cette famille. Par l'antiquité et l'illustration de sa race, la descendante d'Hugues Escafred, le Preux vaillant et féal du XIe, est au moins, l'égale du Cheva-

(1) Boudet : loc. cit. P. 103, note 1. La Vinzelle près Calvinet. Le Trioulou, chef-lieu de commune du canton de Maurs, arr. d'Aurillac. Le château du Trioulou resta aux mains des d'Escaffres jusqu'en 1709 où Guillaume d'Escaffres le vendit à Louis de la Roque de Sénezergues. Passant de mains en mains Le Trioulou était récemment la propriété de Mgr Lacarrière, anc. Evêque de La Basse Terre, Chanoine de St-Denis. Ronesque, La Capelle del Fraisse, dans la même région appartiennent ultérieurement aux d'Escaffres.

M. Boudet cite comme références sur les Escaffres et Castel d'Oze : Nobil. d'Auv. II, 339-396. Boudet : Eust. de Beaumarchais, P. 151 et suiv. Saige et Cte de Dienne : Doc. Hist. 1, XVI, 26. Arch. St-Flour. L., Ch. II, Art. II. Arch. Aurillac, Ch. I.

lier Croisé qui sera son mari et du puissant seigneur à qui elle donnera son amour. De son aïeul maternel, Raymond de Turlande, le Naufragé, elle a hérité le goût des aventures, la propension au rêve et à la chimère. Cette soif d'idéal qui a poussé l'aïeul vers l'Orient, l'a ballotté de naufrage en naufrage, de prison en prison, des monts Arvernes aux rivages de Naples, aux côtes Africaines et aux plateaux de Castille, la poussera vers les délices d'un impossible amour, lui inspirera ses strophes passionnées qui feront d'elle une nouvelle Sapho.

Tout porte à croire que la lignée des Escafred, connue pendant de longs siècles, au Haut-Pays, sous le nom d'Escaffres, et qui compte, encore de nos jours, des représentants, peut revendiquer comme sienne la première poétesse Cantalienne (1).

(1) Postérieurement à notre poétesse, on trouve Bernard Escafred, servant sous la bannière de l'Evêque d'Albi en 1260. Guillaume était, à la même époque, seigneur du Trioulou dont il rend hommage au Vicomte de Carlat, en 1279. Sa descendance fournit au XIVe un Bailly Royal des Montagnes et compte encore au XIXe de nombreux représentants. Joseph d'Escaffres, Vicomte de Ronesque, Major au régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis, était en 1810, père de six fils qui ont tous laissé postérité.

Les d'Escaffres portent : Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable ; aux 2 et 3, coupé d'azur au lion d'argent et d'or au taureau de gueules.

Astorg d'Aurillac

Nous avons signalé l'erreur des généalogistes qui ont attribué Saint Robert, Fondateur de La Chaise-Dieu, à la famille d'Aurillac-Conros. Dans une étude de haute érudition et d'une puissance singulière de déduction, publiée dans le Bulletin Historique de l'Auvergne en 1906, M. le Conseiller Boudet démontre que Saint Robert, Fondateur de la Chaise-Dieu, est parfaitement étranger aux Astorg d'Aurillac-Conros et à Saint Géraud, Fondateur de l'Abbaye d'Aurillac. Il est fils de Géraud de Turlande, seigneur féodal dont le château domine la Truyère aux confins des arrondissements de Saint-Flour et Espalion, et probablement puîné des Vicomtes de Carlat. Si divers historiens ont attribué Saint Robert aux Astorg-Aurillac, c'est que Géraud et Pons de Turlande, frères du Fondateur de La Chaise-Dieu, donnant, en 1060, l'Eglise d'Orlhaguet en Rouergue (canton de Sainte-Gene-

vière, arrondissement d'Espalion), à l'Abbaye de Conques, la charte de donation (n° 37 du Cartulaire) dit « *Ecclesias nostras de Aureliaco* », erreur de copiste qu'on a traduit par « Aurillac ». La charte 38 corrige la faute et dit correctement « *Ecclesia de Aureliageto* — l'Eglise d'Orlhaguet ».

Autre cause de confusion, la belle-sœur de Saint Robert, femme de son frère Géraud de Turlande, s'appelait Avigerne, comme la sœur de Saint Géraud d'Aurillac, aïeule des Astorg-Aurillac. Mais cette dame de Turlande était Avigerne de Calmont d'Olt qui avait reçu en dot, entre autres fiefs, « *alodem de Almonte, in pago Arvernico* », le fief de Montal, paroisse d'Arpajon, tout voisin de Conros qui passera par alliance à un cadet des Astorg-Aurillac, fondateur de la branche des Astorg-Montal-Larquebrou.

Il a fallu la tenace sagacité du Président Boudet pour démêler les fils embrouillés de ces généalogies enchevêtrées et restituer à Saint Robert de Turlande, fondateur de la Chaise-Dieu, sa véritable origine.

Astorg de Segret

Nous nous sommes efforcés, en contredisant M. Ch. Fabre, de garder dans nos appréciations toute la déférence due à un érudit de mérite réel. Le savant Professeur Vellave s'efforçait, à grand renfort d'arguments plus ingénieux que solides, de rattacher au Velay les Troubadours Astorg d'Aurillac et Astorg de Segret qui appartiennent sans conteste à la Haute-Auvergne. Dans les « *Annales du Midi* », n° 90, avril 1911, l'éminent Professeur de Sorbonne Jeanroy fait une critique autorisée et absolument probante des vains efforts de Ch. Fabre à faire d'Astorg de Segret un Vellave. Puisant ses arguments dans le texte même du « *sirventés* » d'Astorg de Segret, il démontre que ce n'est pas d'Edouard Ier. Roi d'Angleterre, que le poète Cantalien entend parler, dans la troisième strophe dont Ch. Fabre a arbitrairement fait la quatrième, mais incontestablement de Charles d'Anjou, Roi de Sicile. De même on peut se demander si l'Henri du « *sirventés* » est

bien l'Henri d'Allemagne et non pas plutôt Henri de Castille que Charles d'Anjou retenait prisonnier depuis sept ans et « avait exposé dans une cage de fer à la risée de ses ennemis ».

L'éminent critique démontre encore que c'est sur l'ordre d'Oth de Lomagne et pour servir la politique de ce Prince qu'Astorg de Segret écrit son « *sirventés* », et il déclare que, même après les explications de M. Fabre, « les raisons qui auraient pu pousser un chanoine d'Anis, le haut dignitaire d'une Abbaye de Velay (que Fabre veut avoir été Astorg de Segret) à intervenir dans cette querelle lointaine, restent obscurs ». Continuant sa critique, Jeanroy rend hommage à l'excellente facture d'un vers que M. Fabre a cru devoir composer et insérer dans le « *sirventés* » pour combler un vide qui n'existe pas, le vers étant tout au long dans le manuscrit! Il conclut en louant la « merveilleuse habileté » de M. Fabre, mais en déclarant : « Il est évident qu'il n'y a pas là ombre d'un argument. »

L'opinion si autorisée du savant Professeur de Sorbonne justifie une fois de plus nos protestations contre les tentatives d'accaparement Vellave par Ch Fabre de deux de nos Troubadours Cantaliens.

Anonyme

Chants des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle

Nous avons mentionné l'assertion des historiens Espagnols qui veulent que le Siège Episcopal d'Iria-Flavia ait été transféré à Santiago de Compostelle dès 840, cinq ans après la vision de l'Evêque Clodomir. Un document précis vient détruire cette légende et l'Auvergne se trouve mêlée à l'érection de l'Evêché fameux de Compostelle. Ce n'est pas au IXe siècle, mais seulement le 5 décembre 1095, que le Pape Urbain II, après le Concile de Clermont qui décida la Croisade, se rendant en Haute-Auvergne et faisant étape à Brioude, data de cette ville le Décret Apostolique qui transféra le titre Episcopal d'Iria-Flavia de Compostelle.

L'Evêque d'Iria, désormais Evêque de Santiago de Compostelle, Dalmas, qui avait assisté au Con-

cile de Clermont, obtint en même temps d'Urbain II ce privilège insigne que ni lui ni ses successeurs ne relèveraient désormais d'aucun Métropolitain, mais directement du Siège Apostolique (1).

(1) Abbé Grégut. Le Concile de Clermont en 1095. Clermont, Bellet 1895. P. 139.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PREMIÈRE PARTIE. — CONFÉRENCE en dialecte cantalien d'Aurillac, au profit de l'érection du Monument Vermenouze..... 7

Compte rendu de la Presse..... 119

DEUXIÈME PARTIE. — LES TROUBADOURS. Leurs origines. Leur développement. Leur apogée. Leur décadence. L'Ecole auvergnate. Ses ramifications. Troubadours de Basse-Auvergne et Troubadours du Velay..... 169

Guillaume-Robert Ier, Dauphin d'Auvergne... 213

PAGES

Robert d'Auvergne, Evêque de Clermont..... 215
Pierre d'Auvergne..... 216
Pierre de Manzat..... 217
Hugues de Peirols..... 218
Bertrand II, sire de la Tour..... 220
Michel de la Tour..... 221
Pons de Chapteuil..... 222
Pierre Cardénal..... 224
Garin-le-Brun 226
Elie-Guillaume Grimoard Gausmar..... 227
Guilhem de Saint-Didier..... 228
Gausseran de Saint-Didier..... 233

TROISIÈME PARTIE. — LES TROUBADOURS CANTALIENS. — Biographies XIIe-XIVe siècles 235

Pierre de Vic, Moine de Montaudon..... 247
Guillaume Moisset de la Moissetie..... 311
Pierre de Rogiers, Chanoine de Clermont.... 325
Ebles de Saignes..... 371
La Dame de Casteldoze..... 397
Pierre de Cère de Cols..... 423
Faydit du Bellestat..... 435
Bernard Amouroux..... 447
Cavaire 461

PAGES

Astorg d'Aurillac..... 475
Astorg de Segret..... 521
Anonyme (*Chant des Pèlerins de St-Jacques de Compostelle*)..... 549
Guillaume Borzatz..... 573

QUATRIÈME PARTIE.— TROUBADOURS CANTALIENS d'origine incertaine ou erronée.

Gavaudan-le-Vieux 589
Hugues de Brunet..... 605
Raymond Vidal de Bezaudun..... 613

CINQUIÈME PARTIE. — Additions aux Biographies des Troubadours Cantaliens..... 633

Félix - Les troubadours

24557

La Salle de Rochemaure, Félix -
Les troubadours Cantaliens. v. 1

PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

24557